UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

SEPMBPE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE
CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

2017-2018

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

RAPPORT ANNUEL
DE LA DGPE

NOTES

Le présent rapport a pour objet de présenter les activités majeures menées par la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE), au cours de l'exercice 2017, dans le cadre de la gestion des participations publiques. Aussi, en vue de fournir des informations à jour lors de sa publication, il prend en compte certaines évolutions survenues dans la mise en oeuvre de ces activités jusqu'au 30 juin 2018.

Ce rapport présente également la situation économique et financière des entreprises du portefeuille de l'État au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, communiquée à l'Assemblée Nationale, en annexe à la Loi des Finances conformément aux Lois n°97-519 et 97-520 du 4 septembre 1997 relatives respectivement aux Sociétés d'État et aux Sociétés à Participation Financière Publique.

SOMMAIRE

06 PRÉFACE

09 PANORAMA GLOBAL 2017

- CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS

17 PRESENTATION DE LA DGPE

- UN RÔLE DE CATALYSEUR POUR LA STRUCTURE EN CHARGE DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
- UNE ORGANISATION SECTORIELLE ET UN CAPITAL HUMAIN RENFORCÉ
- UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ PRÉSENT DANS TOUS LES SECTEURS

25 GESTION DU PORTEFEUILLE EN 2017 : UNE ANNÉE DYNAMIQUE

- OPÉRATIONS EN CAPITAL
- PILOTAGE DE LA PERFORMANCE ET RENFORCEMENT DU DIALOGUE STRATÉGIQUE
- CONTRACTUALISATION AVEC LES ENTREPRISES PUBLIQUES
- SUIVI DE LA POLITIQUE D'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES
- IDENTIFICATION DES RISQUES BUDGÉTAIRES LIÉS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES
- RENFORCEMENT DU CADRE DE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

33 PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE : VERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS CLÉS DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE

- VALORISATION PATRIMONIALE
- UN IMPACT DÉVELOPPEMENTAL RÉAFFIRMÉ
- UTILISATION EFFICACE DES DENIERS PUBLICS (ENJEUX LIÉS AUX FINANCES PUBLIQUES)

61 PERFORMANCE PRÉVISIONNELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN AMÉLIORATION EN 2018

64 PRÉSENTATIONS SECTORIELLES ET FICHES ENTREPRISES

173 ANNEXES

PRÉFACE

L'année 2017 a vu la poursuite de la mise en œuvre de la politique volontariste du Gouvernement ivoirien visant à investir dans les secteurs moteurs de croissance ainsi que dans plusieurs projets structurants afin de combler les retards en matière d'infrastructures et dans les services sociaux.

Ainsi, l'économie ivoirienne a continué sa croissance à un rythme soutenu avec un taux de 7,7%, permettant à la Côte d'Ivoire de se maintenir dans le top 10 des pays à forte croissance dans le monde. Notre pays doit cette performance économique à une meilleure maîtrise des effets des chocs exogènes, au rebond du secteur agricole, mais également grâce au secteur des services qui est resté dynamique, porté notamment par le commerce, le transport et les communications.

Cette dynamique a également été favorisée par les mesures d'amélioration de la qualité de la politique budgétaire du Gouvernement, laquelle s'est traduite non seulement par une maîtrise du déficit, nonobstant un contexte social délicat au cours de l'année 2017, mais aussi par le paiement à bonne date des factures des fournisseurs ainsi qu'une meilleure gestion de l'endettement.

En ce qui concerne le cadre de gestion du portefeuille de l'État, il a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant à faire dudit portefeuille, un élément clé dans l'atteinte des objectifs de développement du pays.

A ce titre, l'année 2017 a constitué un tournant majeur pour la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE), structure opérationnelle en charge de la gestion du portefeuille de l'État. Le pilotage différencié de la performance des entreprises a été accentué en vue d'assurer la prise en compte d'objectifs financiers, budgétaires et développementaux spécifiques à chaque entreprise publique.

Le processus de contractualisation a été accéléré avec la signature de contrats de performance avec l'ONEP, la SODEFOR, la SODEXAM, le PAA, l'ONAD, CI-ENERGIES et l'ANSUT. Un accent particulier a été accordé à la mise en place d'un dispositif adéquat de suivi, en vue de garantir le respect des engagements souscrits par les parties prenantes.

L'État a également poursuivi la mise en œuvre des actions de restructuration du portefeuille d'entreprises publiques en assurant

son redimensionnement, en ligne avec ses objectifs de développement. Ainsi, les cessions de participations publiques dans les sociétés SN SOSUCO, CIDT, BHCI ainsi que l'introduction en bourse de NSIA Banque CI, ont permis au Trésor Public d'encaisser un montant total de 24,6 milliards FCFA.

Au titre des prises de participation, il est noté l'entrée dans le portefeuille de trois (3) sociétés minières (Lagune Exploitation Bongouanou, Compagnie Minière du Bafing, Bondoukou Manganèse). Par ailleurs, la Société Ivoirienne de Télédiffusion (SIDT) a été créée afin de soutenir les objectifs du Gouvernement en matière de libéralisation de l'espace audiovisuel.

S'agissant de la situation économique et financière du portefeuille de l'État, elle est caractérisée par une hausse de 11,4% du chiffre d'affaires, en lien avec les bonnes performances commerciales des structures du secteur des hydrocarbures (SIR et PETROCI), à la suite des mesures de restructuration initiées par le Gouvernement.

Le résultat net global, quant à lui, poursuit sa tendance haussière en se soldant par un bénéfice de 306,5 milliards FCFA, en hausse de 36,6% par rapport aux réalisations de 2016. Cette performance est tirée principalement par les secteurs « Mines », « Technologie - Télécommunications » et « Hydrocarbures ».

Ces résultats ont favorisé une hausse appréciable des dividendes ordonnancés au titre de l'exercice 2017, s'élevant à un montant de 23,08 milliards FCFA, contre un montant de 16,95 milliards FCFA au titre de l'exercice 2016.

En vue de consolider ces acquis, le Secrétariat d'État auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État (SEPMBPE) envisage poursuivre la vulgarisation du processus de contractualisation entre l'État et dix (10) entreprises publiques.

Concernant le cadre de gouvernance des entreprises publiques, des mesures d'optimisation du fonctionnement des organes d'administration et de gestion seront mises en œuvre.

En outre, au regard de la caducité de certaines dispositions des lois n°97-519 et n°97-520 relatives respectivement aux sociétés d'État et aux sociétés à participation financière publique, des travaux de réforme du cadre juridique des sociétés du portefeuille de l'État seront finalisés en vue de prendre en compte les règles communautaires ainsi que les meilleures pratiques internationales en la matière.

Enfin, en vue d'optimiser davantage l'impact des entreprises publiques sur le budget de l'État, un accent particulier sera mis sur l'anticipation et la gestion des risques budgétaires liés auxdites entreprises, notamment à travers l'évaluation rigoureuse de ces risques et la mise en place d'indicateurs de suivi infra-annuels. L'amélioration de la communication financière constituera, à ce titre, un défi majeur que nous devrons impérativement relever.

Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre,
chargé du Budget et du Portefeuille de l'État

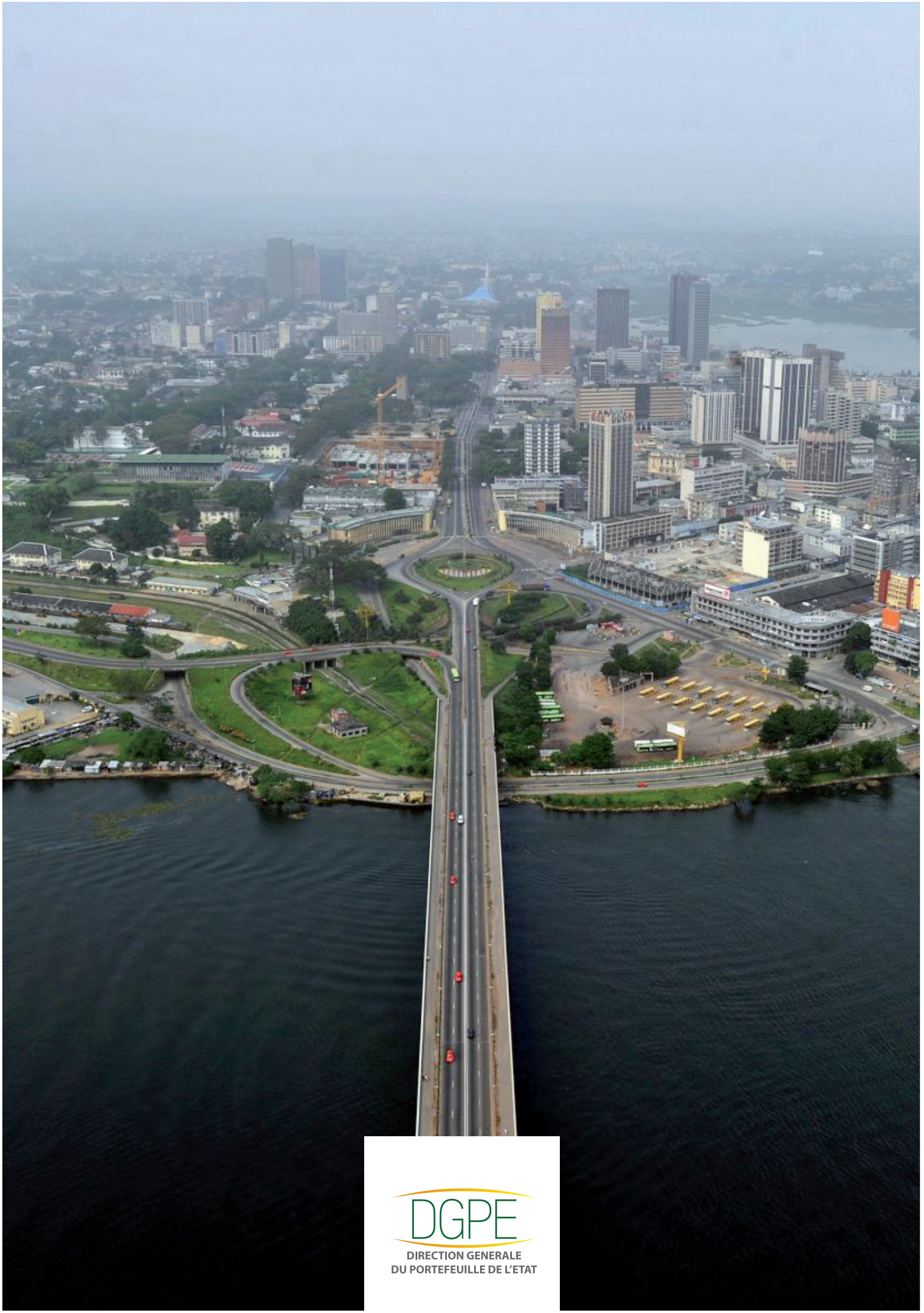

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

01

PANORAMA GLOBAL

CHIFFRES CLÉS

4 ENTRÉES AU CAPITAL

4221

MILLIARDS FCFA DE CHIFFRES
d'affaires cumulés

(Vs 3790,1 milliards FCFA en 2016 - en hausse de 11,4%)

1492

MILLIARDS FCFA DE CHIFFRES
d'affaires part État

(Vs 1338,5 milliards FCFA en 2016, en hausse de 11,5%)

4 OPÉRATIONS
DE PRIVATISATION

23

MILLIARDS FCFA
dividendes perçus
par l'État

(Vs 16,9 milliards FCFA en 2016 - en hausse de 36,1%)

53 MILLIARDS FCFA

de subventions octroyées
par l'État

(Vs 56,5 milliards FCFA en 2016 - en baisse de 6,8%)

307

MILLIARDS FCFA

de résultats nets cumulés

(vs 224,5 milliards FCFA en 2016)

294

MILLIARDS FCFA

de capital social-part État

(Vs 251,8 milliards FCFA en 2016,
en hausse de 11,5%)

82 **ENTREPRISES PUBLIQUES**

(SODE et SPFP)

478

MILLIARDS FCFA

de capital social avec 61,5%
de participations publiques

(Vs 437,4 milliards FCFA en 2016 -
en hausse de 9,3%)

70

MILLIARDS FCFA

de résultats nets-part État

(vs 23,0 milliards FCFA en 2016,
en hausse de 204,1%)

FAITS MARQUANTS

LE GOUVERNEMENT FINALISE LA CESSION DE 90% DE SES PARTS AU SEIN DE LA CIDT

17 01

Le Gouvernement annonce, dans un communiqué, la cession de 90% de ses participations au sein de la CIDT au bénéfice de la compagnie ivoirienne de coton (COIC), une entreprise détenue à 100% par des ivoiriens. Cette étape vient clore le processus de privatisation de la CIDT, engagé par l'État ivoirien. Désormais la CIDT est une société privée détenue majoritairement par des nationaux.

L'ÉTAT RÉORGANISE LA SPDC

08 02

Le Conseil des Ministres adopte un décret modifiant les articles 2, 4, 14 et 19 du décret n° 2008-162 du 28 avril 2008 portant restructuration de la société d'État dénommée « SOCIETE DES PALACES DE COCODY », en abrégé « SPDC », tel que modifié par le décret n° 2013-10 du 9 janvier 2013. Ce décret adapte les missions de la SPDC aux nouveaux enjeux du secteur, accroît ses ressources et reconstitue son Conseil d'Administration, afin qu'elle contribue davantage à l'activité du secteur du tourisme et de l'hôtellerie, pour en faire un des pôles majeurs du développement économique et social de notre pays.

LA SOTRA ACQUIERT 500 AUTOBUS

25 01

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant total de 87 459 127 dollars US, soit environ 55 099 250 010 francs CFA, conclu le 28 décembre 2016, entre la Banque d'Export-Import de l'Inde (EXIMBANK OF INDIA) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet d'acquisition de 500 autobus.

Cette opération permettra à la Société des Transports Abidjanais (SOTRA), dans le cadre de son programme de redressement, de poursuivre le renforcement de ses réseaux pour atteindre un parc de 2 500 autobus et ainsi, améliorer la qualité du service offert à la population abidjanaise.

L'ÉTAT AUTORISE LA CESSION DE 2 MILLIONS D'ACTIONS AU SEIN DE LA NSIA BANQUE

22 02

Le Conseil des Ministres adopte un décret autorisant la cession de la participation détenue par l'État de Côte d'Ivoire dans le capital de la Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance (NSIA) Banque Côte d'Ivoire.

Conformément au programme de privatisation et à la politique de promotion par le Gouvernement, d'un actionnariat populaire, l'État a décidé, en juin 2016, de céder la totalité de sa participation, soit 10% du capital de NSIA Banque Côte d'Ivoire, représentant 2 000 000 actions. Ces actions seront par la suite cédées à des structures publiques et au grand public, via la Bourse régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). En application de la législation sur la privatisation des participations et actifs de l'État, ce décret fixe à 9 000 francs CFA le prix de cession de l'action.

L'ÉTAT AUTORISE LA CESSION DE 30% DES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE LA SODEMI DANS LA SMI

22 03

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative à la cession des 30% de parts détenues par la SODEMI dans le capital de la Société des Mines d'Ity (SMI), à raison de 25% au Groupe Endeavour Mining Corporation et de 5% au Groupe Keyman Investissement.
Ainsi, le Groupe Endeavour Mining Corporation détiendra désormais 80% du capital de la SMI, le Groupe Keyman Investissement 10% et l'État de Côte d'Ivoire 10%.

L'ÉTAT MET EN ŒUVRE UNE NOUVELLE DÉMARCHE DE GESTION DU PORTEFEUILLE

13 04

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative à la nouvelle stratégie de gestion du portefeuille de l'État, qui s'articule autour d'une nouvelle segmentation dudit portefeuille. Cette nouvelle stratégie, qui s'inspire des meilleures pratiques internationales en la matière, vise à déterminer précisément le périmètre privilégié pour l'intervention de l'État et à l'adapter aux objectifs stratégiques de développement de notre pays.

L'ÉTAT PROCÈDE À UNE RÉVISION BUDGÉTAIRE

10 05

Le Conseil des Ministres adopte un projet de Loi de Finances rectificative révisant à la baisse le budget 2017, qui passe de 6501,4 milliards FCFA à 6 447 milliards FCFA, soit une baisse de 50 milliards FCFA.
Les hypothèses de base à l'élaboration de la Loi de Finances 2017 ont connu des évolutions notables au cours du premier trimestre de l'année (citer 1e à 2 évolutions majeures), rendant nécessaire la révision de ladite Loi, conformément aux dispositions en vigueur en matière de gestion budgétaire.
En effet, l'environnement socio-économique au premier trimestre 2017 a été marqué par des chocs extérieurs et intérieurs liés notamment à une baisse des prix des marchandises générales de 9,3%, une baisse d'environ 35% du prix du cacao, un retour à la hausse des prix du pétrole brut et à des revendications sociales.

LE GOUVERNEMENT AUTORISE LA PRIVATISATION D'UNE PARTIE DES ACTIFS DE PETROCI

24 05

Le Conseil des Ministres adopte une communication relative à la privatisation des actifs et activités du réseau de distribution de gaz butane (GPL) de PETROCI-HOLDING.
Face à la concurrence et à la limitation de ses ressources financières, la PETROCI n'a pu soutenir le fonctionnement et le développement de son activité de distribution de gaz butane (GPL). Il en a résulté une détérioration des performances de cette activité, qui s'est traduite par des pertes régulières de parts de marché de la société, passées de 33% en 2012 à 22% en 2016.

FAITS MARQUANTS

15 06

L'ÉTAT ANNONCE LES RÉSULTATS OBTENUS APRÈS LE LANCEMENT DE L'EUROBOND 2017

La mission de mobilisation de ressources sur le marché international des capitaux, dénommée EUROBOND 2017, et lancée le 31 mai, en vue du financement du Budget de l'État, et notamment du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, a connu un succès.

L'opération a permis de mobiliser 1 milliard 250 millions de dollars et 625 millions d'euros, soit environ 1140 milliards de F CFA, à des maturités respectives de 16 et 8 ans.

03 10

AUGMENTATION DU CAPITAL D'AIR CÔTE D'IVOIRE

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2017 enregistré à Abidjan-Plateau, le 24 avril 2017. 2730/19, du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 25 août 2017 enregistré à Abidjan- Plateau, le 13 octobre 2017. 2855/05 et de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement en date du 02 octobre 2017 enregistré à Abidjan Treichville, le 03 octobre 2017, il a été décidé de :

- L'augmentation du capital de la société AIR COTE D'IVOIRE d'un montant de 67 000 000 000 FCFA, par la création de 3 350 000 actions de 20 000 FCFA de valeur nominale. Le capital a été ainsi porté de 63 000 000 000 FCFA à 130 000 000 000 FCFA, et est divisé en 6 500 000 actions de 20 000 FCFA.
- La modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts.

03 08

L'ÉTAT AUTORISE LA CESSION DE 51,6% DE SES PARTICIPATIONS AU SEIN DE LA BHCI

Le Gouvernement adopte un décret autorisant la cession de la participation de 51,6% détenu par l'État dans le capital de la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI).

Compte tenu des pertes importantes enregistrées par la BHCI de nature à compromettre durablement ses missions, la totalité des parts détenues par l'État et ses démembrements dans le capital de cette banque, a été cédée à une société de droit canadien spécialisée dans le financement de l'immobilier.

Cette opération permettra de recapitaliser la banque et de la rendre conforme à la règlementation bancaire de l'UEMOA et ainsi, de renforcer sa mission de financement de l'immobilier.

L'ÉTAT AUTORISE LA CESSION DE 51,6% DE SES PARTICIPATIONS AU SEIN DE LA BHCI

Le Gouvernement adopte un décret autorisant la cession de la participation de 51,6% détenu par l'État dans le capital de la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI).
Compte tenu des pertes importantes enregistrées par la BHCI de nature à compromettre durablement ses missions, la totalité des parts détenues par l'État et ses démembrements dans le capital de cette banque, a été cédée à une société de droit canadien spécialisée dans le financement de l'immobilier.
Cette opération permettra de recapitaliser la banque et de la rendre conforme à la règlementation bancaire de l'UEMOA et ainsi, de renforcer sa mission de financement de l'immobilier.

24 10

LE CONSEIL ATTRIBUE UN PERMIS DE RECHERCHE MINIÈRE POUR LE LITHIUM À ATEX MINING RESSOURCES SARL

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant attribution d'un permis de recherche minière pour le lithium à la société ATEX MINING RESSOURCES SARL et dans les départements de BOUNDIALI et de KOUTO.

06 12

L'ÉTAT ACQUIERT DES ACTIONS DE BHCI

L'État acquiert 5% du capital de la Banque de l'Habitat de la Côte d'Ivoire (BHCI). Cette opération permettra à l'État de Côte d'Ivoire de demeurer dans le capital de la BHCI et de disposer d'un représentant au Conseil d'Administration de cette banque.

L'ÉTAT MODIFIE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FER

Le Conseil des Ministres adopte un décret portant modification du conseil d'Administration du Fonds d'Entretien Routier (FER).
Ce décret s'inscrit dans le cadre des propositions formulées par le Millenium Challenge Corporation (MCC) relativement à la représentation du secteur privé à 50% des membres au moins. Ainsi, le nombre d'administrateurs passe de huit (08) à douze (12) dont six (06) représentent le secteur privé.

DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

02

PRÉSENTATION DE LA DGPE

UN RÔLE DE CATALYSEUR POUR LA STRUCTURE EN CHARGE DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

La Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE) est la structure administrative en charge de la gestion du portefeuille de l'État de Côte d'Ivoire. Elle a été créée le 03 novembre 2016 avec la transformation de l'ex Direction des Participations et de la Privatisation (DPP) en Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE).

La DGPE est chargée, de manière générale, d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion du portefeuille de l'État conforme aux objectifs stratégiques, économiques et sociaux de l'État.

Notre ambition à l'horizon 2020 est d'aboutir à un portefeuille équilibré, mieux valorisé, choisi et géré en fonction des objectifs de développement du pays. Pour ce faire, notre stratégie 2016-2020 met l'accent sur une gestion différenciée des participations selon les segments et secteurs auxquels ils appartiennent. Le dialogue stratégique avec les entreprises sera accentué en vue de veiller, de manière cohérente, à la mise en œuvre de la position de l'État Actionnaire dans la gestion des entreprises publiques.

UNE STRATÉGIE 2016-2020 DE LA DGPE REPOSANT SUR 4 PILIERS

Vision

Pilotage proactif et influent des entreprises publiques ivoiriennes qui permet d'assurer les objectifs clés de l'Etat actionnaire, dans le cadre d'une gouvernance exemplaire

- ***Utiliser efficacement les deniers publics***
- ***Assurer efficacement le service public ou impact dév.***
- ***Valoriser le patrimoine***

1 Gestion active du portefeuille	2 Pilotage exigeant des entreprises	3 Organisation experte	4 Gouvernance équilibrée
Appliquer des principes de participation (entrée /sortie du portefeuille) en fonction des segments	*Fixer et faire le suivi d'objectifs en fonction des segments*	*Développer une connaissance des entreprises suivies, des problématiques des secteurs et un savoir-faire fonctionnel*	*Assurer l'équilibre entre l'Etat actionnaire, gestionnaire du budget, régulateur et responsable des politiques publiques*

RH : une fonction forte permettant le recrutement, la formation, la rétention et/ou reconversion des meilleurs talents du pays

SI : des outils informatiques permettant la collecte efficace et rapide des informations nécessaires au suivi et aux analyses

Procédures : des procédures et indicateurs faciles d'utilisation et différenciés pour chaque segment du portefeuille

Sécurité juridique : des décisions qui respectent les textes de lois et décrets, et sont donc inattaquables

NOS VALEURS

RECHERCHE DE L'EXCELENCE
dans l'exécution de nos missions ;

RESPONSABILITÉ
dans la gestion des intérêts patrimoniaux de l'État pour les générations actuelles et à venir ;

TRAVAIL D'ÉQUIPE
avec nos agents, issus de parcours divers, contribuant à la création de valeur pour l'État-Actionnaire ;

DIALOGUE PERMANENT ET CONSTRUCTIF
avec les entreprises du portefeuille et les autres acteurs intervenant, directement ou indirectement, dans la gestion des participations publiques.

ENCADRÉ 1 : QUELQUES PRINCIPES ENCADRANT L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE

Dans le contexte actuel de transformation structurelle de l'économie et d'amélioration des conditions et de la qualité de vie, l'État dispose de plusieurs instruments, dont, son intervention en fonds propres, pour mettre en œuvre sa politique de développement.
Cette intervention en fonds propres est encadrée par plusieurs principes généraux qui s'articulent autour des quatre (4) points ci-dessous.

1. **Objectifs de l'intervention en fonds propres de l'État :** à travers son intervention en fonds propres, l'État vise la mise en œuvre efficace de ses politiques sectorielles tout en assurant la rentabilité économique et financière de son investissement.

Les objectifs principaux de l'intervention en fonds propres de l'État peuvent être déclinés comme suit :

- faciliter l'exécution de la politique publique ;
- assurer les missions d'intérêt public ;
- assurer des missions d'« autorités délégantes » en charge de veiller au respect des engagements des délégataires de service public ;
- aider au développement d'un secteur stratégique ;
- intervenir ponctuellement pour la restructuration d'entités, afin de mitiger certains risques sociaux ou économiques importants.

2. **Principes de participation et de gestion :** l'État détermine une classification de ses participations lui permettant de définir un périmètre privilégié pour cette intervention, et des principes différenciés de participation et de gestion.

L'État-actionnaire dispose d'une segmentation évolutive du portefeuille favorisant la catégorisation de ses participations et la définition d'un périmètre pour son actionnariat. Cette segmentation est effectuée en fonction de deux principaux critères qui sont (1) l'intervention naturelle de l'État et (2) l'intervention voulue de l'État au regard de ses choix stratégiques en matière de développement. Elle permet de déterminer des principes différenciés de participation et de gestion des entreprises du portefeuille.

3. **Principes guidant le redimensionnement du portefeuille de l'État :** le portefeuille de l'État fait l'objet, le cas échéant, de redimensionnement à travers des principes clairs et explicites.

Le périmètre des sociétés (ou actifs) pour lesquelles une privatisation pourrait être envisagée comprend :

- les sociétés (ou actifs) évoluant dans un secteur qui ne nécessite pas d'intervention capitalistique de l'État pour se développer ;
- les sociétés (ou actifs) évoluant dans un secteur non stratégique, au regard des priorités du Gouvernement ;
- les sociétés délégataires de services publics, si la capacité du secteur privé à mettre en œuvre le service public est démontrée.

Par ailleurs, comme principe directeur pour sa participation dans les sociétés du périmètre susmentionné, l'État se réfère strictement à son « retour financier sur investissement » (dividendes et plus-values potentiellement réalisables).

4. **Actions pour la création de valeur :** en tant qu'actionnaire avisé, l'État accorde une attention particulière à la mise en œuvre de certaines actions visant à assurer une création de valeur sur le long terme.

Ces actions comprennent :

- l'amélioration de la gouvernance, notamment, l'optimisation de la composition et du fonctionnement des organes d'administration et de gestion ;
- la conduite d'un processus structuré aboutissant à la signature des contrats de performance entre l'État et les entreprises publiques ;
- la mise en place d'un système rigoureux d''anticipation et de gestion des risques ;
- la mise en œuvre d'un pilotage différencié de la performance des entreprises.

UNE ORGANISATION SECTORIELLE ET UN CAPITAL HUMAIN RENFORCÉ

La DGPE comprend trois directions centrales dont deux directions sectorielles pour le suivi des entreprises, et un pôle d'expertise agissant de façon transversale en support aux équipes sectorielles. Les deux directions sectorielles couvrent l'ensemble des secteurs d'intervention du portefeuille et sont composées des cinq (5) divisions sectorielles. Quant au pôle d'expertise, il intervient dans quatre (4) domaines clés à savoir (i) la stratégie, (ii) le juridique, (iii) l'audit, la comptabilité et la finance, et (iv) les systèmes d'information, relations publiques et communication.

La réorganisation sectorielle de la DGPE a été finalisée afin de permettre une plus grande responsabilisation des équipes ainsi que le développement d'expertises spécifiques favorisant des analyses plus approfondies

Par ailleurs, une montée en compétence du personnel a été initiée avec un programme de formations (internes et externes) adapté à la nouvelle réorganisation portant entre autres sur :

- l'analyse de la performance des entreprises, analyse du secteur et du marché, et analyse des risques inhérents à un investissement ou un projet;
- les méthodes de présentation, la prise de parole.

Enfin, le programme d'excellence « Graduate Program » est en cours permettant de recruter et former les meilleurs étudiants qui serviront in fine dans l'écosystème de gestion des participations publiques. Pour la 1ère promotion de ce programme, huit (8) étudiants ont démarré le programme en Octobre 2017.

UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ PRÉSENT DANS TOUS LES SECTEURS

UN PORTEFEUILLE DE 82 SOCIÉTÉS, DONT 28 SOCIÉTÉS D'ÉTAT, 12 SPFP MAJORITAIRE ET 42 SPFP MINORITAIRE

À 82 sociétés au 31 décembre 2017, le nombre de sociétés dans le portefeuille de l'État de Côte d'Ivoire est resté inchangé comparativement à 2016, du fait, d'une part, de l'entrée de quatre (4) sociétés (Lagune Exploitation Bongouanou (LEB), Compagnie Minière du Bafing (CMB), Bondoukou Manganèse (BMSA) et Société Ivoirienne de Télédiffusion (SIDT)) dans le portefeuille, et d'autre part de la cessation d'activités des sociétés SILS TECHNOLOGY et Société Abidjanaise de la Salubrité (SAS), et des privatisations de SN SOSUCO et NSIA Banque CI.

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE 2011 À 2017 (NOMBRE)

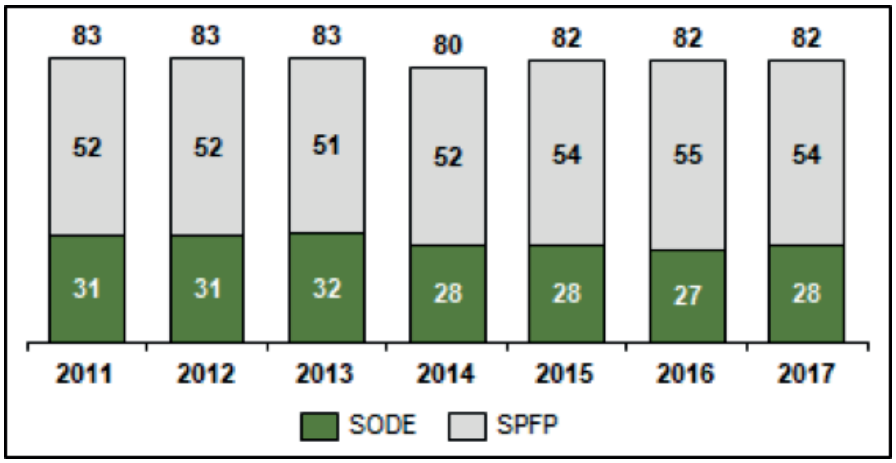

* SODE : société d'État
**SPFP : société à participation financière publique

Le portefeuille de l'État est constitué de vingt-huit (28) sociétés d'État (SODE) et cinquante-quatre (54) sociétés à participation financière publique (SPFP), dont douze (12) majoritairement détenues, sept (7) participations minoritaires avec minorité de blocage et trente-cinq (35) participations minoritaires simples.

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES SOCIÉTÉS
SELON LE NIVEAU DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT, EN 2017

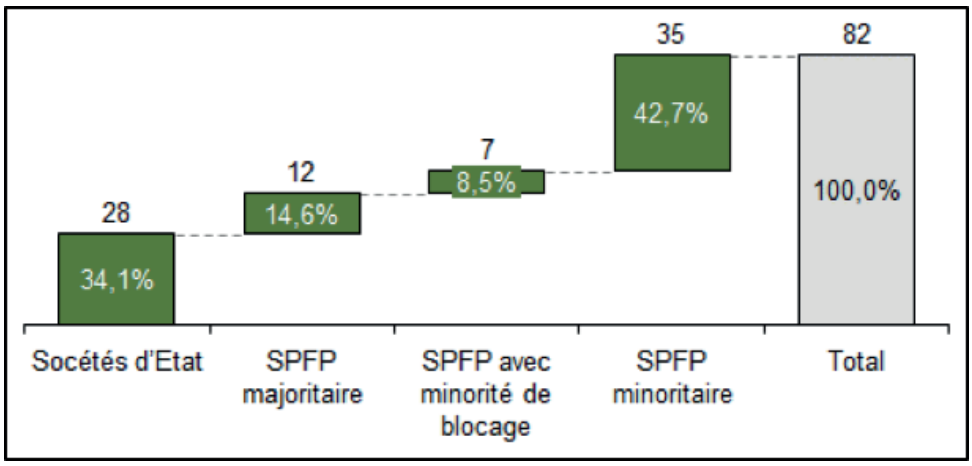

*SPFP : société à participation financière publique

Le nombre de sociétés d'État est passé de vingt-sept (27) en 2016 à vingt-huit (28) en 2017, du fait de la création d'une nouvelle société d'État dénommée « Société Ivoirienne de Télédiffusion (SIDT) ». Le capital social des sociétés d'État est entièrement détenu par l'État ou des personnes morales de droit public ivoiriennes, conformément à l'article 2 de la Loi n°97-519 du 4 septembre 1997, portant définition et organisation des sociétés d'État.

Le nombre de sociétés à participation financière publique (SPFP) est passé de cinquante-cinq (55) enregistrées en 2016 à cinquante-quatre (54) en 2017 ; en raison de la sortie des sociétés NSIA BANQUE, SN SOSUCO, SILS TECHNOLOGY et SAS et de l'entrée des sociétés BMSA, CMB et LEB.

Les SPFP sont régies par la Loi n°97-520 du 4 septembre 1997, portant définition et organisation desdites sociétés et par l'OHADA. En fonction du niveau de la participation financière publique, l'on distingue :

- les SPFP majoritaire - participation supérieure à 50% du capital social - au nombre de douze (12) contre quatorze (14) en 2016.
- les SPFP avec minorité de blocage - participation comprise entre 33,33% et 50% du capital social - au nombre de sept (7) contre neuf (9) comme en 2016.
- les SPFP minoritaire - participation inférieure à 33,33% du capital social - au nombre de trente-cinq (35) contre trente-deux (32) en 2016.

UNE PARTICIPATION MOYENNE DE 61,5% DANS UN CAPITAL SOCIAL CUMULÉ D'ENVIRON 478,2 MILLIARDS FCFA

Le montant total du capital social cumulé des sociétés du portefeuille s'élève à 478,2 milliards FCFA en 2017, contre 437,4 milliards FCFA en 2016. Ce montant est en hausse principalement en raison de l'augmentation du capital de la société Air Côte d'Ivoire (ACI).
La quote-part de l'État dans ce capital s'élève à 294,1 milliards FCFA en 2017, soit un niveau de participation moyen de 61,5%, contre 251,8 milliards FCFA en 2016.
La participation financière publique se répartit comme suit :

- **SODE :** 169,7 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire :** 87,0 milliards FCFA ;
- **SPFP avec minorité de blocage :** 20,1 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire :** 17,3 milliards FCFA.

UN PORTEFEUILLE DOMINÉ PAR LES « CHAMPIONS NATIONAUX » EN TERME DE CAPITALISATION, ET PAR PLUSIEURS PARTICIPATIONS MINORITAIRES DANS LE SEGMENT « GESTION PATRIMONIALE »

Pour une gestion plus efficace, les sociétés du portefeuille de l'État ont été classées en cinq (5) segments. Il s'agit des segments « Champions nationaux », « Gestion patrimoniale », « Opérateurs publics de service public », « Opportunités de Délégation de service public », et « Structures à caractère non commercial ».

Le graphique, ci-après, présente l'évolution du portefeuille selon ces segments.

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE 2016 À 2017
SELON LES SEGMENTS

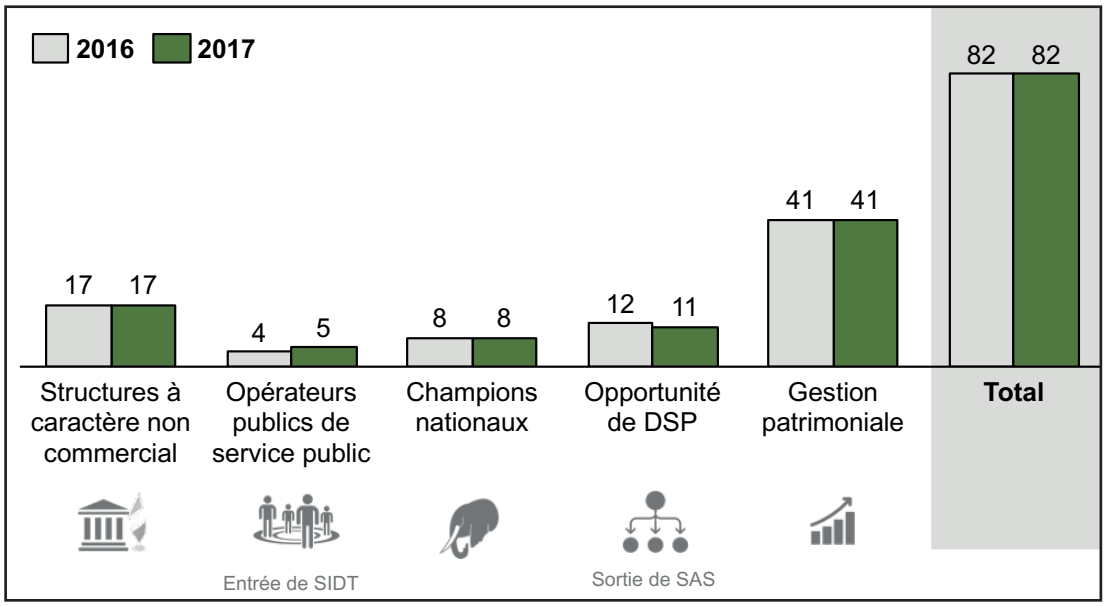

Ainsi, la participation financière publique par segment, par ordre décroissant, se répartit comme suit :

- **Champions nationaux** 140,6 milliards FCFA ;
- **Gestion patrimoniale** 74,7 milliards FCFA ;
- **Structures non commerciales** 30,0 milliards FCFA ;
- **Opportunité de DSP** 29,7 milliards FCFA ;
- **Opérateurs publics de service public** 19,1 milliards FCFA.

UN PORTEFEUILLE REPARTI EN CINQ (5) GROUPES SECTORIELS ET ONZE (11) SOUS-SECTEURS

Le portefeuille de l'État est subdivisé en cinq (5) secteurs, dont les secteurs « Agriculture et Mines », « Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement », « Média et Autres Services », « Technologie, Télécom, Poste et Finance », et « Transport, BTP, et autres Infrastructures ». Ces cinq (5) secteurs se subdivisent à leur tour en onze (11) sous-secteurs présentés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 1 : EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE 2016 À 2017 SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS /SOUS-SECTEURS	**2016**	**2017**
AGRICULTURE ET MINES	24	26
AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE	11	10
MINES	13	16
HYDROCARBURES, ELECTRICITÉ, EAU ET ASSAINISSEMENT	12	11
EAU ET ASSAINISSEMENT	4	3
ELECTRICITÉ	3	3
HYDROCARBURES	5	5
MÉDIA ET AUTRES SERVICES	10	11
MÉDIA	3	4
SERVICES	7	7
TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM, POSTE ET FINANCE	17	15
FINANCE	8	7
TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE	9	8
TRANSPORT, BTP ET AUTRES INFRASTRUCTURES	19	19
BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES	7	7
TRANSPORT	12	12
TOTAL GÉNÉRAL	**82**	**82**

La participation financière publique par sous-secteur, par ordre décroissant, se répartit comme suit :

- **Transport :** 104,8 milliards FCFA ;
- **Finance :** 67,5 milliards FCFA ;
- **Hydrocarbures :** 38,7 milliards FCFA ;
- **Electricité :** 26,5 milliards FCFA ;
- **Autres Services :** 21,6 milliards FCFA ;
- **Technologie, Télécom et Poste :** 15,7 milliards FCFA
- **Bâtiment & Infrastructures :** 6,3 milliards FCFA ;
- **Média :** 6,2 milliards FCFA ;
- **Agriculture et agro-Industrie :** 4,3 milliards FCFA ;
- **Mines :** 1,4 milliard FCFA ;
- **Eau et assainissement :** 1,3 milliard FCFA.

03

GESTION DU PORTEFEUILLE EN 2017 : UNE ANNÉE DYNAMIQUE

OPÉRATIONS EN CAPITAL

UNE (1) AUGMENTATION DE CAPITAL

En 2017, la société **Air Côte d'Ivoire** a procédé à l'augmentation de son capital. A l'issue de cette opération, le capital social de ladite société est passé de 63 milliards FCFA à 130 milliards FCFA, et l'État de Côte d'Ivoire détient 57,84% du nouveau capital social.

QUATRE (4) PRISES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2017, quatre (4) prises de participation financière publique ont été enregistrées.

Conformément à l'article 7 de la loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant Code minier, l'État de Côte d'Ivoire bénéficie, lors de la création des sociétés d'exploitation minières, de 10% du Capital social souscrit. Ainsi, l'État de Côte d'Ivoire est devenu actionnaire à concurrence de 10% dans les sociétés suivantes :

- **Compagnie Minière du Bafing (CMB)**, créée le 05 décembre 2016 avec un capital de 100 millions FCFA ;
- **Bondoukou Manganèse SA (BMSA)**, créée le 1er juin 2011 avec un capital de 1,01 milliard FCFA ;
- **Lagune Exploitation Bongouanou (LEB)**, créée le 05 avril 2017 avec un capital de 10 millions FCFA.

D'autre part, l'État a créé, le 20 décembre 2017 la société d'État dénommée « **Société Ivoirienne de Télédiffusion** » (SIDT). La création de cette société répond à l'exigence de mise en place d'un opérateur national de diffusion, distincte des entreprises éditrices de programmes, pour la mise en œuvre du processus de migration vers la télévision numérique terrestre (TNT).

PLUSIEURS PRIVATISATIONS ET CESSIONS D'ACTIFS OPÉRÉES

Les travaux de cession des parts de l'État dans certaines entreprises publiques conformément à la décision du Conseil des Ministres du 2 décembre 2013 se sont poursuivis au cours de l'exercice 2017.
Ainsi, les sociétés SN SOSUCO, NSIA Banque (introduction en bourse), CIDT (partiel - 90%), BHCI, SMI (30% des participations détenues par la SODEMI) ont été privatisées tandis que l'accord pour la cession des actifs et activités de distribution de la branche Gaz butane de PETROCI Holding a été donné par le Gouvernement.

UNE (1) INTRODUCTION EN BOURSE

A la suite de la cession de ses parts détenues dans le capital de NSIA Banque par l'État de Côte d'Ivoire, la diffusion des 4 011 500 actions de la banque a eu lieu le 3 juillet 2017, au prix de 9 000 FCFA. La première cotation de la société NSIA Banque CI au premier compartiment du marché action de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a eu lieu le mardi 24 octobre 2017. Les recettes brutes issues de la cession des parts de l'État dans la NSIA Banque, à travers l'OPV et la cession à l'IPS-CGRAE, se sont élevées à 18 milliards FCFA.

PILOTAGE DE LA PERFORMANCE ET RENFORCEMENT DU DIALOGUE STRATÉGIQUE

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE ET PROACTIVE DE LA PERFORMANCE

Le pilotage de la performance, par la DGPE, se caractérise par **la mise en œuvre d'une gestion différenciée** des entreprises **en fonction de leur appartenance à un segment** et un secteur donné.
Ainsi, plusieurs outils ont été développés permettant à la DGPE de **développer une connaissance plus approfondie des entreprises et secteurs qui composent le portefeuille de l'État.**
En outre, des indicateurs de performance ont été élaborés pour les SODE et SPFP majoritaires.
Aussi, à la suite d'un diagnostic des sociétés, des plans d'amélioration de la performance des entreprises ont-ils été élaborés conjointement avec les entreprises. **Trente-cinq (35) plans ont été finalisés et transmis aux entreprises pour mise en œuvre** incluant les objectifs cibles par trimestre jusqu'en 2020. Ce processus structuré devrait conduire à la mise en place des contrats de performances avec les entreprises publiques concernées.

Enfin, le dialogue stratégique, financier et opérationnel a été amélioré avec les entreprises publiques matérialisé par **une Charte des Relations.**

ENCADRÉ 2 : LA CHARTE DES RELATIONS ENTRE LES ENTREPRISES PUBLIQUES ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT (DGPE)

L'amélioration du dialogue stratégique entre la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE) et les entreprises publiques a été identifiée comme un facteur déterminant pour l'amélioration des performances dudit portefeuille. Ainsi, une Charte a été élaborée en vue de définir les modalités d'un dialogue stratégique, continu et permanent entre les entreprises publiques et la DGPE.
Ce dialogue se matérialise par :

- la mise en place d'un reporting trimestriel à travers la transmission par les entreprises publiques, en sus des états d'exécution budgétaire, d'un tableau de bord contenant les principaux indicateurs financiers et opérationnels, représentatifs de l'activité et de la performance de l'entreprise ;
- l'organisation de réunions périodiques de bilan et de préparation des échéances importantes. Il s'agit notamment des réunions de présentation de l'activité et de la situation de l'entreprise et des réunions annuelles avec la tutelle financière sur la gouvernance et les perspectives stratégiques des entreprises ;
- la recherche d'une meilleure connaissance opérationnelle de l'entreprise, notamment avec la désignation de points focaux au sein des entreprises publiques avec des interlocuteurs au sein de la DGPE. Ceci s'accompagne de programmes réguliers de rencontres avec des responsables des branches d'activités et de visites de sites ;

Le dialogue stratégique porte une attention particulière à certaines opérations spécifiques, à savoir les investissements pouvant impacter la situation financière des entreprises publiques et/ou la trésorerie de l'État, les opérations de prise ou de cessions de participations, les opérations de filialisation et les opérations sur le capital.
En définitive, la Charte permettra aux entreprises publiques de faciliter leurs relations avec l'État-actionnaire et à celui-ci d'atteindre ses objectifs clés.

UN RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION

Le Système d'Information et de Gestion des Entreprises Publiques (SIGEP) est caractérisé par un ensemble de composantes, dont une application web de collecte et de gestion des informations du secteur parapublic, un outil d'aide à la décision, un système de messagerie électronique, un système de Gestion Electronique des Documents (GED) et un portail web. Ce système est opérationnel à ce jour et utilisé par les agents de la Direction Générale dans leurs travaux quotidiens.

Plusieurs actions sont prévues en vue d'améliorer ce système :

- une étude relative à l'élaboration d'un schéma directeur du Système Informatique de la DGPE;
- une mission de planification et d'étude conceptuelle pour l'interfaçage du Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (SYGADE) avec le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) et avec le Système d'Information de Gestion des Entreprises Publiques (SIGEP) a eu lieu. L'objectif étant de créer une véritable plateforme de collaboration dynamique incluant tous les acteurs interagissant avec la structure en charge du portefeuille de l'État.

CONTRACTUALISATION AVEC LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Conformément à l'article 33 de la loi no 97-519 du 4 septembre 1997, l'État, en vue de garantir que les investissements consentis visent à parvenir à une amélioration de l'efficacité des entreprises, conclut avec ces entreprises, un contrat de performance.

Ainsi, le contrat de performance définit :
- les objectifs quantifiables (techniques, économiques et financiers) à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) par l'entreprise publique ;
- les engagements de l'État et de l'entreprise publique sous forme d'un programme d'actions ;
- les moyens pour atteindre lesdits objectifs ;
- les modalités de suivi de leur exécution.

Pour la première phase de contractualisation avec les entreprises publiques, six (6) contrats (ONEP, SODEFOR, SODEXAM, PAA et ONAD et ANSUT) ont été finalisés et signés par toutes les parties prenantes. Tous ces contrats comportent des indicateurs de performance qui seront suivis par les gestionnaires de portefeuille et par un comité de suivi interministériel. Le contrat restant (CI-ENERGIES) est approuvé par les autorités compétentes et en cours de finalisation.

Les travaux de la deuxième phase de contractualisation ont débuté avec sept (7) autres entreprises (RTI, BNETD, AGEROUTE, FER, SOTRA, PETROCI et SIR). En effet, plusieurs séances de travail techniques ont été tenues avec les sociétés concernées pour finaliser et valider les plans stratégiques (PS), les business plan (BP) et les contrats juridiques avant transmission aux Ministères concernés pour signature.

SUIVI DE LA POLITIQUE D'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES

La surveillance et la prise en compte des risques budgétaires liés à la dette des entreprises pu-

bliques constituent des priorités pour le Gouvernement. Les informations sur le stock de la dette de l'ensemble des 19 sociétés concernées ont été intégrées à la base de données des entreprises publiques

En vue d'encadrer et d'assurer un suivi de l'endettement des entreprises publiques, le Ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'État a signé un arrêté fixant le seuil d'emprunt et de garanties des sociétés d'État (Cf. arrêté N°399/MPMB/DPP du 1er juin 2015).

Par ailleurs, au 31 décembre 2017, le stock de la dette des entreprises publiques était de 1021,8 milliards FCFA contre 740,1 milliards FCFA en 2016, soit une hausse de 38,1%. Cette augmentation est due à la mise en place de plusieurs prêts, dont un prêt de 40 milliards contracté par le FER pour le financement du Programme d'Entretien Routier (PER 2017-2020), ainsi que d'autres nouveaux programmes, et un prêt de 36 milliards FCFA contracté par l'ANSUT pour le financement des travaux du projet « Réseau National Haut Débit + e-Gouv ».
Quant à la dette garantie par l'État, elle ne concerne que l'entreprise Air Côte d'Ivoire pour un montant de 39,4 milliards en 2017, contre 30,4 milliards en 2016, et 13,8 milliards en 2015.

IDENTIFICATION DES RISQUES BUDGÉTAIRES LIÉS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES

Le dernier trimestre de l'exercice 2017 a été marqué par le démarrage des travaux pour la mise en place, au sein de la DGPE, d'un outil d'évaluation et de priorisation des risques budgétaires liés aux entreprises publiques. L'objectif principal de cette démarche est de permettre au Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, de définir et mettre en œuvre une politique pour une gestion optimisée des risques liés au portefeuille de l'État. Ainsi, trois (3) étapes ont été suivies pour la prévision et la quantification des risques budgétaires liés aux entreprises publiques à savoir : (i) l'identification des entreprises à risque ; (ii) l'identification des facteurs (macroéconomiques, régulatoires, opérationnels, etc.) impactant les risques ; et (iii) l'estimation des variables clés.

L'outil de prévision a été développé en privilégiant dans un premier temps vingt-trois (23) entreprises prioritaires.

Par ailleurs, la DGPE a institué en son sein, au cours du premier trimestre 2018, un Comité de Réflexion et d'Anticipation en vue de proposer et veiller à la mise en place d'un cadre d'anticipation et de gestion des risques liés aux entreprises publiques.

RENFORCEMENT DU CADRE DE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

L'objectif majeur de la DGPE demeure l'instauration continue des meilleures pratiques de gouvernance au sein des entreprises publiques.
L'exercice 2017 a été marqué par une amélioration, de manière générale, de la gouvernance des entreprises publiques. En effet, deux (2) ans après la remise de la feuille de route (Circulaire n°10/MPMB du 18 décembre 2014 relative aux règles de gouvernance régissant le fonctionnement des organes d'administration et de gestion des entreprises publiques) aux dirigeants sociaux de ces entreprises, des avancées notables ont été observées.

ENCADRÉ 3 : LES NORMES JURIDIQUES ENCADRANT LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Les textes qui encadrent la gestion des entités du portefeuille de l'État se subdivisent en deux (2) grandes catégories que sont : (1) les textes à valeur communautaire et supranationale ; et (2) les textes internes à valeur législative et règlementaire.

Les textes communautaires concernent essentiellement ***le traité OHADA et ses Actes Uniformes***, en particulier celui relatif aux sociétés commerciales ainsi que des règlements, circulaires et directives de l'UEMOA. Ces textes ont, généralement, une valeur supranationale en ce sens qu'ils sont supérieurs aux normes internes et d'application immédiate.

Les textes de droit interne, quant-à-eux, sont constitués en premier lieu de deux (2) lois spécifiques aux entreprises publiques, à savoir :

- la ***loi 97-519*** du 4 septembre 1997 portant définition et organisation des sociétés d'État ;
- la ***loi 97-520*** du 4 septembre 1997 relative aux sociétés à participation financière publique.

En sus des textes précités, le Gouvernement a pris une série d'actes règlementaires se rapportant à la gestion et à l'organisation du portefeuille de l'État. Ces actes sont constitués de décrets, d'arrêtés et de circulaires. Il s'agit notamment de :

- la ***circulaire n°001-2011*** du 15 juillet 2011 relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunération des dirigeants sociaux ;
- la ***circulaire n°10/MPMB/DPP*** du 18 décembre 2014 relative aux règles de gouvernance ;
- l'***arrêté n°399/MPMB/DPP*** du 1er juin 2015 portant fixation du seuil d'emprunt et de garanties des sociétés d'État ;
- la ***circulaire n°003 SEPMBPE/DGPE*** du 08 août 2018 relative aux mesures d'anticipation et de gestion des risques financiers et de gouvernance liés aux entreprises publiques.

Les agences d'exécution sont, pour leur part, régies par l'ordonnance n°2016-541 du 20 juillet 2016 fixant les règles générales relatives à la création d'agence d'exécution.

Enfin en ce qui concerne les entités de types particuliers, le décret n°2016-869 du 03 novembre 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, attribue leur suivi à la Direction Générale du Portefeuille de l'État.

Par ailleurs, le cadre juridique du portefeuille de l'État présente des insuffisances, dont la caducité de certaines dispositions des lois 97-519 et 97-520. Ainsi, la nécessité de mettre sur pied un nouveau cadre juridique intégrant les meilleures pratiques internationales a rendu nécessaire son actualisation. À cet égard, un projet de réforme a été lancé par le Gouvernement et devrait être finalisé très prochainement.

UNE AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Un accent particulier est mis sur la communication financière afin d'améliorer l'exhaustivité, la qualité et la disponibilité de l'information transmise a l'État-actionnaire. Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, trente-sept **(37)** sociétés d'État et sociétés à participation financière publique majoritaire sur trente-neuf **(39)** ont élaboré leurs bilans de gouvernance.

Ce document d'une importance capitale, et validé par les Commissaires aux Comptes, permet désormais d'assurer l'information de l'État-Actionnaire concernant l'ensemble des activités menées par le Conseil d'Administration ainsi que les différents Comites Spécialisés. Ce bilan permet également a la tutelle financière de s'assurer du respect par la société des réglementations et normes, notamment en matière de passation de marchés publics.

UN MEILLEUR FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION *(ANNEXE 13)*

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017, le taux de participation des Administrateurs dans les réunions de Conseils d'Administration a connu une légère baisse par rapport à 2016 et le taux moyen de présence s'est situé à **86,3%**, contre **87,9%** en 2016.

Par ailleurs, les Conseils d'Administration des entreprises publiques ont tenu en moyenne **5,6** réunions, contre **5,7** en 2016 et **5,6** en 2015.

Il ressort que les Conseils d'Administration ont accordé plus de temps à la stratégie de développement des entreprises **(43%)** contre **41%** en 2016 ; l'essentiel des points inscrits à l'ordre du jour **(57%)** portant sur des questions opérationnelles telles que l'adoption du budget, l'état d'exécution budgétaire, l'adoption des règlements intérieurs, la mise en place des Comités spécialisés et le point des activités trimestrielles.

L'EFFECTIVITÉ DES COMITÉS D'AUDIT ET DE GESTION DES RISQUES *(ANNEXE 14)*

Il convient d'indiquer que conformément à la feuille de route remise aux dirigeants sociaux, toutes les entreprises publiques ont mis en place un Comité d'Audit et de Gestion des Risques au sein de chaque Conseil d'Administration.

L'opérationnalisation de ces comités s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017. L'on note que quatre (4) Comités d'Audit et de Gestion des Risques, soit 10,8%, n'ont pas tenu de réunions, contre 13,2% en 2016.

Quant au trente-trois (33) autres Comités, ils ont tenu, en moyenne, trois (3) réunions, avec un taux de présence moyen de 92,6%, en amélioration par rapport au taux de 90,5% en 2016. Ces réunions ont porté sur divers sujets, dont l'examen des comptes ainsi que du budget, l'analyse de l'exécution budgétaire, l'examen des rapports de l'audit interne, etc.

DES PROGRÈS DANS LE RESPECT DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Conformément au Code des Marchés Publics, les sociétés d'État et les sociétés à participation financière publique majoritaire sont assujetties à la passation des marchés publics. A cet effet, les dépenses éligibles, dont le montant excède **100** millions FCFA sont soumises au Code des Marchés Publics.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, le montant total des marchés éligibles au Code des Marchés Publics, exécutés par les entreprises publiques, tel que retracé dans les bilans de gouvernance, validés par les Commissaires aux Comptes, s'élève à **628** milliards FCFA, contre **529** milliards FCFA en 2016, soit une évolution de **18,7%**. La situation de l'exécution de ces marchés en 2017 se présente comme suit :

- **554** milliards FCFA, soit **88,2%** du montant total, ont fait l'objet de passation de marchés publics conformément au Code des Marchés Publics (appels d'offres ouverts (**257** milliards FCFA), appels d'offres restreints (**39** milliards FCFA), gré à gré autorisé par le Ministre chargé des Marchés Publics (**258** milliards FCFA)), contre **88,3%** en 2016 ;

- **74** milliards FCFA ont fait l'objet d'entente directe, soit **11,8%** du montant total, contre **11,7%** en 2016.

04

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE VERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS CLÉS DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE

VALORISATION PATRIMONIALE

UNE AUGMENTATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

La **valeur patrimoniale cumulée (valeur part–État)** des entreprises du portefeuille de l'État, excepté les structures à caractère non commercial, est estimée à 1 522 milliards FCFA et 1 348 milliards FCFA respectivement en 2017 et 2016.

En 2017, le sous-secteur « Hydrocarbures », dont la valeur est estimée à 736,4 milliards FCFA, soit 48,4% de la valeur totale du portefeuille, affiche une position dominante suivie du sous-secteur « Technologie, Télécom et Poste » évalué à 201 milliards FCFA, soit 13,2% de la valeur patrimoniale.

GRAPHIQUE 4 : CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS SOUS-SECTEURS À LA VALORISATION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT, EN 2017 (EN MILLIARDS FCFA)

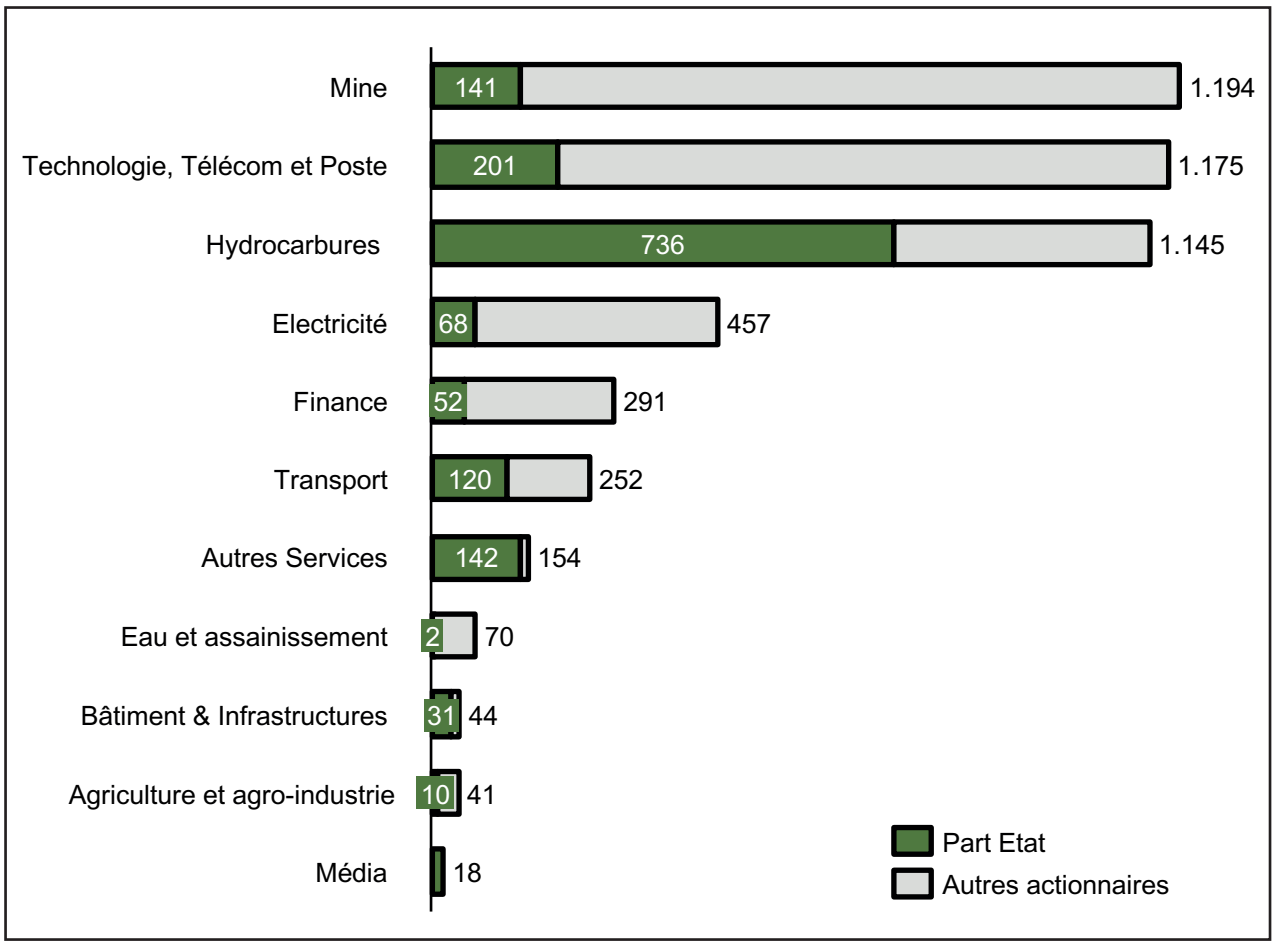

UNE HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL ET DU RÉSULTAT NET GLOBAL

A périmètre identique, le chiffre d'affaires global généré par les sociétés du portefeuille de l'État, au titre de l'exercice 2017, s'est établi à 4220,64 milliards FCFA, contre 3790,1 milliards FCFA en 2016. Cette hausse de 11,4% a été

occasionnée par les bonnes performances commerciales de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), dont le chiffre d'affaires a augmenté de 228,9 milliards FCFA en 2017. Cette société, qui contribue à hauteur de 25% du chiffre d'affaires global, a été impactée positivement par la croissance des ventes sur le marché local (+35%) mais aussi sur le marché export terre (+80%).

La quote-part de l'État dans le chiffre d'affaires (chiffre d'affaires - part de l'État) a augmenté de 11,5%, passant de 1338,5 milliards FCFA en 2016 à 1492,4 milliards FCFA en 2017. Cette hausse peut être expliquée par les bonnes performances du chiffre d'affaires des structures du secteur hydrocarbures, notamment la SIR et la PETROCI.

Au niveau des contributions individuelles, **la SIR, la CIE, ORANGE CI (OCI), VIVO Energy CI et PETROCI ont réalisé les chiffres d'affaires les plus importants.** Ces cinq (5) sociétés ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de 2 726,1 milliards FCFA, soit presque deux-tiers (64,6%) du chiffre d'affaires global des sociétés du portefeuille de l'État au cours de l'exercice 2017.

Le résultat net global des entreprises du portefeuille de l'État s'est soldé par un bénéfice de 306,5 milliards FCFA, en hausse de 36,6% par rapport à 2016. La quote-part de l'État dans ce résultat (résultat net - part de l'État) s'est établie à 70 milliards FCFA, contre 23 milliards FCFA en 2016.

En termes de performance individuelle et indépendamment du niveau de participation de l'État, les sociétés **ORANGE CI, AGBAOU GOLD, SIR, TONGON SA et SODEMI ont généré les meilleurs résultats nets** au 31 décembre 2017. Ces cinq (5) sociétés ont généré un résultat net cumulé de 232 milliards FCFA, soit environ trois-quarts (75,7%) du résultat net réalisé par les sociétés du portefeuille en 2017.

Contributions par niveau de participation

LES SODE ET SPFP MINORITAIRE AVEC MINORITÉ DE BLOCAGE CONTRIBUENT LE PLUS AU CHIFFRE D'AFFAIRES PART-ÉTAT ET LES SPFP MINORITAIRE CONTRIBUENT FORTEMENT À LA FORMATION D'UN RÉSULTAT NET BÉNÉFICIAIRE

La quote-part de l'État dans le chiffre d'affaires-part État par niveau de participation se présente ainsi :

- SODE : 517,1 milliards FCFA ;
- SPFP majoritaire : 172,9 milliards FCFA ;
- SPFP avec minorité de blocage : 510,4 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire : 292 milliards FCFA.

GRAPHIQUE 5 : SITUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NIVEAU DE PARTICIPATION, EN 2017 *(EN MILLIARDS FCFA)*

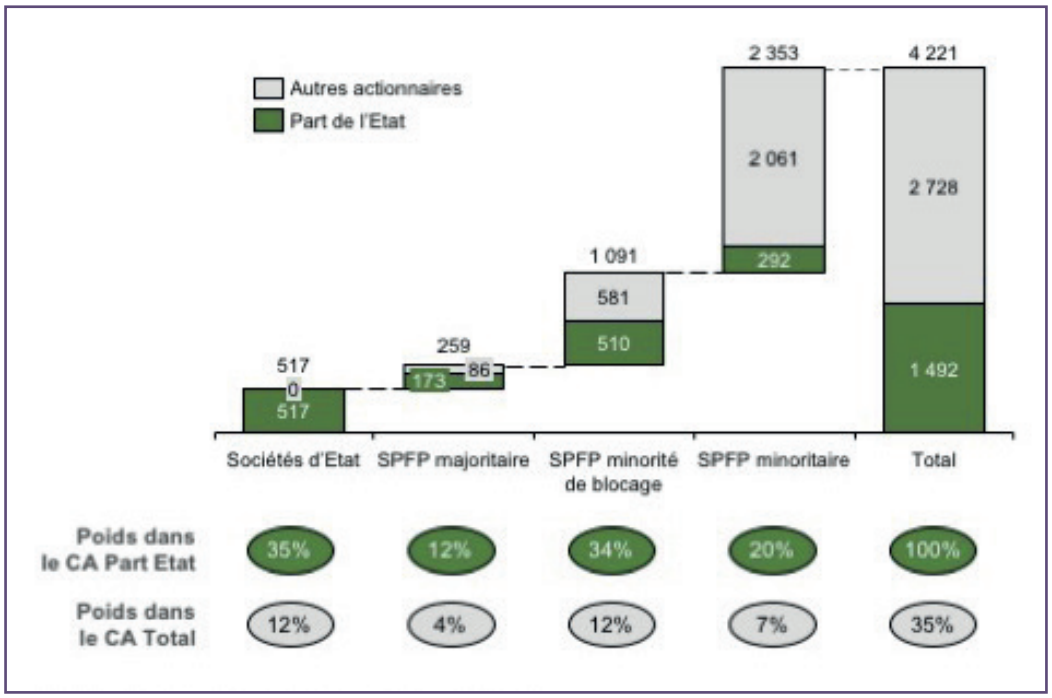

De 2016 à 2017, le résultat net-part État par niveau de participation de l'État, a évolué de la manière suivante :

- **SODE :** d'un bénéfice de 1,1 milliard FCFA en 2016 à un bénéfice de 17,9 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire :** d'un déficit de 2,8 milliards FCFA en 2016 à un déficit de 1,6 milliard FCFA ;
- **SPFP avec minorité de blocage :** d'un déficit de 4,6 milliards FCFA en 2016 à un bénéfice de 21,4 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire :** d'un bénéfice de 29,2 milliards FCFA en 2016 à un bénéfice de 32,3 milliards FCFA.

GRAPHIQUE 6 : SITUATION DU RÉSULTAT NET PAR NIVEAU DE PARTICIPATION, EN 2017 (EN MILLIARDS FCFA)

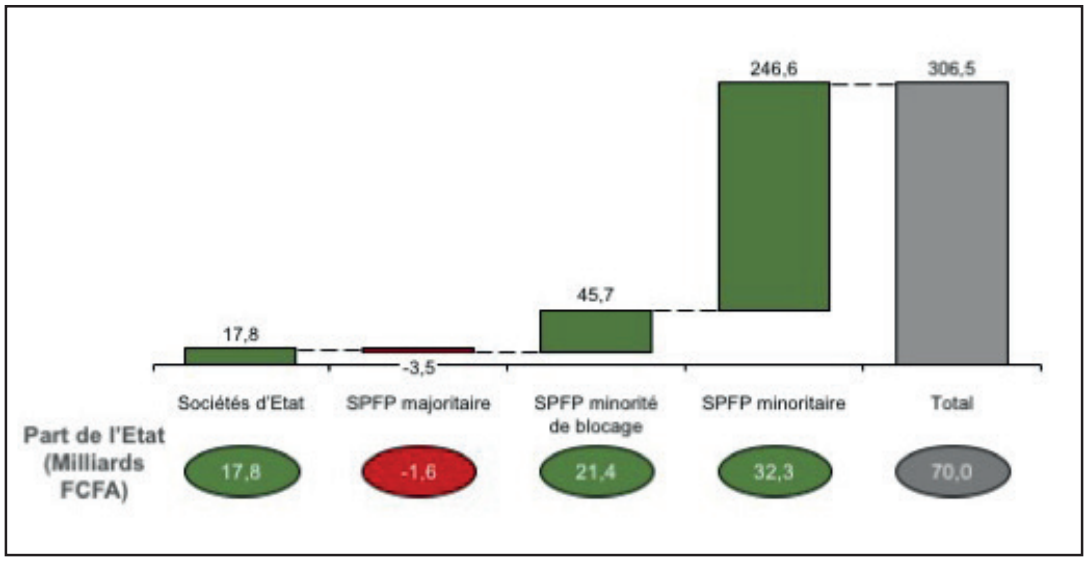

Contributions par segments

LE SEGMENT « CHAMPIONS NATIONAUX » COMPTE POUR LA MOITIÉ DE LA QUOTE-PART DE L'ÉTAT DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES

La quote-part de l'État dans le chiffre d'affaires (chiffre d'affaires-part État) est dominée par le segment « Champions nationaux » qui compte pour 58,1% (867,1 milliards FCFA) du total. Le reste des segments par ordre d'importance se décline comme suit : « Opportunité de DSP » pour 24,3% (362,7 milliards FCFA), « Gestion patrimoniale » pour 11,2% (167,3 milliards FCFA), « Structures à caractère non commercial » pour 4,8% (71,6 milliards FCFA), et « Opérateurs publics de service public » pour 1,6% (23,7 milliards FCFA).

GRAPHIQUE 7 : SITUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT, EN 2017
(EN MILLIARDS FCFA)

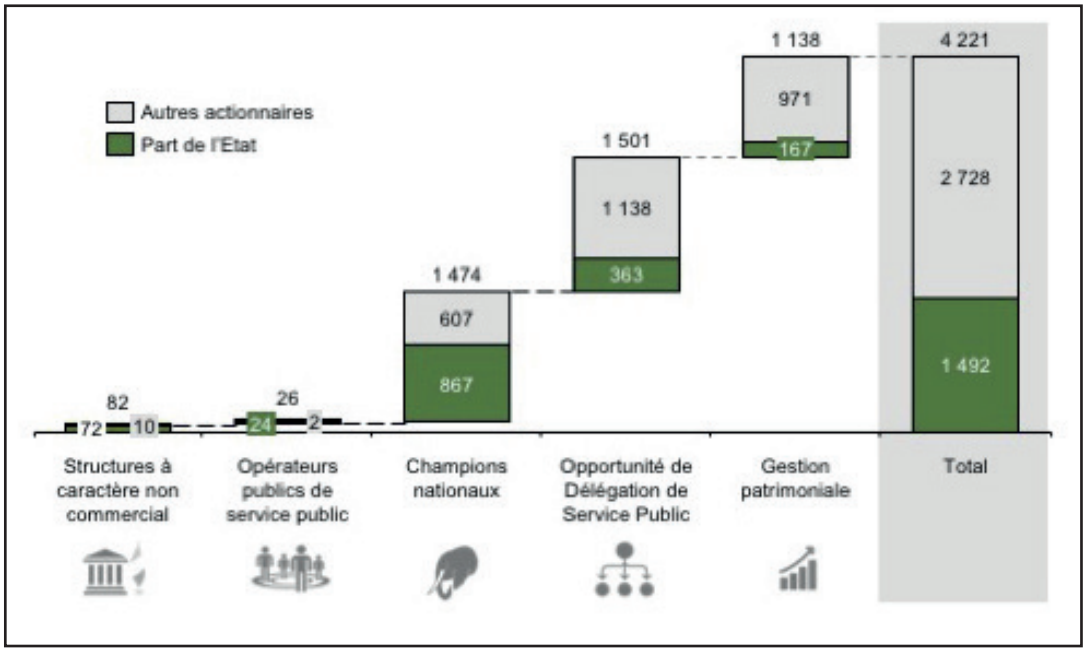

LE SEGMENT « CHAMPIONS NATIONAUX » CONTRIBUE LE PLUS À LA FORMATION D'UN RÉSULTAT NET BÉNÉFICIAIRE

De 2016 à 2017, les résultats nets cumulés par segment ont évolué de la manière suivante :

- **amélioration de 41,3 milliards FCFA pour le segment « Champions nationaux »** (de -5,8 milliards FCFA en 2016 à 35,5 milliards FCFA), impulsée par les sociétés SIR et PETROCI, dont les résultats nets cumulés ont progressé de 62,3 milliards FCFA en 2017 ;

- **hausse de 27,3 milliards FCFA pour le segment « Structures à caractère non commercial »** (un bénéfice de 19,0 milliards FCFA, contre un déficit de 8,2 milliards FCFA en 2016), favorisée par l'augmentation de 31,8 milliards FCFA du résultat net de la société SODEMI ;

- **hausse de 8,3 milliards FCFA pour le segment « Opportunités de DSP »** (de 83,4 milliards FCFA en 2016 à 91,7 milliards FCFA en 2017), favorisée par l'augmentation du résultat net d'Orange Côte d'Ivoire (hausse de 15,6 milliards FCFA) ;

- **amélioration de 5,5 milliards FCFA pour le segment « Opérateurs publics de service public »** (un bénéfice de 653,7 millions FCFA en 2017, contre un déficit de 4,9 milliards FCFA en 2016), favorisée par SNPECI et la PCI ;

- **baisse de 0,4 milliards FCFA pour le segment « Gestion patrimoniale »** (de 160,0 milliards FCFA en 2016 à 159,6 milliards FCFA en 2017), occasionné simultanément par la hausse (hausse cumulée de 46,4 milliards FCFA) des résultats nets des sociétés LGL, CML, TONGON et la baisse (baisse cumulée de 45,4 milliards FCFA) des résultats nets de AGO, SMI et NHCI.

GRAPHIQUE 8 : SITUATION DU RÉSULTAT NET PAR SEGMENT EN 2016 ET 2017 (EN MILLIARDS FCFA)

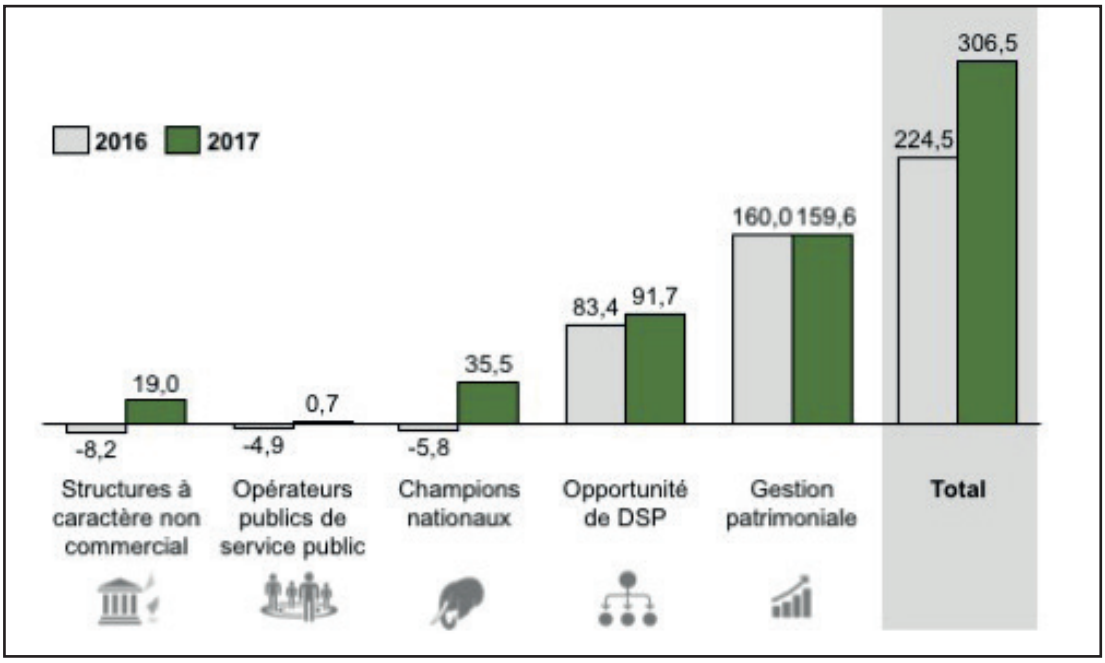

Contributions par secteur

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DOMINÉ PAR LE SOUS-SECTEUR « HYDROCARBURES »

Le portefeuille de l'État en 2017 couvre onze (11) sous-secteurs d'activités. Le sous-secteur « Hydrocarbures », avec un chiffre d'affaires de 1627,8 milliards FCFA (39%), compte pour la majeure partie du chiffre d'affaires global du portefeuille. Vient ensuite le sous-secteur « Electricité » avec un chiffre d'affaires de 670,8 milliards FCFA, soit 16% du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'État. Le graphique, ci-après, présente le chiffre d'affaires suivant les sous-secteurs d'activités.

GRAPHIQUE 9 : SITUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SOUS-SECTEUR, EN 2017 (EN MILLIARDS FCFA)

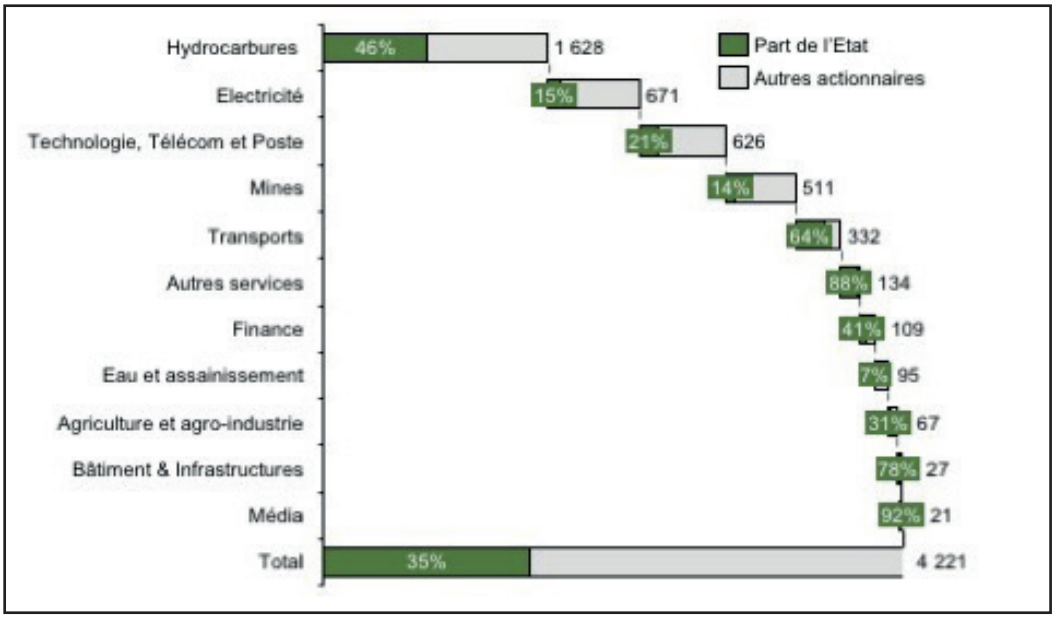

UN RÉSULTAT NET DOMINÉ PAR LE SOUS-SECTEUR « MINE »

Le résultat varie selon le secteur d'activités, mais reste dominé par le sous-secteur « Mine ». Ce résultat par sous-secteur d'activités se présente comme suit :

- **Mines - une hausse de 30,3 milliards FCFA** (134,7 milliards FCFA, contre 104,4 milliards FCFA en 2016) due à l'effet combiné de l'augmentation de 71,1 milliards FCFA du résultat net des sociétés SODEMI, LGL et TONGON et de la baisse (45,4 milliards FCFA) des résultats nets des sociétés AGO, NHCI, SMI en 2017 ;
- **Technologie, Télécom et Poste - une hausse de 8,9 milliards FCFA** (62 milliards FCFA, contre 53,1 milliards FCFA en 2016) due à l'effet combiné de la hausse (19,6 milliards FCFA) du résultat de Orange Côte d'Ivoire et à la baisse (-5,8 milliards FCFA) du résultat enregistré par les sociétés PCI et Webb Fontaine ;
- **Hydrocarbures - une hausse de 63 milliards FCFA** (65,3 milliards FCFA, contre 2,4 milliards FCFA en 2016) occasionnée par les sociétés PETROCI HOLDING et SIR qui ont connu une hausse de 62,3 milliards FCFA ;
- **Electricité –- une baisse de 7,7 milliards FCFA** (28,7 milliards FCFA, contre 36,5 milliards FCFA en 2016) due à la baisse (-8,8 milliards FCFA) du résultat de la CIE ;
- **Transport - une hausse de 0,4 milliard FCFA** (13,0 milliards FCFA, contre 12,6 milliards FCFA en 2016, impulsée surtout par l'effet combiné de l'augmentation de 6,6 milliards FCFA du résultat net de SOCOPRIM et la baisse de 5,5 milliards FCFA du résultat net des sociétés SOTRA, SITARAIL et AIR CI en 2017 ;
- **Autres Services - une baisse de 1,3 milliard FCFA** (3,8 milliards FCFA, contre 5,2 milliards FCFA en 2016) due essentiellement à la baisse du résultat net enregistrée par la société BNETD (2,47 milliards en 2017, contre 4,95 milliards en 2016);

- **Eau et Assainissement - une baisse de 0,1 milliard FCFA** (2,8 milliards FCFA, contre 2,9 milliards FCFA en 2016) favorisée par l'ONEP, dont le résultat net s'est établi à 143,9 millions FCFA, contre 226,8 millions FCFA en 2016 ;
- **Media - une hausse de 4,8 milliards FCFA** (2,6 milliards FCFA, contre -2,3 milliards FCFA en 2016) favorisée par la hausse (+5,1 milliards) du résultat net de la SNPECI ;
- **Bâtiment et Infrastructures - une hausse de 1,3 milliard FCFA** (1,8 milliard FCFA, contre 518,2 millions FCFA en 2016) occasionnée par l'augmentation de 1,7 milliard FCFA du résultat net de la SICOGI ;
- **Agriculture et Agro-industrie - une hausse de 1,1 milliard FCFA** (-2,5 milliards FCFA, contre -3,6 milliards FCFA en 2016) imputable à l'effet combiné de la hausse des résultats cumulés de CNRA, PALMAFRIQUE, IPS(WA) et la baisse des résultats cumulés de CI-ENGINEERING, SODEFOR ;
- **Finance - une baisse de 18,5 milliards FCFA** (-5,8 milliards FCFA, contre 12,7 milliards FCFA en 2016) favorisée principalement par la BNI (-17,7 milliards FCFA), la CNCE (-15,1 milliards FCFA), atténuée par le résultat positif de la SIB (22,5 milliards FCFA).

GRAPHIQUE 10 : SITUATION DU RÉSULTAT NET PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ, EN 2017 (EN MILLIARDS FCFA)

En résumé, les entreprises du portefeuille de l'État ont bénéficié de l'effet conjugué de la performance des secteurs « Hydrocarbures » (+65,3 milliards FCFA en 2017, contre 2,4 milliards FCFA en 2016) et « Mines » (134,7 milliards FCFA en 2017, contre 104,4 milliards FCFA en 2016).

La performance du secteur « Hydrocarbures » s'explique, essentiellement, par le contexte économique international marqué par la hausse du cours du pétrole brut de 20% relativement à 2016. Cette situation a impacté positivement les activités du secteur, dont celles de la SIR et de la PETROCI. En effet :

- La SIR, du fait de sa bonne performance commerciale, a vu son résultat net passer de -8,3 milliards FCFA en 2016 à 45,4 milliards FCFA.

- Le résultat de la PETROCI est passé d'un bénéfice de 5,4 milliards FCFA en 2016 à un bénéfice de 13,9 milliards FCFA en 2017.

Enfin en ce qui concerne le secteur « Mines », son résultat net a été impacté positivement par celui des sociétés SODEMI (31,5 milliards FCFA, contre -319,2 millions FCFA en 2016), LGL (-4,5 milliards FCFA en 2017, contre -28,9 millions FCFA en 2016), et TONGON (38,1 milliards FCFA en 2017, contre 23,2 millions FCFA en 2016).

LES MEILLEURES PERFORMANCES

Au 31 décembre 2017, les meilleures performances en termes de résultat net ont été réalisées par les entreprises des secteurs « Mines », « Technologie, Télécom et Poste », « Electricité », « Finance » et « Transport ».

TABLEAU 2 : LES 10 MEILLEURES PERFORMANCES DE 2017

SOCIÉTÉS	CAPITAL (MILLIONS)	PARTS ÉTAT	RN 2016 (MILLIONS)	RN 2017 (MILLIONS)
ORANGE CI	5 996	15,03%	48 382	64 000
AGO	100	15,00%	80 599	53 114
SIR	39 000	47,00%	-8 336	45 374
TONGON SA	10	10,00%	23 152	38 097
SODEMI	600	100,00%	-319	31 457
CIPREL	29 200	15,00%	25 699	26 760
SIB	10 000	5,00%	17 091	22 529
PETROCI HOLDING	20 000	100,00%	5 378	13 938
PAA	16 000	100,00%	11 804	11 123
WFCI	100	8,00%	13 628	10 825

Les dix (10) meilleures performances, en termes de résultats nets, se répartissent comme suit :

- Six (6) sociétés à participation financière publique minoritaire (ORANGE CI, AGO, TONGON, CIPREL, SIB, WFCI), trois (3) Société d'État (SODEMI, PETROCI, PAA), une société à participation financière publique minoritaire avec minorité de blocage (SIR).
- Cinq (5) sociétés du segment « Gestion patrimoniale » (AGO, TONGON, CIPREL, SIB, WFCI), deux (2) « Champions nationaux » (SIR, PETROCI) et deux (2) sociétés du segment « Opportunité de DSP » (ORANGE CI, PAA) et une Structure non commerciale (SODEMI).

Au niveau des performances individuelles et indépendamment du niveau de participation de l'État, les sociétés ORANGE CI (64,0 milliards FCFA), AGO (53,1 milliards FCFA), SIR (45,4 milliards FCFA), TONGON SA (38,1 milliards FCFA) et SODEMI (31,5 milliards FCFA) ont généré les meilleurs résultats nets au 31 décembre 2017, avec une contribution cumulée de plus de 74,7% à la formation du résultat généré par les sociétés bénéficiaires du portefeuille.

LES PERTES LES PLUS IMPORTANTES

Le tableau, ci-dessous, présente le classement des dix (10) entreprises les moins performantes du portefeuille de l'État en 2017.

TABLEAU 3 : LES 10 MAUVAISES PERFORMANCES DE 2017

SOCIÉTÉS	CAPITAL (MILLIONS)	PARTS ÉTAT	RN 2016 (MILLIONS)	RN 2017 (MILLIONS)
BNI	20 500	100,00%	1 877	-17 775
CNCE	40 000	100,00%	-12 359	-15 125
ANSUT	500	100,00%	-6 399	-11 258
AIR CI	130 000	57,54%	-8 730	-9 615
CIDT	7 200	10,00%	-5 746	-6 007
LGL	90	10,00%	-28 884	-4 478
PCI	12 664	100,00%	-4 027	-3 017
SITARAIL	5 000	15,00%	-551	-2 224
SOTRA	3 000	60,00%	1 292	-1 660
CMB	100	15,00%	0	-1 571

En termes de niveau de participation, la répartition des dix (10) entreprises les moins performantes du portefeuille de l'État en 2017 est la suivante :

- Quatre (4) sociétés d'État (BNI, CNCE, ANSUT et PCI), deux (2) SPFP majoritaire (AIR CI et SOTRA), et quatre (4) SPFP minoritaire (CIDT, LGL, SITARAIL et CMB).

- Quatre (4) sociétés du segment « Gestion patrimoniale » (CNCE, CIDT, LGL et CMB), une structure à caractère non-commerciale (ANSUT), deux (2) champions nationaux (BNI et AIR CI), et deux (2) sociétés du segment « Opportunité de DSP » (SITARAIL et SOTRA).

Les sociétés BNI, CNCE, ANSUT, AIR CI et CIDT ont enregistré les plus importantes pertes avec, respectivement, des résultats nets négatifs de -17,8 milliards FCFA, -15,1 milliards FCFA, -11,3 milliards FCFA, -9,6 milliards FCFA, et -6,0 milliards FCFA. La perte cumulée est de 59,8 milliards FCFA.

Les déficits de quatre (4) d'entre elles (CNCE, AIR CI, ANSUT, SITARAIL) se sont dégradés.

Le graphique, ci-dessous, résume l'évolution des performances du portefeuille de l'État à périmètre non constant.

GRAPHIQUE 11 : EVOLUTION DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT À PÉRIMÈTRE NON CONSTANT (EN MILLIARDS FCFA)

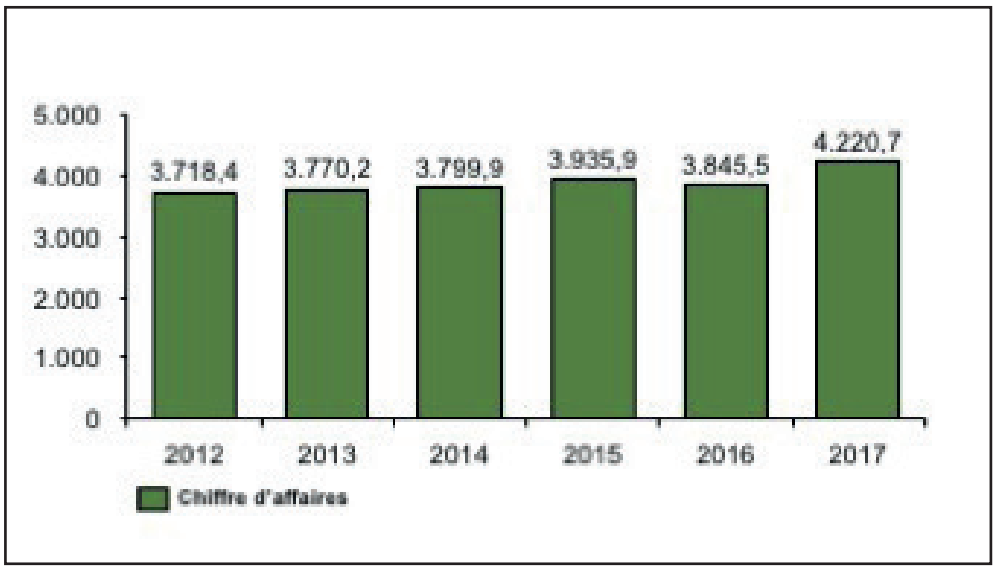

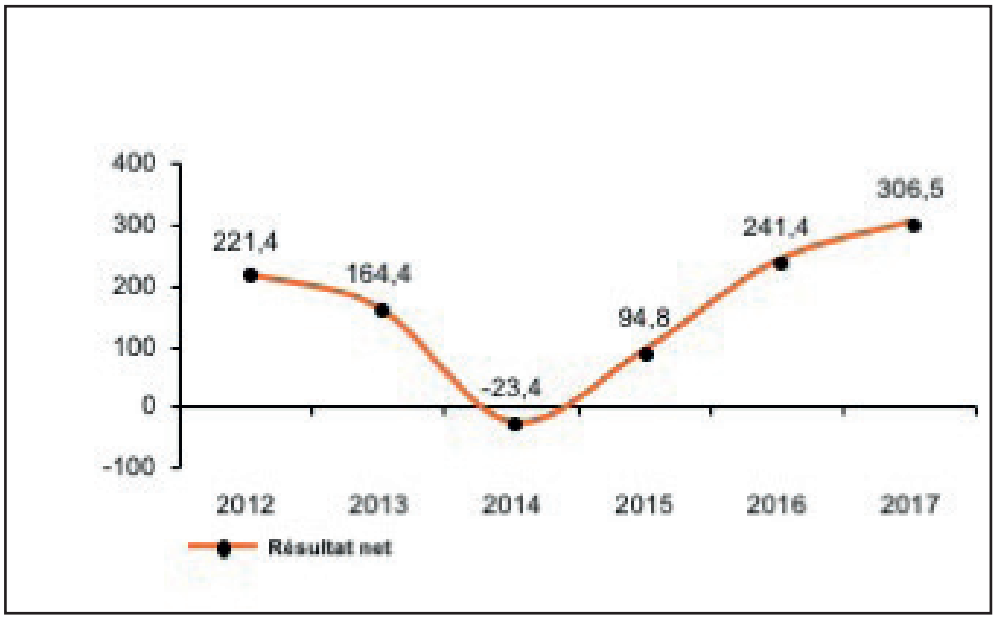

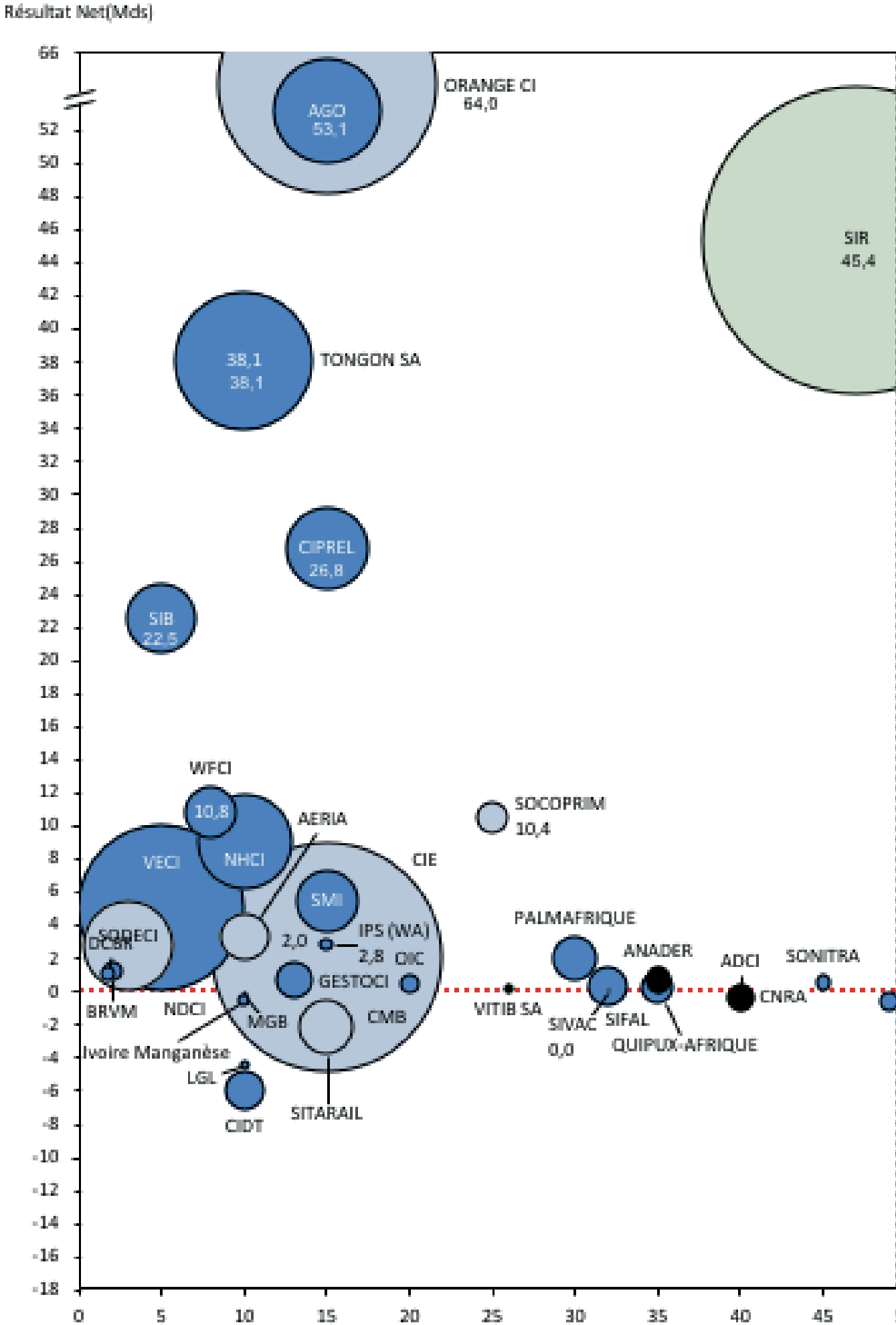
Résultat Net(Mds)
66
52
50
48
46
44
42
40
38
36
34
32
30
28
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
-2
-4
-6
-8
-10
-12
-14
-16
-18
0
5
10
15
20
25
30
35
40
45
AGO
53,1
ORANGE CI
64,0
SIR
45,4
38,1
38,1
TONGON SA
CIPREL
26,8
SIB
22,5
WFCI
10,8
AERIA
VECI
NHCI
CIE
SMI
SOCOPRIM
10,4
SODECI
DCGR
2,0
IPS (WA)
2,8
OIC
GESTOCI
PALMAFRIQUE
ANADER
ADCI
SONITRA
CNRA
BRVM
NDCI
MGB
CMB
VITIB SA
SIVAC
0,0
SIFAL
QUIPUX-AFRIQUE
Ivoire Manganèse
LGL
CIDT
SITARAIL

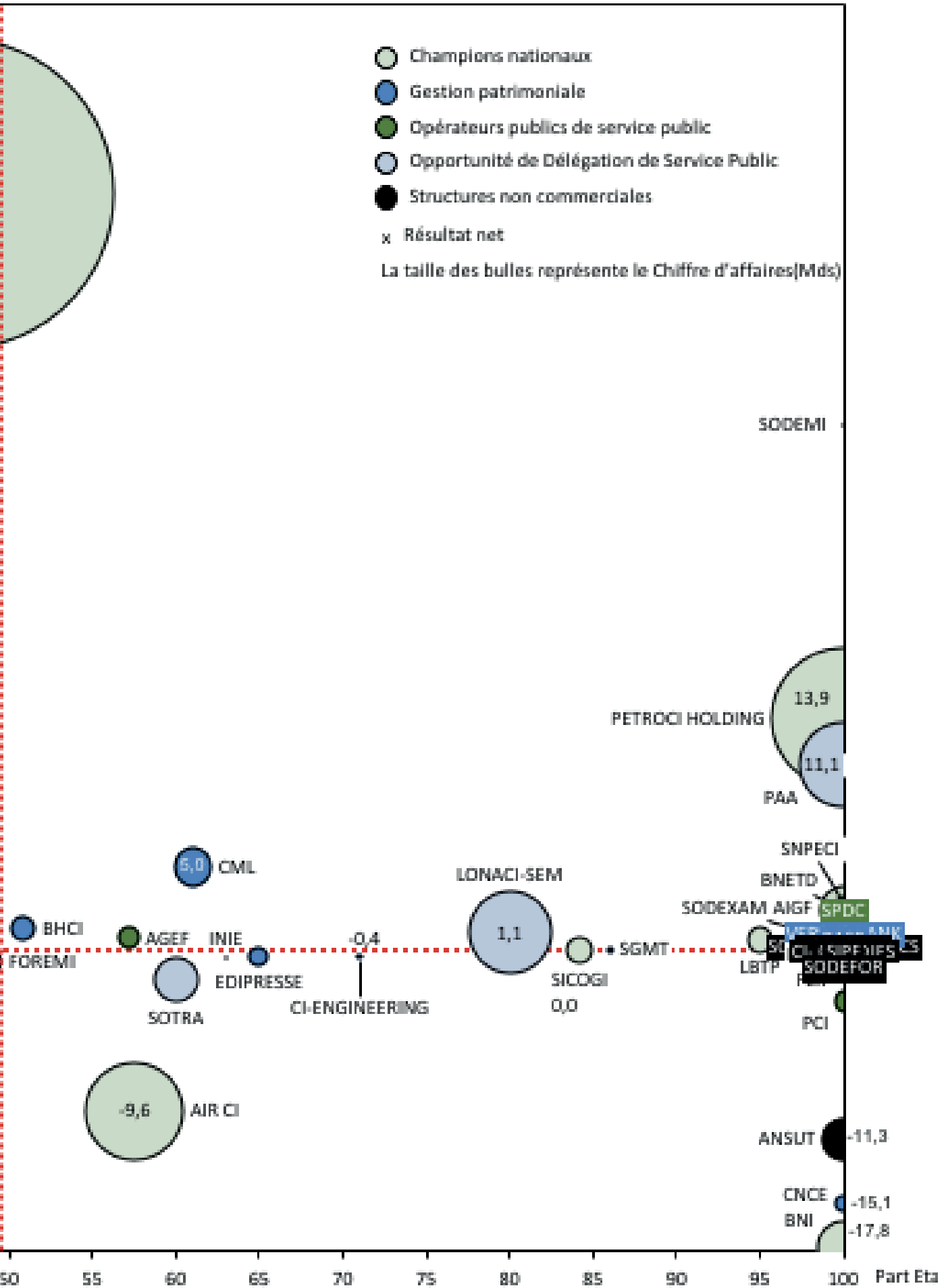
Champions nationaux
Gestion patrimoniale
Opérateurs publics de service public
Opportunité de Délégation de Service Public
Structures non commerciales
x Résultat net
La taille des bulles représente le Chiffre d'affaires(Mds)
SODEMI
PETROCI HOLDING
13,9
11,1
PAA
SNPECI
BNETD
SODEXAM
AIGF
SPDC
6,0
CML
LONACI-SEM
1,1
BHCI
AGEF
INIE
-0,4
SGMT
FOREMI
EDIPRESSE
SICOGI
0,0
LBTP
SODEFOR
SOTRA
CI-ENGINEERING
PCI
-9,6
AIR CI
ANSUT
-11,3
CNCE
-15,1
BNI
-17,8
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100
Part Eta

UN IMPACT DÉVELOPPEMENTAL RÉAFFIRMÉ

LES ENTREPRISES PUBLIQUES OCCUPENT UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE PND 2016-2020

La Côte d'Ivoire ambitionne « réaliser l'émergence à l'horizon 2020 » et devenir une « puissance industrielle, […] ouverte sur le monde » d'ici 2040. Afin d'amorcer ces ambitions, le Gouvernement a adopté le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 qui capitalise sur les acquis du PND 2012-2015, en priorisant la transformation structurelle de l'économie et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie.

Pour la mise en œuvre de ces objectifs, l'État dispose de plusieurs instruments parmi lesquels sa capacité à intervenir en fonds propres, à titre majoritaire ou minoritaire dans des sociétés commerciales.

Ainsi, les entreprises publiques, intervenant à la fois dans les secteurs marchands et non marchands, constituent un maillon important dans la réalisation des objectifs de développement du pays. Elles contribuent à faciliter non seulement l'exécution de la politique publique, mais également la mise en œuvre de certaines missions d'intérêt et de service publics, ainsi que le développement des secteurs économiques jugés stratégiques.

En effet, ces entreprises qui sont le reflet du programme de développement du Gouvernement portent plus du tiers des investissements prévus dans le PND (voir graph ci-dessous).

GRAPHIQUE 12 : RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DU PND 2016-2020 PORTÉS PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES (EN MILLIARDS FCFA)

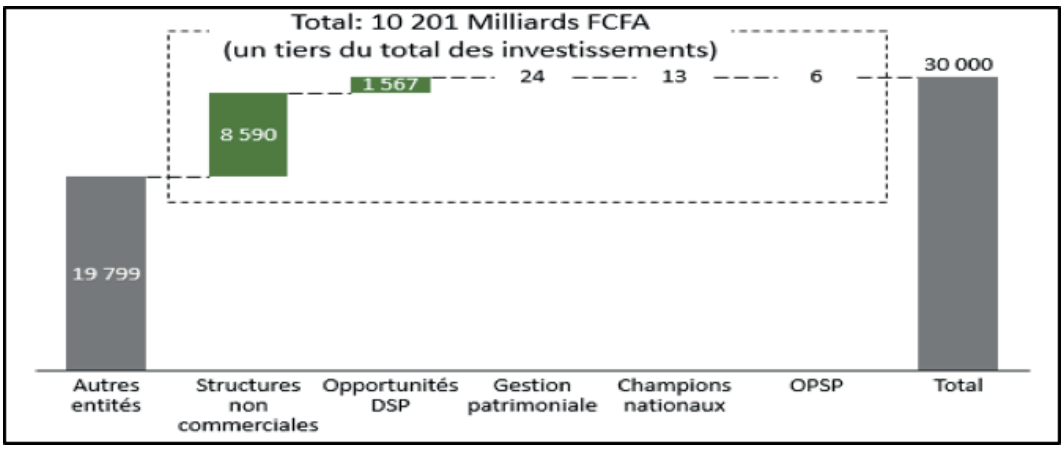

Ainsi, afin d'améliorer l'accès à électricité, l'État a prévu investir environ 5 910 milliards FCFA sur la période dans divers projets énergétiques pour la plupart portés par **CI-ENERGIES**.

Ces projets comprennent, entre autres :

- le renforcement de la capacité de production hydroélectrique (1 870 milliards FCFA), thermique (889 milliards FCFA), et en énergies nouvelles et renouvelables (930 milliards FCFA) ;

- la réhabilitation et le développement du réseau de transport d'énergie électrique (1 154 milliards FCFA) et du réseau de distribution d'énergie électrique (165 milliards FCFA) ;
- l'amélioration de l'accès aux services énergétiques (775 milliards FCFA), à travers le Programme Electricité Pour Tous (PEPT), le Programme National de l'Electrification Rurale (PRONER), le Programme d'électrification des localités rurales par systèmes d'énergies renouvelables décentralisés (pré-électrification par kits solaires, bio-digesteurs), et le Programme de diffusion de foyers améliorés pour la cuisson.

En termes d'infrastructures routières, principalement à travers le **FER** et l'**AGEROUTE**, l'État a prévu investir plus de 4 000 milliards FCFA repartis en trois (3) programmes principaux, à savoir :

- le développement des infrastructures routières (3 855 milliards FCFA), avec les routes revêtues (3 212 milliards FCFA), les ouvrages (635,9 milliards FCFA), et les feux tricolores, les signalisations et divers équipements routiers (7,9 milliards FCFA) ;
- l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières (environ 667,7 milliards FCFA), y compris les routes revêtues (507,8 milliards FCFA), les routes en terre (103 milliards FCFA), les feux tricolores et divers équipements (9,5 milliards FCFA) ;
- l'amélioration de la gouvernance du secteur routier (4,9 milliards FCFA), avec la modernisation du Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) ainsi que le renforcement de la banque des données routières.

Par ailleurs, afin de faciliter aux populations l'accès à l'eau potable, d'importants programmes et projets estimés à environ 175 milliards FCFA devraient être réalisés dans ce secteur par l'**ONEP** et l'**ONAD**, à savoir :

- le développement des infrastructures d'hydraulique humaine (138,42 milliards FCFA) intégrant la mise en œuvre du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM) d'un coût de 3,56 milliards FCFA ;
- la modernisation de la gestion du secteur de l'eau potable (5,3 milliards FCFA) ;
- la sécurisation du secteur de l'eau potable (7,6 milliards FCFA) ;
- la réhabilitation des infrastructures d'hydrauliques humaines (22,2 milliards FCFA) ;
- le développement des nouvelles technologies (1,7 milliard FCFA) à faible coût pour la production d'eau potable.

A cela s'ajoutent les projets structurants à mettre en œuvre dans le cadre du programme « Eau Pour Tous » d'un coût global de 1 320 milliards FCFA sur la période 2017-2020, identifiés au cours du séminaire gouvernemental tenu les 10 et 11 avril 2017 et validé par le Gouvernement à travers un Plan d'Actions Prioritaires (PAP).

Pour ce qui est des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement de la Poste, le PND prévoit plusieurs programmes majeurs pour plus de 350 milliards FCFA dont :

- la couverture du territoire en fibre optique à travers le déploiement du Réseau National Haut débit : Backbone 5000 km, 1400 km et 622 km (143,1 milliards FCFA) ;
- le renforcement des capacités techniques en matière de TIC et des postes (210 milliards FCFA) ;
- l'amélioration de la gouvernance du secteur (6 milliards FCFA), avec le projet e-Gouv ;
- la pratique et la vulgarisation des TIC dans la vie des populations (13,6 milliards FCFA),

avec les projets e-Education (interconnexion des universités et grandes écoles publiques et privés), « un citoyen, un ordinateur + une connexion internet », les cyber-centres communautaires (pour environ 3 millions de personnes bénéficiaires dans les villages), etc.

LES ENTREPRISES PUBLIQUES ONT CONTRIBUÉ SIGNIFICATIVEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EN 2017

Les entreprises publiques ont contribué au développement du pays dans plusieurs domaines, y compris la construction d'infrastructures de tout genre (électricité, pétrole et gaz, TIC, transport, eau et assainissement, etc.).

En 2017, l'un des faits marquant du **secteur électricité** a été l'inauguration le jeudi 02 novembre 2017 du plus important barrage hydroélectrique du pays. Le barrage de Soubré, projet de 331 milliards porté par **CI-ENERGIES**, est doté d'une puissance de 275 MW et permet de porter la capacité du parc électrique à 2 200 MW en 2017; l'objectif étant d'atteindre 4 000 MW de capacité à l'horizon 2020. L'année 2017 a été également marquée par la pose de la première pierre pour la construction de la centrale hydroélectrique de GRIGBO-POPOLI et la signature des accords tarifaires pour la centrale à biomasse de BIOKALA-ABOISSO 1&2.

Concernant les infrastructures de transport et de distribution d'électricité, **CI-ENERGIES** a poursuivi les travaux de construction :

(i) des lignes 225 KV et 90 kV BOUAKE 2 - SEREBOU - BONDOUKOU sur 331 km, et postes 225 Kv /90 kV de SEREBOU et BONDOUKOU ;
(ii) de la ligne 90 kV FERKE - KONG - DABAKALA - SEREBOU sur 326 km, et des postes 90 kV de KONG et DABAKALA et 225 kV de SEREBOU ;
(iii) de la ligne 90 kV DALOA - VAVOUA - ZUENOULA sur 113 km, et des postes 90 kV de VAVOUA, DALOA et ZUENOULA ;
(iv) du poste de DJIBI (225/90/16,5 kV), d'ANOUMABO (90/16,5 kV d'ANANI (225/20-15 kV), de PK24 (225/33 kV) et l'extension du poste d'AZITO (en 225/16,5 kV) ;
(v) de l'interconnexion des postes 90 kV de YOPOUGON 1 et YOPOUGON 2.

Depuis 2011, ce sont au total 1 077 nouvelles localités qui ont été électrifiées faisant passer le taux de couverture nationale en électricité de 33,8% à 52% à fin décembre 2017 (soit 3 954 localités électrifiées). Le taux d'accès à l'électricité, quant-à-lui, est passé de 74% en 2011 à 81% en 2017. Par ailleurs, en 2017, 173 nouvelles localités ont été électrifiées dans le cadre du Programme National de l'Electrification Rurale (PRONER) et 258 275 ménages ont réalisé leurs abonnements dans le cadre du Programme Electricité Pour Tous (PEPT).

Concernant le secteur hydrocarbures, **PETROCI** et **GESTOCI** ont porté plusieurs projets de construction et de réhabilitation d'infrastructures. Ainsi, après la mise en exploitation en 2016 du centre emplisseur de BOUAKE (600 millions FCFA d'investissement), PETROCI a investi 7,4 milliards FCFA pour la pose des canalisations et équipements du réseau de distribution de gaz naturel. GESTOCI, quant-à-elle, a investi 3,6 milliards FCFA pour la phase 2 des entretiens décennaux et de mise en conformité des réservoirs d'hydrocarbures et sphères de stockage de butane (la phase 1 a couté 3,8 milliards FCFA en 2016). Dans **le secteur des TIC**, l'**ANSUT** a finalisé la construction de 5 000 km de fibres optiques sur les 7 000 km qui devront constituer le Backbone National, et étendu l'ins-

tallation du CDMA (Code Division Multiple Access) pour couvrir les zones blanches. Ensemble, le Backbone National et le CDMA, permettront de mettre en place un Réseau National Haut Débit (RNHD) pour réduire la fracture numérique entre les zones rurales et urbaines, contribuer à vulgariser l'accès au réseau de Télécommunications-TIC, et créer de nouveaux emplois et métiers. Avec le programme RNHD, ce sont 1 400 km de fibres optiques dans la zone Ouest, 622 km dans la zone Est qui seront déployés et plus de 1 000 localités couvertes avec le CDMA. La phase des 5 000 km a achevé le maillage complet du territoire national.

Par ailleurs, l'ANSUT a accéléré la mise en œuvre du projet de Gouvernance électronique (e-Gouv) avec la dématérialisation des services de l'administration et l'extension de la messagerie, mis en place des « cyber-centres communautaires » pour environ 3 millions de personnes bénéficiaires dans les villages (avec à terme la création de 5 000 cyber-centres), et étendu le projet « *un citoyen, un ordinateur + une connexion Internet* ».

L'année a également été marquée par la restauration par l'**AIGF** du Système de Gestion et de Contrôle Automatisés du Spectre (SGCAS), la réouverture par la **POSTE-CI** des 66 bureaux de poste fermés, l'achèvement de l'aménagement des 180 premiers hectares de terrain par le **VITIB**, et l'équipement de la **RTI** en vue des jeux de la francophonie. Par ailleurs, afin de garantir la liberté d'expression et l'accès à l'information publique de qualité, ainsi que de consolider la bonne couverture nationale des médias d'État, le Gouvernement a procédé le 20 décembre 2017 à la création d'une société de télédiffusion, dénommée « Société Ivoirienne de Télédiffusion (**SIDT**) ». Cette création répond à l'exigence de mise en place d'un opérateur national de diffusion, distinct des entreprises éditrices de programmes, en vue d'accélérer le processus de migration de l'analogie vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et la libéralisation du secteur audiovisuel.

Concernant le **réseau routier**, plusieurs projets d'infrastructures ont vu le jour.

Au cours de l'année 2017, l'**AGEROUTE** a axé la gestion du réseau routier sur le renforcement du contrôle de la qualité des travaux routiers, avec (41) projets suivis (travaux, contrôle et maîtrise d'ouvrage délégué (MOD)) pour un coût total d'environ 1 302 milliards FCFA. Les principales réalisations sont :

(i) l'achèvement de la construction des routes ABOISSO-NOE, FERKE-OUANGOLO et ADZOPE-AKOUPE-Pont de COMOE ;
(ii) l'accélération de l'exécution des chantiers de travaux neufs démarrés en 2016, notamment les routes BOUNDIALI-ODIENNE, ODIENNE-GBELEBAN, AGOVILLE RIBINO-CECHI, FERKE-NASSAN-KONG, etc. ;
(iii) la construction d'ouvrages, y compris les ponts de BETIE, DIOULATIEDOUGOU et autres ouvrages dans le département de GBELEBAN ;
(iv) le démarrage effectif de plusieurs projets, y compris le Projet de Transport Urbain d'ABIDJAN (PTUA) avec la libération des emprises du 4ème pont d'ABIDJAN, la construction de l'échangeur « amitié Ivoiro-Japonaise », le projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor BAMAKO-ZANTIEBOUGOU-BOUNDIALI-SAN PEDRO, et le programme d'aménagement de routes et facilitation au sein de l'Union du Fleuve Mono ;
(v) le suivi des travaux d'entretien routier avec 15 984 km de routes entretenues (5 599 km en réprofilage léger et 9 594 Km en réprofilage lourd), 86 km de réhabilitation de voiries, 705 km de routes revêtues et l'entretien de 335 carrefours équipés en feux tricolores.

Par ailleurs, le Programme d'Entretien Routier (PER) arrêté en 2017 par le **FER** s'établit à un montant de 91,3 milliards FCFA, dont 44,87 milliards FCFA pour l'achèvement du PER 2014-2015, 27 milliards FCFA pour le PER 2017, et 17 milliards FCFA pour les travaux d'urgence sur la voirie d'ABIDJAN. Au terme de l'exercice 2017, un montant total de 65,4 milliards FCFA a été exécuté dans le cadre du financement desdits travaux et des dépenses connexes. Dans le même temps, le **LBTP** a acquis du matériel et outillage pour un montant total de 1,6 milliards FCFA contre 690 millions FCFA en 2016.

Le **réseau ferré** a également connu des développements importants en 2017, avec le lancement des travaux de réhabilitation du chemin de fer ABIDJAN-frontière BURKINA FASO, porté par la **SIPF,** et la pose de la première pierre du Metro d'ABIDJAN.

Sur le plan du **transport terrestre**, afin de répondre au besoin grandissant de mobilité dans l'agglomération abidjanaise, la ***SOTRA*** a acquis la première vague de 500 d'autobus neufs (un coût global de 55,09 milliards) sur les 2 000 autobus prévus d'ici 2020. Le parc moyen en ligne de la société en 2017 était de 438 autobus (prenant en compte la livraison tardive des 500 autobus au cours de cette année), avec 2 millions de passagers additionnels transportés pour un total de 87 millions de passagers transportés.

Concernant le **transport aérien**, **AIR CI** a réceptionné deux (2) nouveaux avions (A320 CEO). Cela a permis une augmentation de la fréquence des vols pour consolider la position de la compagnie. La société a transporté en tout 754 358 passagers sur le plan régional contre 657 908 passagers en 2016, et 54 113 passagers sur le réseau domestique. La **SODEXAM**, quant-à-elle, a poursuivi le projet de modernisation et d'extension de l'aérogare de fret de l'aéroport d'ABIDJAN, et réhabilité la piste d'atterrissage de l'aéroport de SAN PEDRO.

Sur le plan de **l'eau, de l'assainissement et du drainage**, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 63% en 2014 à 68% en 2016, avec pour objectif d'atteindre 77% d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, l'**ONEP** a, en 2017 mis en exploitation 70 systèmes d'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA), réhabilité 25 systèmes HVA défaillants, et renforcé l'alimentation en eau potable de la localité d'ABOISSO. Par ailleurs, la société a réalisé l'alimentation en eau potable de la ville de TAFIRE à partir du fleuve Bandama. Plusieurs autres projets sont en cours de réalisation, y compris l'alimentation en eau potable (i) des villes de SINFRA, GAGNOA et les localités environnantes à partir du fleuve Bandama à ZAMBAKRO (Projet RPE) ; et (ii) de la ville d'ADZOPE et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé à DALLO.

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures d'assainissement et de drainage, l'**ONAD** a entamé la construction de la station de traitement des boues de vidange des installations d'assainissement autonome de SAN PEDRO. Par ailleurs, la réalisation des schémas directeurs connaît un taux d'avancement moyen de 55% sur l'ensemble des six (6) villes (GAGNOA, MAN, ODIENNE, SEGUELA, DAOUKRO et BONDOUKOU). La société a également débuté l'exploitation et l'entretien des postes de dépotage des boues de vidange du district d'ABIDJAN (ABOBO, TREICHVILLE et YOPOUGON), et de la station de traitement des boues de vidange de KORHOGO.

[1]*Le cœur d'un réseau informatique. Il s'agit de créer une infrastructure large bande pour transporter voix - données - vidéo dans plusieurs régions*

[2]*Zone du territoire qui n'était ou n'est pas desservie par un réseau donné*

A l'horizon, l'office entend :

- disposer d'outils de planification et de programmation des travaux d'assainissement et de drainage (100% des schémas directeurs d'assainissement et de drainage finalisés) ;
- réduire la pollution induite par les boues de vidange, soit 15% du volume de boues de vidange effectivement traité ;
- améliorer le taux de raccordement via le raccordement d'au moins 5 000 ménages au réseau d'eaux usées.

Au niveau portuaire, le **PAA** joue un rôle important dans l'économie nationale et dans les échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire, dont la quasi-totalité emprunte la voie maritime. En effet, à lui seul, le PAA voit transiter près de 83,3% des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire par voie maritime. Avec un trafic global en hausse de 3,8% s'établissant à 22,5 millions de tonnes en 2017, le PAA accueille également le trafic vers les pays de l'hinterland dépourvus de façade maritime (BURKINA FASO, MALI et NIGER).

Afin de consentir sa position de leader et être plus compétitif face à la concurrence de plus en plus forte, la société s'est engagée dans une série d'investissements depuis 2016 pour élargir et approfondir le canal de VRIDI, construire un second terminal à conteneurs et des terminaux minéralier et céréalier, et réaliser une plateforme logistique. Ainsi, en 2017, les travaux de digue pour l'élargissement et l'approfondissement du canal de VRIDI ont été achevés, un avant-projet technique sommaire a été élaboré pour la construction du terminal minéralier, et les travaux de terrassement ont continué pour la réalisation de la plateforme logistique (autoroute du Nord-PK27).

Le deuxième port du pays, le **PASP,** est classé au premier rang mondial des ports exportateurs de cacao. Ce port a également engagé plusieurs investissements pour, entre autres, l'extension et le déplacement du terminal à conteneur, et la construction et l'équipement d'un terminal polyvalent industriel. A fin 2017, le plan de financement du terminal à conteneur avait été adopté par le Gouvernement et une convention de concession (avec avenant) signée avec Mediterranean Shipping Company S.A (MSC), la deuxième plus grande société maritime au monde en termes de capacité de porte-conteneurs. Concernant le terminal polyvalent industriel, une convention de concession a également été signée avec la société S.ENERGIES. Des études techniques, de sondages bathymétrique et géotechnique ont été réalisées.

Le **secteur agricole** a connu également plusieurs avancées notables grâce aux entreprises publiques. En effet, **I2T** a signé une convention de 1,5 milliard FCFA portant sur la mise en place de 44 unités de transformation du manioc (dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA) ; l'**ANADER** a contribué à l'encadrement de 588 000 producteurs agricoles afin d'améliorer la productivité des cultures pérennes, vivrières, maraîchères et par ricochet à l'atteinte de la sécurité alimentaire ; et le **CNRA** a exécuté 20 programmes de recherche concernant plusieurs spéculations agricoles, produit et commercialisé des semences améliorées de cacao (49 238 ha), café (19 502 ha), palmier à huile (15 140 669 graines), coco (30 900 ha) et hévéa (43 423 plants) .

En matière d'**entreprenariat**, l'**INIE** vise la densification du tissu des PME à travers son nouveau modèle de sélection de promoteurs de PME en réseau. Ce projet, mis en œuvre en partenariat avec l'Assemblée des Régions et Districts de Cote d'Ivoire (ARDCI), consiste à créer 5 réseaux de PME dans chacune des 31 régions et deux districts autonomes. D'un coût de 22 milliards FCFA, il contribuera à la lutte contre le chômage et la pauvreté avec

la création de 6 000 emplois directs.

Quant à la **LONACI**, en vertu des missions de responsabilité sociétale qui lui ont été assignées par le Gouvernement, elle a réalisé en 2017 des œuvres sociales dans les domaines de la santé et de l'éducation au profit des populations défavorisées pour un montant total de 391,05 millions FCFA. Au titre de ces réalisations, elle a offert des appareils orthopédiques à une ONG, réhabilité le Groupe scolaire Alassane OUATTARA de Dimbokro, apporté son soutien en matériels didactiques aux élèves du Collège Moderne de Bingerville, et renforcé la capacité de prise en charge sanitaire du Centre Médical d'Angré (spécialisé dans la kinésithérapie, la réadaptation physique et la rééducation fonctionnelle).Tous ces travaux ont été réalisés en vertu de la mission de l'entreprise qui est de « contribuer à la lutte contre la pauvreté, en réalisant des investissements dans les domaines de l'éducation et de la santé ». En tout, au cours des cinq dernières années, la LONACI a réalisé la construction d'infrastructures dans les domaines de l'éducation et de la santé d'un montant global de 2 milliards FCFA.

En conclusion, l'importance des entreprises publiques ne se mesure pas uniquement aux dividendes que celles-ci génèrent, mais bien plus en leur rôle dans le développement du pays. Ces entreprises contribuent non seulement à plus 34% dans l'exécution des investissements prévus dans le PND 2016-2020, mais également à la mise en œuvre des missions d'intérêt et de service public, et à l'absorption du chômage à travers la création d'emplois (13 376 emplois directs en 2017, et 12 855 en 2016 - hors participations minoritaires).

ENCADRÉ 4 : LES OBJECTIFS CLÉS DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE

La vision stratégique de l'État Actionnaire ainsi que ses lignes directrices prennent en compte trois (3) objectifs clés.

A. Utiliser efficacement les deniers publics

L'État actionnaire veille à ce que les deniers publics confiés à une entreprise publique soient utilisés de manière efficace et efficiente, en vue d'assurer la mise en œuvre des missions confiées à cette entreprise. A cet effet, les sociétés bénéficiaires de ces deniers publics font l'objet d'un suivi budgétaire et opérationnel accentué.

B. Assurer le service public et/ou l'impact développemental

La performance de certaines sociétés ne peut se mesurer uniquement en termes financiers. L'État prend en compte l'impact développemental ainsi que l'impact du service public sur les populations. Cela est notamment le cas des sociétés intervenant dans le développement d'infrastructures routières ou dans l'électrification rurale.

C. Valoriser le patrimoine

A travers ses participations financières, l'État recherche également la rentabilité financière ainsi qu'une meilleure valorisation de son patrimoine.

UTILISATION EFFICACE DES DENIERS PUBLICS (ENJEUX LIÉS AUX FINANCES PUBLIQUES)

OPTIMISATION DES SUBVENTIONS ET APPUIS APPORTÉS PAR L'ÉTAT

Au titre de l'exercice 2017, trente (30) **entreprises du portefeuille ont bénéficié de subventions de l'État, contre vingt-sept (27)** en 2016. Le montant total des subventions s'est établi à 167,7 milliards FCFA en 2017, contre 167,6 milliards FCFA en 2016, soit une hausse de 0,1%.

Ce montant se décompose comme suit :

- subventions d'exploitation et d'équilibre : 162,4 milliards FCFA en 2017, contre 152,8 milliards FCFA en 2016 ;
- subventions d'investissement : 5,4 milliards FCFA en 2017, contre 14,8 milliards FCFA en 2016.

Ce montant global des subventions intègre des appuis financiers de certaines structures autres que l'État (bailleurs de fonds).

En effet, au titre de l'exercice 2017, **les subventions accordées aux entreprises publiques prévues dans la Loi des Finances portant budget de l'État s'élevaient à 52,7 milliards FCFA**, contre 56,5 milliards FCFA inscrits au budget de l'État en 2016, soit une baisse de 6,8%.

Ce montant se décompose comme suit :

- subvention d'exploitation et d'équilibre : 48,4 milliards FCFA ;
- subvention d'investissement : 4,3 milliards FCFA.

Le niveau des subventions octroyées aux entreprises publiques s'explique par la volonté de l'État Ivoirien d'accompagner le développement de certaines d'entre elles, notamment celles qui ont une mission de service public.
Outre la situation déficitaire de certaines entreprises publiques, l'état de dégradation avancée des infrastructures routières, a conduit l'État ivoirien à mettre en place un programme d'urgence pour la réhabilitation des routes.
Ainsi, en sa qualité de maître d'œuvre, le Fonds d'Entretien Routier (FER) bénéfice depuis l'exercice 2012, de subventions importantes pour la mise en œuvre dudit programme.
Ces subventions se sont élevées à 70,3 milliards FCFA en 2017, contre 72,5 milliards FCFA en 2016.

En ce qui concerne la répartition des subventions versées par entreprise publique, **sur les vingt-neuf (29) entreprises bénéficiaires des subventions d'exploitation et d'équilibre**, le FER, CI-ENERGIES, la SOCOPRIM, l'ANADER, la RTI sont celles qui ont bénéficié des montants les plus élevés en raison de leurs missions régaliennes.
En ce qui concerne les subventions d'investissement, sur les quinze (15) sociétés bénéficiaires, la RTI, SODEXAM, le PASP, le FER, l'AGEROUTE sont les sociétés qui ont bénéficié des montants les plus importants en 2017.

Au titre des participations, les sociétés d'État sont celles qui ont le plus bénéficié de subventions avec un montant de 121,1 milliards FCFA, soit 75,7% des subventions.

Au niveau des segments, les segments « Structures non commerciales » et « Opportunité de Délégation de Service Public » sont ceux qui ont bénéficié des subventions les plus importantes, avec des montants, respectifs, de 112,1 milliards FCFA (70,2%) et 24,4 milliards FCFA (15,3%) en 2017.

Du point de vue sectoriel, les secteurs « Transports » et « Electricité » sont ceux qui ont bénéficié des subventions les plus importantes, avec des montants, respectifs, de 97,2 milliards FCFA (60,8%) et 20,6 milliards FCFA (12,9%) en 2017.

TABLEAU 4 : SOCIÉTÉS AYANT BÉNÉFICIÉ DES SUBVENTIONS EN 2017 (MILLIONS FCFA)

SOCIÉTÉS	PART ÉTAT (%)	CAPITAL	SUBVENTION TOTALE 2016	SUBVENTION TOTALE 2017
1 FER	100,00%	300	72 458	70 306
2 CI-ENERGIES	100,00%	20000	17 870	20 579
3 SOCOPRIM	25,00%	18367	17 680	19 000
4 RTI	100,00%	6000	7 886	11 387
5 ANADER	35,00%	500	8 200	9 512
6 SOTRA	60,00%	3000	8 058	8 173
7 CNRA	40,00%	500	1 128	4 086
8 PCI	100,00%	12664	1 918	3 868
9 SODEXAM	100,00%	1000	9 910	3 650
10 AIR CI	57,54%	130000	2 000	2 172
11 INS-SODE	100,00%	2000	2 070	1 874
12 BNETD	100,00%	2000	1 776	1 707
13 ONEP	100,00%	150	1 792	1 549
14 ONAD	100,00%	1000	1 694	1 174
15 I2T	100,00%	250	1 109	1 165
16 SODERTOUR	100,00%	10000	1 245	1 148
17 SODEFOR	100,00%	383	1 208	1 118
18 PASP	100,00%	2000	1 120	900
19SPDC	100,00%	7140	0	835
20 SICOGI	84,19%	4566,2	0	833
21 INIE	63,00%	120	1 349	685
22 SITARAIL	15,00%	5000	662	671
23 VITIB SA	25,93%	2176	600	528
24 GESTOCI	13,00%	240	3 756	475
25 AGEROUTE	100,00%	300	396	318
26 ANSUT	100,00%	500	0	300
27 SIVAC	32,00%	38	211	268
28 SNPECI	100,00%	175	218	262
29 AGEF	57,15%	400	0	131
30 ADCI	40,00%	50	175	125
31 SODEMI	100,00%	600	0	-1 060
32 VECI	5,00%	3 150	1 147	0
TOTAL			**167 635**	**167 737**

Il importe de mentionner que certains impôts prélevés par l'État sont affectés directement à des entités qui exercent des missions de service public pour son compte. Il s'agit, de manière générale, d'impôts ou de contributions que la loi ou un texte réglementaire rendent obligatoires, et qui sont affectés à des organismes autres que l'État ou l'administration centrale.

TABLEAU 5 : FISCALITÉS AFFECTÉES EN 2017 ET 2016
(MILLIONS FCFA)

SOCIÉTÉS	PARTS ÉTAT	2016	2017	VAR (%)
FER	100%	92 711,21	107 812,72	116%
SIR	47%	48 712,44	55 413,53	14%
CI ENERGIES	100%	17 869,70	20 579,12	15%
FODI	100%	12 475,00	12 395,06	-1%
GESTOCI	13%	3 755,72	2 863,50	-24%
ONAD	100%	1 516,71	1 473,02	-3%
ONEP	100%	1 237,67	1 205,08	-3%
SODEFOR	100%	450,00	326,27	-27%
TOTAL	**82**	**178 728,45**	**202 068,30**	**13%**

Au titre de l'exercice 2017, quatre (4) entreprises (FER, SIR, CI ENERGIES et FODI) ont bénéficié d'une fiscalité affectée d'un montant global de 202,1 milliards FCFA contre 178,7 milliards FCFA en 2016, soit une hausse de 13,1%. Ce montant représente 97% du montant total de la fiscalité affectée en 2017.

RECETTES FISCALES ET NON FISCALES

A l'instar des autres entreprises, les sociétés du portefeuille participent au financement du budget de l'État. La contribution de celles-ci s'opère à travers des ressources fiscales et non fiscales (dividendes notamment).

Recettes fiscales

Les ressources fiscales dues à l'État par les sociétés du secteur parapublic proviennent :
- des impôts et taxes ;
- des impôts sur le résultat (BIC).

En 2017, les impôts dus par les sociétés du portefeuille se sont établis à 185,7 milliards FCFA, contre 189,8 milliards FCFA en 2016, soit une légère baisse de 3% Ce montant est réparti comme suit :

- au titre des impôts et taxes, 95,3 milliards FCFA en 2017, contre 95,5 milliards FCFA en 2016 ;

- au titre des impôts sur le résultat, 90,4 milliards FCFA en 2017, contre 94,3 milliards FCFA en 2016.

Situation fiscale en fonction du secteur d'activités

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

En 2017, le montant des impôts dus par le secteur « Agriculture et agro-industrie» s'est établi à 2,4 milliards FCFA, contre 3,1 milliards FCFA en 2016, soit une baisse de 23%. Cette baisse s'explique par la baisse des impôts dus de la société CI-ENGINEERING, qui se sont fixés à 67,4 millions FCFA, soit une baisse de 727,4 millions FCFA par rapport à l'année 2016.

En outre, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'État s'est dégradée en passant d'une contribution de 2% en 2016 à une contribution de 1% en 2017.

BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES

Le montant total des impôts dus par le secteur Bâtiment & Infrastructures » s'est établi à 1,2 milliard FCFA en 2017, contre 1,6 milliard FCFA enregistré en 2016, soit une régression de 22%, suite à la baisse de 277,7 millions FCFA des impôts dus de la société AGEF.

La contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus est égale à 1% en 2017, comme en 2016.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le montant total des impôts dus à l'État par le secteur « Eau et assainissement » s'est établi à 2,9 milliards FCFA en 2017, contre 3,4 milliards FCFA enregistré en 2016, soit une baisse de 12%, tirée par la SODECI.

Par ailleurs, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'État est égale à 2% en 2016 et en 2017.

ELECTRICITÉ

Au titre de l'exercice 2017, le montant des impôts collectés sur ce secteur s'est établi à -8,6 milliards FCFA.

Ce résultat est influencé par le montant négatif des impôts dus par la CIE qui s'élève à -12,5 milliards FCFA.

FINANCE

Le montant total des impôts dus par le secteur Finance s'est établi à 6,2 milliards FCFA en 2017, contre 11,2 milliards FCFA enregistré en 2016, soit une baisse de 44%.

La contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'État est passée de 6% en 2016 à 3% en 2017 en raison de la baisse de 494 millions FCFA des impôts dus par la VERSUS BANK en 2017.

HYDROCARBURES

Le montant des impôts dus par le secteur « Hydrocarbures » est fixé à 36,6 milliards FCFA en 2017, favorisée par la société VIVO ENERGY-CI.

Par ailleurs, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus est ressortie à 20% en 2017, contre 19% en 2016.

MÉDIA

Le montant des impôts dus par le secteur « Media » est passé de 1,3 milliard FCFA en 2016 à 1,4 milliard FCFA en 2017, soit une hausse de 9% due aux sociétés SNPECI et RTI. Ces deux (2) sociétés ont connu une hausse cumulée de 123,2 millions FCFA de leurs impôts dus.

En outre, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus est égale à 1% en 2017, comme en 2016.

MINES

Le secteur Mines a enregistré, au titre de l'exercice 2017, des impôts évalués à 38,7 milliards FCFA, contre 35,2 milliards FCFA en 2016, soit une hausse de 10% en raison des impôts dus par la société TONGON, dont le montant des impôts dus a connu une hausse de 2,5 milliards FCFA.

La contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'État s'est fixée à 21% en 2017, contre 19% en 2016.

SERVICES

Le montant des impôts dus par le secteur « Autres Services » est passé de 4 milliards FCFA en 2016 à 4,2 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 5%.

Ce niveau des impôts a été influencé par les impôts des sociétés SODERTOUR-LACS et BNETD, dont les montants des impôts dus ont augmenté respectivement de 111,5 millions FCFA et 105,7 millions FCFA.

La contribution du secteur au montant total des impôts dus se fixe à 2% en 2016 et 2017.

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE

Le montant des impôts dus à l'État par le secteur « Technologie, Télécom et Poste » est passé de 84,4 milliards FCFA en 2016 à 88,4 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 5% impulsée par la société ORANGE CI avec une hausse des impôts dus de 2,0 milliards FCFA.

Par ailleurs, la contribution du secteur au montant total des impôts dus est passée de 44% en 2016 à 48% en 2017.

TRANSPORTS

Le montant des impôts dus par le secteur « Transport » s'est établi à 12,2 milliards FCFA en 2017, contre 9,4 milliards FCFA en 2016. Ce secteur contribue à hauteur de 7% à la formation du montant total des impôts dus par les entreprises du portefeuille.

Cette progression résulte de la hausse des impôts dus par la société PAA (1,3 milliard FCFA) en 2017.

TABLEAU 6 : IMPÔTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (MILLIONS FCFA)

	IMPÔTS ET TAXES			IMPÔT BIC			TOTAL IMPÔT DUS		
*ANNÉE	2016	2017	VAR	2016	2017	VAR	2016	2017	VAR
AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE	**1 886**	1 885	0%	1 217	515	-58%	3 103	2 399	-23%
PROPORTION (%)	2%	2%		1%	1%		2%	1%	
BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES	804	597	-26%	761	621	-18%	1 565	1 218	-22%
PROPORTION (%)	1%	1%		1%	1%		1%	1%	
EAU ET ASSAINISSEMENT	1 699	2 030	20%	1 655	915	-45%	3 354	2 945	-12%
PROPORTION (%)	2%	2%		2%	1%		2%	2%	
ELECTRICITÉ	-4 518	-11 282	150%	4 187	2 700	-36%	-332	-8 581	2488%
PROPORTION (%)	-5%	-12%		4%	3%		0%	-5%	
FINANCE	2 938	1 625	-45%	8 297	4 622	-44%	11 235	6 247	-44%
PROPORTION (%)	3%	2%		9%	5%		6%	3%	
HYDROCARBURES	11 697	10 722	-8%	24 872	25 883	4%	36 569	36 605	0%
PROPORTION (%)	12%	11%		26%	29%		19%	20%	
MÉDIA	1 007	1 305	30%	275	94	-66%	1 283	1 398	9%
PROPORTION (%)	1%	1%		0%	0%		1%	1%	
MINES	21 249	25 212	19%	13 932	13 515	-3%	35 181	38 727	10%
PROPORTION (%)	22%	26%		15%	15%		19%	21%	
SERVICES	3 131	3 063	-2%	843	1 093	30%	3 974	4 156	5%
PROPORTION (%)	3%	3%		1%	1%		2%	2%	
TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE	50 046	54 515	9%	34 377	33 927	-1%	84 423	88 442	5%
PROPORTION (%)	52%	57%		36%	38%		44%	48%	
TRANSPORTS	5 513	5 648	2%	3 889	6 533	68%	9 402	12 182	30%
PROPORTION (%)	6%	6%		4%	7%		5%	7%	
TOTAL	**95 452**	**95 320**	**0%**	**94 305**	**90 419**	**-4%**	**189 758**	**185 739**	**-2%**

Recettes non fiscales

En plus des impôts, l'État collecte des ressources non fiscales provenant des entreprises de son portefeuille. Il s'agit, principalement, des dividendes.

Au titre de l'exercice 2017, **les dividendes (nets d'IRVM) collectés par l'État se sont élevés à un montant de 23,0 milliards FCFA**, contre 16,9 milliards enregistrés en 2016, soit une hausse de 36,1%.

Cette embellie provient des sociétés PETROCI HOLDING et TONGON SA qui ont distribué des dividendes en 2017 respectivement à hauteur de 8,5 milliards FCFA (2,6 milliards en 2016) et 7,3 milliards FCFA (5,1 milliards FCFA en 2016), à la suite de leurs bonnes performances.

Toutefois, il convient de souligner que les entreprises ayant versé des dividendes ont consenti des efforts. En effet, le taux de distribution des dividendes s'est établi à 67,7% en 2017, contre 59,1% en 2016

TABLEAU 7 : DIVIDENDES PERÇUS PAR L'ÉTAT ACTIONNAIRE
(MILLIONS FCFA)

SOCIÉTÉS	PART ÉTAT (%)	RN 2016	MONTANT NET IRVM 2016	TAUX DE DISTRI-BUTION 2016 (%)	RN 2017	MONTANT NET IRVM 2017	TAUX DE DISTRI-BUTION 2017 (%)
1 PETROCI HOLDING	100,00%	5 378	2 550	55,78%	13 938	8 500	0,00%
2 TONGON SA	10,00%	23 152	4 930	250,51%	38 097	7 225	223,12%
3 CIPREL	15,00%	25 699	1 750	54,49%	26 760	2 374	70,99%
4 ORANGE CI	15,03%	48 382	1 278	20,67%	64 000	1 278	15,62%
5 AGO	15,00%	80 599	1 700	24,81%	53 114	1 120	24,81%
6 WFCI	8,00%	13 628	927	100,00%	10 825	736	100,00%
7 LONACI-SEM	80,00%	821	340	60,90%	1 050	476	66,67%
8 SIB	5,00%	17 091	428	55,58%	22 529	473	46,61%
9 SOCOPRIM	25,00%	3 821	545	89,97%	10 447	368	22,24%
10 CIE	15,00%	10 780	1 455	100,00%	1 987	268	100,05%
11 SMI	15,00%	10 665	0	0,00%	5 420	119	0,00%
12 SODECI	3,00%	2 707	79	99,74%	2 723	79	99,17%
13 AERIA	10,00%	3 828	34	10,45%	3 209	24	8,84%
14 BRVM	2,00%	1 669	22	81,47%	1 251	20	96,60%
15 DCBR	1,79%	1 027	14	82,51%	1 047	15	88,25%
16 IPS (WA)	15,00%	1 568	140	70,15%	2 800	2	43,21%
17 NSIA-BANQUE	10,00%	17 120	765	52,57%	0	0	0,00%
TOTAL	**344,82%**	**267 936**	**16 956**	**59,1%**	**259 197**	**23 076**	**67,7%**

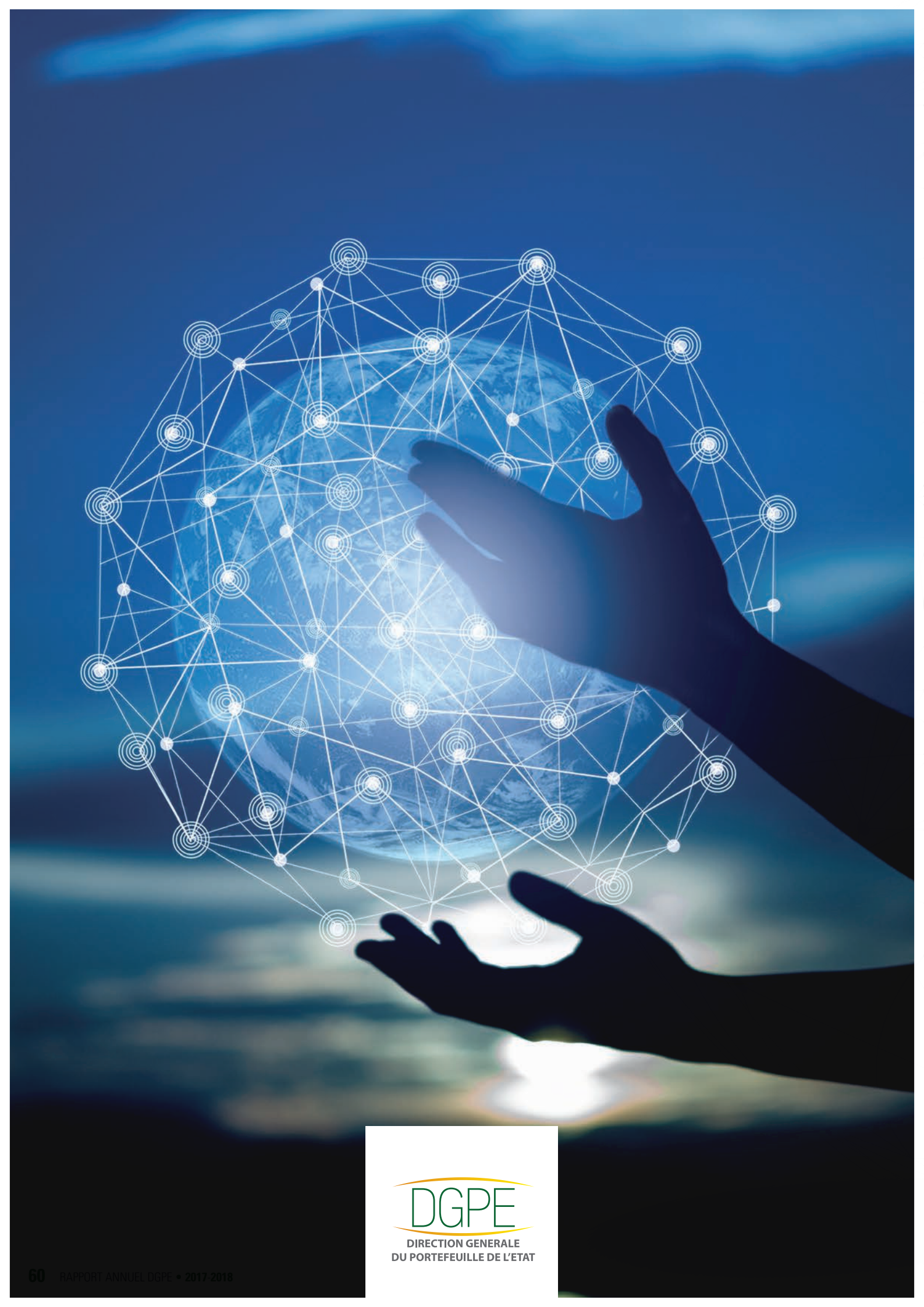

DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

05

PERFORMANCE PRÉVISIONNELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN AMÉLIORATION EN 2018

SITUATION GLOBALE

La situation globale des entreprises publiques (SODE et SPFP majoritaire) se caractérise par une augmentation du chiffre d'affaires global en 2018, accompagné par une amélioration du résultat net global.
A périmètre identique, le chiffre d'affaires prévisionnel global des entreprises publiques augmente de 7% en 2018 pour s'établir à 833,6 milliards FCFA, contre 779 milliards FCFA en 2017. Cette augmentation devrait être occasionnée par une hausse des activités de certaines entreprises dont I2T, SOTRA, AGEF, LONACI, etc.

GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS, EN 2017 ET 2018 (EN MILLIARDS FCFA)

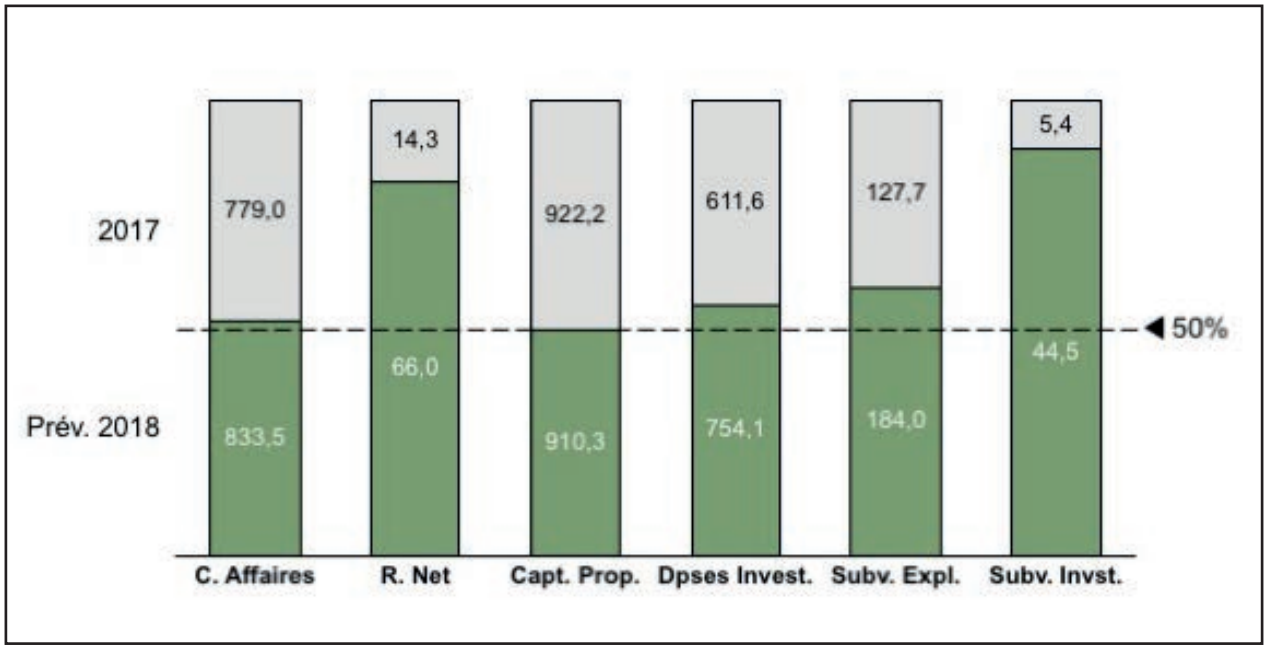

Le résultat net prévisionnel ressortirait bénéficiaire de 66,0 milliards FCFA en 2018, contre un bénéfice 14,3 milliards CFA en 2017, et devrait être porté par CI-ENERGIES (bond de 22 milliards FCFA, grâce à la prise en compte de l'exploitation du barrage de Soubré), le Port Autonome d'Abidjan (PAA), PETROCI et le BNETD. Ces quatre (4) sociétés cumuleraient à elles seules un résultat net de 63,7 milliards FCFA.
Les capitaux propres passeraient de 922,2 milliards FCFA à 910 milliards FCFA en 2018.
Les dépenses d'investissement des entreprises publiques devraient connaitre une hausse d'environ 10 %entre 2017 (611,6 milliards FCFA) et 2018 (754,1 milliards FCFA), avec les investissements de CI-ENERGIES et du PAA qui totalisent 568 milliards FCFA.
Les subventions d'exploitation devraient augmenter de 43,8% par rapport à 2017 (de 127,7 milliards FCFA à 184 milliards FCFA), tandis que les subventions d'investissement sont ressorties à 44,5 milliards FCFA contre 5,4 milliards en 2017.

DIVIDENDES PRÉVISIONNELS

Au titre de l'exercice 2017, ordonnancé en 2018, il est prévu des dividendes d'un montant de 23,08 milliards FCFA contre un montant de 16,95 milliards FCFA au titre de l'exercice 2016.

En 2018, sur la base de l'historique des dividendes distribués de manière constante par certaines entreprises (PETROCI, TONGON, CIPREL, CIE, AGBAOU, WFCI, SODECI, AERIA, BRVM, DCBR, IPS (WA), etc.), **les prévisions font ressortir, en moyenne, un montant de 15 milliards FCFA.**

GRAPHIQUE 14 : HISTORIQUE DES DIVIDENDES PERÇUS ET PROJECTION DES DIVIDENDES À PERCEVOIR (EN MILLIARDS FCFA)

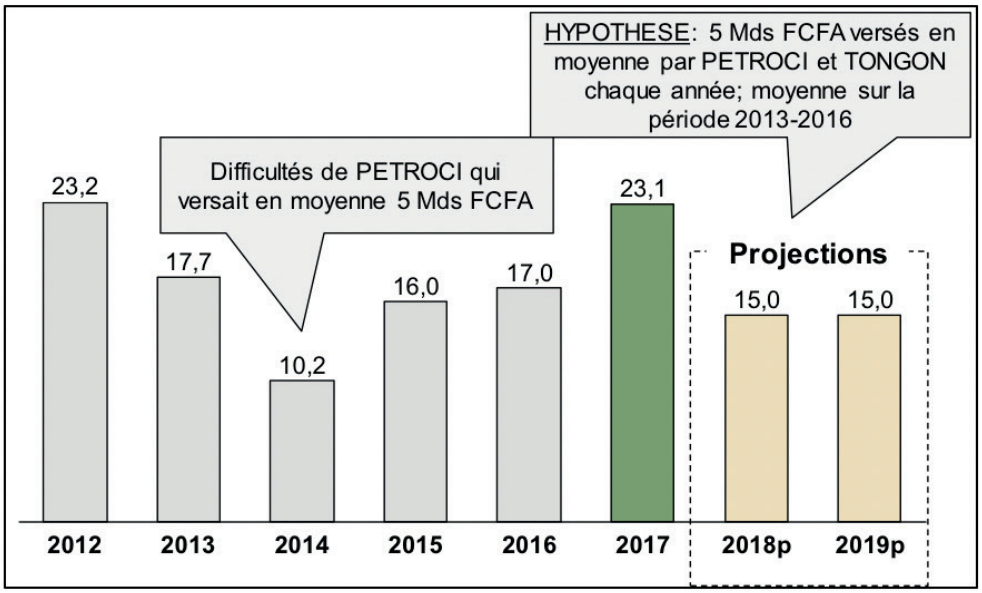

RECETTES DE PRIVATISATION PRÉVISIONNELLES

Quant aux recettes de privatisation, les montants se sont chiffrés à 24,6 milliards FCFA, en 2017, avec les privatisations de SN SOSUCO, CIDT, NSIA Banque et BHCI.
Par ailleurs, en 2018, le Comité de Privatisation a finalisé la privatisation de PALMAFRIQUE et prévoit finaliser les cessions de TRCI, IPS-WA et SMI en 2018.
Ainsi, l'État et les sociétés d'État pourraient percevoir un montant total de 12 milliards FCFA selon les estimations du Comité de Privatisation. Cette estimation découle des montants provenant de la privatisation de PALMAFRIQUE et des sociétés prévues pour l'année 2018 à condition de la levée de certaines contraintes juridiques, et de la cession des parts de la SODEMI dans la SMI.

GRAPHIQUE 15 : HISTORIQUE ET PROJECTION DES RECETTES DE PRIVATISATION (EN MILLIARDS FCFA)

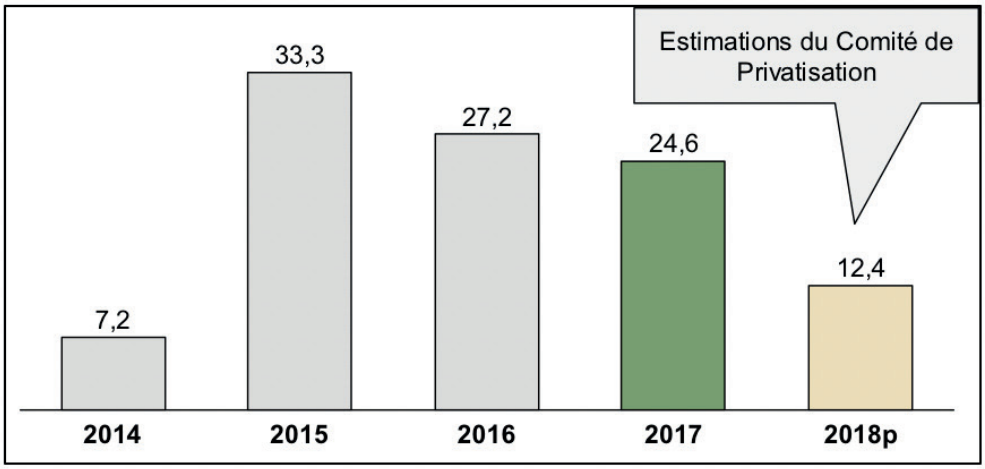

PRÉSENTATIONS SECTORIELLES & FICHES ENTREPRISES

AGRICULTURE & MINE

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE 66
ANADER 68
CIDT 69
CI-INGINEERING 70
CNRA 71
I2T 72
IPS (WA) 73
PALMAFRIQUE 74
SIVAC 75
SODEFOR 76
MINE 78
AGBAOU 80
CMB 81
CML 82
FOREMI 83
IMMSA 84
LGL 85
NDCI 86
NHCI 87
SMI 88
SODEMI 89
TONGON 90

HYDROCARBURES, ÉLECTRICITÉ, EAU & ASSAINISSEMENT

EAU ET ASSAINISSEMENT 92
ONAD 94
ONEP 95
SODECI 96
ELECTRICITÉ 98
CIE 99
CI-ENERGIE 100
CIPREL 101
HYDROCARBURES 104
GESTOCI 106
PETROCI 107
SIFAL 108
SIR 109
VIVO ENERGY-CI 110

MÉDIA & AUTRES SERVICES

MÉDIA 112
EDIPRESSE 114
RTI 115
SNPECI 116
AUTRES SERVICES 118
ADCI 120
BNETD 121
INIE 122
INS 123
LONACI 124
SODERTOUR LAC 125

SPDC 126

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM, POSTE & FINANCE

FINANCE 128
BHCI 130
BNI 131
BRVM 132
CNCE 133
DCBR 134
SIB 135
VERSUS BANK 136
TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE 138
AIGF 140
ANSUT 141
OCI 142
PCI 143
QUIPUX 144
SNDI 145
VITIB 146
WEBB FONTAINE 147

TRANSPORT, BTP & AUTRES INFRASTRUCTURES

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES 148
AGEF 150
FODI 151
LBTP 152
MGB 153
SGMT 154
SICOGI 155
SONITRA 156
TRANSPORT 158
ACI 160
AERIA 161
AGEROUTE 162
FER 163
OIC 164
PAA 165
PASP 166
SIPF 167
SITARAIL 168
SOCOPRIM 169
SODEXAM 170
SOTRA 171

PANORAMA SECTORIEL

En 2017, l'ANADER a contribué à l'encadrement de 588 000 producteurs agricoles, afin d'améliorer la productivité des cultures pérennes, vivrières, maraîchères et par ricochet contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire …

RECUL DE LA PERFORMANCE GLOBALE DES ENTREPRISES PUBLIQUES DU SECTEUR, DANS UN CONTEXTE GÉNÉRAL CARACTÉRISÉ PAR LA HAUSSE DE LA PLUPART DES PRODUCTIONS AGRICOLES ET LA BAISSE DES COURS DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION

En 2017, le PIB du secteur agricole connaît une hausse de 4,42% par rapport à 2016. Cette hausse a été possible grâce aux performances techniques réalisées au niveau des cultures vivrières et d'exportations. Celles-ci ont tiré profit des effets combinés de la mise en oeuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 1 et des réformes organisationnelles et réglementaires initiées depuis 2012, notamment la création des Conseils Café Cacao (CCC), de l'Hévéa et du Palmier (CHP), du Coton Anacarde (CCA) avec la mise en oeuvre effective, en 2017, du zoning ou zone exclusive d'intervention des sociétés agroindustrielles. Ainsi, le secteur agricole a enregistré une hausse de la production des principales cultures d'exportation, notamment, le cacao (+24,4%), le palmier à huile (+7%), le caoutchouc naturel (+28%), l'anacarde (+9,5%), le coton (+6,1), l'ananas (+25,7%), la banane dessert (+2,6%) avec, toutefois, un repli de la production du café de plus de 68,2%. Quant à la production vivrière, elle connait une progression en hausse, avec en particulier l'accroissement des productions de manioc (+18%), de banane plantain (+4%), d'igname (+3,7%), de patate douce (3,1%), du taro (2,9%) et des autres cultures vivrières.

Cependant, cette hausse de la plupart des productions a été freinée par les fortes variations de prix, ce qui a induit le recul de la contribution de l'activité agricole dans le PIB national, laquelle contribution est passée de 20,5% en 2016 à 19,8% en 2017. Ces variations ont notamment été enregistrées au niveau des principales cultures d'exportation, notamment, l'huile de palme (+1,2%), le caoutchouc (+24,4), le coton (+12,6%) contrastant avec le prix du cacao (-29,8%), du café (- 0,5%) et du sucre (-13,2%).

De façon spécifique, les neuf (9) entreprises publiques opérant dans le secteur agro-industriel ont enregistré un chiffre d'affaires global de 66,64 milliards FCFA, en hausse de 6,08% par rapport à 2016.

Quant aux subventions de l'État et fiscalités affectées, elles s'élèvent à 12,39 milliards FCFA, en hausse de 10,8% par rapport à l'exercice précédent.

Le produit d'exploitation global a connu une hausse de 8,61% (s'établissant à 103,12 milliards FCFA) en 2017, pendant que les charges d'exploitation ont connu une hausse de 11,831% (se fixant à 114,16 milliards FCFA).

Le déficit du résultat d'exploitation de ces neuf (9) sociétés s'est creusé, s'établissant à -11,05 milliards FCFA contre -7,14 milliards FCFA en 2016. Le résultat net global des sociétés du secteur Agro industriel est ressorti déficitaire de 2,56 milliards FCFA, contre une perte de 3,61 milliards FCFA en 2016 - du fait de la reprise de provision de 6,3 milliard de FCFA réalisé par la société PALMAFRIQUE.

Cette détérioration du résultat net global est la résultante de la contreperformance enregistrée par les sociétés suivantes :

- **CI ENGINEERING :** baisse de 2,58 milliards FCFA par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, le résultat net exceptionnel de 2,20 milliards FCFA en 2016 est dû à l'abandon par l'État de ses dettes fiscales sur la société ;
- **SODEFOR :** baisse de 996,95 millions FCFA par rapport à l'exercice 2016 ;
- **CIDT :** baisse de 271,51 millions FCFA, soit un recul de 4,73% par rapport à l'exercice 2016 ;

Tout de même, en dépit du déficit global enregistré pour l'ensemble du secteur, les sociétés comme **IPS** (2,80 milliards FCFA, soit +78,6%), **ANADER** (646,90 millions FCFA, soit +16,3%) **PALMAFRIQUE** (2,01 milliards FCFA, soit +560,7%) et **SIVAC** (3,55 millions FCFA, soit 6,5%) ont enregistré des résultats nets excédentaires à la clôture de l'exercice 2017.

En outre, le secteur agro-industriel a généré 2,47 milliards FCFA d'impôts en 2017 (dont 1,95 milliard FCFA d'impôts et taxes et 514,56 millions FCFA d'impôt BIC) contre 3,03 milliards en 2016, soit une baisse de 22,9%. Il convient de relever également que seule la société IPS a distribué des dividendes au cours de l'exercice 2017 avec un montant brut de 181,50 millions FCFA perçu par l'État de Côte d'Ivoire.

ANADER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 29 septembre 1993

Capital social 500 millions FCFA

Capitaux propres 1 milliards FCFA

Part de l'État 35%

CA 7,3 milliards FCFA

Résultat Net 646,9 millions FCFA (+6,6%)

Subv. d'expl. 9,5 milliards FCFA (+16%)

PCA KOUAME Brou

DG SIDIKI Cissé

Adm. MADR CONDE née TOURE Djénébou

Adm SEPMBPE TRAORE Seydou

Effectif 2363 (-1.14%)

L'**Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER)** est une société anonyme dont la mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). A cet effet, elle conçoit et met en œuvre des outils et programmes appropriés pour l'accomplissement de sa mission.

En 2017, 588 000 producteurs agricoles ont bénéficié des services de l'ANADER dans le cadre du service public et de la contractualisation. La société a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 9,5 milliards FCFA, en hausse de 16% par rapport à 2016, dans ce cadre.

Au plan commercial, **le chiffre d'affaires de l'agence a connu une baisse de 28%, passant à 7,3 milliards FCFA en 2017.** Ce repli est consécutif au recul des revenus enregistrés sur les postes « prestations de services » (-29%) et « activités accessoires » (-9%). Les produits d'exploitation se sont donc établis à 18,5 milliards FCFA, en baisse de 5,8% par rapport à l'exercice 2016.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont en baisse de 6,3% et s'établissent à 17,8 milliards FCFA contre 19,0 milliards FCFA en 2016. Cette baisse s'explique principalement par la contraction des charges relatives aux « services extérieurs » (-436 millions FCFA) et aux « dotations aux amortissements et provisions » (-420 millions FCFA).

Ainsi, **l'activité d'exploitation s'est soldée par un résultat positif de 651 millions FCFA**, en hausse de 9% par rapport à 2016. Le résultat financier est quant à lui déficitaire de 13,9 millions FCFA, et le résultat hors activités ordinaires (HAO) ressort excédentaire de 44,6 millions FCFA.

En définitive, l'exercice 2017 s'est soldé par un bénéfice de 646,9 millions FCFA, en progression de 6% par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État se sont élevés à 306,4 millions FCFA (dont 271,4 millions FCFA d'impôts et taxes et 35 millions FCFA d'impôts BIC), contre 623 millions FCFA en 2016, et les dettes financières ont représenté 27,5% du bilan de la société (contre 29,7% en 2016).

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE CI	35,00%
OCAB	5,00%
INTERAVI	2,00%
KASSOUM COULIBALY	0,50%
APPH	0,40%
APROCASUD	0,20%
AUTRES	56,90%

Subventions (en Mds FCFA)

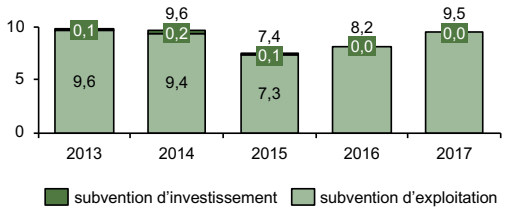

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

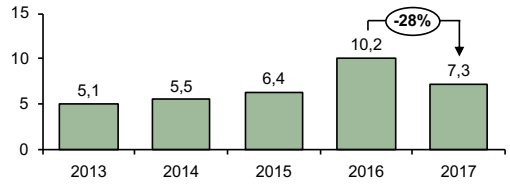

Résultat net (en Mds FCFA)

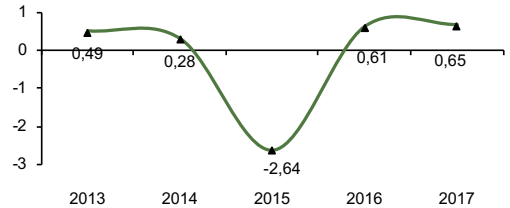

Ratio dette fin. /bilan (%)

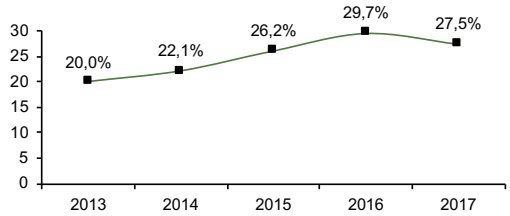

FAITS MARQUANTS

- Opérationnalisation de la fabrication et la commercialisation d'activateurs bio à base de silicate (en Joint-Venture avec la société coréenne MJBI) ;
- Signature d'un contrat de partenariat avec l'ONDR.

CIDT

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 20 juin 1974

Capital social 7,2 milliards FCFA

Capitaux propres -10,9 milliards FCFA

Part de l'État 10%

CA 19,7 milliards FCFA (+20%)

Résultat Net -6,0 milliards FCFA

Subv. d'investissement 0 FCFA

PCA KONE Daouda Soukpafolo

DG SILUE René

Adm ÉTAT FANNY Ibrahima

Effectif 335 (+2%)

Filiales UTEXI (26,60%), OIC (1,66%), ANADER (1,00%), SOSEA (0,00%)

La **Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile (CIDT)** est une société agro-industrielle exerçant dans la filière coton en Côte d'Ivoire. Elle est chargée de l'égrenage du coton graine et de la commercialisation de la fibre et de la graine de coton. La CIDT a aussi la charge de l'encadrement des exploitants agricoles.

La campagne agricole 2017-2018 a été globalement marquée par la hausse de la production de coton graine passant de 31 563 tonnes à 65 102 tonnes en 2017. Cette hausse de 106% est due à l'augmentation des surfaces emblavées de 163% (de 32 459 ha à 52 930 ha en 2017) et de la hausse du rendement au champ de 27%, (de 972kg/ha à 1230 kg/ha en 2017).

Ainsi, 16 380 tonnes de coton fibre ont été produites à partir des 38 397 tonnes de coton graines traités, contre 15 765 tonnes pour 36 528 tonnes de coton graines traités en 2016. En conséquence, **le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 19,8% se fixant à 19,7 milliards FCFA en 2017**. Néanmoins, les produits d'exploitation sont en baisse de 3,7%, passant à 25,7 milliards FCFA en 2017. Ce recul est imputable à la baisse du poste « autres produits » (1,3 milliard FCFA contre 7,9 milliards FCFA en 2016)

Les charges d'exploitations ont, quant-à-elles, diminué de 4,6%, passant à 31 milliards FCFA en 2017 du fait de la baisse des « autres charges » qui sont passés de 8,6 milliards FCFA en 2016 à 4,0 milliards en 2017.

En conséquence, **le résultat d'exploitation est déficitaire de 5,3 milliards FCFA, en amélioration par rapport au déficit de 5,7 milliards de FCFA** enregistré en 2016. Le résultat hors activités ordinaires (HAO) a, quant-à-lui, baissé de moitié (513,6 millions FCFA contre 1,0 milliard FCFA en 2016). **En définitive, le déficit du résultat net s'est dégradé davantage (-6,0 milliards FCFA contre -5,8 milliards FCFA en 2016).**

Les impôts dus à l'État ont baissé de 63%, s'établissant à 159,3 millions FCFA (dont 478,4 millions FCFA au titre des impôts et taxes et -271 millions FCFA au titre de l'impôt BIC).

Enfin, les dettes financières de la société ont également baissé (de 25,6% du bilan en 2016, à 4,8%), en raison du remboursement d'un peu plus de 80% de leur stock.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
COIC SA	90
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10

Evolution de la production de coton
(en tonnes)

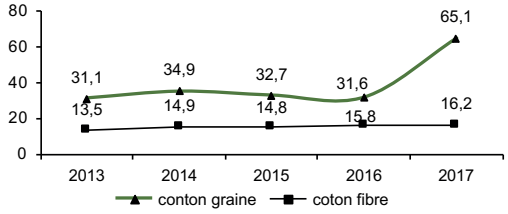

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

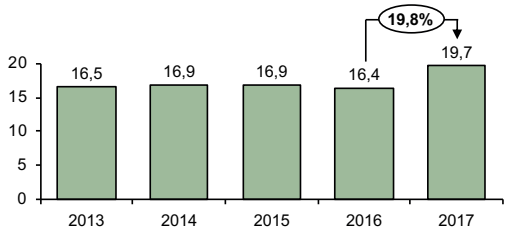

Résultat net (en Mds FCFA)

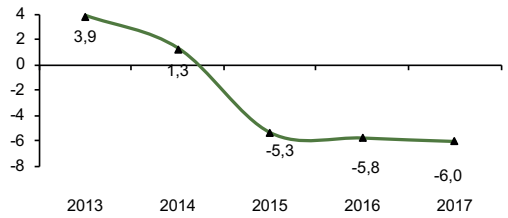

Ratio dette fin. /bilan (%)

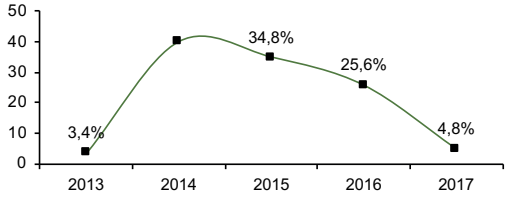

FAITS MARQUANTS

- Signature du contrat de cession de 90% du capital détenu par l'État de Côte d'Ivoire à la société COIC
- Réalisation de l'opération de recapitalisation de la CIDT décidée au cours de l'Assemblée Extraordinaire du 15 juin 2017
- Mise en œuvre du zonage c'est-à-dire l'attribution de zone exclusive d'intervention à chaque société cotonnière

CI ENGINEERING

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1997

Capital social 1,3 milliard FCFA

Capitaux propres -2,3 milliards FCFA

Part de l'État 71%

CA 367,5 millions FCFA (-42,1%)

Résultat Net -398,6 millions FCFA

PCA GNAMIEN N'Dri Guillaume

DG TRAORE Koko Carine

Adm. MIM GNAMIEN N. Guillaume, ESSE Rodrigue

Adm. SEPMBPE ADOPO Fiacre

Côte d'Ivoire Engineering (CI-ENGINNERING) est une société spécialisée dans la construction métallurgique et la fabrication de pièces mécaniques pour le secteur industriel en Côte d'Ivoire.

Au cours de l'exercice 2017, la société a effectué des prestations de service d'installation d'équipements et de maintenance au profit des sociétés agroindustrielles. En vue de la diversification de son portefeuille clients, des prospections ont été menées dans d'autres secteurs d'activités, notamment les secteurs mines, pétrole et carrière.

Malgré le renforcement de ses actions commerciales, la société a enregistré une contre-performance au plan commercial avec **un chiffre d'affaires en régression de 42,1%, s'établissant à 367,47 millions FCFA.** Ce repli s'explique par la diminution des revenus sur les ventes de produits fabriqués (-41,5%) combinée à celle des travaux et services vendus (-72,3%).

Quant aux charges d'exploitations, elles ont baissé de 20,5%, passant à 863,37 millions FCFA en 2017.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 495,9 millions FCFA, contre un déficit de 508,1 millions FCFA enregistré en 2016.

Le résultat hors activités ordinaires (HAO) s'élève à 130 millions FCFA, contre 3,45 milliards FCFA en 2016 qui avait enregistré la comptabilisation de **l'abandon de dettes fiscales à hauteur de 3,2 milliards FCFA.**

En définitive, **le résultat net ressort déficitaire de 398,6 millions FCFA contre un excédent de 2,20 milliards FCFA en 2016.** Les impôts dus à l'État en 2017 s'élèvent à 67,42 millions FCFA (dont 65,34 millions FCFA d'impôts et taxes et
2,08 millions FCFA d'impôt BIC), contre 794,85 millions FCFA en 2016, soit une baisse de 91,5%.

Par ailleurs, les dettes financières de la société représentent 68,3% du bilan, contre 71,1% en 2016.

FAITS MARQUANTS

- Signature d'une convention d'assistance technique avec la société I2T.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE CI	71,00
SILUE N.	10,00
CAGOM	8,00
ELITE	3,00

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

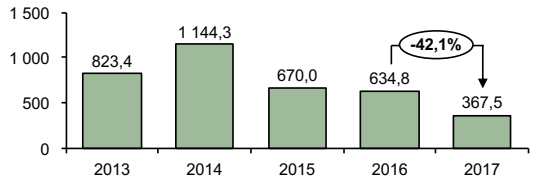

Résultat net (en Millions FCFA)

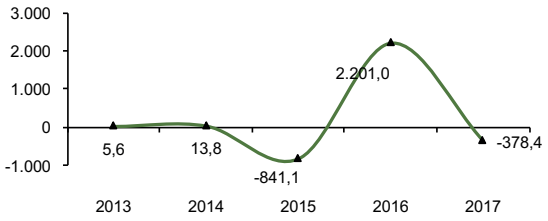

Ratio dette fin. /bilan (%)

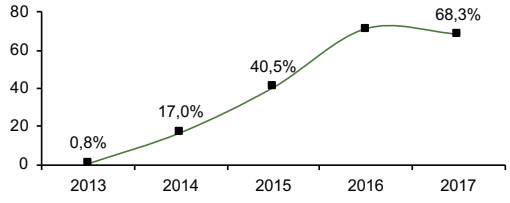

CNRA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 avril 1998

Capital social 500 millions FCFA

Capitaux propres 906,3 millions FCFA (-37,5%)

Part de l'État 40%

CA 8 milliards FCFA (-11%))

Résultat Net -398,6 millions FCFA

Subv. d'exploitation 4,1 milliards FCFA (+262%)

PCA COULIBALY Nandoh

DG WONGBE Yté

Adm. MESRS KATI-COULIBALY Séraphin

Adm. SEPMBPE KONET Hussein M.

Le **Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)** a pour mission l'accroissement durable de la production et de la productivité dans les domaines agricoles et agro-industriels par des recherches sur les productions végétales, animales, forestières et par l'adaptation des innovations technologiques en milieu rural.

A ce titre, l'année 2017 a été marquée par l'exécution de programmes de recherche dans les filières café, cacao, anacarde, mangue, vivrier, etc.

Le chiffre d'affaires de la société a régressé de 11,3% se fixant à 8,0 milliards FCFA en 2017. Cette baisse est due essentiellement au recul observé sur les ventes de produits fabriqués et recettes sur prestations de service (respectivement en baisse de 9,8% et 18,6%).

Par ailleurs, le CNRA a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 4,1 milliards FCFA en 2017, pour l'aider à assurer sa mission service public.

Quant aux charges d'exploitations, elles ont connu un recul de 10,5%, passant de 15,1 milliards FCFA en 2016 à 13,5 milliards FCFA en 2017. Cette baisse est la conséquence de la réduction des charges du personnel (-684,6 millions FCFA) cumulée à la baisse du poste « autres charges » (-629 millions FCFA).

Ainsi, **le résultat d'exploitation s'est soldé par un déficit de 520,6 millions de FCFA,** moins prononcé que le déficit de 2,2 milliards FCFA enregistré en 2016. Le résultat financier est ressorti déficitaire de 54,8 millions FCFA contre un déficit de 57,2 millions FCFA en 2016. Le résultat hors activités ordinaires, quant-à-lui, est en hausse de 2,4% pour s'établir à 176,7 millions FCFA.

En définitive, **le résultat net du CNRA ressort déficitaire de 398,6 millions FCFA,** contre un déficit de 2,5 milliards FCFA en 2016, avec des capitaux propres dépréciés de 37,5% et s'établissent à 906,3 millions FCFA contre 1,47 milliards FCFA en 2016.

Les impôts et taxes dus à l'État s'élèvent à 186,5 millions FCFA (contre 255,5 millions FCFA en 2016), en baisse de 0,7% par rapport à 2016.

Enfin, il importe de souligner que la société n'a aucune dette financière.

FAITS MARQUANTS

- Finalisation du processus de restructuration de la CNRA par l'État de Côte d'Ivoire.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE CI	40,00
URECOSCI	16,00
UNECA-CI	8,00
ANADER	8,00
ADAM AFRIQUE	6,00
AUTRES PRIVÉS	22,00

Subventions d'exploitation (en Mds FCFA)

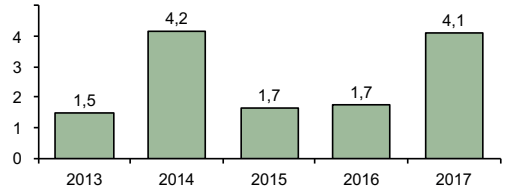

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

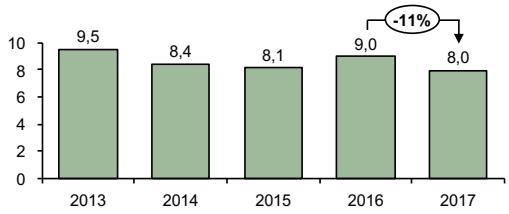

Résultat net (en Millions FCFA)

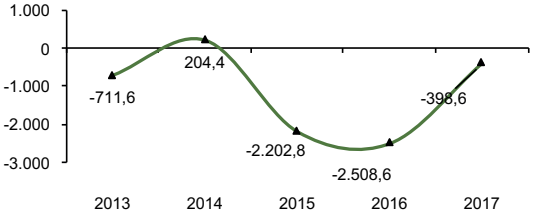

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 02 octobre 1979
Capital social 250 millions FCFA
Capitaux propres -1,4 milliard FCFA
Part de l'État 100%
CA 209,4 millions FCFA (+82 %)

Résultat Net -244,9 millions FCFA
Subv. d'exploitation 1,1 milliard FCFA (+28 %)
Subv.d'investissement 39,8 millions FCFA (-83%)

PCA KONE BRIGHT Brahima
DG AMARA OUMAR
Adm. MIM TANO Adjégny Paulin
Adm. SEPMBPE COULIBALY El Aziz N
Effectif 118 (+12,4%)

Créée par décret n°79-720 du 02 octobre 1979, la **Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)** a pour mission la recherche et le développement de technologies visant à optimiser les acquis, valoriser et renforcer les capacités des PME/PMI, en vue de la création d'emplois et de richesses. Elle accompagne l'État de Côte d'Ivoire dans ses efforts de développement agro-industriel. A cet effet, elle réalise plusieurs activités, à savoir : (i) les études ; (ii) la conception des procédés et machines ; et (iii) la réalisation de travaux de maintenance et d'entretien pouvant valoriser ses moyens de production.

En termes de réalisations, **l'année 2017 a été marquée par une hausse du Chiffre d'affaires de 82%, passant à 209,4 millions FCFA.** La subvention reçue de l'État au titre de l'exercice 2017 a augmenté de 28% par rapport à 2016 pour se fixer à 1,1 milliard.

Les produits d'exploitation sont, par conséquant, en hausse de 35% s'établissant à 1,4 milliard FCFA . Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une progression de 12%, passant à 1,7 milliard FCFA.

Il en ressort un résultat d'exploitation déficitaire qui s'est nettement amélioré, en passant de 509,7 millions FCFA en 2016 à 341,8 millions FCFA. Le résultat hors activités ordinaires (HAO) s'est établi à 106,6 millions FCFA contre 87 millions FCFA en 2016.

En définitive, la société a enregistré **un résultat net déficitaire de 244,9 millions FCFA** au terme de l'exercice 2017 (contre un déficit de 437,2 millions FCFA enregistré en 2016) dépréciant ainsi les capitaux propres qui s'élèvent maintenant à -1,4 milliard FCFA.

Les impôts dus à l'État par la société s'élèvent à 80,3 millions FCFA (dont 73,5 millions FCFA d'impôts et taxes et 6,8 millions FCFA d'impôts BIC), contre un montant de 69,6 millions FCFA en 2016 ; et les dettes financières représentent 17,6 % du bilan de la société, contre 13,3 % en 2016.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE CI	100

Subventions (en Millions FCFA)

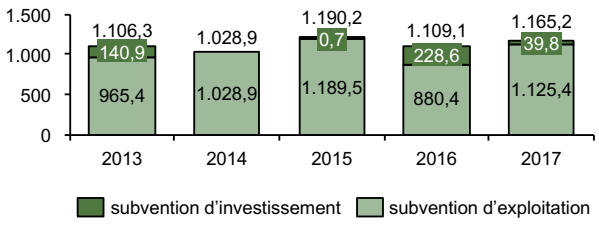

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

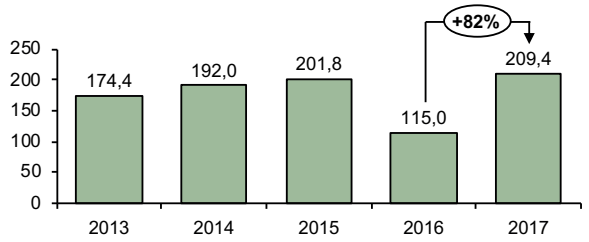

Résultat net (en Millions FCFA)

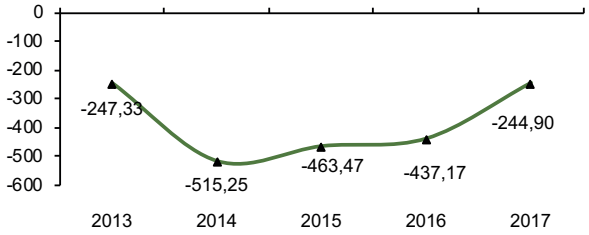

FAITS MARQUANTS

- Signature d'une convention avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), en vue de l'installation de 44 unités de transformation de manioc.

Ratio dette fin. /bilan (%)

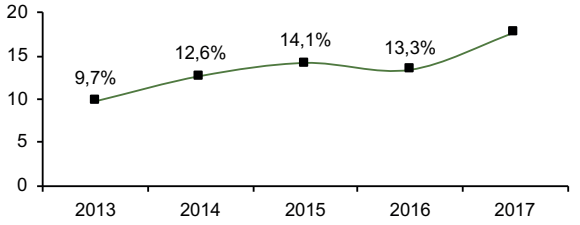

IPS (WEST AFRICA)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 30 août 1965
Capital social 1 milliard FCFA
Capitaux propres 2015 15,4 milliards FCFA (+12%)
Part de l'État 15%
CA 2,5 milliards FCFA (+1,6%)
Résultat Net 2,8 milliards FCFA (+78%))
Dividendes 1,2 milliard FCFA
Dividendes nets État 181,5 millions FCFA
PCA GODDE Christian
DG SYLLA Mahamadou
Adm. MCIPME KOUASSI Césaire
Adm. SEPMBPE Mme N'GOM née CAMARA
Effectif 186 (-1,6%)
Filiales FILTISAC (10%), CHIMTEC(10%), CHIMTEC CAMEROUN (10%), 15 AUTRES FILIALES.

Industrial Promotion Services (IPS) est une holding dont l'essentiel des revenus provient des prestations d'assistance et des dividendes distribuées par les filiales. Elle intervient principalement dans les domaines des infrastructures, de l'emballage, de l'agro-industrie ainsi que des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

En 2017, le chiffre d'affaires d'IPS a connu une légère augmentation de 1,6%, passant à 2,5 milliards FCFA. Cela s'explique par les bonnes performances enregistrées sur les filiales FASO COTON, FILTISAC, SN SOSUCO et FUMOA, compensant le recul d'activités chez les autres filiales. Néanmoins les produits d'exploitation sont passés de 3,3 milliards FCFA en 2016 à 3,1 milliards de FCFA en 2017, soit une baise de 5%. Cette baisse découle du fait du poste « Autres produits » qui est passé de 239,4 milliards FCFA à 13,5 milliards FCFA en 2017, les autres postes ayant connu de très faibles variations.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles connaissent une augmentation de 16%, s'élevant à **2,8 milliards FCFA**, en raison principalement de la hausse des impôts et taxes de 86%.

En conséquence, le résultat d'exploitation s'est établi à 322 millions FCFA, en baisse de 63% par rapport à 201.

En outre, le résultat financier est en hausse de 240%, passant de 921 millions FCFA en 2016 à 3,1 milliards FCFA. Cette augmentation s'explique par la reprise de provisions de 1,4 milliard FCFA sur les titres de SUCRE Participation et la hausse de 52% des dividendes perçus des filiales.

En définitive, le résultat net s'est soldé par un bénéfice de 2,8 milliards FCFA en 2017, en hausse de 78% par rapport à l'exercice précédent.

Les dividendes nets perçus par l'État ont atteint 181,5 millions FCFA, contre 140,25 millions FCFA en 2016. Les impôts dus à l'État par la société IPS ont également augmenté (+144%) pour atteindre un montant de 1 029,8 millions FCFA (dont 351 millions FCFA d'impôts et taxes et 678,78 millions FCFA d'impôts BIC).

Enfin, les dettes financières de la société représentent 1,8% de son bilan, contre 1,4% en 2016.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
AKFED	40,90
SFI	15,00
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
DEG	9,00
BICICI	8,00
SAPRIM	1,99
SGBCI	1,75
PRIVES ETRANGERS	8,36

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

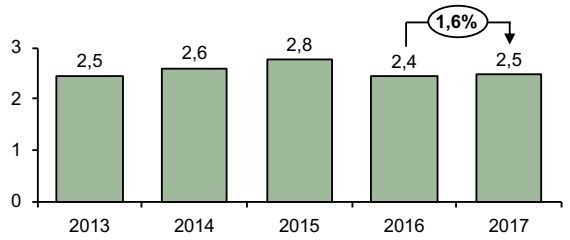

Résultat net (en Mds FCFA)

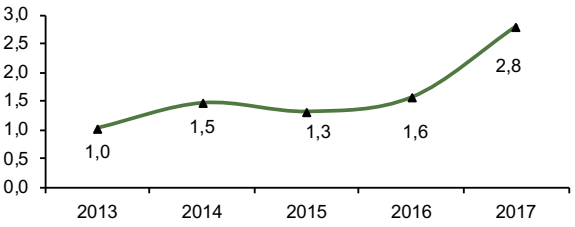

Ratio dette fin. /bilan (%)

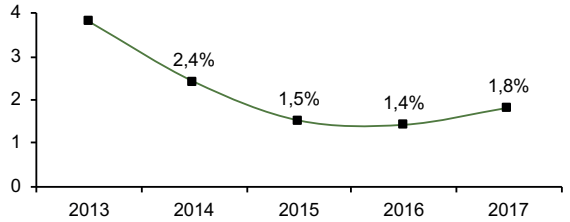

FAITS MARQUANTS

- Reprise partielle de la provision sur les titres SUCRE PARTICIPATION ;
- Recul de l'activité chez la quasi-totalité des filiales IPS excepté FASO COTON, FILTISAC, SN SOSUCO et FUMOA.

PALMAFRIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 10 avril 1996

Capital social 3,5 milliards FCFA

Capitaux propres 2,4 milliards FCFA

Part de l'État 30%

CA 23,6 milliards FCFA (+22%)

Résultat Net 2 2,0 milliards FCFA (+560,7%)

PCA KOFFI Koffi

DG DAVAILLE Thierry

Adm. MADR KOUASSI Kouamé Bernard

Adm. SEPMBPE DIARRA Mariam

Effectif 1472

La société **PALMAFRIQUE** a pour principales activités la création et l'exploitation de plantations de palmiers à huile ainsi que le traitement et la commercialisation des produits de cette culture.

Au cours de l'exercice 2017, les productions d'huile de palme et d'amandes palmistes de la société se sont accrues respectivement de 5,3% (passant à 47 020 tonnes) et de 7,3% (passant à 7 875 tonnes), en raison de la hausse des quantités de régimes traités. Par ailleurs, le prix moyen de vente de l'huile de palme a baissé de 8,2% (de 436 FCFA à 403 FCFA le litre), pendant que le prix moyen de l'amande de palmiste s'est nettement amélioré (de 141 FCFA à 179 FCFA par kg).

En raison des hausses de production et de celle relative aux prix de vente de l'amande de palmiste (+26,9 %), **le chiffre d'affaires de la société atteint 23,6 milliards FCFA, en hausse de 22% par rapport à 2016.** Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 57,8%, du fait de la hausse des postes « achats de matières premières » (+47,61%) et « charges du personnel » (+3%).

Le résultat d'exploitation qui en résulte s'est soldé par un déficit de 4 milliards contre un bénéfice de 537,7 millions en 2016. Le résultat financier a, quant-à-lui, a connu une hausse de 6,2 milliards en 2017 due principalement **à une reprise de provision de 6,3 milliards de FCFA**, pendant que le résultat hors activités ordinaires (HAO) baissait de 104,1 à -72 millions FCFA.

Le résultat net de l'exercice ressort excédentaire de 2,0 milliards FCFA contre un excédent de 304,3 millions FCFA en 2016.

Les impôts dus par la société ont augmenté de 1% pour atteindre 402,4 millions FCFA (367 millions d'impôts et taxes et 35 millions FCFA d'impôts BIC), pendant que les dettes financières représentaient un pourcentage moindre du bilan de la société (9,7% contre 24,1% en 2016).

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SAFIPAR	70,00
ETAT DE COTE D'IVOIRE	30,00

Production vendue et Production récoltée

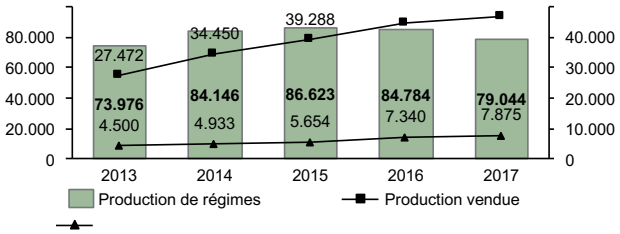

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

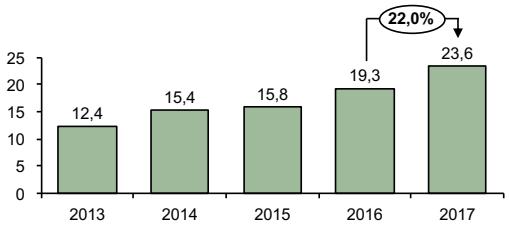

Résultat net (en Millions FCFA)

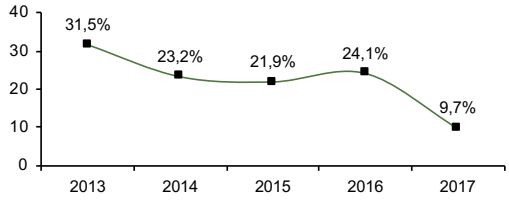

Ratio dette fin. /bilan (%)

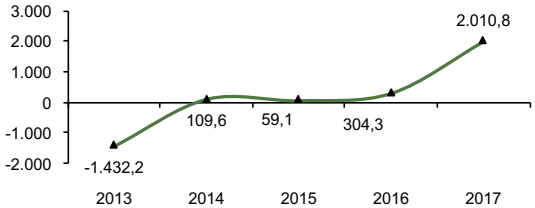

FAITS MARQUANTS

- Transmission au Comité de Privatisation des offres de reprise des parts de l'État par Financial BC et Shoreline.

SIVAC

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 07 juin 1990

Capital social 38 millions FCFA

Capitaux propres 110,5 millions FCFA (-19%)

Part de l'État 31,58%

CA 140 millions FCFA (-39%)

Résultat net 3,6 millions FCFA (+6%)

Subv. d'exploitation 210,52 millions FCFA (-9%)

Subv.d'investissement 267,8 millions FCFA (+27%)

PCA BOSSE Boazou

DG HAUSSAIN Noël Boka

Adm. MRAH BOSSE Boazou

Adm. SEPMBPE ANGORA Stéphane

Effectif 38

La **Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC)** est une société à participation financière publique minoritaire. Elle a pour mission la gestion de l'abattoir de porc de Yopougon, ainsi que le développement et la modernisation de la filière porcine en Côte d'Ivoire pour la couverture des besoins de consommation nationale en viande porcine.

Au cours de l'année 2017, les activités de la SIVAC ont principalement porté sur l'abattage et les actions de développement de la filière. Ainsi, 28 169 porcs ont été abattus à l'abattoir de la SIVAC contre 27 669 porcs en 2016.

Les activités de développement ont, quant-à-elles, porté sur la gestion de l'élevage référent de Bingerville qui est un élevage expérimental d'une capacité de dix (10) truies. Aussi, 70 éleveurs ont bénéficié de l'assistance de la SIVAC, notamment sur les techniques de reproduction et de biosécurité dans plusieurs départements de la Côte d'Ivoire (Akoupé, Toumodi, San Pedro, etc.)

Ainsi, les produits d'exploitation de l'exercice 2017 s'élèvent à 461 millions FCFA, en hausse de 4% par rapport à 2016.

Néanmoins, il convient de souligner que **le chiffre d'affaires de la société a baissé de 40% pour se fixer à 140 millions FCFA**, en raison de la forte baisse enregistrée sur les activités accessoires (10,7 millions FCFA contre 96,3 millions FCFA en 2016). Cette baisse fait suite à la fin du contrat de prestations signé avec la République de Guinée en vertu duquel des ventes de truies et prestations techniques ont été réalisées par la SIVAC en 2016.

Aussi, la subvention accordée par l'État a-t-elle baissé de 19% pour se fixer à 110,5 millions de FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une augmentation de 13%, passant à 527 millions FCFA.

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 66,2 millions FCFA contre un déficit de 23,8 millions FCFA l'année précédente. Par ailleurs, le résultat hors activités ordinaires (HAO) s'est établi à 73,6 millions FCFA contre 32,3 millions FCFA en 2016 en raison d'une annulation d'arriérés fiscaux et divers pour un montant de 43,7 millions de FCFA.

En définitive, la société a dégagé un résultat net excédentaire de 3,6 millions FCFA, contre un excédent de 3,0 millions FCFA en 2016.

Les impôts dus à l'État par la SIVAC ont baissé de 33% en s'établissant à 9,1 millions FCFA (dont 6,1 millions FCFA d'impôts et taxes et 3 millions FCFA d'impôts BIC), et la société a complètement apuré ses dettes financières.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
URECO	36,84
FERT	31,58
ETAT DE COTE D'IVOIRE	31,58

Activités d'abattage

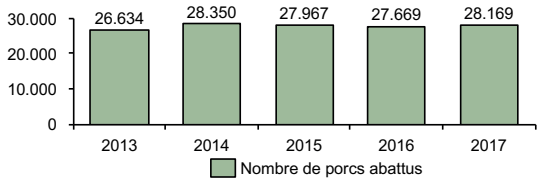

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

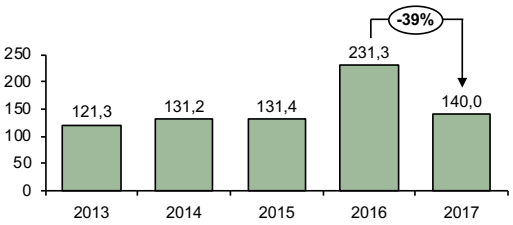

Résultat net (en Millions FCFA)

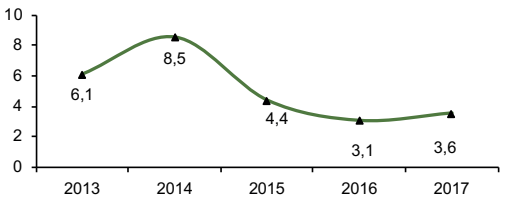

Ratio dette fin. /bilan (%)

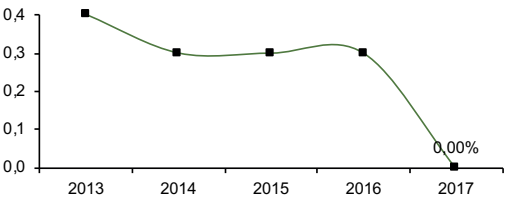

FAITS MARQUANTS

- Finalisation et adoption de la nouvelle convention SIVAC/État/COOPERL dans le cadre de la mise en oeuvre du partenariat public-privé ;
- Renforcement des activités de promotion de la filière porcine dans le cadre du plan stratégique 2016-2020 par le gouvernement qui vise à produire 60 860 tonnes équivalent carcasse (tec) à l'horizon 2020.
- Inondation du site de la SIVAC.

SODEFOR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 13 février 1993
Capital social 383,2 millions FCFA
Capitaux propres 3,4 milliards FCFA (-22%)
Part de l'État 100%

CA 5 milliards FCFA (+10%)
Résultat Net -978,3 millions FCFA
Subv. d'exploitation 1,1 milliard FCFA (-12%)
DG SANGARE Mamadou

PCA KONE Ousmane
Adm. MEFO EFFI Gnambé Jean-Jacques
Adm. SEPMBPE DIOMANDE Massanfi

La **Société pour le Développement des Forêts (SODEFOR)** est une société d'État chargée, pour le compte de l'État, de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique Gouvernementale en matière de protection et de préservation du patrimoine forestier national, du développement de la production forestière, de la valorisation des produits issus des forêts et de la sauvegarde des zones forestières.

Dans le cadre de l'accomplissement de cette mission, plusieurs activités ont été réalisées, à savoir (i) la cartographie, (ii) la délimitation des forêts, (iii) les aménagements des forêts naturelles, (iv) la réalisation d'infrastructures liées aux pistes, (v) le reboisement, (vi) les travaux d'entretien et de sylviculture, (vii) les plans d'aménagements, (viii) les protections des forêts et (ix) la valorisation des forêts.

Au plan commercial, **le chiffre d'affaires a connu une hausse de 10% atteignant 5 milliards FCFA en 2017. La SODEFOR a également bénéficié d'une subvention de 1,1 milliard FCFA,** en baisse de 12% par rapport à 2016.
Ainsi, les produits d'exploitation ont augmenté de 32,1% pour atteindre 13,5 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 41,5% pour atteindre 14,8 milliards FCFA, du fait de l'augmentation du poste « autres charges » qui a connu une hausse de 240%, passant à 5,5 milliards FCFA en 2017. Ce poste enregistre principalement une perte sur créances clients pour un montant de milliards FCFA constatée sur l'exercice 2017. **Ainsi, le résultat d'exploitation qui en ressort est déficitaire de 1,2 milliard CFA, contre un déficit de 2,5 milliards FCFA en 2016.**

En définitive, l'activité 2017 s'est soldée par un résultat net déficitaire de 978,3 millions FCFA, en rupture avec l'excédent de 18,7 millions FCFA enregistré en 2016.

Les impôts et taxes dus à l'État ont augmenté de 14% pour atteindre 110 millions FCFA (dont 24,8 millions FCFA de BIC et 85,3 millions FCFA d'impôts et taxes), et les dettes financières de la société représentent 16,2% de son bilan (contre 17,7% en 2016).

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE CI	100

Subventions (en Mds FCFA)

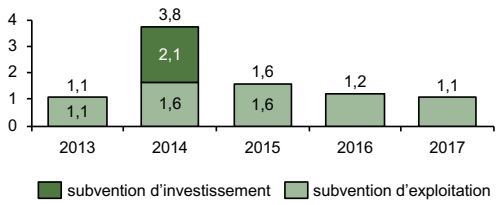

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

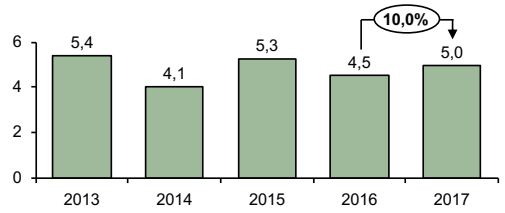

Résultat net (en Millions FCFA)

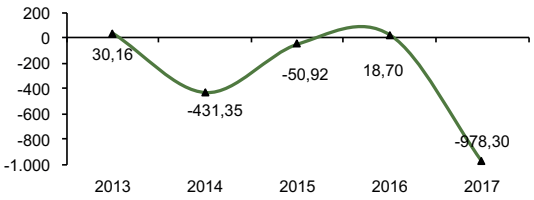

FAITS MARQUANTS

- Poursuite des diligences auprès des autorités en vue de la recapitalisation de la SODEFOR ;
- Poursuite des diligences relatives au processus de contractualisation entre l'État de Côte d'Ivoire et la SODEFOR.

Ratio dette fin. /bilan (%)

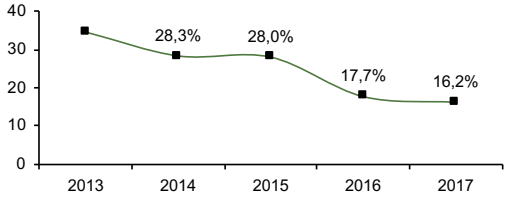

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PANORAMA SECTORIEL

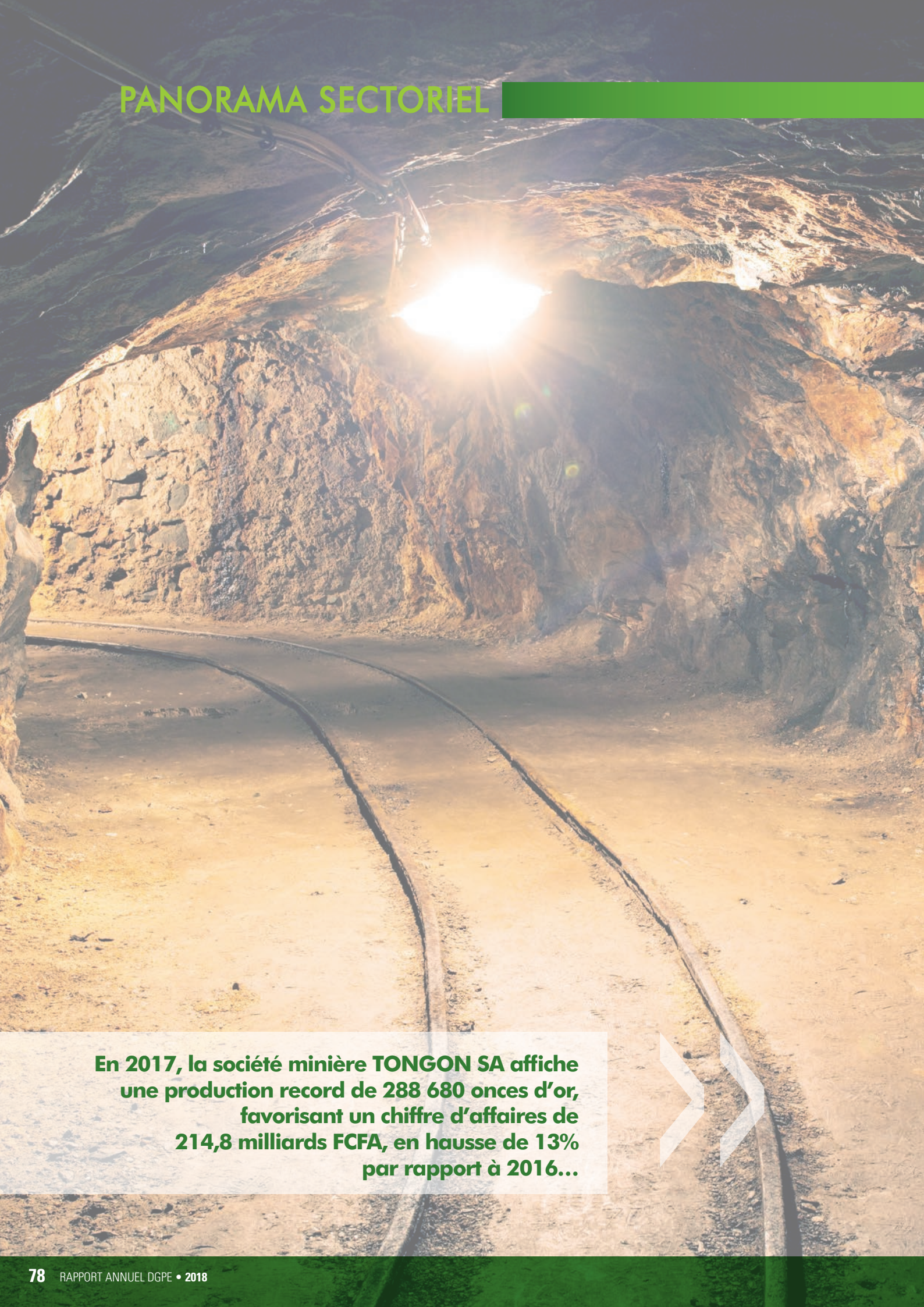

En 2017, la société minière TONGON SA affiche une production record de 288 680 onces d'or, favorisant un chiffre d'affaires de 214,8 milliards FCFA, en hausse de 13% par rapport à 2016…

MAINTIEN DE LA TENDANCE HAUSSIÈRE OBSERVÉE CES DERNIÈRES ANNÉES, SOUTENUE PAR LES PERFORMANCES ENREGISTRÉES PAR LES SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION D'OR

En 2017, avec un PIB en hausse de 6,5%, le secteur minier maintient sa tendance haussière observée ces dernières années, portée par les performances des sociétés telles que TONGON SA et AGBAOU GOLD OPERATIONS.

Dans ce contexte, vingt-neuf (29) nouveaux permis de recherche ont été attribués en 2017, portant ainsi le nombre total de permis de recherche en cours de validité à 164 contre 159 en 2016 (DGMG, rapport d'activités 2017). Sur ce total, **cent trente-huit (138) permis de recherche en cours de validité concernent la recherche d'or.**

De même, à fin décembre 2017, quatorze (14) permis d'exploitation minière industrielle sont en cours de validité et trois (3) conventions d'exploitation minière, qui visent à stabiliser le régime fiscal applicable aux projets miniers, ont été signées avec la Compagnie Minière du Bafing (CMB), la Compagnie Minière du Littoral (CML) et Lagune Exploitation de Bongouanou (LEB).

S'agissant des entreprises du portefeuille de l'État évoluant dans le secteur, l'optimisation des procédés de production a permis de soutenir les quantités produites (25,395 tonnes d'or contre 25,05 tonnes en 2016, soit +1,38%) et vendues.

Ainsi, en dépit d'une relative stabilité du prix des minerais notamment celui de l'or, les entreprises du portefeuille de l'État évoluant dans le secteur ont réalisé une performance améliorée. **En effet, le chiffre d'affaires global des entreprises minières du portefeuille de l'État s'est établi à 510,93 milliards FCFA en 2017 en hausse de 3,93% par rapport à 2016.**

Le résultat net global est en hausse de 28,99%, passant à 134,71 milliards FCFA, en raison du bénéfice exceptionnel réalisé par la SODEMI suite à la comptabilisation du produit de la cession de 25% de ses parts détenues dans le capital social de la SMI pour un montant de 32 milliards FCFA.

Aussi, les dividendes bruts d'un montant total de 95,82 milliards FCFA (en hausse de 22,85%) ont été distribués aux actionnaires. Ainsi, les dividendes bruts revenant à l'État de Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à 9,58 milliards FCFA, contre 7.8 milliards FCFA en 2016.

En dépit de la tendance générale à la hausse susmentionnée, le résultat net de certaines sociétés reste déficitaire, à savoir

- **CMB :** -1,57 milliards FCFA, en raison de la non-commercialisation du nickel occasionnée par la congestion constatée au quai minéralier du port d'Abidjan ;
- **FOREMI :** -675,96 millions FCFA, en raison d'importantes hausses enregistrées au niveau de plusieurs postes de charges ;
- **LGL :** -4,48 milliards FCFA, contre un déficit de 28.8 milliards FCFA en 2016, en raison du ralentissement de l'activité de la mine dû à la fermeture de la fosse de BONIKRO.

AGO

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 10 janvier 2012

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres 186,4 milliards FCFA (+21%)

Part de l'État 15%

CA 127,4 milliards FCFA (-12%)

Résultat Net 53,1 milliards FCFA (-34%)

Dividendes 13,2 milliards FCFA

PCA Pascal Bernasconi

DG LANG Ford Jeremy

Adm. MIM COULIBALY Seydou

Adm. MEF DADIE Cyrille Aristide

Effectif 471 (-17,7%)

AGBAOU Gold Operations SA (AGO) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 84% par le groupe Endeavour Mining. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

La quantité d'or produite par la société a baissé de 10%, passant de 6 081 kg (195 505 onces) à 5 499 kg (176 811 onces) en 2017, en raison de la faible teneur du minerai (2,02 g/t, contre 2,27 g/t en 2016) et de la baisse du taux de récupération de l'usine (de 97% en 2016, à 94%).

Au plan commercial, le chiffre d'affaires de la société a baissé de 12,3% pour s'établir à 127,4 milliards FCFA en 2017. Cette contreperformance est due à la baisse du prix de vente moyen de l'once d'or de 1,5% (728 750 FCFA contre 740 102 FCFA en 2016) et à la baisse des quantités vendues de 11% (5 439 kg ou 174 868 onces). In fine, les produits d'exploitation se sont établis 143,5 milliards FCFA, en baisse de 6,6%.

A contrario, les charges d'exploitation ont augmenté de 40,7% et s'élèvent à 95,6 milliards FCFA. Cette hausse est due principalement à la hausse des montants des postes « Autres achats », « Services extérieurs » et « Impôts et taxes » qui sont passés respectivement de 9,4 milliards FCFA, 33,2 milliards FCFA et 5,9 milliards FCFA en 2016 à 21,5 milliards FCFA, 48,0 milliards FCFA et 7,1 milliards en 2017.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 47,8 milliards FCFA contre un bénéfice de 85,7 milliards FCFA en 2016. Le résultat financier, quant-à-lui, est bénéficiaire de 5,6 milliards FCFA contre 363 millions FCFA en 2016. Ce résultat s'explique principalement par la hausse des revenus financiers (5,83 milliards FCFA contre 967 millions FCFA en 2016).

En définitive, l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 53,1 milliards FCFA contre 80,6 milliards FCFA enregistré en 2016, soit une baisse de 34%.

Compte tenu de cette performance, AGO a distribué des dividendes pour un montant brut de 13,2 milliards FCFA. Les capitaux propres de la société ont, par ailleurs, augmenté de 30% pour s'établir à 172,9 milliards FCFA contre 133 milliards FCFA en 2016. Les impôts et taxes dus à l'État ont augmenté de 20,4% pour atteindre 7,1 milliards FCFA.

Enfin, à l'instar de la plupart des sociétés de ce secteur, AGO n'a pas eu recours aux emprunts. Son ratio « dette financière sur bilan » s'est fixé à 0,1% en 2017.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ENDEAVOUR MINING	84,98
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ACTIONNAIRES MINORITAIRES	0,02

Quantité d'Or vendue (en milliers d'once)

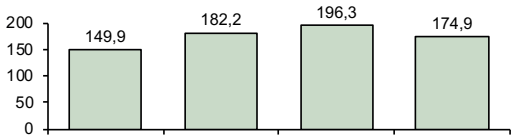

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

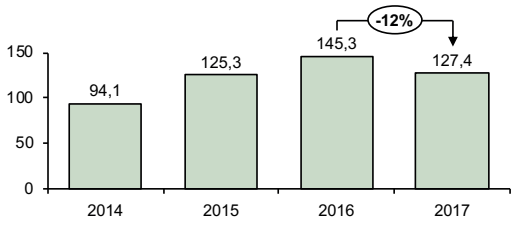

Résultat net (en Mds FCFA)

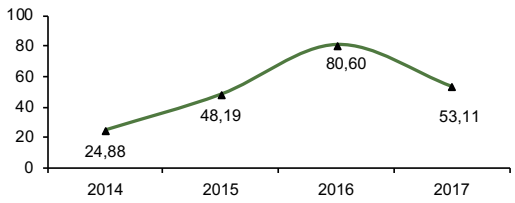

Ratio dette fin. /bilan (%)

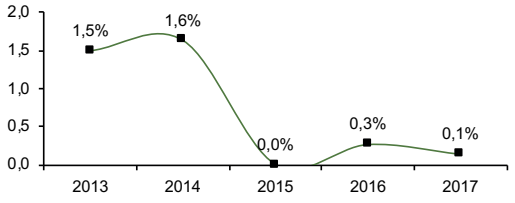

FAITS MARQUANTS

- Réhabilitation d'un site de 59,97 ha par le « planting » de 7 928 arbres pour un coût 35 millions FCFA ;
- Ecoulement de liquide cyanuré à faible concentration vers l'extérieur de la zone de rétention pouvant entraîner ainsi la contamination des zones de culture et des nappes d'eau environnantes.

CMB SA

MINES

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 5 décembre 2016

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres 1,5 milliards FCFA

Part de l'État 10%

CA 0 FCFA

Résultat Net -1,6 milliards FCFA

PCA COULIBALY Dognimé

DG PEPPAS Apostolos

Adm. SEPMBPE ANGORA N'Diamoi Stéphane

Adm. SODEMI GOUTHON Affoué Roseline

La Compagnie Minière du Bafing SA (CMB) est membre du groupe IC NICKEL Ltd. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements de nickel et substances associées.

L'année 2017 marque la première année de l'activité d'exploitation de la société qui s'est traduite par l'extraction de 379 766 tonnes de minerai de nickel latéritique, dont 253 752 tonnes de minerai de nickel latéritique ont été stockées et 126 014 tonnes transportées au port d'Abidjan.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires est nul car CMB n'a pas été à même d'exporter la quantité de nickel convoyée au port d'Abidjan. Cette situation résulte de la congestion importante au port d'Abidjan, de l'absence d'un quai dédié au chargement des minéraux en vrac et de l'insuffisance du tirant d'eau aux quais pour charger les navires Handymax (>30 000 tonnes). Les produits d'exploitation se sont toutefois fixés à 5,97 milliards FCFA et sont composés principalement du poste « production stockée (ou déstockage) » 5,03 milliards
FCFA.

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 7,39 milliards FCFA. Ce niveau de charges s'explique essentiellement par les postes « Autres achats » et « Transports » qui se sont fixés respectivement à 2,83 milliards FCFA et 2,87 milliards FCFA.
Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 1,42 milliard FCFA. Il en est de même du résultat financier qui s'est fixé à -146,92 millions FCFA.

En définitive, le résultat net est ressorti déficitaire de 1,57 milliards FCFA.

Les impôts dus par la société se sont établis à 20,43 millions FCFA et l'endettement financier net de la société s'est fixé à 22,25 milliards FCFA en 2017.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
IC NICKEL	85,00
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00

Performance financière (en Mds FCFA)

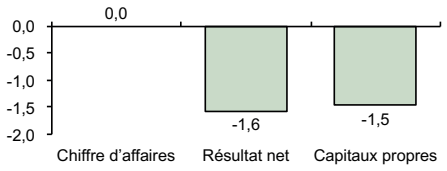

FAITS MARQUANTS

- Signature de la Convention sur l'exploitation minière le 20 juillet 2017 ; Construction de la route d'accès dédiée qui part de la route nationale A7 au site minier de Foungouesso pour une longueur totale de 3,4 km ;
- Création de cinq (5) forages de puits d'eau pour alimenter le camp minier ainsi que le laboratoire. Un sixième forage a été réalisé pour le Sous-Préfet à Foungouesso ;
- Construction du camp minier comprenant le laboratoire, la cuisine et la salle à manger, 12 pièces pour le personnel, la buanderie, les réservoirs de stockage d'eau, le système d'égouts et la plate-forme pour l'installation des générateurs.

CML

MINES

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 18 juin 2010

Date d'entrée en exploitation 2013

Capital social 600 millions FCFA

Capitaux propres 32,5 millions FCFA

Part de l'État 61%

CA 16,6 milliards FCFA (+430,9%)

Résultat Net 5 milliards FCFA

PCA LEGRE Dakpa Philippe

DG ZHENG Yuanweni

Adm. MIM DAOUDA Ya Bertin

Adm. SEPMBPE KOUASSI K. Fernand

Effectif 97 (+23%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SODEMI	51,00
CGM	39,00
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00

La **Compagnie Minière du Littoral (CML)** est une société à participation financière publique majoritaire qui a pour mission de mettre en valeur le gisement de manganèse de LAUZOUA.

Au cours de l'exercice 2017, la CML a enregistré **une production de 322 655 tonnes de produits marchands (253 205 tonnes de lumps et 96 359 tonnes de fine)** sur une prévision de 273 200 tonnes, soit une réalisation de 18,10% au delà des prévisions. Ce niveau de production est dû au regain d'activité suite à l'embellie des cours du minerai sur le marché international.

Le chiffre d'affaires de la société a donc augmenté de 430,9% pour s'établir à 16,6 milliards FCFA en raison de la hausse de 244,5% des quantités vendues (de 103 302 tonnes en 2016 à 355 916 tonnes). Ainsi, les produits d'exploitation se sont fixés à 16,3 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, progressé de 140,4% pour atteindre 11,4 milliards FCFA. Cette forte hausse est imputable aux postes « Autres achats », « Services extérieurs », « impôts et taxes » et « Charges du personnel ». Ces postes sont passés respectivement de 296,3 millions FCFA, 2,2 milliards, 212,6 millions FCFA et 866,8 millions FCFA en 2016, à 1,3 milliard FCFA, 6,5 milliards FCFA, 833,3 millions FCFA et 1,5 milliard FCFA en 2017.

Le résultat d'exploitation est ressorti à 4,9 milliards FCFA, contre -1,5 milliards FCFA en 2016, tandis que le résultat financier s'est soldé par un excédent de 146,2 millions FCFA, contre un déficit de 589,7 millions FCFA en 2016, en raison de la hausse des revenus financiers de 239,1% pour atteindre 75,4 millions FCFA en 2017 et la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions financières qui se sont établies à 376,7 millions FCFA en 2017, contre 972,4 millions FCFA en 2016 (-61,3%).

En définitive, le résultat net qui se dégage est bénéficiaire de 5,0 milliards FCFA, contre un déficit de 2,1 milliards FCFA réalisé en 2016.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État par la société, constitués uniquement des impôts et taxes, s'établissent à 833,3 millions FCFA, contre 212,6 millions FCFA en 2016.

Enfin, l'endettement financier net de la CML a baissé de 28% pour s'établir à 1,5 milliard FCFA, et représente 12% bilan de la société contre 28,2% en 2016.

Productions (en milliers de tonnes)

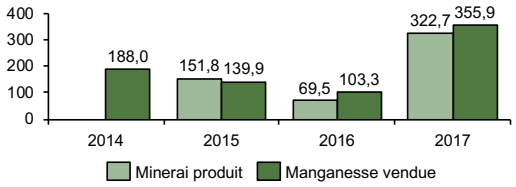

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

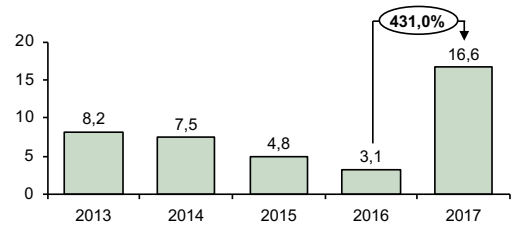

Résultat net (en Mds FCFA)

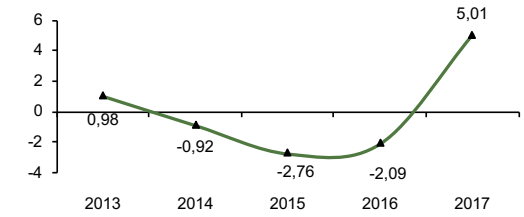

Ratio dette fin. /bilan (%)

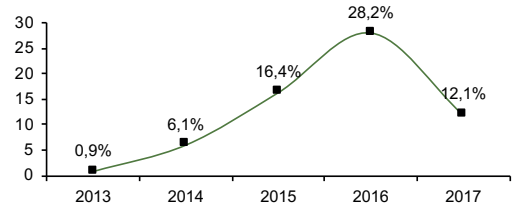

FAITS MARQUANTS

- Embellie des cours du manganèse sur le marché international ;
- Résolution du problème de congestion du quai minéralier au port d'Abidjan. et des nappes d'eau environnantes.

FOREMI

MINES

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 12 octobre 1998

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres -1,4 milliard FCFA

Part de l'État 49%

Chiffre d'Affaires 4,5 milliards FCFA (+21,1%)

Résultat Net -676,0 millions FCFA

PCA CHARMENSAT Jean-Pierre

DG SOMONIN Denis

Adm. MIM DIABATE Abdramane

La **Société de Forage Minier (FOREMI)** est une société anonyme née de la volonté de la SODEMI de renforcer son expertise dans les activités de forages. Son capital social est reparti entre la SODEMI et la société française FORACO.

Au cours de l'exercice 2017, la FOREMI a réalisé un total de 198 011 mètres de forages, en hausse de 14,56% par rapport à 2016.

Le chiffre d'affaires de la FOREMI a ainsi augmenté de 21,06% pour atteindre 4,5 milliards en 2017. Cette hausse s'explique par l'exécution de plusieurs marchés de forages et l'amélioration des produits accessoires.

Les charges d'exploitation de la société s'élèvent à 5,2 milliards FCFA, en hausse de 25,05% par rapport à 2016, due principalement à l'augmentation des montants des postes « Autres achats » et « Services extérieurs » qui sont passés respectivement de 2,2 milliards FCFA et 1,6 milliards FCFA à 3,0 milliards FCFA et 2,0 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 651,1 millions FCFA, contre un déficit de 400,7 millions FCFA en 2016. Le résultat financier, quant à lui, est déficitaire de 2,2 millions FCFA contre un déficit de 3,2 millions FCFA en 2016. Ce résultat s'explique principalement par les frais financiers occasionnés (-2,2 millions FCFA et -3,2 million FCFA en 2016).

En définitive, le résultat net est ressorti déficitaire de 676,0 millions FCFA contre un déficit de 422,5 millions FCFA enregistré en 2016.

Les impôts dus par la société se sont établis à 37,8 millions FCFA (15,1 millions FCFA d'impôts et taxes et 22,7 millions FCFA d'impôts BIC), contre 28,7 millions FCFA en 2016 (10,1 millions FCFA d'impôts et taxes et 18,6 millions FCFA d'impôts BIC).

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SODEMI	49,00
FORACO CI	45,00
FORACO INTER	4,90
DIVERS PRIVÉS	1,10

Métrage (profondeur forée) annuel réalisé

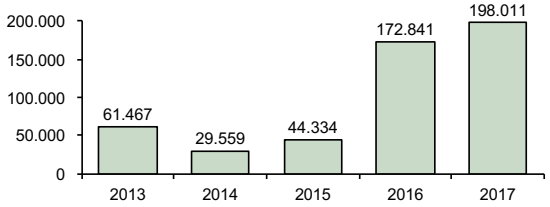

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

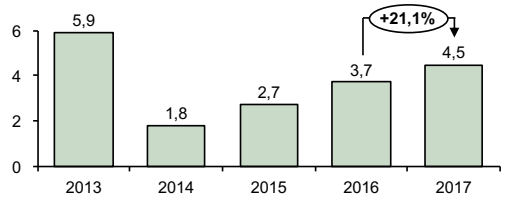

Résultat net (en Millions FCFA)

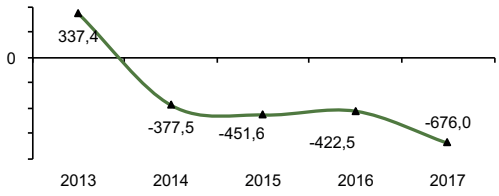

FAITS MARQUANTS

- Ralentissement des activités de la FOREMI au Burkina Faso au regard des contraintes exogènes, notamment, l'environnement sécuritaire et concurrentiel qui impactent négativement ces activités.

IMMSA

MINES

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 juillet 2013

Part de l'État 10%

PCA BAILA SACHIN

Capital social 10 millions FCFA

CA 1,8 milliards FCFA (+210%)

DG BARIK N. PRASAD

Capitaux propres -1 066 millions FCFA

Résultat Net -605,3 millions FCFA (+59%)

Adm. SEPMBPE SEA Hilaire

Ivoire Manganèse Mines SA (IMMSA) est membre du groupe TAURIAN MANGANESE. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements de manganèse et les substances associées dans la localité de Kaniasso (Odienné).

Au cours de l'exercice 2017, la reprise de l'activité commerciale d'IMMSA lui a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 1,8 milliards FCFA, en hausse de 210,27% par rapport à 2016. Cette amélioration s'explique par une relative embellie du cours du manganèse ainsi que la normalisation de l'activité au niveau de la mine.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2,1 milliards FCFA en 2017, en hausse de 61,28% par rapport à l'exercice 2016. Cette augmentation est due principalement à la hausse des montants des postes « Transport » et « Services extérieurs » qui sont passés respectivement de 498,1 millions FCFA et 5,58 millions FCFA 662,9 millions FCFA, 215,9 millions FCFA. Ce niveau de charges s'explique également par le montant des « Dotations aux amortissements et provisions » qui se sont fixées à 536,7 millions FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 288,9 millions FCFA, contre un déficit de 705,1 millions FCFA en 2016.

En définitive, le résultat net est ressorti déficitaire de 605,3 millions FCFA contre un déficit de 647,1 millions FCFA en 2016, et les impôts et taxes dus par la société se sont établis à 40,1 millions FCFA contre 35,7 millions FCFA en 2016.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
NTDMCC	89,60
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
DIVERS PRIVÉS	0,40

Performance financière (en Millions FCFA)

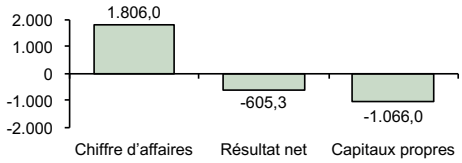

FAITS MARQUANTS

- Aucune activité minière majeure n'a été réalisée après mars 2017 en raison de l'entrave locale ;
- Normalisation de l'activité suite à des opérations de la population locale sur le site minier de Kaniasso (Odienné) ;
- Décision des actionnaires d'augmenter le capital de la société en vertu de l'article 564 de l'acte uniforme de l'OHADA pour faire face aux capitaux propres négatifs.

LGL

MINES

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 Septembre 2006

Capital social 90 millions FCFA

Capitaux propres -12,9 milliards FCFA

Part de l'État 10%

CA 1,3 milliards FCFA (-95,7%)

Résultat Net -4,5 milliards FCFA (-84,5%)

PDG MANJENGWA Lawrence

Adm. MMG NIANSOUNOU Jean Albert

Adm. SEPMBPE Mme N'GOM née CAMARA Aminata

Lihir Gold Limited Mines (LGL), anciennement membre du groupe NEWCREST Mining Limited, a été racheté en 2017 par le groupe Africa Gold. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et substances associées de la mine de Bonikro.

Au cours de l'exercice 2017, la quantité d'or produite, suite au traitement des stocks de minerais, a chuté de 96% pour s'établir à 1 743 onces, en raison de la fermeture provisoire de la fosse de Bonikro compte tenu de la faible teneur du minerai en or.

Le chiffre d'affaires de la société a donc baissé de 95,7% pour s'établir à 1,3 milliard FCFA. Toutefois, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 22,3% pour atteindre 57,7 milliards FCFA, grâce essentiellement aux revenus de service facturés à NHCI, qui sont passés de 33,3 milliards FCFA à 56,1 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation ont, quant-à-elles, baissé de 1,7% pour se fixer à 63,8 milliards FCFA.

Ainsi, le déficit du résultat d'exploitation s'est creusé, passant de -6,1 milliards FCFA à -17,7 milliards FCFA. Le résultat financier est, quant-à-lui, excédentaire de 2,5 milliards FCFA contre un déficit de 11,2 milliards FCFA l'année précédente, du fait de la forte baisse des pertes de change qui se sont établies à une valeur nulle contre 23,5 milliards FCFA en 2016.

En conséquence, l'exercice 2017 s'est soldé par une perte de 4,5 milliards FCFA, contre une perte de 28,9 milliards FCFA enregistrée en 2016, et les impôts dus à l'État ont baissé de 26,8% pour se fixer à 2,1 milliards FCFA.

Enfin, l'endettement financier net a baissé de 25,2% pour atteindre 6,1 milliards FCFA en 2017, avec des dettes financières qui représentent 5,2% du bilan, contre 7,1% en 2016.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
LGL HOLDINGS CI	87,89
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
LGL MOUNT R. OPERATIONS	1,00
LGL CDI INVESTMENTS	1,00
SODJIEDOCAPO M.	0,11

Quantité d'or vendue (en once)

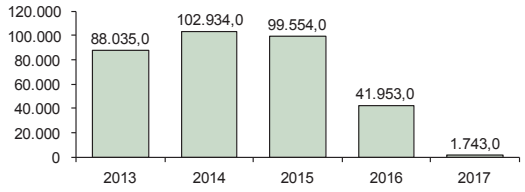

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

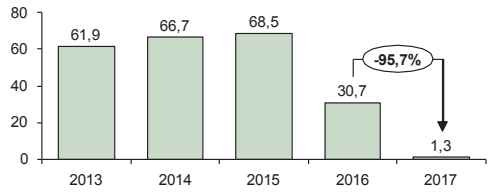

Résultat net (en Mds FCFA)

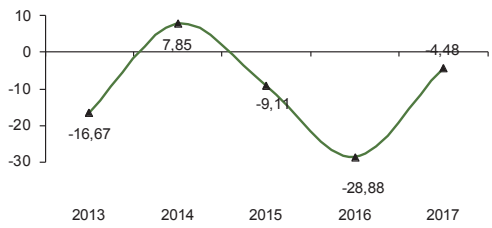

Ratio dette fin. /bilan (%)

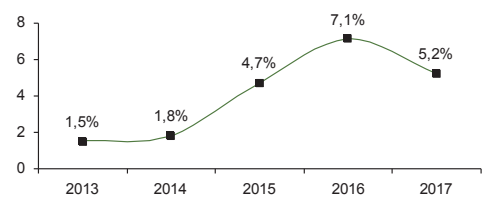

FAITS MARQUANTS

- Transfert de l'actif du groupe australien Newcrest Mining Limited, au consortium formé par la compagnie canadienne dénommée Forbes and Manhattan (F&M) et la compagnie panafricaine dénommée Africa Finance Corporation (AFC) ;
- Renouvellement de la Convention Minière de BONIKRO signé avec l'État de Côte d'Ivoire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 3 décembre 2014
Part de l'État 10%
Adm. MMG DAOUDA Ya Bertin
Date d'entrée en production 2015
CA 0 FCFA
Adm. SEPMBPE KOUASSI Fabrice
Capital social 10 millions FCFA
Résultat Net -79,2 millions FCFA
Capitaux propres -10,4 milliards FCFA
PDG PERKINS Stephen l'ANSON

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
NEWCREST DOUGBAFLA SINGAPOUR	89,00
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
MIAN MICHEL	1,00

Newcrest Dougbafla Côte d'Ivoire (NDCI) est membre du groupe NEWCREST Mining Limited. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et substances associées.

Pour l'exercice 2017, aucune activité d'exploitation n'a été menée du fait de la non rentabilité économique du gisement. De ce fait, aucune quantité d'or n'a été produite.

Ainsi, la société a réalisé un chiffre d'affaires nul depuis 2016. S'agissant des charges d'exploitation, elles ont chuté de 88,2% pour atteindre 10,3 millions FCFA contre 87,0 millions FCFA en 2016. Cette chute est due principalement à la baisse des impôts et taxes qui sont passés de 71 millions FCFA en 2016 à 5,9 millions FCFA.

Le **résultat d'exploitation** ressort donc déficitaire de 10,3 millions FCFA, contre un déficit de 87,0 millions FCFA en 2016.

Le résultat financier ressort déficitaire de 68,9 millions FCFA en 2017 contre un excédent de 161,3 millions FCFA en 2016. Ce résultat est exclusivement dû aux « Dotations aux amortissements et provisions ».

En conséquence, **le résultat net ressort déficitaire de 79,2 millions FCFA en 2017,** contre un bénéfice de 74,3 millions FCFA enregistré en 2016, et les impôts dus à l'État ont baissé de 91,8% pour atteindre 5,9 millions FCFA (impôt et taxes).

Enfin, l'endettement financier net a augmenté de 88,4% se chiffrant à 146,8 millions FCFA. Les dettes

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

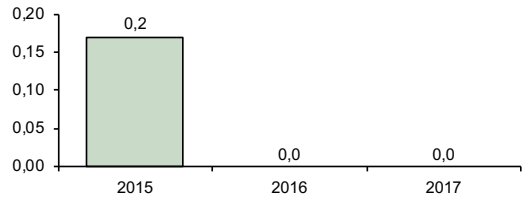

Résultat net (en Mds FCFA)

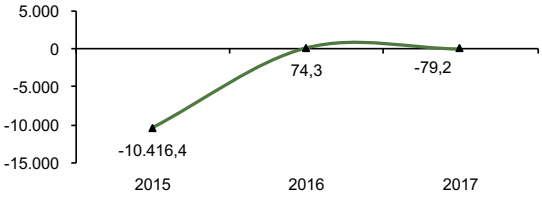

Dettes financières et fonds propres
(en Mds FCFA)

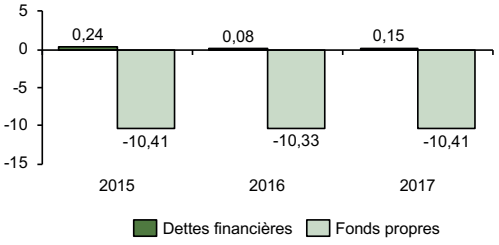

FAITS MARQUANTS

- Cessation des activités en raison de la nonrentabilité économique du gisement ;
- Plan de réhabilitation de la fosse témoin réalisé et transmis au ministère des mines ;
- Proposition de dissolution anticipée de la société.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 3 décembre 2014

Capital social 10 millions FCFA

Capitaux propres 34,2 milliards FCFA (+36%)

Part de l'État 10%

CA 100,6 milliards FCFA (+58%)

Résultat Net 9,0 milliards FCFA (+58%)

PDG MANJENGWA Lawrence

Adm. MMG NIANSOUNOU jean Albert

Adm. SEPMBPE TRAORE Karim

Effectif 1 041 (+4,7%)

Newcrest Hiré Côte d'Ivoire (NHCI), anciennement membre du groupe NEWCREST Mining Limited, a été rachetée en 2017 par le groupe Africa Gold. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

L'année 2017 marque la troisième année d'existence de la société. L'activité de production s'est traduite par le traitement de 2 426 milles tonnes sèches d'une teneur de 2,01g/t avec un taux de récupération de 88,06% contre 92% en 2016.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la société a augmenté pour s'établir à 100,6 milliards FCFA contre 63,7 milliards FCFA en 2016, en raison de l'augmentation de 11,9% du cours de l'or (en moyenne à 1 257 $/once) et de la hausse de la quantité d'or vendue d'environ 40%. Aussi, le transfert des charges qui s'élève à 7,9 milliards FCFA et la production stockée d'un montant de 5,4 milliards FCFA ont porté le produit d'exploitation à 113,9 milliards FCFA contre 84,1 milliards FCFA en 2016, soit une hausse de 35,5%.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 69,5% pour s'établir à 102,7 milliards FCFA, en raison principalement du poste « services extérieurs » en hausse de 32%.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort excédentaire de 11,3 milliards FCFA, en baisse de 52,2% par rapport à 2016. Le résultat financier, quant-à-lui, ressort déficitaire de 2,2 milliards FCFA en raison essentiellement de l'augmentation des frais financiers qui s'élèvent à 1,3 milliard FCFA, contre 314 millions FCFA en 2016.

Le résultat net qui se dégage est bénéficiaire de 9,0 milliards FCFA, en baisse de 58,3% par rapport à 2016.

Les impôts dus à l'État enregistrent une hausse de 76% à 4,7 milliards FCFA (impôt et de taxes) contre 2,7 milliards FCFA en 2017. La société est exonérée d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et de l'impôt minimum forfaitaire pendant les cinq premières années suivant la date de la première production conformément à l'article 169 du Code Minier.

Enfin, l'endettement financier net de NHCI a connu une hausse pour se fixer à 2,5 milliards FCFA contre 1,6 milliard FCFA en 2016, avec un ratio d'endettement à 7,3%.

FAITS MARQUANTS

- Transfert de l'actif du groupe australien Newcrest Mining Limited, au consortium formé par la compagnie canadienne dénommée Forbes and Manhattan (F&M) et la compagnie panafricaine dénommée Africa Finance Corporation (AFC) ;
- Approvisionnement en eau potable de la ville de Hiré à la suite du programme de forage d'eau potable initié en 2016 en accord avec la DHT, la SODECI et la Mairie ;
- Obtention du permis spécial pour les tirs de dynamitage à Akissi-so.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
NEWCREST DOUGBAFLA SINGAPOUR	89,99
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
MIAN MICHEL	0,11

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

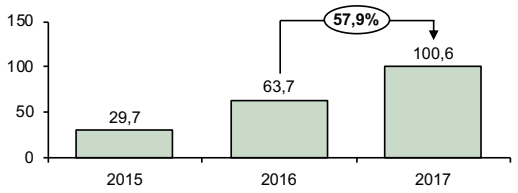

Quantité d'or vendue (en once)

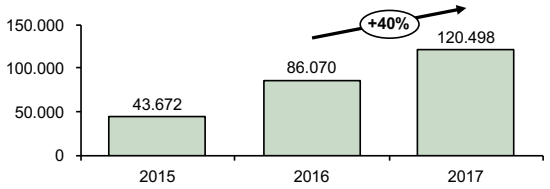

Dettes financières et fonds propres (en Mds FCFA)

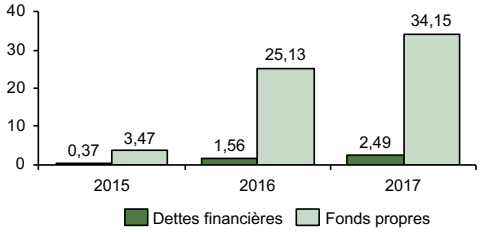

Résultat net (en Mds FCFA)

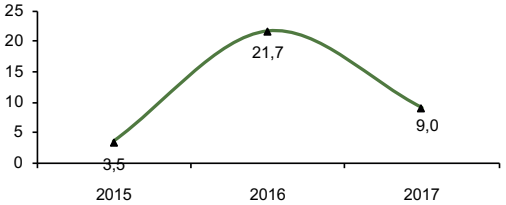

SOCIETE DES MINES D'ITY S.M.I.

SMI

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1er juin 1983

Capital social 600 millions FCFA

Capitaux propres 78,6 milliards FCFA (+7,4%)

Part de l'État 40%

CA 43,7 milliards FCFA (-19,66%)

Résultat Net 5,4 milliards FCFA (-49,18%)

PCA ABDOULAYE Koné

DG BERNASCONI Pascal

Adm. SEPMBPE BAMBA Seydou

Effectif 1350 (+5,63%)

La **Société des Mines d'Ity (SMI)** est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 80% par le groupe Endeavour Mining. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux et substances associées.

Au cours de l'année 2017, **la quantité d'or produite par la SMI a connu une forte baisse de 22% pour s'établir à 1 836 kg (75 876 onces)** contre 2 360 kg (75 876 onces) en 2016. Ce recul de la production s'explique principalement par les difficultés rencontrées dans le cadre de l'exploitation du gisement de Bakatouo qui est très humide et de faible teneur en or (1,9 g/t en 2017 contre 2,2 g/t en 2016).

Le chiffre d'affaires de la SMI a baissé de 19,7% pour se fixer à 43,7 milliards FCFA en 2017. Cette contreperformance est due à la baisse de 1,30% du prix de vente moyen du gramme d'or, qui s'est établi à 23 545 FCFA/g, contre 23 855 FCFA/g pratiqué en 2016, couplée à la baisse de 18,6% de la quantité d'or vendue qui est passée de 2 281 kg (73 332 onces) à 1 857 kg (59 688 onces).

Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent à 56,6 milliards FCFA en baisse de 6,6% par rapport à 2016.

Quant aux charges d'exploitation, elles s'élèvent à 51,5 milliards FCFA, en hausse de 9,6% par rapport à 2016. Cette augmentation est imputable aux postes « Autres achats », « Impôts et taxes » et « Services extérieurs » avec des hausses respectives de 29,9%, 24,2% et 13,8%.

Le résultat d'exploitation ressort excédentaire de 5,0 milliards FCFA, mais en baisse de 62,9% par rapport à 2016. Le résultat financier, quant à lui, est bénéficiaire de 1,9 milliard FCFA, contre 1,3 milliard FCFA en 2016. Ce résultat s'explique principalement par la hausse des revenus financiers (1,9 milliard FCFA en 2017 et 1,3 milliard FCFA en 2016).

En définitive, l'activité minière s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 5,4 milliards FCFA, en baisse de 49% par rapport à l'exercice précédent.

Les impôts dus à l'État ont également baissé (-32%) et s'établissent à 4,4 milliards FCFA (impôts et taxes 2,9 milliards FCFA et BIC 1,5 milliard FCFA).

Enfin, le niveau d'endettement de la société est resté très faible au cours de ces dernières années avec des dettes financières qui représentent 1,8% du bilan, en dépit du démarrage des travaux de la construction de l'usine CIL.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
GROUPE ENDEAVOUR MINING	80
SODEMI	5
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10
GROUPE KEYMAN INVESTISSEMENT	5

Evolution des productions

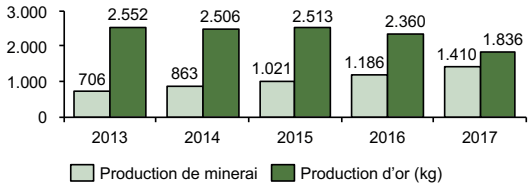

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

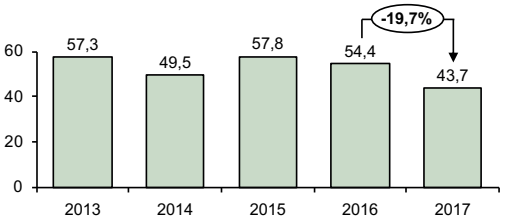

Résultat net (en Mds FCFA)

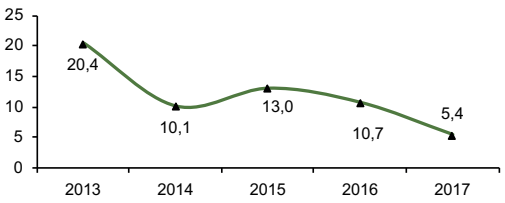

Ratio dette fin. /bilan (%)

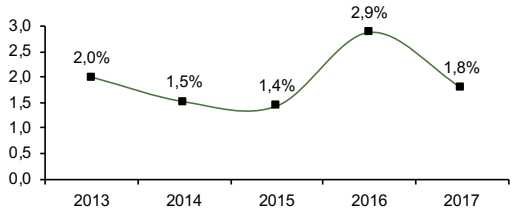

FAITS MARQUANTS

- Démarrage effective de la construction de l'usine CIL ;
- Cession de 25% des parts de la SODEMI dans SMI au groupe Endeavour Mining ;
- Octroi d'une avance de 6 000 millions FCFA par la SMI à la société Endeavour Cayman CIV pour financer, en partie, le rachat de 25% de son capital détenu par la SODEMI.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1962

Capital social 600 millions FCFA

Capitaux propres 26,3 milliard FCFA (+1 353%)

Part de l'État 100%

CA 129,5 millions FCFA (-17,5%)

Résultat Net 31,5 milliards FCFA (+9953,5%)

PCA BAMBA Yacouba

DG KADJO KOUAME

Adm. MMG DAOUDA YA Bertin

Adm. SEPMBPE DADIE Cyrille

Effectif 382 (+241,1%)

Filiales SMI (5 %), CML (51%), EPC CI (25%), FOREMI, (49%), AGO (5%)

La **Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI)** est une société d'État dont la mission est de promouvoir la recherche et l'exploitation des substances minérales naturelles utiles (à l'exception des hydrocarbures), et d'étudier les problèmes inhérents à la quête minière avec d'autres organismes publics, parapublics ou privés. La SODEMI comptabilise six (6) permis de recherche en interne et dix-sept (17) permis de recherche en partenariat, cinq (5) permis d'exploitation opérés en partenariat, et une demande d'autorisation d'exploitation semi-industrielle pour l'or.

En 2017, les activités de la société ont connu une baisse d'intensité dans un contexte globalement difficile. Les activités de la société ont porté sur (i) l'exploration en interne et en partenariat avec les projets de diamant de Séguéla et de Tortiya et les projets de Colombo-tantalite d'Issia, de Nickel / Cuivre de Samapleu et d'or de Fêtèkro ; (ii) les prestations de service avec les unités de géologie, géophysique et le laboratoire d'analyses minérales ; et (iii) le suivi des opérations de production avec les filiales et/ou sociétés à participation pour CML, SMI, EPC CI et FOREMI.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la SODEMI a reculé de 17,5%, de 157,1 millions FCFA en 2016 à 129,5 millions FCFA en 2017. Ce recul est dû au faible niveau de réalisation des prestations de service (laboratoire, géologique et géophysique) en lien avec le faible recours des sociétés d'exploration aux services de la SODEMI. Les produits d'exploitation ressortent toutefois en très forte hausse de 276,31%, en s'établissant à 1,8 milliards FCFA, due à une reprise de charges pour créance (1,4 milliards FCFA).

Les charges d'exploitation quant-à-elles, se sont établies à 2,9 milliards FCFA, en hausse de 5,8% par rapport à 2016.

Le résultat d'exploitation de la société est ressorti déficitaire de 1,2 milliards FCFA. Par ailleurs, la société a enregistré un résultat financier positif de 1,1 milliards FCFA imputable à ses revenus de participation et à ses intérêts sur avances associés. L**e résultat hors activités ordinaires (HAO), quant-àlui, s'est soldé par un excédent de 31,2 milliard FCFA, en raison principalement de la réception des produits issus de la cession de 25% des parts de la SODEMI dans SMI, soit 32 057 millions FCFA.**

Le résultat net de la SODEMI est donc ressorti bénéficiaire de 31,5 milliards FCFA, contre un déficit de 319,3 millions FCFA en 2016.

Les impôts dus à l'État par la société ont, quant-à-eux, connu une très forte hausse de 2 775,2% pour s'établir à 6,2 milliards FCFA (275,1 millions FCFA d'impôts et taxes et 5,88 milliards FCFA d'impôt BIC), et le ratio dettes financières / bilan de la société s'est établi à 2,3% contre 12,2% l'année précédente.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

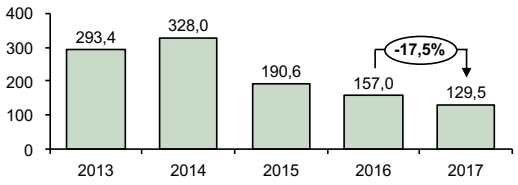

Résultat net (en Millions FCFA)

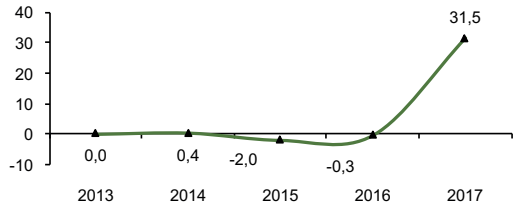

Ratio dette fin. /bilan (%)

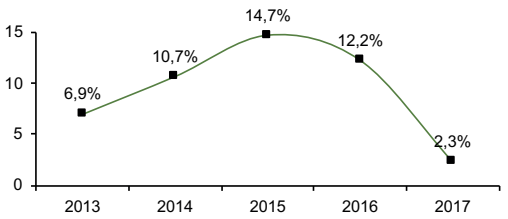

FAITS MARQUANTS

- Prise en compte dans les livres de la SODEMI, des produits issus de la cession de 25% de ses parts dans la SMI, soit 32 057 millions FCFA ;
- Succession de grèves très médiatisées du syndicat du personnel ;
- Mise en oeuvre des recommandations de la mission d'audit financier, comptable, organisationnel et social de la SODEMI, commis par l'État et réalisé par le cabinet BDO Consulting.

TONGON SA

MINES

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 26 mai 2009

Capital social 10 millions FCFA

Capitaux propres 189,5 milliards FCFA (-29%)

Part de l'État 10%

CA 214,8 milliards FCFA (+13%)

Résultat Net 38,1 milliards FCFA (+65%)

Dividendes 82,5 milliards FCFA

Dividendes nets État 7,3 milliards FCFA

PCA Denis Mark BRISTOW

DG Denis Mark BRISTOW

Adm MEF DADIE Sylvie

Adm MMG DIABATE Abdramane

Effectif 614 (+3,2%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
RANGOLD R.	89
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10
NEW MINING	1

TONGON SA est une société à participation financière publique minoritaire. Elle a pour objet social d'assurer l'exploitation des gisements dont elle bénéficie de droits d'exploitation, et la commercialisation des substances minérales conformément aux permis d'exploitation délivrés. **En 2017, la quantité d'or produite par la société s'élève à 288 680 onces contre 260 566 onces en 2016 et 260 560 onces en 2015.** Cette production est un record pour l'entreprise même si elle est inférieure aux prévisions annuelles (300 000 onces). Ce niveau de performance s'explique par : (i) une augmentation de 13% du tonnage traité (4,4 millions de tonnes contre 3,9 millions de tonnes en 2016) consécutive à l'amélioration de l'efficacité de broyage et à l'optimisation du circuit de concassage ; (ii) la stabilisation du taux de récupération de l'or ; (iii) la reconfiguration des installations électriques en double jeu de barres pour permettre un temps de marche accru des moulins.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires de la société s'est établi à 214,8 milliards FCFA, contre 190,5 milliards FCFA enregistré en 2016. Cette hausse de 13% est due à la hausse du cours de l'or d'une part et à l'augmentation de la production de 10,8% d'autre part. Les produits d'exploitation ressortent en hausse de 13,2%, s'établissant à 228,1 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation, quant-à-elles, s'élèvent à 167,4 milliards FCFA contre 166,4 milliards FCFA en 2016, en dépit de l'amélioration des coûts d'exploitation qui sont passés de USD 771/onces en 2016 à USD 676/onces en 2017. **Le résultat d'exploitation de la société ressort donc en hausse de 73%, passant de 35,1 milliards FCFA en 2016 à 60,7 milliards FCFA en 2017.** Par ailleurs, l'activité financière de la société s'est soldée par un déficit de 8,4 milliards FCFA en 2017, contre un résultat bénéficiaire de 1,4 milliard FCFA. Ce déficit s'explique par le niveau des pertes de change enregistré, soit 22,08 milliards FCFA pour un gain de change de 11,8 milliards FCFA.

L'exercice se solde par un bénéfice de 38,1 milliards FCFA, contre 23,2 milliards FCFA en 2016, soit une hausse de 65%.

Compte tenu de cette performance, TONGON SA a distribué des dividendes aux actionnaires pour un montant brut de 82,5 milliards FCFA. Les capitaux propres de la société ont baissé de 29% pour s'établir à 107,0 milliards FCFA, contre 151,4 milliards FCFA en 2016.

En outre, les impôts dus par la société à l'État ont augmenté, passant de 16,7 milliards FCFA en 2016 à 19,2 milliards FCFA en 2017 (BIC : 12,0 milliards FCFA ; impôts et taxes : 7,2 milliards FCFA).

Enfin, l'endettement financier net se chiffre à 11,0 milliards en 2017, en hausse de 1,2%, et les dettes financières représentent 3,1% du bilan de la société, contre 3,9% en 2016.

Minerai produit (en onces)

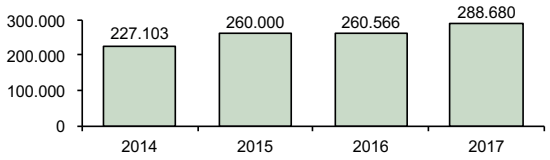

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

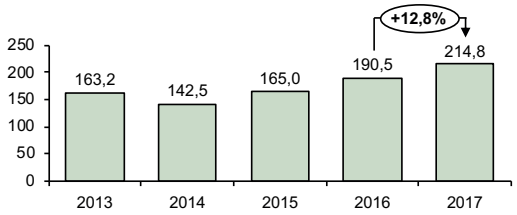

Résultat net (en Mds FCFA)

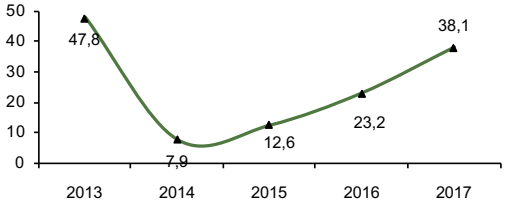

Ratio dette fin. /bilan (%)

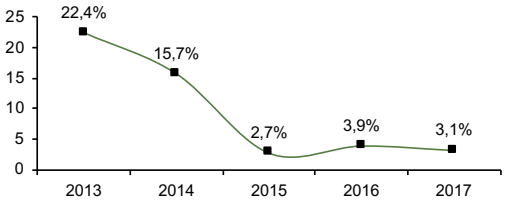

FAITS MARQUANTS

- Production record enregistré pour l'exercice 2017 : 288 680 onces ; soit une hausse de 11% par rapport à l'exercice précédent ;
- Survenance de plusieurs grèves « illégales » des travailleurs de la mine ayant occasionné 49 jours d'arrêt de travail ;
- Meilleure utilisation du courant électrique fourni par la CIE (91,5% contre 89% en 2016) pour un besoin optimal de 97%.

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PANORAMA SECTORIEL

En 2017, l'ONEP a permis la mise en exploitation de 70 systèmes d'hydraulique villageoise, la réhabilitation de 25 systèmes HVA défaillants, le renforcement de l'alimentation en eau potable de la localité d'ABOISSO, l'alimentation en eau potable de la ville de TAFIRE à partir du fleuve Bandama…

TAUX DE COUVERTURE NATIONALE EN EAU POTABLE DE 71% ET TAUXD'AVANCEMENT DE LA RÉALISATION DES SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE 54%

En 2017, les principaux indicateurs visés en matière d'assainissement devraient situer le taux d'accès aux installations d'assainissement à 43% et le taux de traitement des boues de vidange à 9% conformément au plan stratégique de la société ONAD.

Ainsi, des travaux de drainage ont été lancés dans les villes de Bouaké et Yamoussoukro ainsi que dans les communes d'Abobo, Cocody et Bingerville.

Au titre de la gestion de l'assainissement autonome, la station de traitement des boues de vidanges (STBV) de Korhogo a été mise en service et l'étude relative à la construction des STBV de San-Pedro et Yamoussoukro a été lancée.

Les réalisations de schémas directeurs d'assainissement et de drainage des quatre (4) villes (Man, Odienné, Séguéla et Bondoukou) ont atteint un taux d'avancement de 54% pour une cible de 68,75% en 2017.

Quant au secteur de l'eau potable, l'objectif du Gouvernement, consigné dans le PND 2016- 2020 est de porter à l'horizon 2020, le taux de couverture à 82,5% en moyenne, avec un taux de 60% pour les zones rurales et 85% en milieu urbain.

A cet effet, dans le cadre de la lutte contre la vie chère, le gouvernement a adopté, en date du 3 août 2017, un programme dénommé « Eau pour tous » relatif à l'accès à l'eau potable.

D'un coût global de 1 320 milliards FCFA, le Programme « Eau pour tous » a été lancé le 19 septembre 2017 et permettra à environ 95% de la population ivoirienne d'avoir accès à l'eau potable à un coût abordable jusqu'en 2020.

En 2017, les indicateurs d'accès à l'eau potable affichaient un taux de couverture nationale en eau potable de 71%, et un taux d'accès de 63% en milieu urbain contre 7% en milieu rural. La production totale d'eau a augmenté de 3,6% en s'établissant à 251 121 km3, contre 242 393 km3 en 2016, grâce à l'accroissement régulier du nombre d'abonnés et à l'extension du réseau de distribution. Le nombre d'abonnés actifs a progressé de 9,8% par rapport à 2016, s'établissant à 1 028 930 abonnés en 2017, dont 473 347 abonnés pour le District d'Abidjan.

Les activités liées à l'hydraulique villageoise ont enregistré l'implantation de 182 sites de forages contre 117 en 2016, soit une progression de 56%.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires global des sociétés du portefeuille de l'État opérant dans le secteur "Eau et Assainissement" a augmenté de 4,29%, atteignant 94,89 milliards FCFA en 2017. Ce dynamisme du secteur est porté, principalement, par la SODECI, seule entreprise évoluant dans le secteur marchand, dont le chiffre d'affaires s'est établi à 91,27 milliards FCFA en 2017.

Le résultat net cumulé des entreprises du secteur observe un léger recul de 2,28%, en passant de 2,93 milliards FCFA en 2016 à 2,87 milliards FCFA en 2017, en raison de la baisse du résultat net de l'ONEP.

La SODECI a distribué des dividendes d'un montant global de 2,7 milliards FCFA, identique à celui de l'année 2016. L'État a perçu environ 87,75 millions FCFA au titre des dividendes.

Les impôts et taxes des entreprises du portefeuille enregistrent une baisse de 12,21% par rapport à 2016 pour se situer à 2,95 milliards FCFA.

ONAD

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 28 décembre 2011

Capital social 1 milliard FCFA

Capitaux propres 2, 4 milliards FCFA (-16,2 %)

Part de l'État 100%

CA 443 millions FCFA (-10,9%)

Résultat Net 0 FCFA

Subv.d'investissement 157,4 millions FCFA (+75,7%)

Subv. d'exploitation 1milliard FCFA (-2,8%)

PCA MAMADOU Bamba

DG SANOGO Amara

Adm.SEPMBPE ASSI Franck Arnaud

Adm. MCLAU DJIGBENOU Firmin

L'**Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)** est une société d'État, dont la mission est d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale. **Au titre des travaux** de drainage des eaux pluviales, l'exercice a été marqué par des travaux réalisés, dans les villes de Bouaké et Yamoussoukro, ainsi que l'Opération ''pré-saison'', lancée en prélude des pluies, ayant concerné le traitement des zones jugées critiques dans le District d'Abidjan, où il aussi été procédé à l'entretien des canaux primaires et ouvrages annexes notamment au carrefour de l'Indénié, à Attécoubé-Banco. En outre, dans les villes de Grand-Bassam, San-Pedro, Gagnoa, Daloa, Daoukro, Bondoukou Man, il a été procédé au curage et à la réhabilitation des ouvrages de drainage. **Au titre des études,** l'ONAD a réalisé l'EIES de la station de traitement des boues de vidange de San-Pédro et de Yamoussoukro ainsi qu'une étude APD pour la construction des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Abobo, Cocody et Bingerville. **En ce qui concerne les schémas directeurs** d'assainissement et de drainage, le processus d'actualisation pour les villes de Gagnoa et Daoukro s'établit à un taux d'avancement moyen de 65%. Quant au processus de réalisation, il est exécuté à hauteur de 54% sur les quatre (4) villes prévues pour 2017 (Man, Odienné, Séguéla et Bondoukou). Par ailleurs, les travaux d'exploitation d'entretien des postes de dépotage des boues de vidange du District d'Abidjan et de la station de traitement des boues de vidange de Korhogo ont été régulièrement exécutés. **Le chiffre d'affaires de l'ONAD a été réalisé à hauteur de 443,0 millions FCFA en 2017,** contre 497,4 millions FCFA en 2016. Cette baisse de 11% est principalement imputable au poste « Travaux et service vendus ». Par ailleurs, la société a bénéficié d'une subvention globale de 1,2 milliard FCFA, dont, 1 milliard FCFA en exploitation et 157,4 millions FCFA en investissement. Les charges d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 2,1 milliards FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 125,1% du budget initial. Le dépassement observé est essentiellement imputable aux postes « Dotation aux amortissements et aux provisions », « Impôts et taxes » et « Transports ».

Quant aux produits d'exploitation, ils ont été réalisés à hauteur de 1,5 milliard FCFA, soit un taux de 87,8% par rapport au budget 2017. **Le résultat d'exploitation qui en résulte est déficitaire et se chiffre à -621,2 millions FCFA, contre un résultat excédentaire 62,4 millions FCFA en 2016.** Les impôts dus à l'État ont connu une baisse de 26% en s'établissant à 25,2 millions FCFA en 2017, contre 33,3 millions FCFA en 2016.

En somme, l'Office réalise des produits et des charges qui s'équilibrent à hauteur de 2,1 milliards, dégageant, ainsi, un résultat net nul en 2017.

FAITS MARQUANTS

- L'harmonisation des statuts de l'ONAD conformément àl'OHADA ;
- La mise en exploitation de la première station de traitement des boues de vidange de Korhogo ;
- L'achèvement de la réalisation des schémas directeurs d'assainissement et de drainage de Gagnoa et Man ;
- [8 Juin 2017] La mise en vigueur de l'accord de prêt entre l'État et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage (PADSAD) de la ville d'Abidjan à hauteur de 52,8 milliards de FCFA.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

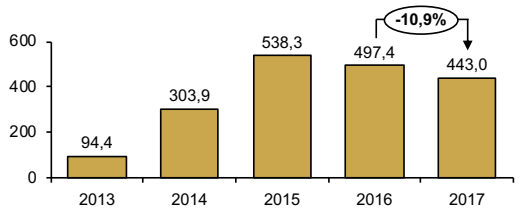

Résultat d'exploitation (en Millions FCFA)

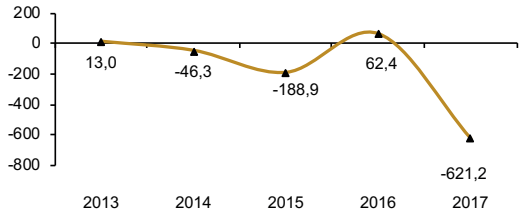

Ratio dette fin. /bilan (%)

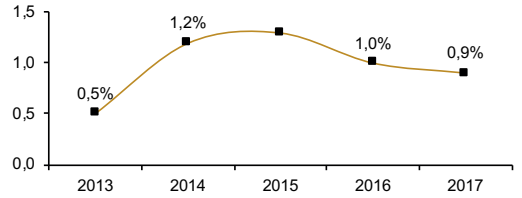

ONEP

EAU ET ASSAINISSEMENT

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 23 août 2006

Capital social 150 millions FCFA

Capitaux propres 751,4 millions FCFA (-4%)

Part de l'État 100%

CA 3,2 milliards FCFA (+26%)

Résultat Net 143,9 millions FCFA (-36%)

Subv. d'exploitation 1,5 milliard FCFA (-14%)

Subv. d'investissement 38,5 millions FCFA (+102%)

PCA N'DIORE Adèle

DG BERTHE Ibrahiman

Adm. SEPMBPE COULIBALY Yacouba

Adm. MIE N'DIORE Adèle

Effectif 376

L'**Office National de l'Eau Potable (ONEP)** est une société d'État, chargée d'apporter à l'État et aux collectivités territoriales, son assistance pour assurer à l'ensemble de la population, l'accès à l'eau potable de manière durable et à des coûts compétitifs. Il assure également la maitrise d'ouvrage déléguée et la maitrise d'oeuvre des travaux liés à l'eau potable.

Au niveau opérationnel, les activités liées à l'hydraulique villageoise ont enregistré l'implantation de 182 sites de forages contre 117 en 2016. Les travaux de contrôles sanitaires sur les réseaux d'alimentation en eau potable, au cours de cet exercice, se sont soldés par une amélioration de la qualité de l'eau. Ainsi, sur 3 065 échantillons prélevés en 2017, un taux de 12,2 % de non-conformité bactériologique a été constaté contre 22% en 2016.

Au niveau du contrôle technique de l'exploitation, le nombre de dysfonctionnements relevés sur les systèmes de production d'eau enregistre une chute de 75%, de 3 014 dysfonctionnements à 755 dysfonctionnements relevés sur les systèmes de production en 2017.

Au niveau financier, le chiffre d'affaires de l'ONEP observe une hausse de 26,7%, passant de 2,5 milliards FCFA en 2016 à 3,2 milliards FCFA. Cette hausse s'explique par l'augmentation des activités de maîtrise d'oeuvre et de maîtrise d'ouvrage déléguée des projets financés par l'AFD à travers le C2D.

Au cours de l'exercice 2017, l'entreprise a bénéficié d'une subvention d'exploitation d'un montant de 1,5 milliard FCFA.

Les produits d'exploitation ont été réalisés à hauteur de 5 milliards FCFA (81,8% par rapport au budget 2017). Ces produits connaissent une progression de 10,9% comparés à l'exercice 2016.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 4,9 milliards FCFA (91,6% par rapport au budget initial). Ces charges sont en hausse de 7,4% par rapport à l'exercice. Le résultat d'exploitation qui en résulte est excédentaire de 14,7 millions FCFA, contre un déficit de 129,7 millions FCFA en 2016.

En définitive, l'exercice 2017 se solde par un bénéfice de 143,9 millions FCFA, en repli de 36,5% par rapport à 2016.

Les impôts dus à l'État par l'ONEP ont connu une baisse de 46,4%, se fixant 100,3 millions FCFA (49,6 millions FCFA d'impôts et taxes et 50,8 millions FCFA d'impôts BIC). Enfin, les dettes financières de la société représentent 2,1% de son bilan, en baisse de 2 points de pourcentage.

FAITS MARQUANTS

- Poursuite des activités du projet C2D (financement AFD) destinées au renforcement du réseau de distribution d'eau à Abobo ;
- Démarrage du projet Multi-usages PRAHMU, financé par l'UEMOA ;
- Démarrage du projet Fonds Saoudien pour un montant de 8,8 milliards de FCFA ;
- Mise en exploitation de 70 systèmes d'hydrauliques villageoises améliorées (HVA) dans les localités bénéficiaires du projet PHAM, financé par l'Union Européenne ;
- Mise en oeuvre des grands projets structurants dans les localités de Bouna, Bondoukou, Gagnoa, Sinfra, Adzopé, Tafiré, Abengourou et Aboisso (accord de prêt signé en 2015).

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Subventions (en Mds FCFA)

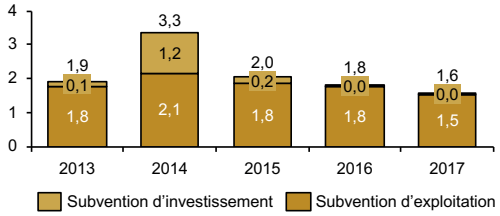

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

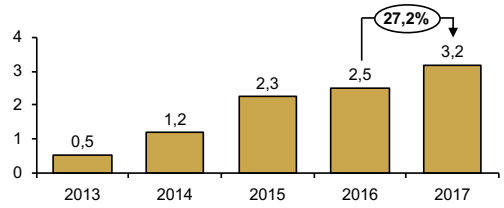

Résultat net (en Millions FCFA)

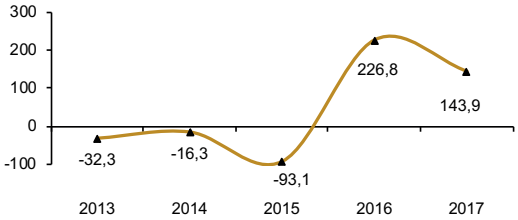

Ratio dette fin. /bilan (%)

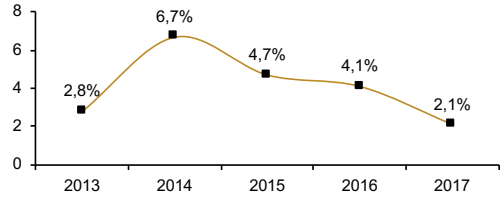

SODECI

EAU ET ASSAINISSEMENT

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 28 décembre 2011

Capital social 4,5 milliards FCFA

Capitaux propres 13,2 milliards FCFA (+0.84%)

Part de l'État 3,25%

CA 91,3 milliards FCFA (+3%)

Résultat Net 2,7 milliards FCFA (+0,3%)

Dividendes 2,7 milliards FCFA

Dividendes nets État 79,0 millions FCFA (+0%)

PCA AHOUNE Firmin

DG EBAH Basile

Filiales LOGIVOIRE (85%), GS2E (33%), SGA2E (17%)

La **Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI)** est une société privée de service public, chargée de l'exploitation des infrastructures de l'hydraulique urbaine à travers un contrat d'affermage signé avec l'État de Côte d'Ivoire.

Malgré le contexte difficile lié au déséquilibre financier du secteur de l'eau, la SODECI a oeuvré à assurer la continuité du service ainsi qu'à garantir la satisfaction de la clientèle.

Au titre des activités en 2017, la production totale d'eau a augmenté de 3,6% en s'établissant à 251 121 km³, contre 242 393 km³ en 2016, grâce à l'accroissement régulier du nombre d'abonnés et aux extensions de réseaux.

Le nombre d'abonnés actifs a augmenté de 9,8%, passant à 1 028 930 abonnés. La facturation annuelle a augmenté de 2% passant à 184 528 km³, en raison de l'évolution des branchements sociaux réalisés dans différents quartiers. Ainsi, le ratio de facturation s'y rapportant observe une baisse de 2%, passant de 75% à 73,5% en 2017.

Au plan financier, le chiffre d'affaires de la SODECI s'est amélioré de 3%, en se fixant à 91,3 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation enregistrent une hausse de 6,6% et s'établissent 94,0 milliards FCFA, en raison des charges et service liées à l'évolution de l'activité travaux.

Le résultat d'exploitation observe donc un recul de 35% comparé à l'exercice 2016 et s'établit à 2,3 milliards FCFA.

Le résultat net qui en résulte enregistre une quasi-stabilité par rapport à l'exercice 2016 et se fixe à 2,7 milliards FCFA, ainsi que les dividendes perçus par l'État (79,0 millions FCFA).

Les capitaux propres de la société connaissent ainsi une progression de 0,8% pour s'établir à 13,2 milliards FCFA contre 13,1 milliards FCFA en 2016.

Le ratio dette financière sur bilan, quant à lui, se fixe à 19,3%, traduisant un fort recours aux emprunts pour le financement des investissements.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État par la SODECI ont baissé de 10,5%, en s'établissant à 2,8 milliards FCFA (2,0 milliard FCFA d'impôts et taxes et 839,9 millions FCFA d'impôts BIC).

FAITS MARQUANTS

- Négociation quinquennale pour la fixation de la part fermière dans le prix public de vente de l'eau potable ;
- Réalisation de nombreux chantiers majeurs dont la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Korhogo et le renforcement de la capacité de production d'eau potable de la ville d'Abengourou ;
- Bouclage d'une nouvelle offre de service pour l'assainissement de la ville d'Abidjan ;
- Augmentation de 9,8% du nombre d'abonnés actifs ;
- Hausse de 3,6% de la production totale grâce à l'accroissement régulier du nombre d'abonnés et aux extensions de réseaux ;
- Progression de 2% de la facturation annuelle Palmeraie.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ERANOVE	46,07
FCP SODECI	6,72
SIDIP	4,81
ETAT DE COTE D'IVOIRE	3,25
DIVERS PRIVES	39,15

Quelques indicateurs d'activités

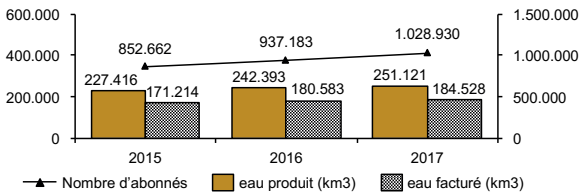

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

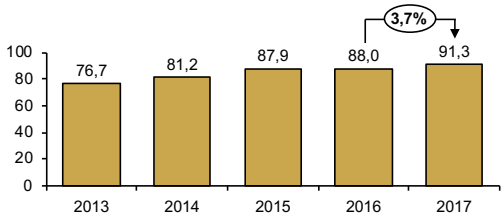

Résultat net (en Mds FCFA)

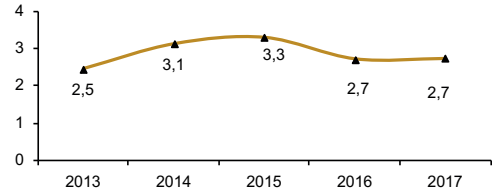

Ratio dette fin. /bilan (%)

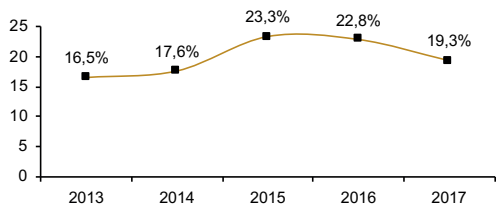

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

Le barrage de Soubré, projet de 331 milliards FCFA porté par CI-ENERGIES, est doté d'une puissance de 275 MW et permet de porter la capacité du parc électrique à 2 200 MW en 2017…

ELECTRICITÉ

TAUX DE COUVERTURE NATIONALE EN ÉLECTRICITÉ À 52% EN 2017, TAUXD'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ 81%, ET RÉDUCTION DE 3H 53 MIN DU TEMPS MOYEN DE COUPURE

En ligne avec le PND 2016-2020, plusieurs projets d'investissements ont été réalisés dans le secteur électrique au cours de l'exercice 2017. Aussi, au plan institutionnel, certaines réformes ont été engagées, en vue d'améliorer la régulation des activités de ce secteur et faciliter la mobilisation des financements nécessaires à la réalisation des investissements.

En effet, l'État a transféré ses biens du domaine public et privé en rapport avec le patrimoine électrique à la société CI-ENERGIES, en vue de permettre à cette société d'accroitre ses moyens de mobilisation de fonds sur le marché financier.

Sur le plan des investissements, afin d'atteindre la capacité de production électrique de 4 000 MW à l'horizon 2020, les actions suivantes ont été entreprises en 2017 :

- mise en service du Barrage hydroélectrique de SOUBRE ;
- pose de la première pierre du barrage hydroélectrique de GRIBO-POPOLI ;
- signature de la convention BOOT de la centrale à charbon.

Par ailleurs, le programme d'électrification des localités de plus de 500 habitants s'est poursuivi et a permis d'enregistrer la mise en service de l'électricité dans 173 localités supplémentaires en 2017. Ce qui porte le nombre total de localités électrifiées à 3 954 sur un objectif de 4 781 en 2017, soit un taux de réalisation de 82,7%.

Le rendement global du réseau électrique s'est établi à 80,2% sur un objectif de 82% en 2020. **Le temps moyen de coupure s'est amélioré de 3h 53 min en s'établissant à 23 h 50 min contre 27 h 43 min en 2016.**

L'impact des investissements et des travaux réalisés en 2017 s'est traduit par l'amélioration des principaux indicateurs suivants :

- taux de couverture nationale : 52% contre 44% en 2016 ;
- taux d'accès à l'électricité : 81% contre 80% en 2016.

Sur le plan commercial, les ventes d'énergie ont reculé de 1,33% pour se fixer à 542 milliards FCFA, à cause de l'interruption des importations d'électricité du Ghana et du Bénin depuis juin 2017.

Toutefois, le chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille électricité est en hausse de 1,2% et s'établit à 670,80 milliards FCFA.

Le résultat net cumulé de ces entreprises s'est dégrade de 21,20%, passant à 28,747 milliards FCFA, à cause essentiellement de la chute du résultat net de la CIE (- 81,57%).

Les entreprises CIPREL et CIE, qui opèrent dans le secteur marchand, ont distribué des dividendes d'un montant global de 20,99 milliards FCFA, en baisse de 15,33% par rapport à 2016. Les dividendes perçus par l'État se sont fixés à 3,09 milliards FCFA.
En raison des compensations effectuées entre l'État et la CIE, les impôts et taxes du secteur électricité sont ressortis déficitaires de 8,80 milliards FCFA en 2017 contre un déficit de 331, 62 millions FCFA en 2016.

CIE

ELECTRICITÉ

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 24 août 1990

Capital social 14 milliards FCFA

Capitaux propres 18,8 milliards FCFA (-31,9%)

Part de l'État 15%

CA 593,3 milliards FCFA (+0,6%)

Résultat Net 2,0 milliards FCFA (-81,6%)

PCA Ousmane DIARRA

DG KAKOU Dominique

Adm. MPEER TRAORE Amidou

Filiales GS2E (67%), SGA2E (17%), AWALE (51,2%)

La **Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE)** est chargée de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Au titre de l'exercice 2017, le bilan technique est caractérisé par une légèrebaisse du rendement global du système électrique, s'établissant à 80,2% contre 80,3% en 2016. Cette dégradation du rendement est due aux fortes chutes de tensions sur le réseau Nord, consécutivement aux surcharges engendrées par l'augmentation de la charge globale du minier TONGON et du développement des exportations vers le Mali et le Burkina. Cependant, ces contraintes du réseau n'ont pas impacté la bonne qualité de l'électricité qui s'est traduite par une amélioration de 3h53min du temps moyen de coupure global qui s'établit à 23h50min contre 27h43min en 2016.

Par ailleurs, la consommation brute nationale s'est établie à 8 721 GWh contre 8 424 GWh en 2016, dans un contexte de légère régression (-1%) **de la production nette du système électrique qui s'est établit à 9 796 GWh en 2017,** suite à la baisse de 21% des apports hydrauliques par rapport à 2016.

Au plan commercial, les ventes globales d'énergies ont enregistré une légère hausse de 0,6%, s'établissant à 593,3 milliards FCFA. L'excédent brut d'exploitation affiche 4,5 milliards FCFA, en baisse de 71% par rapport à 2016, imputable à la hausse des dotations aux provisions consécutives aux créances non reconnues par le LBTP et à la constitution de provisions pour dépréciations sur comptes clients privés (GONFREVILLE et COTIVO).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 2,6% pour s'établir à 604,6 milliards FCFA. En conséquence, l**e résultat d'exploitation a baissé de 74,9% pour se fixer à 3,6 milliards FCFA.** Quant au résultat financier, il s'est fixé à -749,2 millions FCFA. Le résultat des activités ordinaires qui en découle est bénéficiaire de 2,8 milliards FCFA contre 14,8 milliards FCFA en 2016, en baisse de 80,9%.

En définitive, le résultat net de l'exercice 2017 s'est soldé par un bénéfice de 2,0 milliards FCFA, en forte dégradation (-81,6%) par rapport à 2016. Ce recul a induit une baisse des dividendes bruts perçus par l'État, fixés à 298,2 millions FCFA. La redevance d'exploitation, solde des produits d'exploitation sur les dépenses de catégories A et B, s'est fortement dégradée en s'établissant à -21,3 milliards FCFA contre -13,8 milliards FCFA en 2016.

Cette situation de déficit a impacté négativement les impôts et taxes dus à l'État qui sont ressortis négatifs à -12,7 milliards FCFA, après compensation. Ainsi, les impôts dus à l'État par la CIE sont passés de -3,1 milliards FCFA en 2016 à -12,7 milliards en 2017 (dont -13,9 milliards FCFA d'impôts et taxes et 1,2 milliard FCFA d'impôts BIC). Par ailleurs, les dettes financières contractées par la société représentent 7% de son bilan.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ERANOVE	54,02
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
FCP CIE	5,19
SIDIP	2,49
MAISON DES ACTIONNAIRES	1,08
FCP SODECI	1,08
DIVERS PORTEURS	21,14

Production nette du Système Interconnecté (en GWh)

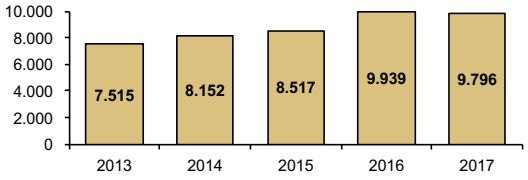

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

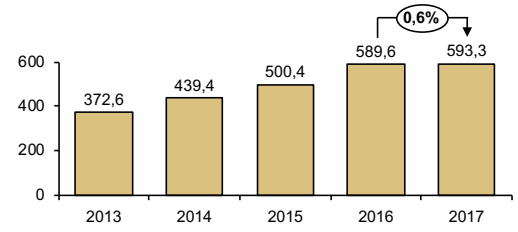

Résultat net (en Mds FCFA)

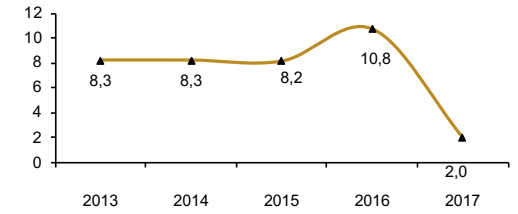

Ratio dette fin. /bilan (en %)

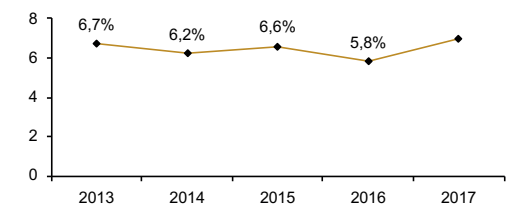

FAITS MARQUANTS

- La pointe de consommation s'élève à 1 342 MW. Elle a été atteinte le mercredi 10 mai 2017 à 22 h 45 ;
- Arrêt des exportations vers VRA et CEB de juillet à décembre 2017, à leur demande ;
- [2 Novembre 2017] Mise en service de la centrale hydroélectrique de SOUBRE (275 MW) ;
- Déclenchement Général (black-out) du 03/11/2017
- Raccordement de 40 000 nouveaux clients au prépaiement dans le cadre du programme électricité pour tous (PEPT), pour porter le nombre de branchements PEPT à 181 186 ;

CI-ENERGIES

EAU ET ASSAINISSEMENT

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 décembre 2011

Capital social 20 milliards FCFA

Capitaux propres 20 milliards FCFA (+0%)

Part de l'État 100%

CA 802,1 millions FCFA (-7%)

Résultat Net 0 FCFA

Subv.d'exploitation 17,87 milliards FCFA (+35%)

PCA CISSE Ibrahima

DG TRAORE Amidou

Adm. MPEER CISSE Sabati

Adm. SEPMBPE DIOMANDE Massanfi

Effectif 284

Filiales SOCIETE TRANCO-CLSG (25%)

La **Société Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)** a pour objet le suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, la maîtrise d'oeuvre des travaux qui relèvent de la responsabilité de l'État, en tant qu'autorité concédant et le contrôle de l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

Au plan technique, le bilan du secteur de l'électricité est caractérisé par un rendement global du système électrique de 80,2%. Cette contre-performance est imputable à la dégradation du rendement production et transport induite par l'augmentation des pertes sur la ligne 225 kV Taabo-Kossou-Bouaké-Ferké.

L**es indicateurs d'accès à l'électricité enregistrent un taux de 81%,** contre 80% en 2016, en raison de la politique d'électrification qui a contribué à la mise sous tension de 173 localités supplémentaires en 2017.

Au plan opérationnel, l'année 2017 a été marquée par la mise en service le 25 mai 2017 du barrage hydroélectrique de Soubré. Elle a occasionné une baisse de la consommation de combustibles gazeux dont les achats pour la production d'électricité, se sont établis à 232,3 milliards FCFA contre 255,2 milliards FCFA en 2016.

La production totale brute d'électricité s'établit à 9 943 GWh à fin décembre 2017. Elle enregistre une régression de 1,3% par rapport à 2016 et un taux d'exécution de 93,7% par rapport à l'objectif visé en 2017.

Les ventes d'énergie de l'exercice 2017 se sont établies à un montant de 539 milliards FCFA, dont 461 milliards FCFA au titre des ventes nationales et 78 milliards FCFA au niveau de l'export, en régression de 1,8% par rapport à 2016. Ce recul s'explique par l'interruption des importations d'électricité du Ghana et du Bénin depuis juin 2017.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires de CI-ENERGIES a enregistré un repli de 4,2%, passant à 802,1 millions FCFA.

Par ailleurs, la société a bénéficié d'une subvention d'exploitation en hausse de 15,2% pour atteindre 20,6 milliards FCFA en 2017. Ainsi, les produits d'exploitation, constitués à 95,0% de subventions d'exploitation, ont connu une progression de 15,7%, passant de 18,7 milliards FCFA à 21,7 milliards FCFA en 2017.

Par ailleurs, les charges d'exploitation se sont établies à 17,1 milliards FCFA contre 14,1 milliards FCFA en 2016, soit une augmentation de 17,4%.

Le résultat d'exploitation qui en découle, est excédentaire de 4,5 milliards FCFA contre un excédent de 4,1 milliards FCFA en 2016. Toutefois, en raison d'un résultat financier déficitaire de 4,4 milliards de FCFA et des impôts BIC de 128 millions FCFA, **le résultat net qui se dégage est nul.**

FAITS MARQUANTS

- 04.17] Signature d'une convention avec l'AFD pour le financement de l'électrification de 200 localités, la réhabilitation du barrage de Buyo, l'extension et le renforcement du réseau de distribution dans 12 chefs-lieux de région ;
- [04.17] Signature d'une convention avec la Banque Mondiale pour le financement du Projet de Transport et d'Accès à l'Electricité (PTDAE) ;
- [06.17] Pose de la première pierre du projet d'interconnexion Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Léone-Guinée à Monrovia ;
- [11.17] Inauguration du barrage hydroélectrique de Soubré ;
- [11.17] Adoption par décret n°2017-774 du transfert d'actifs à CI ENERGIES ;
- [12.17] Fin des travaux de génie-civil et électromécaniques du poste 225/15 kV de Bingerville.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Rendement global du réseau (en %)

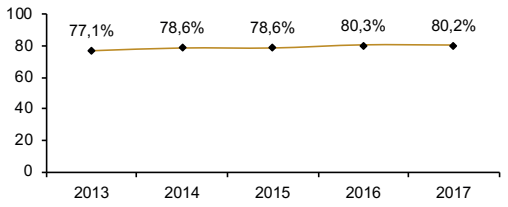

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

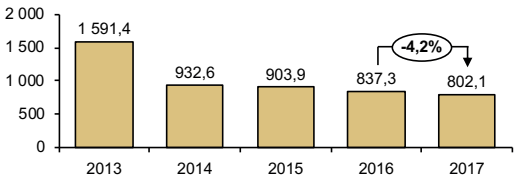

Résultat d'exploitation (en Mds FCFA)

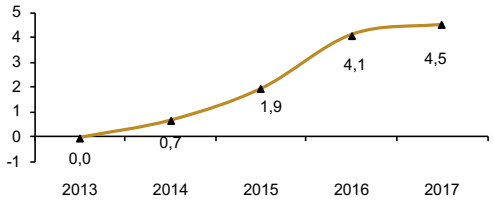

Ratio dette fin. /bilan (en %)

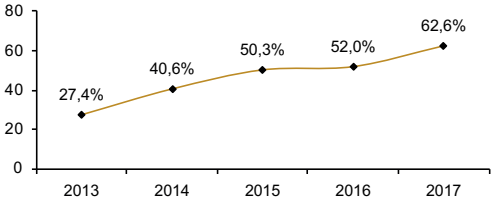

Subventions d'exploitation (en Mds FCFA)

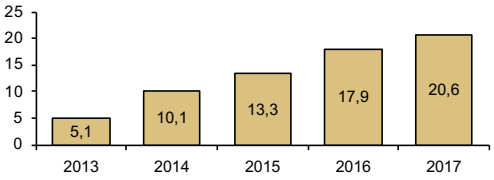

CIPREL

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 20 juillet 1994

Capital social 29,2 milliards FCFA

Capitaux propres 106,3 milliards FCFA (+13,7%)

Part de l'État 14,7%

CA 76,7 milliards FCFA (+6,0%)

Résultat Net 26,8 milliards FCFA (+4,1%)

Dividendes 14 milliards FCFA

Dividendes nets État 1,8 milliard FCFA

PCA Marc ALBEROLA

DG N'GUESSAN Kouassi

Adm. MPEER CISSE Sabati

Effectif 106 (7,1%)

La **Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL)** a pour objet principal la production d'électricité.

En 2017, la société a livré 3 199 GWh au réseau électrique. Cette quantité d'énergie reste inférieure à la performance de l'année 2016 (3 502 GWh), à la production programmée par la CIE (3 394 GWh) et à la production de l'engagement contractuel (Take Or Pay (TOP)) (3 810 GWh).

L'énergie disponible s'est située à 4 147 GWh (contre 4 183 GWh en 2016), soit 9% au-dessus de l'engagement contractuel TOP, avec un niveau de disponibilité moyenne des machines à 88,7% contre 88,2% en 2016.

Au niveau technique, des travaux d'inspection annuelle et d'installation de système de combustion basse émission DLN ont été réalisés au cours de l'exercice sur la TAV et les TAG 9 et 10.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la compagnie est en hausse de 6,1% pour s'établir à 76,7 milliards en 2017. Toutefois, les produits d'exploitation ont connu un recul de 6%, pour se fixer à 78,2 milliards FCFA, en raison de la baisse des reprises de provisions et autres produits d'environ 9 milliards FCFA.

La baisse des charges d'exploitation de 15% a induit une augmentation du résultat d'exploitation qui s'est établi à 39,7 milliards FCFA, en hausse de 5,5% par rapport à 2016.

Le résultat net a suivi cette tendance haussière, passant à 26,8 milliards FCFA (+4,1%).

Grâce à ce niveau de résultat, la CIPREL a distribué des dividendes d'un montant global de 19,0 milliards FCFA. L'État devrait percevoir 2,8 milliards FCFA, en hausse de 35,7%.

Par ailleurs, les impôts dus par la société à l'État sont passés de 2,0 milliards FCFA en 2016 à 3,45 milliards FCFA (2,0 milliard FCFA d'impôts et taxes et 1,4 milliard FCFA d'impôts BIC), soit une hausse de 70%.

Enfin, l'endettement financier net de la société se chiffre à 77,9 milliards FCFA au 31 décembre 2017, en baisse de 60,5%, en raison de l'avancement de la phase IV du projet CIPREL. Les dettes financières représentent 56,4% du bilan contre 62% en 2016.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ERANOVE	83,30
ETAT DE COTE D'IVOIRE	14,70
BOAD	2

Données techniques

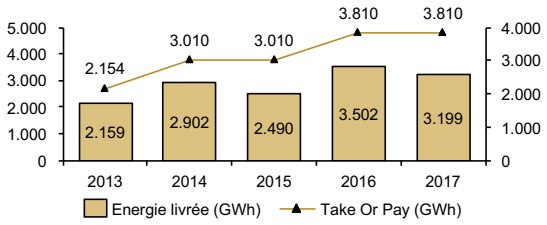

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

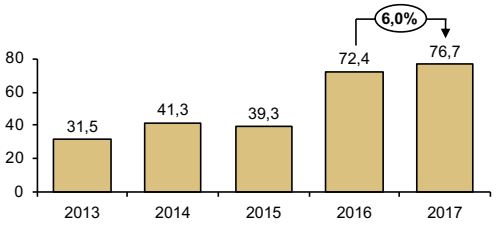

Résultat net (en Mds FCFA)

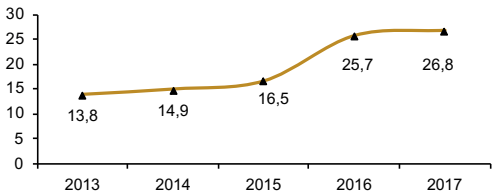

Ratio dette fin. /bilan (%)

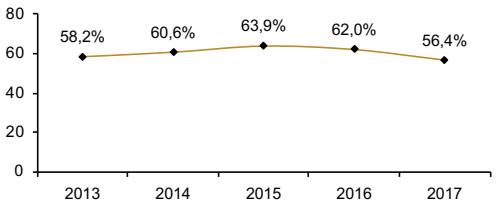

FAITS MARQUANTS

- Protocole d'accord conclu entre l'État de CI et ERANOVE en vue d'étudier la faisabilité technique, économique et juridique d'un projet de production d'électricité similaire à CIPREL en vue de sa réalisation dans des conditions satisfaisantes ;
- [4 août 2017] Prix d'Excellence de la meilleure structure du secteur de l'énergie décerné à la CIPREL lors de l'édition 2017 des journées d'excellence ;
- [30 novembre 2017] obtention de l'achèvement technique DLN.

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PANORAMA SECTORIEL

Au cours de l'année 2017, la PETROCI a dégagé un résultat net bénéficiaire de 13,9 milliards FCFA, permettant la distribution à l'État d'un montant de 10 milliards FCFA de dividendes bruts…

HYDROCARBURES

HAUSSE DU COURS DU BARIL DE PÉTROLE BRUT DE 20% ET ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION NATIONALE DE PRODUITS PÉTROLIERS DE 10%, BOOSTANT AINSI LES RECETTES DES ENTREPRISES PÉTROLIÈRES ET PAR RICOCHET LES REVENUS DE L'ÉTAT

Au niveau international, le marché pétrolier a observé une hausse du cours du pétrole brut1 de 20% relativement à 2016, pour s'établir à 52,5 USD/Bbl en moyenne. Cependant, au niveau national, l'effet de cette embellie du cours du brut, en termes de revenu, a été amoindri par la baisse de la production nationale pétrolière et gazière. En effet, la production nationale de pétrole brut a baissé de 19%, de 15,43 millions de barils en 2016 à 12,44 millions de barils en 2017, et celle du gaz naturel a chuté de 10%, passant de 84,08 millions de MMBTU à 76,09 millions de MMBTU.

Le sous-secteur de l'extraction a pâti de cette contre-performance en reculant de 7%, contribuant ainsi à l'atténuation de la croissance du secteur secondaire de 11 points pour s'établir à 4% en 2017 contre 15% en 2016.

Ces facteurs exogènes ont induit **la hausse du chiffre d'affaires global des entreprises pétrolières du portefeuille de 22%, passant de 1 338 milliards FCFA en 2016 à 1 628 milliards FCFA en 2017,** et soutenu la rentabilité globale du portefeuille du secteur hydrocarbures. Le résultat d'exploitation cumulé s'est apprécié de 48% pour se fixer à 123,01 milliards FCFA et **le résultat net a enregistré une croissance exceptionnelle de 2 676 % pour s'établir à 65,3 milliards FCFA en 2017.**

Cette performance est portée principalement par la **SIR** et la **PETROCI**. En effet, la **SIR** a adopté en 2015 un modèle économique, dont le déploiement contribue à améliorer ses performances opérationnelles. Le résultat d'exploitation de l'entreprise a progressé de 78% et le résultat net est passé d'une perte de 8,3 milliards FCFA en 2016 à un bénéfice de 45,4 milliards FCFA. Concernant la **PETROCI**, le plan de restructuration amorcé a permis de consolider les performances antérieures. Après un résultat déficitaire de 39,5 milliards FCFA en 2015, l'entreprise a enregistré un résultat net positif de 5,4 milliards FCFA en 2016 qui s'est bonifié en 2017 pour s'établir à 13,9 milliards FCFA.

Les sociétés de stockage et de distribution (**GESTOCI, VIVO ENERGY et SIFAL**) ont, quant elles, profité de l'augmentation de la consommation nationale de produits pétroliers de 10%, pour réaliser une croissance de 13% de leur résultat net cumulé, estimé à 6,02 milliards FCFA.

L'accroissement de la consommation nationale en produits pétroliers a permis d'accroitre les prélèvements de l'État sur ces produits de 3% pour se fixer 352,5 milliards FCFA, tandis qu'au niveau du pétrole brut et du gaz naturel, les prélèvements ont progressé de 17% pour se situer à 91,6 milliards FCFA.

En outre, l'État a perçu au titre des impôts et taxes (y compris impôt BIC) un montant de 36,6 milliards FCFA sur les entreprises du portefeuille du secteur. Les dividendes distribués par les entreprises du secteur, quant-à-eux, se chiffrent à 13,4 milliards FCFA, en hausse de 129% par rapport à 2016, dont 10,2 milliards FCFA sont versés à l'État.

A contrario, les entreprises du portefeuille ont bénéficié d'un soutien parafiscal de 61,1 milliards FCFA dont 91% affecté à la SIR.

GESTOCI

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 septembre 1983

Capital social 240 millions FCFA

Capitaux propres 25 milliards FCFA (+14%)

Part de l'État (PETROCI) 12,5%

CA 15,0 milliards FCFA (-0,24%)

Résultat Net 683,2 millions FCFA (+33%)

Résultat d'exploitation 475 millions FCFA

Subv. d'investissement 2,4 milliards FCFA (-36%)

PCA TAÏ Glahou Jean

DG DOUMBIA Ibrahima

Adm. SEPMBPE FADIGA Youssouf

Adm MPEER CHEVALIER Jacques

Effectif 274 (+1,11%)

La **Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire (GESTOCI)** est une société à participation financière publique minoritaire, ayant pour mission la gestion des dépôts, des stocks pétroliers de sécurité et des moyens de transports massifs de produits pétroliers entre ces dépôts.

En 2017, l'activité de la société a enregistré une amélioration de 10% au niveau des enlèvements (de 1 546 619 m3 en 2016 à 1 698 859 m3 en 2017) et une baisse de 91% au niveau des réceptions (de 360 780 m3 en 2016 à 34 073 m^3 en 2017).

Ainsi, le chiffre d'affaires de GESTOCI a connu une légère baisse de 0,24%, en s'établissant à 14,99 milliards FCFA, contre 15,03 milliards FCFA en 2016. Cette baisse s'explique par le repli des réceptions représentant 2% des activités de GESTOCI, suite à la suspension des opérations « Mer/Mer ».
Cependant, les produits d'exploitation ont augmenté de 7%, passant de 18 882 millions FCFA en 2016 à 20 167 millions FCFA en 2017, grâce notamment aux autres produits (reprise de provisions) qui ont progressé de 38%.
Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 2%, passant à 20,63 milliards FCFA, du fait des effets combinés de la baisse des services extérieurs et de l'augmentation des charges de personnel et des autres charges.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 467 millions FCFA, en amélioration de 817 millions FCFA par rapport au déficit de 2016, compte tenu de la faible augmentation des charges d'exploitation comparativement aux produits d'exploitation.

Observant la même tendance, le résultat financier est ressorti déficitaire de 105 millions FCFA contre un déficit de 220 millions FCFA en 2016, imputable à la baisse des frais financiers de 50%.

Le résultat hors activités ordinaires, quant à lui est positif de 1 771 millions FCFA en raison de la reprise de la subvention d'investissement de 1 769 millions FCFA.

En définitive, le résultat net ressort bénéficiaire de 683 millions FCFA, en hausse de 33%.

A l'instar de l'exercice précédent, un montant de 100 millions FCFA a été distribué au titre des dividendes bruts.

Les impôts et taxes payables à l'État (y compris impôt BIC), se chiffrent à 2 197 millions FCFA en 2017, en hausse de 22%.
Au niveau du bilan, le fonds de roulement net est devenu positif de 2,39 milliards FCFA, grâce notamment au renforcement des ressources stables à travers un emprunt de 2,50 milliards FCFA, ce qui a contribué à l'augmentation de 3,09 milliards FCFA de la trésorerie de clôture.

FAITS MARQUANTS

- Augmentation du stock de sécurité de 4 000 m^3 pour le porter à 46 191 m^3 &TM.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
TOTAL CI	37,50
VIVO ENERGY	25,00
PETROCI	12,50
LIBYA OIL CI	12,50
CORLAY CI	12,50

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

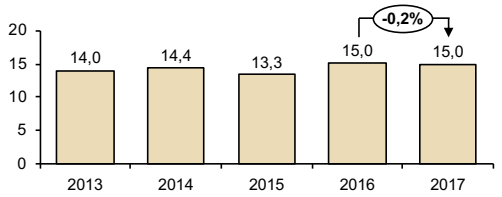

Résultat net (en Millions FCFA)

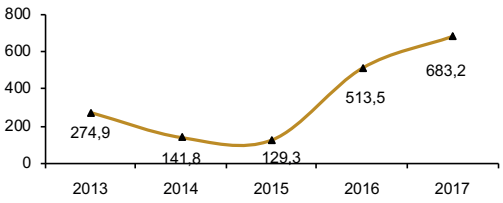

Ratio charge de personnel /valeur ajoutée

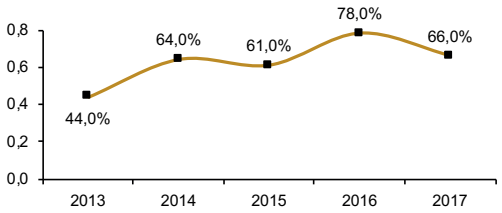

Ratio dette fin. /bilan (%)

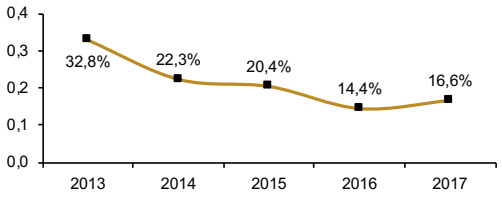

PETROCI HOLDING

HYDROCARBURES

Champions nationaux

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 octobre 1975

Capital social 20 milliards FCFA

Capitaux propres 373,71 milliards FCFA (+9%)

Part de l'État 100%

CA 226,8 milliards FCFA (+12%)

Résultat Net 13,9 milliards FCFA (+157%)

Dividendes brut 2017 10 milliards FCFA (+ 233%)

PCA GNAGNI Daniel

DG DIABY Ibrahima

Adm. SEPMBPE DADIE Cyrille Aristide

Adm. MPEER KOFFI N'Dri

Filiales PETROCI-USA (100%), PETROCI-CI-11 (100%), LION GPL (100%), PETRO SANTE (100%), SIAP (50%), SIR (45,74%), PETRO SOUTES (35%), SIFAL (32,14%), SPMCI (25%), GESTOCI (12,5%), VIVO ENERGY (5,5%), VITIB (3%), TOTALCI (0,9%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

La **Société Nationale d'Opérations Pétrolières de la Côte d'Ivoire, en abrégé PETROCI,** est une société d'État créée le 21 octobre 1975. Elle a pour mission la recherche et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures ainsi que la prise de toutes mesures propres à assurer la continuité des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en hydrocarbures et produits dérivés. A cet effet, la PETROCI intervient sur différents segments de la chaine pétrolière.

Les activités de la société se sont déroulées en 2017 dans **un contexte économique international marqué par la hausse du cours du pétrole brut de 20%** relativement à 2016, pour s'établir à 52,5 USD/Bbl en moyenne.

Malgré cette évolution favorable, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel de la PETROCI ont progressé de seulement 11%, en raison de la baisse globale de 14% de la production pétrolière et gazière, induite par la déplétion naturelle des gisements. Cette activité représente 62% du chiffre d'affaires de PETROCI.

Les autres activités majeures liées au gaz butane, au trading et aux stationsservice, qui génèrent 28% des recettes de la PETROCI, ont évolué respectivement de 10%, 188% et -13%. La contreperformance de l'activité stations-service s'explique par l'arrêt de plusieurs sites, consécutivement à la décision de filialisation du réseau de stations-service.

En somme, les différentes activités de l'entreprise se sont soldées par un chiffre d'affaires global de 226,8 milliards FCFA en 2016, en hausse de 12%.

Les charges d'exploitation, quant-à-elles, ont augmenté de 6%, pour se situer à 170,7 milliards FCFA, contre 166,3 milliards FCFA en 2016.

Ainsi, le résultat d'exploitation qui en découle s'établit à 57,7 milliards FCFA, en augmentation de 32% par rapport à l'exercice 2016.

Le résultat financier est bénéficiaire de 1,95 milliard FCFA contre une perte 4,1 milliards FCFA en 2016.

Le résultat hors activités ordinaires (HAO), quant à lui, s'est davantage dégradé, avec un déficit de 22,5 milliards FCFA, en 2017, contre une perte de 11,5 milliards FCFA en 2016.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 13,9 milliards FCFA, contre 5,4 milliards FCFA en 2016.

Les impôts et taxes dus à l'État (y compris impôt BIC), en hausse de 2% par rapport à 2016, se sont établis à 25,4 milliards FCFA, en 2017 Les capitaux propres évalués à 373,3 milliards FCFA en 2017, contre 343,7 milliards FCFA en 2016, ont augmenté de 9%, du fait de l'intégration du report nouveau et de la hausse des provisions règlementées et fonds assimilés de 10%.

Par ailleurs, les dettes financières représentent 16,1% du bilan, contre 14,5% en 2016.

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

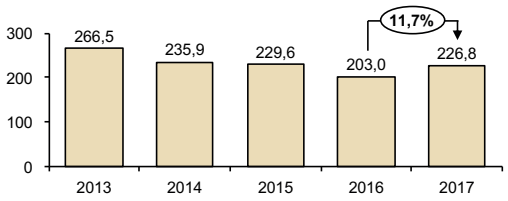

Résultat net (en Mds FCFA)

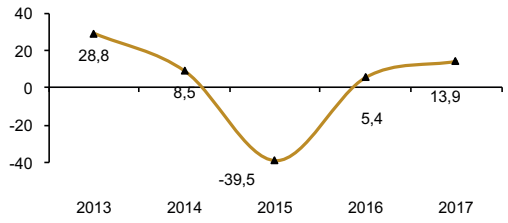

Ratio dette fin. /bilan (%)

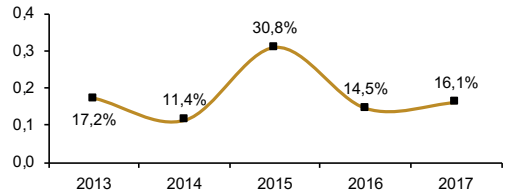

FAITS MARQUANTS

- Hausse du cours du baril de pétrole de 20% ;
- Réalisation de quatre (4) forages à raison de deux (2) forages d'exploration et deux (2) forages d'évaluation ;
- Acquisition de 60 000 emballages B6 ;
- Signature le 05 mai 2017 de l'accord de transfert d'actifs et d'actions entre PETROCI HOLDING et PUMA ENERGY dans le cadre de la filialisation du réseau de stations-service de PETROCI.

SIFAL

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1966

Capital social 560 millions FCFA

Capitaux propres 2 396 millions FCFA (-3%)

Part de l'État (PETROCI) 32,00%

CA 18 323 millions FCFA (-16%)

Résultat Net 333 millions FCFA (-19%)

PCA TOUNGARA Mamadou Latif

CEO OUATTARA Ben Hassan

Adm. PETROCI TOUNGARA Mamadou, FOFANA Bakari et NEMIN Patrice

La **Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiants (SIFAL)** a pour missions principales l'exploitation d'une usine de fabrication de lubrifiants ainsi que toutes autres activités connexes pouvant être exercées à partir de ses équipements, de son savoir-faire ou de son fonds de commerce.

En 2017, les activités pétrolières se sont déroulées dans un contexte international ayant alterné les tendances baissière et haussière, au 1er et au 2ème semestre, respectivement, avec un cours du baril se stabilisant autour de 70 USD en fin d'exercice.

A contrario, au plan international, le marché des lubrifiants a, quant à lui, été marqué au premier semestre, par une tendance à la hausse des cours des huiles de base, avant d'observer une quasi stabilité à partir du second semestre en se fixant autour de 810 USD/TM contre environ 600 USD/TM, en début d'exercice.

Au plan commercial, le volume cumulé des ventes observe un recul de 18,28% et s'établit à 16 509 TM en 2017, contre 20 202 TM en 2016, à raison de 14 600 TM au titre des ventes sur marché local et 1 909 TM sur le marché export. La baisse observée est essentiellement induite par la chute d'environ 74% des ventes sur le segment export. Les ventes locales ayant, quant à elles, observé une légère hausse d'environ 13%, en raison de la hausse de la consommation nationale de produits pétroliers. **Le chiffre d'affaires qui en découle, en baisse de 16%, s'est établi à 18 324 millions FCFA.**

Ainsi, l'activité d'exploitation s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 400 millions FCFA, en repli de 49% comparativement à l'exercice précédent, imputable principalement au recul du volume total des ventes de 18% et la hausse de 3% des charges d'exploitation.

Les activités financières se sont soldées par un résultat négatif de 14 millions FCFA au 31 décembre 2017 contre -297 millions FCFA en 2016. Cette amélioration du résultat financier s'explique par les gains de change de 208 millions FCFA, notamment sur les achats d'huiles de base.

En définitive, il en découle un résultat net bénéficiaire de 333 millions FCFA, en baisse de 19% par rapport à 2016.

Au titre des impôts et taxes dus à l'État par la SIFAL (y compris BIC), ils se situent à 131 millions FCFA, en régression de 17% par rapport à l'exercice 2016.
Les dettes financières ont, quant-à-elles, représenté 4,4% du bilan de la société, contre 6,1% en 2016.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
TOTAL CI	35
SHELL & VIVO L.	33
PETROCI	32

Chiffre d'affaires (en Mds F CFA)

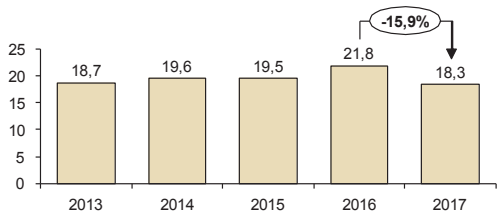

Résultat net (en Millions FCFA)

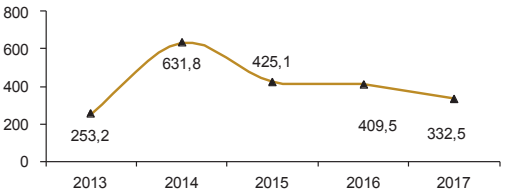

Ratio dette fin. /bilan (%)

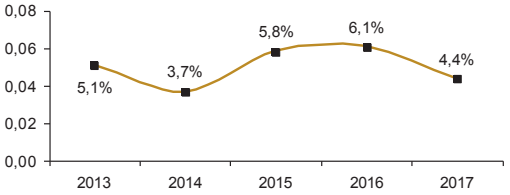

FAITS MARQUANTS

- Hausse du cours des huiles de base à l'international sur le premier semestre ;
- Modification des délais de crédits clients qui sont passés de 15 jours à 30 jours pour les clients locaux et de 30 jours à 45 jours pour les clients export.

SIR

HYDROCARBURES

Champions nationaux

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 3 octobre 1962

Capital social 39 milliards FCFA

Capitaux propres -111,1 milliards FCFA

Part de l'État 47,28

CA 1 056,3 milliards FCFA (+ 27.67%)

Résultat Net 45,4 milliards FCFA

PCA BAKAYOKO Soumaïla

DG CAMARA Thomas

Adm. SEPMBPE DA Pierre

Adm. MPEER NDRI Koffi, AFFIAN Jeanne (Mme)

Filiales SMB (72,52%), VITIB (10%), SIAP (15%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
PETROCI HOLDING	45,74
SONANGOL	20,00
TOTAL CI	15,35
SAHARA ENERGY	6,98
SONABHY	5,39
TOTAL OUTRE MER	5,00
ETAT DE COTE D'IVOIRE	1,54

La **Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)** a pour mission le raffinage du pétrole brut et l'approvisionnement en produits pétroliers de la Côte d'Ivoire et de certains pays de la sous-région. En 2017, l'activité de raffinage a été marquée par un environnement économique international favorable, caractérisé d'une part, par une progression de la marge de raffinage de 20% qui s'est établie à 3,8$/bbl contre 3,2$/bbl en 2016 et d'autre part, par le recul du cours du dollar de 2% qui s'est fixé en moyenne à 582 FCFA.

Au niveau opérationnel, les indicateurs techniques ont enregistré une baisse généralisée, à l'exception de l'indicateur de production. Cette situation est induite par l'indisponibilité du DHC consécutive à l'incident survenu au début de l'année. La production de produits pétroliers a, quant-à-elle, augmenté de 7%, passant de 3 148 KT en 2016 à 3 364 KT en 2017.

Au niveau commercial, l'entreprise a réalisé de très bonnes performances, en raison de la croissance des ventes sur le marché local mais aussi sur le marché export terre. En effet, sur ces marchés, l'entreprise a enregistré une forte progression de son chiffre d'affaires, respectivement de 35% et 80%. Par contre, sur le marché export mer, l'entreprise est toujours en récession avec un chiffre d'affaires en baisse de 18%. **Globalement, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 28% pour s'établir à 1 056,3 milliards FCFA en 2017.**

Au niveau du cycle d'exploitation, l'activité de l'entreprise s'est soldée par un résultat positif de 57,7 milliards FCFA, en hausse de 78% par rapport à 2016. Cette embellie est imputable à la hausse des autres produits d'exploitation, en sus des autres soldes de gestion excédentaires ; le poste « autres produits d'exploitation » étant essentiellement constitués des réclamations liées à la perte du DHC pour un montant de 26,2 milliards FCFA.
Au niveau des activités financières, le résultat financier, certes déficitaire, s'est amélioré de 70%, passant de - 40,7 milliards FCFA à - 12,3 milliards FCFA de 2016 à 2017, en raison principalement de la baisse des intérêts de retard sur les dettes commerciales.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 45,4 milliards FCFA, contre une perte de 8,34 milliards FCFA en 2016.

Malgré, cette performance exceptionnelle, les capitaux propres restes déficitaires de 111,1 milliards FCFA en 2017. En vue de l'assainissement cette situation, une levée de fonds de 387 milliards FCFA, assortie d'une garantie de l'État a été commanditée pour la restructuration de la dette de la SIR. Le remboursement des ressources se rapportant à cette levée de fonds se fera à partir du soutien de 26,77 FCFA/L, accordé par l'État de Côte d'Ivoire à la SIR et inscrit dans la structure des prix des produits pétroliers.

FAITS MARQUANTS

- Incendie du DHC (Distillate HydroCracker) survenu le 02 janvier 2017 ;
- Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) tenue le 26 septembre 2017 pour décider de la continuité de l'exploitation de la SIR en dépit des capitaux propres négatifs ;
- Hausse de la marge de raffinage de 20% ;
- Recul du cours de dollars de 2%.

Marge brute de raffinage et Production

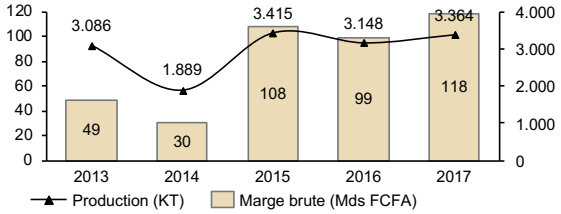

Chiffre d'affaires (en Mds F CFA)

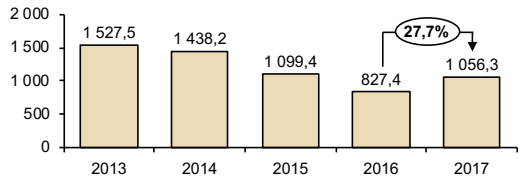

Résultat net (en Mds F CFA)

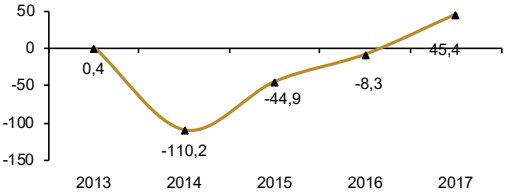

Ratio dette fin. /bilan (%)

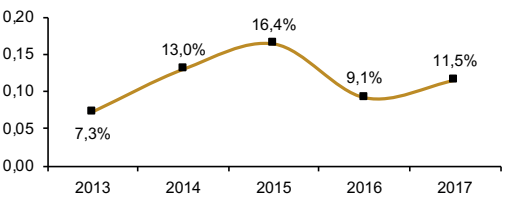

VIVO ENERGY-CI

HYDROCARBURES

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 2012

Capital social 3,2 milliards FCFA

Capitaux propres 25,0 milliards FCFA (+ 12%)

Part de l'État (PETROCI) 5,00%

CA 311,4 milliards FCFA (+ 14,91%)

Résultat Net 5,00 milliards FCFA (+ 14%)

Subv. d'exploitation 2,8 milliard FCFA (+ 144%)

PCA LEE GOFF Bernard

DG OUATTARA Ben Hassan

Adm MPEER N'DRI Koffi

Adm. PETROCI DOSSO Inza

VIVO ENERGY Côte d'Ivoire (VECI), titulaire de la franchise SHELL depuis 2012 commercialise les carburants et lubrifiants sous la marque Shell sur le territoire national.

En 2017, l'activité de commercialisation et de distribution de produits pétroliers s'est déroulée dans un environnement économique national favorable, caractérisé par une croissance forte du PIB (de 7% à 8%).

De façon globale, les ventes nationales de produits pétroliers des majors ont progressé de 10%. VECI pour sa part a enregistré une hausse de ses ventes en volume de 9% sur le marché réseau et 19% au niveau du segment consommateur. A fin 2017, VECI totalise 31% des parts du marché national.

Le chiffre d'affaires de la société a connu une progression de 15% pour s'établir à 311,41 milliards FCFA, en raison des effets combinés de l'augmentation des volumes de vente (+12%) et de la hausse des prix de ventes de carburants à la pompe (+4%).

Au niveau du cycle d'exploitation, le résultat est bénéficiaire de 7,59 milliards FCFA contre 7,13 milliards FCFA l'exercice précédent, grâce l'accroissement des volumes de produits vendus et à la maitrise des charges de fonctionnement.

Quant à l'activité financière, elle s'est soldée par un résultat déficitaire de 668 millions FCFA en amélioration de 216 millions FCFA par rapport à l'exercice 2016, liée à la baisse des taux négociés de découvert.

En définitive, la société a dégagé un résultat net positif de 5,00 milliards FCFA en 2017, en hausse de 14% par rapport à 2016.

Quant aux impôts et taxes dus à l'État (y compris impôt BIC), ils se chiffrent à 4,52 milliards FCFA contre 3,94 milliards FCFA en 2016.

Au titre des dividendes bruts, l'entreprise a affecté en 2017 un montant de 3,00 milliards FCFA, en hausse de 29% par rapport à l'exercice 2016, soit un montant brut de 47,619 FCFA par action.

Pour 2018, l'entreprise projette une hausse du résultat net de 22%. Aussi, envisage-t-elle un partenariat avec KFC pour l'exploitation d'espace de restauration rapide sur les stations-service.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
VIVO ENERGY CI	66,67
BRVM (PETITS PORTEURS)	28,33
PETROCI HOLDING	5

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

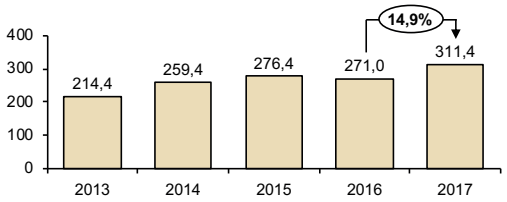

Résultat net (en Mds FCFA)

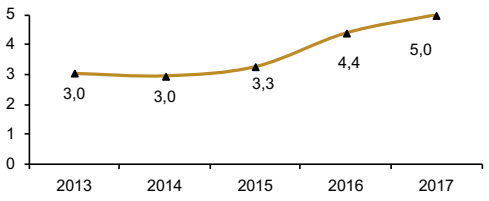

FAITS MARQUANTS

- Acquisition de 14 nouvelles stations-service ;
- Mme DIAKITE Mariam cooptée administrateur en remplacement de M. N'DRI Koffi pour la durée restant à courrir de son mandat qui prend fin le 31 décembre 2018.

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PANORAMA SECTORIEL

La RTI poursuit la mise à niveau de ses moyens techniques, et l'amélioration du contenu des programmes avec un exercice 2017 axé sur la préparation à effectuer une entrée réussie dans la numérisation et la libéralisation de l'espace audiovisuel…

LÉGÈRE BAISSE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, MAIS RÉSULTATNET D'ENSEMBLE EN AMÉLIORATION GRÂCE AU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL DE LA SNPECI

Le paysage médiatique ivoirien offre une riche palette tant par ses proportions que sa diversité. Au 31 décembre 2017, l'on dénombre ainsi, cent quatre-vingt-cinq (185) radios autorisées, émettant en modulation de fréquence (FM). La presse écrite, quant-à-elle, recense 75 titres édités par 66 entreprises de presse qui se composent de 22 quotidiens, 29 hebdomadaires, 3 bihebdomadaires, 19 mensuels, 1 bimensuel et plusieurs agences de presse dont les principales sont l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) et Alertes Info – tous régulés par le Conseil National de la Presse (CNP).

Au niveau de l'audiovisuel, le paysage télévisuel comprend trois (3) télévisions de service public (RTI 1, RTI 2 et RTI BOUAKE) et quatre (4) réseaux de distribution de services de radiodiffusion sonore et de télévision par satellite et/ou par câble (CANAL+, STARTIMES, AKWABA TELE SA et TV-COM CI).

Le portefeuille de l'État est représenté dans ce secteur par trois (3) sociétés, dont deux (2) sociétés d'État, à savoir la **RTI** et la **SNPECI**, et une (1) SPFP majoritaire, à savoir **EDIPRESSE**.

En 2017, l'on a enregistré une baisse des activités commerciales de ces sociétés, avec un chiffre d'affaires cumulé de 20,68 milliards FCFA, contre 21,13 milliards FCFA en 2016. Quant au résultat net d'ensemble, il s'est amélioré pour se fixer à 2,55 milliards FCFA, contre -2,27 milliards FCFA en 2016, grâce à l'évolution du résultat net de la SNPECI.

En effet, en raison de l'abandon des dettes fiscales et ACCC d'un montant total de 5,53 milliards FCFA, la **SNPECI** a connu une hausse de 5,15 milliards FCFA de son résultat net pour s'établir à 2,77 milliards FCFA contre -2,37 milliards FCFA en 2016.

Les activités commerciales de la société ont également connu une amélioration avec un chiffre d'affaires en hausse de 11,5% à 4,82 milliards FCFA, bien que la presse ivoirienne rencontre d'énormes difficultés résultant de la forte concurrence de la presse numérique.
Quant aux performances financières des deux (2) autres sociétés du portefeuille, notons que les politiques novatrices de la RRTI, tant au niveau commercial et financier qu'en matière de diversification de ses produits, ont permis de booster son chiffre d'affaires de 0,9%, tandis que celui de EDIPRESSE a enregistré une baisse de 18,2% en raison des difficultés liées à la filière presse qui pèsent sur les diffuseurs en régions et des différentes formes de fraudes sur le livre. En effet, le chiffre d'affaires de la RRTI est passé de 11,03 milliards FCFA en 2016 à 11,14 milliards FCFA en 2017, et celui de EEDIPRESSE est passé de 5,77 milliards FCFA en 2016 à 4,72 milliards FCFA en 2017.

En revanche, les résultats nets des deux (2) sociétés ont connu des baisses, respectivement de 177,01 millions FCFA pour la **RTI,** et 147,40 millions FCFA pour **EDIPRESSE**. La baisse du résultat net de la **RTI** s'explique par la hausse plus que proportionnelle de ses charges relativement à ses produits. Quant à **EDIPRESSE**, la baisse du chiffre d'affaires a entraîné une baisse plus accentuée des produits par rapport à celle des charges.

Par ailleurs, dans le cadre de la libéralisation de l'espace audiovisuel, une nouvelle société entrera dans le portefeuille public du secteur Média en 2018 : la société Ivoirienne de Télédiffusion (SSIDT). Cette société a été créée par décret n°2017-844 du 20 décembre 2017, suite à la volonté de l'État de Côte d'Ivoire, de mettre en place un opérateur national de diffusion, distincte des entreprises éditrices de programme, pour la mise en œuvre du processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

EDIPRESSE SARL

MÉDIA

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1963

Capital social 25 millions FCFA

Capitaux propres -329,7 millions FCFA

Part de La SNPECI 65%

CA 4,7 milliards FCFA (-18,2%)

Résultat Net -356,6 millions FCFA

Gérant Viviane Kipre ZUNON

Directeur Bertrand HOLL

Filiales et Participations NEI CI

EDIPRESSE SARL est une société à participation financière publique majoritaire, ayant pour missions la distribution de la presse locale et étrangère, et la vente en gros de librairie générale et scolaire. EDIPRESSE dispose d'un réseau de clients à travers toute la Côte d'Ivoire.

La ville d'Abidjan est la zone géographique qui génère le plus de chiffre d'affaires au niveau de la presse (83,4% du marché) et au niveau des librairies (53% du marché).

Les activités commerciales d'EDIPRESSE se sont donc soldées par un chiffre d'affaires de 4,7 milliards FCFA en 2017, en baisse de 18,18%. Cette baisse s'explique uniquement par la diminution des ventes de marchandises de 9,8%, due principalement aux baisses des ventes de quotidiens et publications locales, des ventes de la presse importée et des ventes en librairie. Cette situation traduit l'effet des différentes formes de fraudes sur les livres et celle de la concurrence légale (autres entreprises de distribution de presse).

La baisse des activités commerciales d'EDIPRESSE a induit une baisse de ses produits d'exploitation qui sont passés de 5,9 milliards FCFA en 2016 à 4,8 milliards FCFA en 2017. Les charges d'exploitation de la société ont régressé de 14,23%, passant à 5,2 milliards FCFA. Cette situation s'explique principalement par la diminution des postes de charges tels que les « Achats de marchandises » (-9,59%), les « services extérieurs » (-4,79%) et les « impôts et taxes » (-3,84%). Ces baisses sont essentiellement liées à la chute du niveau d'activité de l'entreprise.

La baisse plus rapide des produits d'exploitation (-17,2%) par rapport aux charges d'exploitation (-14,2%) s'est traduite par un déficit d'exploitation de 329 millions FCFA en 2017 contre un déficit de 179,4 millions FCFA en 2016.

En définitive, après le résultat financier de -3,6 millions FCFA et le résultat HAO de -97 604 FCFA, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 356,6 millions FCFA, contre un déficit de 209,2 millions FCFA en 2016, soit une dégradation de 147,4 millions FCFA. Quant aux impôts dus à l'État par EDIPRESSE, ils se sont élevés à **76,5 millions FCFA** en 2017, (constitués de **52,7 millions FCFA** d'impôts et taxes d'exploitation et **23,8 millions FCFA** d'impôt sur le résultat) contre **83,8 millions FCFA** en 2016. Pour l'exercice 2018, la société envisage essentiellement la mise en oeuvre des projets suivants :

- le repositionnement stratégique par la relocalisation d'EDIPRESSE à Adjamé ;
- la signature d'un accord avec Total et Shell afin de pouvoir vendre ses produits en stations ;
- la signature de partenariats avec les mutuelles des entreprises ou des groupements de personne pour la fourniture de manuels scolaires et de papeterie ;
- le développement d'une politique commerciale plus agressive et la recherche de nouveaux créneaux de diffusion ;
- la diversification de ses offres.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SNPECI	65
PRESSETALIS	35

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

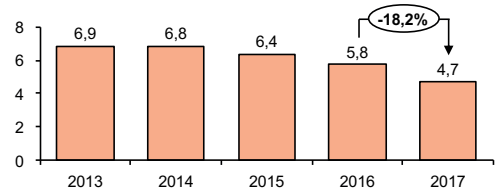

Résultat net (en Millions FCFA)

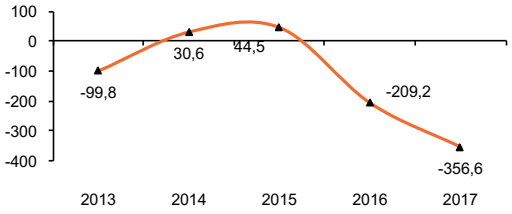

Ratio dette fin. /bilan (%)

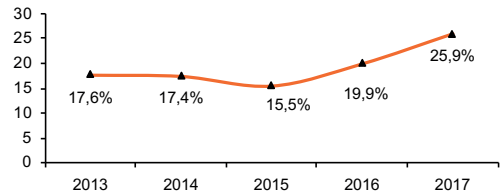

FAITS MARQUANTS

- Le changement de politique commerciale de NEI, le plus gros fournisseur ;
- L'insensibilité du chiffre d'affaires relativement aux élections législatives ;
- Une restructuration en cours avec le cabinet Africa Link Capital.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 26 octobre 1962

Capital social 6 milliards FCFA

Capitaux propres 6,79 milliards FCFA (+ 22,39%)

Part de l'État 100%

CA 11,14 milliards FCFA (+0,9%)

Résultat Net 137 millions FCFA (-56,3 2%)

Subv. d'exploitation 9,24 milliards FCFA (+ 17.23%)

Subv d'invest. 2,14 milliards FCFA

PCA AKA Brou Pascal

DG BAKAYOKO Ahmadou

Adm Min SEPMBPE ADO Gossan K. Marie-Viviane

Adm. MMENP AKA Brou Pascal

La **Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI)** a été créée par la loi n° 62-401 du 26 octobre 1962 portant création d'un établissement public dénommé **« Radio Télévision Ivoirienne »**. Après plusieurs mutations, elle est devenue une société anonyme en vertu du décret n°2005-163 du 28 avril 2005. Cette société d'État a pour principales missions de répondre aux aspirations de la population en matière d'information, de culture, d'éducation et d'illustration des valeurs de la civilisation, et de contribuer à la consolidation de l'unité nationale.

L'exercice 2017 était axé sur sa préparation à effectuer une entrée réussie dans la numérisation et la libéralisation de l'espace audiovisuel, à travers : (i) l'amélioration du positionnement stratégique des chaines chez les annonceurs (ii) l'optimisation des capacités de ventes pour mieux aborder le choc concurrentiel à venir ; (iii) l'optimisation de la fluidité et la productivité des fonctions supports ; (iv) la réduction de la complexité de l'organisation dans le coeur de métier ; et (v) l'amélioration de la performance des outils et services de la technique.

Au cours de cet exercice, la RTI a continué à améliorer la qualité du contenu des programmes et les conditions de travail de ses agents au regard de la mutation de l'espace audiovisuel qui se conjugue avec la concurrence de nouvelles chaînes.

L'examen de la situation financière de l'exercice clos au 31 décembre 2017 de la RTI fait apparaître :

- une amélioration de 9,24% des produits d'exploitation, qui s'établissent à 21,86 milliards FCFA ;
- une augmentation de 10,33% des charges d'exploitation qui se fixent à 22,31 milliards FCFA.

Il résulte de ce qui précède, une dégradation de 240,41 millions FCFA du déficit du résultat d'exploitation (-449,85 millions FCFA, contre -209,44 millions FCFA en 2016).

En définitive, après le résultat hors activités ordinaires (HAO) de 614,03 millions FCFA et l'impôt sur le résultat d'un montant de 35 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 137,29 millions FCFA, en régression de 56,32%.**

Quant aux impôts dus à l'État, ils se sont fixés à 1,09 milliard FCFA en 2017 (dont 35 millions FCFA d'impôts BIC et 1,05 milliard d'impôts et taxes), en augmentation de 5,63%.

Pour 2018, la RTI s'inscrit dans la continuité de la mise en oeuvre du Plan Stratégique 2016-2020 qui consacre une place de choix à la préparation de la libéralisation de l'espace audiovisuel.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

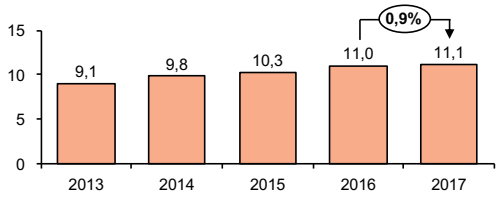

Résultat net (en Millions FCFA)

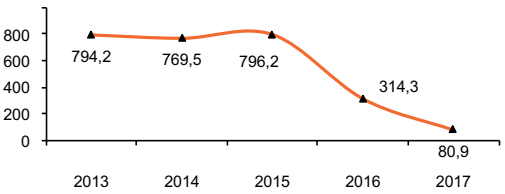

Subventions (en Mds FCFA)

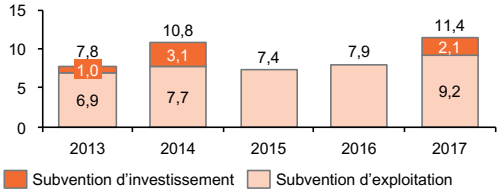

Ratio dette fin. /bilan (%)

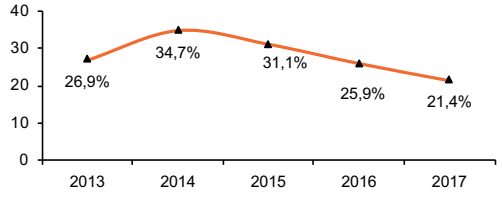

FAITS MARQUANTS

- Scission de la RTI en deux entités : Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT) et Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) ;
- Acquisition des droits de diffusion de la XXXIème Coupe d'Afrique des Nations de football Gabon 2017 ;
- Désignation de la RTI en qualité de Radio Télédiffuseur Hôte (RTDH) des VIIIème Jeux de la Francophonie ;
- Désignation de la RTI en qualité de Radio Télédiffuseur Hôte (RTDH) du Vème sommet Union Africaine-Union Européenne ;
- Instauration d'un dialogue social permanent avec les partenaires sociaux ;
- Mise à niveau des studios A et B en moyens techniques de pointe en haute définition et de deux cents (200) m² de rubans LED.

SNPECI

MÉDIA

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 29 septembre 1993
Capital social 175 millions FCFA
Capitaux propres 1,8 milliards FCFA
Part de l'État 100%
CA 4,8 milliards FCFA (+ 11.52%)

Résultat Net 2,8 milliards FCFA
Subv. d'exploitation 186,3 millions FCFA (+ 24%)
Subv. d'investissement 911 millions FCFA (11,9%)
PCA Ibrahima Sega SANGARE

DG Venance Kouassi KONAN
Adm Présidence Masséré TOURE
Adm SEPMBPE Siaka TRAORE
Adm MEF Moustafa DIABY
Filiales EDIPRESSE (50%), IVOIRE MEDIA (33%) ; NEI CI (4%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

La **Société Nouvelle de Presse et d'Edition de Côte d'Ivoire (SNPECI)** est une société d'État créée à la suite de la dissolution de la Société d'Imprimerie (SII) et de la Société de Presse et d'Edition de Côte d'Ivoire (SPECI), ayant pour mission essentielle l'édition, la création, l'acquisition et l'exploitation de journaux, d'écrits périodiques, de magazines, de revues et de supports publicitaires de tous genres.

Elle mène aussi des activités d'acquisition et de vente de droits d'auteurs, ainsi que toute activité d'imprimerie.

En 2017, les activités commerciales de la SNPECI se sont soldées par une hausse du chiffre d'affaires de 11,52%, en se situant à 4,8 milliards FCFA en 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des produits fabriqués de 55,39%, liée aux « Cahiers, livres et planches scolaires ».

La subvention d'exploitation octroyée par l'État a, quant-à-elle, augmenté de 24%, passant à 186,3 millions FCFA en 2017. Ainsi, les produits d'exploitation se sont établis à 5,4 milliards FCFA en 2017, en hausse de 8,82%.

Les charges d'exploitation de la société ont également augmenté (+2,89%), passant à 7,7 milliards FCFA. Cette situation s'explique principalement par l'augmentation des postes de charges tels que les « Achats de matières premières et fournitures liées » (+55,14%), les « Services extérieurs » (+13,98%) et les « Autres charges » (+37,78%).

Il résulte de ce qui précède un résultat d'exploitation déficitaire de 2,3 milliards FCFA en 2017, contre un déficit de 2,5 milliards FCFA en 2016.

Toutefois, grâce au résultat financier bénéficiaire de 1,6 million FCFA et au résultat HAO de 5,1 milliards FCFA dû à l'abandon des dettes fiscales et ACCC (5,0 milliards FCFA) et aux reprises de subvention d'investissement (220,9 millions FCFA), **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 2,8 milliards FCFA contre un résultat net déficitaire de 2,4 milliards FCFA en 2016.**

Quant aux impôts dus à l'État par la SNPECI, ils se sont élevés à 233,3 millions FCFA (constitués de 198,3 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 35 millions FCFA d'impôt sur le résultat) contre 171,5 millions FCFA en 2016.

Pour l'exercice 2018, la société a prévu restaurer sa capacité de production et sa situation financière, grâce à la mise en oeuvre effective de son plan de redressement. Ce plan nécessitant une forte implication de l'État aura pour impact l'accroissement des ressources de l'entreprise et l'assainissement de ses fonds propres.

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

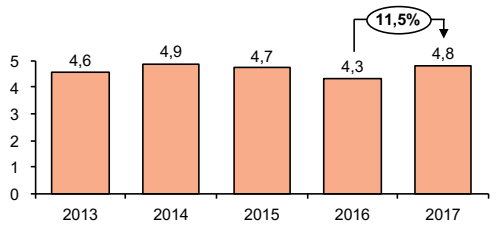

Résultat net (en Mds FCFA)

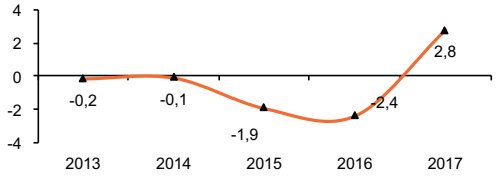

Subventions (en Millions FCFA)

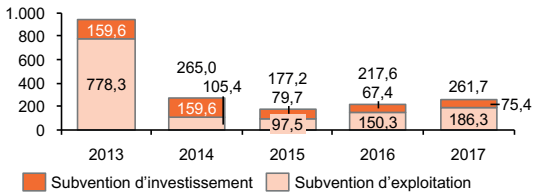

FAITS MARQUANTS

- L'adoption par le Gouvernement du Plan de restructuration de l'entreprise le 13 novembre 2017.

Ratio dette fin. /bilan (%)

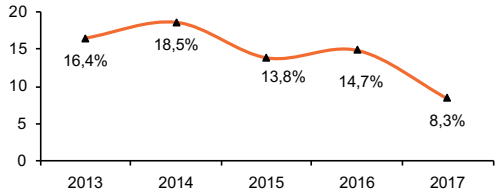

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PANORAMA SECTORIEL

Avec un rôle prépondérant dans la réalisation de plusieurs projets majeurs, le BNETD voit son chiffre d'affaires s'établir à 27,8 milliards FCFA en 2017, pour un résultat net bénéficiaire de 2,5 milliards FCFA…

L'ÉTAT ACTIONNAIRE PRÉSENT DANS LES DOMAINES DU TOURISME, DES JEUX DU HASARD ET D'ARGENT, DE L'ENTREPRENARIAT, DE LA STATISTIQUE, DES ÉTUDES ET CONSEILS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE

Acteur du tourisme et de l'hôtellerie connaît un essor de plus en plus important. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre de touristes dans le monde s'est accru de 7% en 2017 pour atteindre 1,3 milliard. Même si cette progression est tirée par l'Europe avec 671 millions d'arrivées de touristes internationaux, l'Afrique a connu la croissance la plus rapide des cinq régions (+8%) grâce au vif redressement de l'Afrique du Nord et aux bons résultats de l'Afrique subsaharienne.

Quant à la Côte d'Ivoire, elle enregistre un net regain d'activité touristique après un retrait consécutif aux attentats de Grand-Bassam en mars 2016, cumulé aux intempéries et mouvements sociaux qui ont lourdement pesé sur l'activité touristique. Le Ministère du Tourisme, à travers son plan stratégique de développement 2018-2025, dénommé « Sublime Côte d'Ivoire », devrait faire de ce secteur un moteur de croissance économique avec une participation de 7 à 8% au PIB en 2025 contre 4,8% aujourd'hui.

Dans le ssecteur touristique, le portefeuille de l'État est représenté par les sociétés d'État **SPDC** et **SODERTOUR-LACS.**

Pour l'année 2017, les activités commerciales de ces deux sociétés se sont améliorées. En effet, **leur chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 12,8% pour atteindre 26,7 milliards FCFA en 2017. Ainsi, le résultat net cumulé s'est établit à 1,82 milliard FCFA, en hausse de 266,1%.** Cette amélioration est essentiellement due à la bonne performance de la SPDC dont le résultat a progressé de 9940 millions FCFA.

Dans le secteur « Autres services », l'État actionnaire est également présent dans les domaines des jeux du hasard et d'argent, de l'entreprenariat, de la statistique, des études et conseils et de la compétitivité industrielle. Le montant total du capital social cumulé des sociétés de ce secteur représente 27,91 milliards FCFA en 2017. Ces entreprises, émanant d'un ensemble hétéroclite, représente un véritable vivier de développement pour l'État.

Porté par un marché mondial favorable, les loteries mondiales ont connu une bonne année 2017 avec une progression des ventes de 3,8%. La Loterie Nationale de Côte d'Ivoire **(LONACI)** a réalisé un excédent de deux (2) milliards sur le chiffre d'affaires prévu dans son plan stratégique de développement (PSD). Ainsi, pour une prévision de 75 milliards FCFA, celui-ci a été réalisé à 77 milliards FCFA. Ce chiffre d'affaires permet de maintenir le cap d'une croissance annuelle de 20%, taux défini par le Plan Stratégique de Développement, dont la phase 2 couvre la période 2017-2020.
La performance financière globale est en nette amélioration. En effet, le chiffre d'affaires global du secteur autres services s'est établi à 107,6 milliards FCFA, en hausse de 20%.

En dépit de cette performance, le résultat net global du secteur est en baisse de 57,08% passant de 4,66 milliards FCFA en 2016 à 2 milliards FCFA.

Cette tendance baissière du résultat net global du secteur est le fait de certaines sociétés, dont le **BNETD** (-50,2%), l'**INIE** (-1 297,5%) et l'***INS*** (-1,6%).Ces différentes baisses s'expliquent respectivement par :

- **BNETD** : l'accroissement des charges provisionnées (912 millions FCFA) ;
- **INIE** : la dépréciation de son Fonds Commun de Placement logé à BNI GESTION pour un montant de 310 millions de FCFA ;
- **INS** : la trop forte croissance des charges de personnel (+812 millions FCFA).

Par contre, la LONACI a dégagé un résultat net bénéficiaire de 1,05 milliard FCFA, contre un résultat de 821 millions FCFA en 2016.

Au titre de l'exercice 2017, les dividendes bruts collectés par l'État au titre de ses participations dans le secteur se sont élevés à 700 millions FCFA, grâce notamment à la **LONACI** qui a distribué des dividendes bruts de 560 millions FCFA.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création Octobre 2014

Capital social 50 millions FCFA

Capitaux propres 4,9 millions FCFA (-34.2%)

Part de l'État 40%

CA 17,3 millions FCFA (-36.54%)

Résultat Net -2,5 millions FCFA

Subventions d'exploitation 125 millions FCFA (-8.57%)

PCA Joseph Désiré BILEY

DG DIABATE Mamadi

Adm SEPMBPE KONET H. Ahmed

Adm. CGECI ACKAH Jean-Marie Philippe

L'**Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ADCI)** est une société à participation financière publique minoritaire, créée à la suite du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR), en vue de restructurer et mettre à niveau les entreprises industrielles pour le développement de la production, dans le cadre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles (PNRMN).

Elle peut, en outre, accompagner des entreprises par le service, l'assistance et le conseil de toute nature, et gérer divers programmes publics.

L'exercice 2017 de l'ADCI a été marqué essentiellement par vingt-huit (28) missions ayant consisté en la réalisation de business plan, de diagnostic, d'assistance technique et de système de management qualité, dans le cadre du PNRMN, et dix-sept (17) missions de diagnostic d'unités de transformation de l'anacarde pour le compte du Gouvernement ivoirien.

Les produits d'exploitation se sont situés à 185,12 millions FCFA, en baisse de 8,50% due essentiellement aux baisses de la subvention d'exploitation et du chiffre d'affaires. En effet, le chiffre d'affaires a connu une baisse de 36,54%, en passant à 17,33 millions FCFA, principalement en raison de l'absence des produits accessoires. La subvention d'exploitation a également baissé (-40%), pour se fixer à 125 millions FCFA. Les charges d'exploitation de la société, quant à elles, se sont élevées à 184,66 millions FCFA, en baisse de 24,60%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des postes « Services extérieurs » (-57,06%) et « Autres charges » (-100%).

Il résulte de ce qui précède, un résultat d'exploitation bénéficiaire de 462 461 FCFA, contre un déficit de 42,59 millions FCFA en 2016, dû essentiellement à la baisse plus forte des charges d'exploitation relativement aux produits d'exploitation.

En définitive, après l'impôt sur le résultat d'un montant de 3 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 2,54 millions FCFA, contre un déficit de 42,59 millions FCFA en 2016.

Avec ce nouveau déficit, les capitaux propres sont en baisse, en passant de 7,41 millions FCFA en 2016 à 4,88 millions FCFA en 2017, ce qui les ramène à un niveau inférieur à la moitié du capital social de la société.

Pour l'exercice 2018, l'ADCI envisage le recrutement de sept (7) nouveaux agents, à savoir cinq (5) commerciaux et deux (2) assistants financiers. Elle ambitionne mener une recapitalisation pour faire passer son capital social de 50 millions FCFA à 100 millions FCFA, et renforcer sa communication sur les services offerts et sur le PNRMN.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	40
CCI-CI	20
CGECI	20
FIPME	10
FNISCI	10

Chiffres d'affaires, Résultat net
(en Mn FCFA)

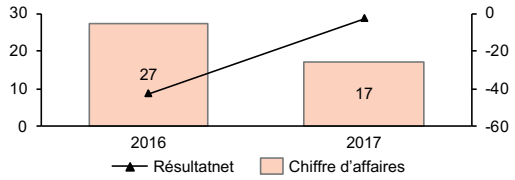

Subvention d'exploitation et nombre d'entreprises recrutées au PNRMN

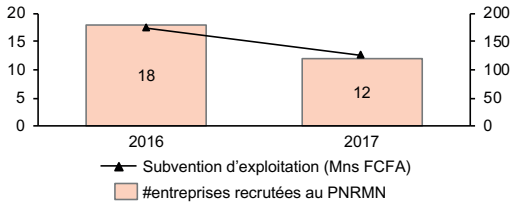

FAITS MARQUANTS

- Recrutement de 12 entreprises dans le PNRMN et accompagnement de 18 entreprises pour des missions de diagnostic et business plan ;
- Amélioration de la communication sur le PNRMN avec la distribution de plus de 500 plaquettes de présentation et la participation de l'Agence à plusieursforums économiques ;
- Aide à la levée de fonds de 2 entreprises (SOTHEV et DJEKA PHARMACO) auprès d'établissements financiers ;
- Réalisation du diagnostic de 17 unités de transformation de l'anacarde.

BNETD

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 04 septembre 1964

Capital social 2 milliards FCFA

Capitaux propres 12,3 milliards FCFA (+ 23,17%)

Part de l'État 100%

CA 27,8 milliards FCFA (+ 4.89%)

Résultat Net 2,5 milliards FCFA (-50,19%)

PCA KOUASSI Jean Claude

DG COULIBALY Kinapara

Adm. PR ALLAH Kouadio Remi

Adm. SEPMBPE KEHO Yaya

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Le **Bureau National d'Etudes Techniques et Développement (BNETD)** est une société d'État créée par décret n°96-676 du 04 septembre 1964. Il a pour mission d'assister le Gouvernement dans l'identification et la formulation d'objectifs de développement à moyen et long terme et dans la prise de décisions. Le BNETD contribue également à optimiser l'utilisation des ressources de l'État et à garantir la pérennité des acquis. Enfin, le BNETD collecte, analyse, centralise et diffuse les informations techniques, économiques et financières.

Au cours de l'exercice 2017, le BNETD a contribué à la réalisation de plusieurs projets dont les principaux sont : (i) maitrise d'oeuvre du projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody ; (ii) suivi et contrôle des travaux de construction, de réhabilitation et d'équipement d'infrastructures scolaires (3000) classes primaires ; (iii) contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et d'extension du building administratif de Dakar (Sénégal) ; et (iv) contrôle d'études, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation de l'immeuble Postel 2001.

Ainsi, on constate une amélioration de 4,8% de **son chiffre d'affaires passant de 26,5 milliards de FCFA en 2016 à 27,8 milliards FCFA**. Cette amélioration des activités commerciales a induit celle des produits d'exploitation qui se sont situés à 30,7 milliards de FCFA, contre 30,2 milliards FCA en 2016.

Les charges d'exploitation de la société ont augmenté de 10%, passant à 28,6 milliards FCFA, à cause de la sollicitation de plus de sous-traitants et de la forte augmentation des charges provisionnées.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 2,5 milliards FCFA contre 5,0 milliards FCFA en 2016.

Par ailleurs, les créances clients ont augmenté de 6%, passant à 76,7 milliards FCFA.

Les impôts dus à l'État par la société s'élèvent à **1,2 milliard FCFA** (1,16 milliard FCFA d'impôts et taxes et 79,61 millions FCFA d'impôts BIC), contre 1,14 milliard FCFA en 2016.

Au titre des perspectives, le BNETD entend poursuivre en 2018, la réalisation de sa vision stratégique qui consiste à être « un pôle d'expertise de haut niveau, au

Chiffre d'affaires (en Mds F CFA)

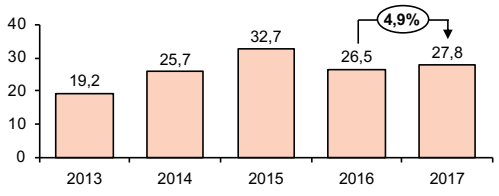

Résultat net (en Mds F CFA)

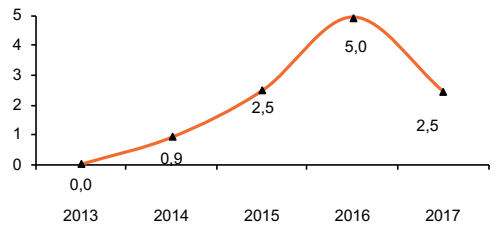

Créances clients (en Mds FCFA)

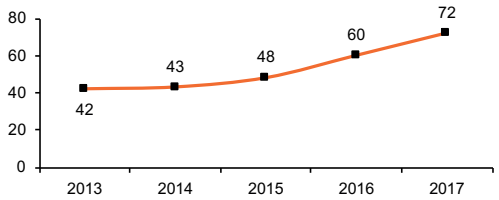

FAITS MARQUANTS

- Poursuite de la mise en oeuvre progressive du plan stratégique BNETD 3.0 ;
- Compensation des créances sur l'État et des dettes fiscales pour un montant de 10 milliards FCFA ;
- Renouvellement de la certification à la norme ISO 9001 version 2008 et la validation de la mutation/migration à la version 2015 ;
- Réalisation de l'étude pour l'élaboration du plandirecteur numérique du BNETD.

INIE

Institut Ivoirien de l'Entreprise

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 31 juillet 1997

Capital social 120 millions FCFA

Capitaux propres 1,5 milliard FCFA (-23%)

Part de l'État 62,5%

CA 109,6 millions FCFA (+128,3%)

Résultat Net -381,9 millions FCFA

Subv. d'exploitation 654,6 millions FCFA (-17%)

Subv. d'investissement 31 millions FCFA (-94%)

DG FOFANA Mouramane

PCA DOUCOURE Aissata

Adm SEPMBPE ASSI Franck Arnaud

Adm MCIPME DOUCOURE Aissata

Adm MPD Koffi YAO

Créé par décret n°97-440 du 31 juillet 1997, l'**Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE)** est une société anonyme, à participation financière publique majoritaire. Il a pour missions la conception et la mise en oeuvre de projets et programme gouvernementaux destinés à l'insertion des jeunes et à la création des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Le plan d'action de l'INIE pour l'année 2017 portait sur la finalisation de la première phase du programme d'amorçage démarrée en 2016. L'objectif fixé était de (i) finaliser la formation et l'installation de tous les 166 promoteurs sélectionnés en 2016, (ii) sélectionner les promoteurs de TPE de production de maïs (iii) réaliser un site pilote de culture de maïs semi- mécanisée, (iv) concrétiser le programme amorçage par la création de 76 PME sur toute l'étendue du territoire en réseau.

Tout ce programme devait bénéficier du financement de la firme sud-africaine LOITA Capital Partners qui s'était proposé de mobiliser 10 milliards de FCFA pour le financement de 76 PME du programme d'amorçage. C**e financement n'a pas pu être obtenu,** et les 76 PME n'ont pu voir le jour.

P**ar ailleurs, l'INIE a bénéficié d'une subvention de 685 millions FCFA en 2017** (dont 31 millions FCFA affectés à l'investissement et 654 millions FCFA au fonctionnement), contre 791 millions FCFA en 2016.

Comparativement aux subventions perçues, le niveau total des charges d'exploitation représente 156,94% des subventions en 2017, en passant de 1,18 milliard FCFA en 2016 à 1,03 milliard FCFA, contre 149,19% des subventions en 2016.

Cette forte proportion des charges a engendré un déficit de 258 millions FCFA au niveau du résultat d'exploitation, contre un déficit de 264 millions FCFA en 2016.

En définitif, l'INIE a clôturé l'exercice 2017 avec un déficit de 381,9 millions FCFA contre un bénéfice de 32 millions FCFA en 2016. Cette perte est due essentiellement à la dépréciation de son Fonds Commun de Placement logé BNI GESTION pour un montant de 310 millions de FCFA.

Quant aux impôts dus à l'État, ils se sont fixés à 22,47 millions FCFA (dont 3 millions FCFA d'impôts BIC et 19,47 millions d'impôts et taxes), contre 32,61 millions FCFA en 2016.

Pour 2018, l'INIE compte mettre en oeuvre le reste du plan d'actions 2017 avec quelques modifications et finaliser la première phase du programme d'amorçage démarrée 2016.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	62,5
AUTRES OPÉRATEURS	37,5

Subventions (en Mds F CFA)

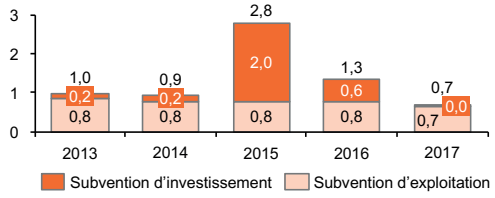

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

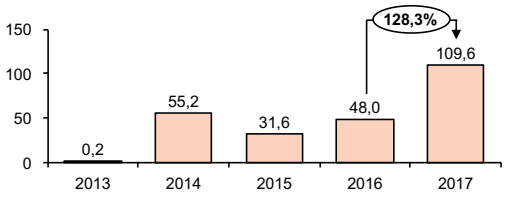

Résultat net (en Millions FCFA)

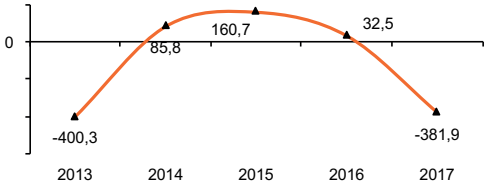

FAITS MARQUANTS

- Chute drastique de la valeur du FCP Capital Croissance en mars 2017, de 1,5 milliard FCFA à 1,2 milliard FCFA ;
- 3 mai 2017] Election d'un nouveau PCA, MmeDOUCOURE Aissata (Directrice Générale de l'Artisanat et de la Promotion des PME au Ministère du Commerce de l'Industrie et de la Promotion des PME) ;
- Rencontre avec le Fonds de Solidarité Africaine (FSA) qui a délivré au GIE Amorçage PME une lettre de manifestation d'intérêt pour garantie à hauteur de 80% les projets de PME du programme amorçage.

INS-SODE

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de Création 18 décembre 1996
Capital Social 2 milliards FCFA
Capitaux Propres -6,8 milliards FCFA
Part de l'État 100%
CA 2,6 milliards FCFA (+ 48.77%)

Résultat Net -1,11 milliard FCFA
Subv. d'exploitation 1,9 milliard FCFA (- 8,97%)
Subv.d'investissement 4,1 millions FCFA (-74,59%)
Dividendes nets État 492,8 millions FCFA

PCA KAMISSOKO Mamadouba
DG DOFFOU N'Guessan
Adm. Primature KOFFI Jean Marc Brou
Adm. SEPMBPE ADOPO Fiacre

L'**Institut National de la Statistique (INS-SODE)** est une société d'État et la structure centrale du Système Statistique National (SSN). Il a pour principales missions la production et la diffusion des statistiques officielles ainsi que la coordination des activités du SSN. Les activités de l'INS peuvent se décomposer en deux grands groupes, à savoir les activités de productions statistiques routinières et périodiques, pour le compte de l'État, et les études et projets demandés par diverses entités.

En 2017, les travaux et services vendus, essentiellement constitués des frais et honoraires perçus sur les projets demandés par diverses entités, ont augmenté de 53,7% par rapport à 2016, en passant à 2,5 milliards FCFA. Ce qui induit une augmentation de 48,8% du chiffre d'affaires qui a atteint 2,6 milliards FCFA.

Les subventions d'exploitation octroyées par l'État ont, quant à elles, connu une baisse de 9%, passant à 1,9 milliard FCFA. Malgré cette baisse,les produits d'exploitation sont en hausse et se sont situés à 4,5 milliards FCFA, contre 4,2 milliards FCFA en 2016, en raison de l'amélioration des activités commerciales.

Les charges d'exploitation de la société ont augmenté de 4,05%, se fixant à 5,6 milliards FCFA. Cette situation s'explique principalement par la hausse des postes de charges tels que le transport (+244,11%), les services extérieurs (+18,37%), les autres achats (+31,23%) et les charges de personnel (+28,49%).

Ainsi, le déficit du résultat d'exploitation se maintient à 1,2 milliard FCFA.

En définitive, après un résultat financier de 979 430 FCFA et un résultat HAO de 78,3 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net de -1,1 milliard FCFA**. Par ailleurs, les capitaux propres de la société sont négatifs pour la onzième année consécutive (-6,8 milliards FCFA en en 2017, pour un capital social de 2 milliards FCFA), avec une dette fiscale, à fin 2017, qui s'élève à 5,7 milliards FCFA.

Quant aux impôts dus à l'État par la société, ils se sont élevés à 124,1 millions FCFA en 2017, (constitués des impôts et taxes d'exploitation d'une valeur de 109,9 millions FCFA, et de l'impôt sur le résultat d'une valeur de 14,2 millions FCFA) contre 150,1 millions FCFA en 2016.

Pour l'exercice 2018, l'INS compte se focaliser essentiellement sur la mise en oeuvre de son plan de restructuration et de sa politique de financement de la production statistique, sur l'accroissement de ses ressources propres et sur l'amélioration de son approche marketing.

FAITS MARQUANTS

- Elaboration du document de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2017-2021 ;
- Publication des comptes nationaux trimestriels du 1er semestre 2017 ;
- Production de l'annuaire des statistiques de la région du N'Zi et du Tonkpi ;
- Mise en oeuvre du document cadre de gestion des projets ;
- Mise à disponibilité du document portant profil de carrière et du Plan Stratégique 2017-2021 de l'INS.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Subventions (en Millions FCFA)

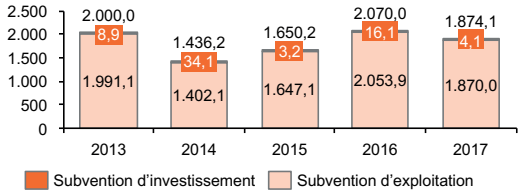

Chiffre d'affaires (en Mds F CFA)

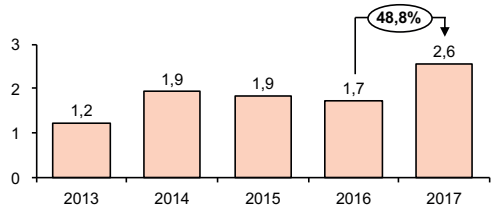

Résultat net (en Millions FCFA)

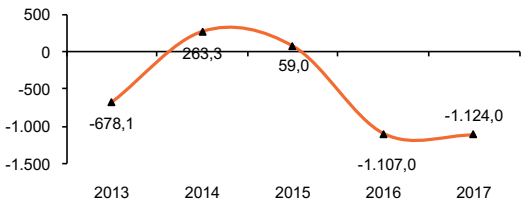

Ratio dette fin. /bilan (%)

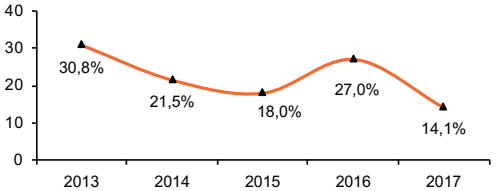

LONACI

AUTRES SERVICES

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 20 Mars 1970

Capital social 400 millions FCFA

Capitaux propres 3,9 milliards FCFA (+14%)

Part de l'État 80%

CA 77,1 milliards FCFA (+25,9%)

Résultat Net 1,1 milliard FCFA (+28%)

Dividendes 700 millions FCFA

Dividendes nets État 492,8 millions FCFA

PCA TRAORE Adam-Kolia

DG DRAMANE Coulibaly

Adm. SEPMBPE TAYORO Dominique

Effectif 467 (+6%)

La **Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI)** a été créée par la loi n° 70-209 du 20 Mars 1970, avec la motivation de mettre à la disposition de l'ivoirien attiré par les jeux de hasard, une structure lui permettant de satisfaire son envie de jouer et d'être éventuellement rétribué dans des conditions de transparence et de fiabilité, et de promouvoir à travers l'institution, une politique de mobilisation de l'épargne publique volontaire, en vue de réaliser des investissements sociaux économiques.

La LONACI a réalisé un exercice marqué par une performance commerciale résultant du bon début de retour sur les investissements réalisés depuis 2014 relatifs au renouvellement et à la redynamisation de systèmes d'exploitation des produits de paris PMU, SPORTCASH et LOTO.

L'examen de la situation financière de l'exercice clos au 31 décembre 2017 fait apparaître une augmentation de 25,92% du chiffre d'affaires qui est passé à 77,1 milliards FCFA, en raison de l'amélioration des produits de jeux virtuels, de sport cash et de loto 5/90.

Les charges d'exploitation de la société ont augmenté de 22%, se fixant à 78,9 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement due aux postes « Transports » (+17%), « Services extérieurs B » (+28%), « Autres achats » (+54%) et « Charges du personnel » (+9%).

Ainsi, le résultat d'exploitation s'est légèrement amélioré pour se fixer à un bénéfice de 1,5 milliard FCFA.

En définitive, après prise en compte de l'impôt sur le résultat (430 millions FCFA), du résultat financier déficitaire (-42 millions FCFA) et du résultat HAO bénéficiaire (12 millions FCFA), **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 1,1 milliard contre un résultat de 821 millions FCFA en 2016**.

Pour l'exercice 2017, la LONACI a réalisé des oeuvres sociales pour un montant de 391 millions FCFA en réhabilitant le Groupe Scolaire Alassane Ouattara de Dimbokro, en offrant du matériel orthopédique à l'ONG VIVRE DEBOUT et en offrant une école de six (6) classes à la ville de Daoukro.

Comme perspectives, la LONACI prévoit (i) le renforcement et l'adaptation de la politique commerciale avec l'ouverture de 3000 point de ventes, (ii) la poursuite du transfert de compétence quant' à l'administration de la plateforme d'exploitation du produit SPORTCASH pour assurer la maitrise du système d'exploitation de ce produit en pleine phase de croissance, (iii) le renforcement du parc actuel des terminaux de jeux par l'acquisition de 1000 terminaux multi produits afin de rentabiliser l'activité des points de ventes.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	80
CNPS	15
LONACI	5

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

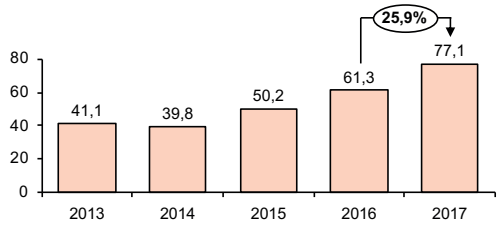

Résultat net (en Mds FCFA)

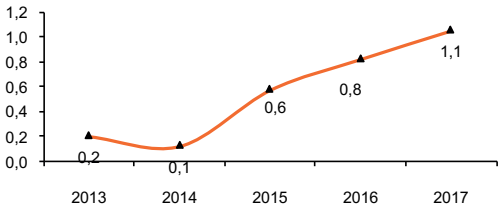

Ratio dette fin. /bilan (%)

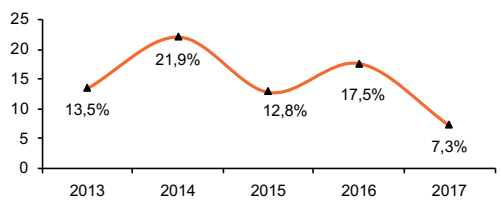

FAITS MARQUANTS

- Hausse de plus de 15 milliards du chiffre d'affaires (+26%) par rapport à l'exercice 2016 et de plus de 12 milliards (+18%) par rapport aux prévisions de 2017 ;
- Obtention d'une remise gracieuse des arriérés d'impôts. L'obtention de cette remise gracieuse est conditionnée par le versement d'un montant de 1,5 milliard FCFA aux services des impôts.

SODERTOUR-LACS

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 avril 2008

Capital social 10 milliards FCFA

Capitaux propres 9,8 milliards FCFA (-0,47%)

Part de l'État 100%

CA 4,2 milliards FCFA (-5,56%)

Résultat Net 208,8 millions FCFA

Subv. d'exploitation 1,1 milliard FCFA (+ 0.23%)

Subv. d'investissement 34,4 millions FCFA (-74,3%)

PCA DJIBO Nicolas

DG CONDE MOURAD Malekah

Adm. SEPMBPE DIARA Mariame

Adm. MEF KANTE Karim

Adm. MTO APHING Kouassi, KODJO Francis

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

La **Société de Développement Touristique de la Région des Lacs (SODERTOUR-LACS)** est une société d'État qui a pour mission la gestion d'une partie du patrimoine hôtelier et touristique de l'État de Côte d'Ivoire. Son patrimoine comprend l'***HOTEL PRESIDENT, l'Hôtel HP RESORT, le PRESIDENT GOLF CLUB, l'HOTEL CARREFOUR SEGUELA, les BERGES DU BARRAGE KOSSOU et la RESERVE DE FAUNE D'ABOKOUAMEKRO.***

En 2017, le chiffre d'affaires de la société a baissé de 5,5% pour se fixer à 4,2 milliards FCFA, malgré l'augmentation (+6%) de l'arrivée de touristes, l'hébergement de 81 453 personnes, et la montée en puissance du tourisme intérieur (10 000 touristes hébergés au cours d'un mois). En effet, les mutineries des mois de janvier et mai 2017 à Bouaké ont impacté négativement les activités de la société qui a dû réduire les prix des chambres et de la nourriture pour rattraper en partie la perte du chiffre d'affaires.

L'exercice 2017 s'est donc caractérisé par :

- **une baisse (-4,4%) des produits d'exploitation à 5,5 milliards FCFA,** impactés négativement par le ralentissement des activités commerciales ;
- **une baisse (-66 millions FCFA) des charges d'exploitation à 6,5 milliards FCFA,** dû à la diminution des postes de charges tels que les « Achats de matières premières » (-28,5%), les « Autres achats » (-14,3%), les « Achats de marchandises » (-15%), et les « Services extérieurs » (-7,8%).

Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé ressort déficitaire de 999 millions FCFA contre un déficit de 814 millions FCFA en 2016. **Le résultat HAO, quant-àlui, ressort bénéficiaire de 1,2 milliard FCFA**, en raison essentiellement des reprises de provisions liées aux charges CNPS (168 millions), aux provisions retraite (110 millions), aux subventions d'investissement et aux traitements impôts divers et fonciers (724 millions).

En définitive, grâce au résultat HAO, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 208,8 millions FCFA, en hausse de 386 millions FCFA par rapport à l'exercice 2016.

Quant aux impôts dus à l'État, ils se sont élevés à 640,7 millions FCFA en 2017, (616,0 millions FCFA impôts et taxes ; 24,7 millions FCFA impôts sur le résultat).
Pour l'année 2018, la société ambitionne devenir le leader en Côte d'Ivoire vacances haut de gamme, accessible à tous. Pour cela, elle s'est fixée objectifs de (i) faire du tourisme un facteur de cohésion sociale et familiale, continuer à gagner des parts de marché, (iii) se positionner en tant que première destination touristique de l'Afrique de l'Ouest et (iv) améliorer ses performances financières et opérationnelles.

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

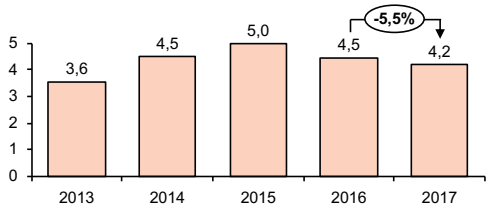

Résultat net (en Millions FCFA)

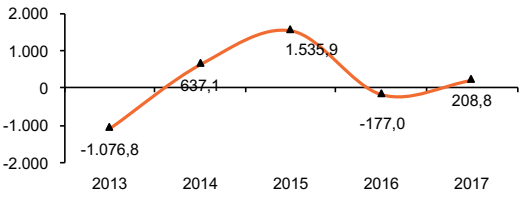

Ratio dette fin. /bilan (%)

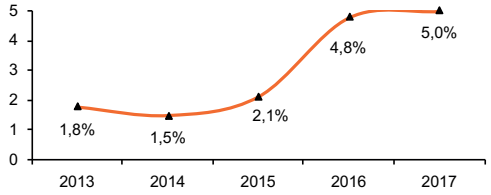

FAITS MARQUANTS

- Poursuite de l'exécution de la stratégie de service de qualité pour un prix abordable ;
- Montée en puissance du tourisme intérieur ;
- Mise en place du programme Epargne Vacances pour Tous (EVT) dans le cadre de la démocratisation du tourisme. Ce programme qui permet de faciliter les paiements vise aussi bien les catégories sociales aisées que les classes moyennes ;
- Procédures judiciaires en cours contre la SODERTOURS-LACS (procès de salariés licenciés, litige foncier avec Mme DIOULOUT).

GROUPE SPDC

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 29 septembre1993

Capital social 7,1 milliards FCFA

Capitaux propres 108,9 milliards FCFA (+ 1,46%)

Part de l'État 100%

Chiffre d'Affaires 22,5 milliards FCFA (+ 17,11%)

Résultat Net 1,6 milliards FCFA (+ 139,23%)

Subv d'exploitation 835,4 millions FCFA

Subv d'investissement 86,9 millions FCFA

PCA FOFANA Zémogo

DG DIARRASSOUBA Maférima

Adm SEPMBPE DJENI Isabelle

Adm MEF ADOU Kobena

Adm MTO AMAN Ghyslain

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

La **Société des Palaces de Cocody (SPDC)** est une société d'État qui a pour objet la gestion hôtelière ainsi que la promotion et le développement touristiques. A fin 2017, son portefeuille se composait des unités suivantes : *SOFITEL ABIDJAN HÔTEL IVOIRE ; GOLF HÔTEL ABIDJAN ; IVOIRE GOLF CLUB ; HOTEL LA PAIX DE DAOUKRO ; HOTEL HAMBOL DE KATIOLA ; CASINO L'ELEPHANT D'OR ; AGENCE LAGOONA TOURS.*

Ses objectifs de gestion en 2017 étaient de contribuer au développement tourisme ivoirien en développant des offres attractives et variées, de valoriser le littoral ivoirien en termes d'offres touristiques et hôtelières, de moderniser la gestion de la société, et de rentabiliser ses investissements.

A fin 2017, l'examen de la situation financière de la société fait apparaître :

- **une amélioration (+17,1%) des activités commerciales : le chiffre d'affaires est passé à 22,5 milliards FCFA.** Cette hausse s'explique par la hausse de la vente des marchandises (+52,2%), des travaux et services vendus (+15,1%) des produits accessoires (+186,6%) ;
- **une hausse** de 4,3 milliards FCFA des **produits d'exploitation** : l'activité commerciale a favorisé la croissance des produits qui se sont situés à milliards FCFA. Cette amélioration a induit celle de la valeur ajoutée qui passée de 7,6 milliards FCFA en 2016 à 9,6 milliards FCFA en 2017 ;
- **une hausse de 12,1% des charges d'exploitation** : les charges d'exploitation sont passées à 21,3 milliards FCFA, à cause de l'augmentation des postes « Services extérieurs » (+41,8%), « Autres achats » (+17%) ainsi qu'aux dotations aux amortissements et provisions (+54,2%).

Ainsi, le résultat d'exploitation s'est fixé à un bénéfice de 2,7 milliards FCFA contre 679,8 millions FCFA. Par ailleurs, le résultat financier ressort déficitaire 509 millions FCFA, en raison essentiellement d'une forte augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions (420 millions FCFA en 2017 contre 11,5 millions FCFA en 2016).

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 1,6 milliard FCFA, en hausse de 139,2%. Par ailleurs, les impôts dus à l'État se sont élevés à 1,2 milliard FCFA (615,8 millions FCFA au titre des impôts et taxes et 538 millions FCFA au titre des impôts BIC).

En vue d'améliorer sa gestion, son exploitation et sa gouvernance, la société envisage (i) l'accélération et l'achèvement de la procédure d'abandon mutuel créances entre l'État et la SPDC, (ii) la finalisation de la mise en réseau des différentes unités, (iii) la réalisation des études et la mise à jour du plan cadastral de ses différents sites, (iv) la sécurisation du patrimoine foncier et l'actualisation du plan stratégique et (v) la réalisation d'études en vue de la mise en oeuvre des actions stratégiques contenues dans le document des perspectives 2016-2020.

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

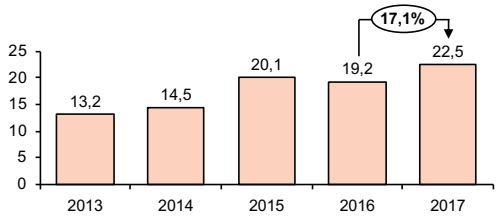

Résultat net (en Mds FCFA)

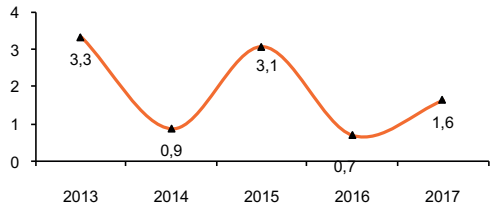

Ratio dette fin. /bilan (%)

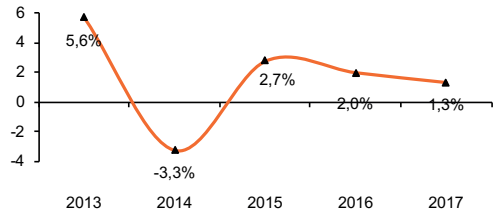

FAITS MARQUANTS

- Signature de la Convention de gestion de patrimoine hôtelier entre l'État et la SPDC ;
- Entrée en vigueur effective de la convention de concession du Golf Hôtel à la Société des Lagunes ;
- Prévisions de revenus de l'année 2017 impactées négativement par les remous sociaux intervenus (mutinerie, grève des fonctionnaires) ;
- Réouverture officielle des locaux du Casino « Eléphant d'Or » à la mi-mai ;
- Ouverture partielle des cours de tennis au public et poursuite des travaux de réhabilitation de l'enceinte des cours de tennis.

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PANORAMA SECTORIEL

La SIB est l'une des banques les plus performantes de la région avec un PNB de 56 milliards FCFA en 2017 et un total de 10,5 milliards FCFA de dividendes versés à ses actionnaires…

DES PERFORMANCES FINANCIÈRES ASSEZ MITIGÉES DES BANQUES MAJORITAIREMENT DÉTENUES

En 2017, avec 144 établissements de crédit (126 banques et 18 établissements financiers), le réseau bancaire de l'UEMOA s'est consolidé de trois (3) nouvelles banques et trois (3) nouveaux établissements financiers. Ces nouvelles implantations concernent la Côte d'Ivoire (une banque, la Banque D'Abidjan), le Burkina Faso (une banque), le Sénégal (une banque et un établissement financier) et le Niger (deux établissements financiers) [1].

Avec 30 établissements de crédit (28 banques et 2 établissements financiers), la Côte d'Ivoire demeure le pays détenant le plus d'établissements de crédit dans l'UEMOA.

Cependant, le taux de bancarisation évalué à 19,1% reste faible. Le marché bancaire ivoirien a également confirmé sa bonne santé générale. Selon les données de l'APBEFCI, les dépôts collectés ont augmenté de 10,7% et se chiffrent à 9 507 milliards FCFA au 31 décembre 2017. De même, les crédits ont enregistré une hausse de 15,3% en s'établissant à 7 939 milliards FCFA en 2017. L'encours global des crédits recensés à la Centrale des risques est en légère hausse (3,8%) et s'est établi à 3 185 milliards FCFA. Plus de la moitié (58%) de cet encours provient des concours consentis aux branches « Commerce de gros (23,3%) », « Industries manufacturières (22,5%) », et « Transports (12%) »[1].

Les autorités monétaires ont maintenu les principaux taux directeurs de la BCEAO. Pour rappel, le taux d'intérêt au guichet de prêt marginal a été fixé à 4,5% depuis le 16 décembre 2016, contre 3,5% en 2015. Ainsi, le taux d'intérêt débiteur moyen des crédits mis en place en 2017 par les banques ivoiriennes (6,42%) est ressorti en hausse de 0,25 point, dans un contexte marqué par une légère remontée des taux sur les marchés monétaire et interbancaire[2].

Par ailleurs, le marché des actions a enregistré deux (2) admissions à la côte de sociétés nouvelles, notamment celle de NSIA Banque Côte d'Ivoire, dans laquelle l'État de Côte d'Ivoire a cédé ses parts, portant le nombre de sociétés cotées à 45.
Le marché financier régional a été caractérisé par une baisse des principaux indicateurs. La valeur des transactions a baissé de 34,6% pour se fixer à 267,6 milliards FCFA, et la capitalisation boursière du marché des actions a baissé de 11,3% pour se fixer à 6 836,2 milliards FCFA.[1]

Les banques publiques majoritaires[4] ont connu une hausse de leurs dépôts de l'ordre de 6,1% (soit 37 milliards FCFA) due principalement à l'augmentation de 27,7 milliards FCFA des « comptes ordinaires État » figurant à la BNI. Cependant, elles ont perdu des parts de marché en ressources (6,8% contre 7,1% en 2016) et en emplois (6,1% contre 6,9% en 2016).

En outre, **les performances financières des banques majoritaires restent assez mitigées.** Même si le Produit Net Bancaire (PNB) global1 a augmenté de 18% pour atteindre 44,5 milliards FCFA en 2017, le résultat net global s'est détérioré, passant d'un bénéfice de 5,29 milliards FCFA en 2016 à une perte de 15,53 milliards FCFA[4].

Cette contre-performance est liée principalement à la perte de 17,78 milliards FCFA subie par la BNI en raison de la constitution de provisions et pertes sur créances clientèle d'un montant de 27 milliards FCFA, et au résultat net de la CNCE qui s'est détérioré de 2,77 milliards FCFA passant à un déficit de 15,13 milliards FCFA.

Enfin, il importe de mentionner que l'administration provisoire de la CNCE a été levée le 1er décembre 2017, et que le Conseil des Ministres, lors de sa session le 2 août 2017, a adopté un décret qui autorise la cession de sa participation dans la BHCI à la société Westbridge Mortgage REIT.

Au titre de l'exercice 2017, les dividendes bruts collectés par l'État, au titre de ses participations dans le secteur Finance, se sont élevés à 564 millions FCFA, dont 525 millions FCFA issus des dividendes de la Société Ivoirienne de Banque (détenue à 5% par l'État ivoirien).

Enfin, les recettes brutes issues de la cession des parts de l'État dans la NSIA Banque, à travers l'OPV et la cession à l'IPS-CGRAE, se sont élevées à 18 milliards FCFA.

1 BCEAO, Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA en 2017
2 BCEAO, Rapport annuel BCEAO 2017 ;
3 Site internet de la BRVM, https://www.brvm.org/fr/mediacentre/actualites/bilan-des-activites-2017-pas-dekrach-boursier-la-brvm ;

4 Il s'agit ici des banques où l'État de Côte d'Ivoire est un actionnaire majoritaire à l'exception de la CNCE mise sous administration provisoire : BNI, Versus Bank, BHCI

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 18 Avril 1993

Capital social 6,78 milliards FCFA

Capitaux propres 4,61 milliards FCFA

Part de l'État 51,61%

CA 7 814 millions FCFA (+ 6,18%)

Résultat Net 1 316 millions FCFA

PCA AMUAH David

DG Abou TOURE

Adm. SEPMBPE FADIGA Youssouf

Adm. MEF DAO Adama

Créée le 12 février 1993, la **Banque de l'habitat de Côte d'ivoire (BHCI)** a pour mission le financement de l'habitat et des opérations immobilières.

A fin décembre 2017, la banque dispose de neuf (9) agences, et de parts de marché relativement faibles (0,85% pour les ressources et à 0,81% pour les emplois).

La situation financière au 31 décembre 2017 de la banque se caractérise par :

- une augmentation de de 7,68% des produits d'exploitation bancaire qui se sont établis à 9 461 millions FCFA , grâce essentiellement à l'augmentation de 790 millions FCFA des produits sur les créances clientèles ;
- une augmentation de 15,41% des charges d'exploitation bancaire qui sont passées à 1 647 millions FCFA, expliquée par des charges sur les dettes clientèles de 169 millions FCFA.

Le produit net bancaire (PNB) qui en découle est en hausse de 6,18% pour se fixer à 7 814 millions FCFA.

Quant aux frais généraux, ils ont augmenté de 3,89% en se fixant à 4 777 millions FCFA en 2017, à cause de l'augmentation des « autres frais généraux » de 240 millions FCFA.

Ainsi, le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 0,7 points en se situant à 70,7%, mais le résultat brut d'exploitation (RBE) s'est dégradé de 51 millions FCFA, en passant à 2 358 millions FCFA. Cette variation inverse est liée essentiellement à l'existence des reprises d'amortissement figurant dans le compte de résultat en 2016 pour une valeur de 242 millions FCFA.

Par ailleurs, grâce à l'assainissement du portefeuille de crédit, le coût net du risque a diminué de 42 millions FCFA en 2016 à -213 millions FCFA en 2017.

En définitive, les activités au de la BHCI se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 1 316 millions FCFA en baisse de 29,09% par rapport à 2016.

Les fonds propres de la banque s'élèvent à 4 614 millions FCFA au 31 décembre 2017 et restent inférieurs au minimum règlementaire de 10 milliards FCFA.

Au titre des perspectives de l'exercice 2018, la privatisation décidée par le Conseil des Ministres se poursuivra. Aussi, la banque compte-t-elle mettre en oeuvre son plan de développement 2017-2019.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	41,32
SCI DEMACK	35,20
SOMAVIE	9,87
BNI	5,49
SICOGI	4,80
BOAD	2,21
NSIA-VIE	1,11

Coefficient d'exploitation

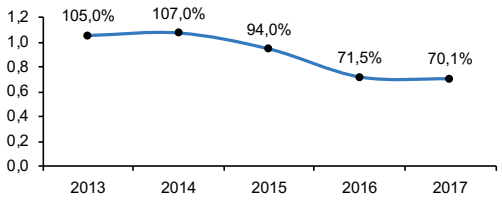

Produit Net Bancaire (en Mds FCFA)

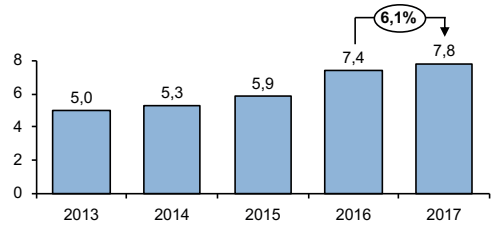

Résultat net (en Mds FCFA)

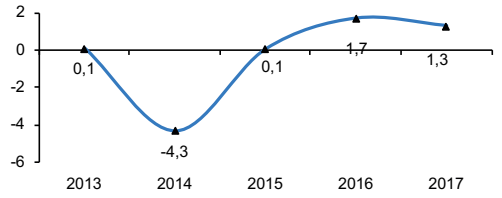

FAITS MARQUANTS

- Signature le 14 janvier 2018 de la convention de cession entre l'État de Côte d'Ivoire et Westbridge Mortgage REIT, une société de droit canadien ;
- Adoption le 6 décembre 2017 d'une communication en Conseil des Ministres relative à l'acquisition par l'État de Côte d'Ivoire d'une participation de 5% dans le capital de banque.

BNI

FINANCE

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 fév. 2004(ex-CAA créée en 1959)

Capital social 20,5 milliards FCFA

Capitaux propres 17,0 milliards FCFA

Part de l'État 100%

Produit Net Bancaire 31,4 milliards FCFA (+ 26,23%)

Résultat Net -17,8 milliards FCFA

PCA CISSE Souleymane

DG par Intérim N'DA KASSI Eugène

Adm. SEPMBPE FADIGA Youssouf, DOUMBIA Thiékoro

Adm. MEF COULIBALY Adama, MIMBA K. Antoine

Effectif 595 (+ 10,19%)

Filiales COFMAP (66%), BNI-GESTION (55%), LEV CI (25%), LA LOYALE VIE (20%), BIVAC SCAN CI (20%), BNI-FINANCES (100%)

Née de la transformation de la Caisse Autonome d'Amortissement le 19 février 2004 en banque, la **Banque Nationale d'Investissement (BNI)** dispose aujourd'hui de agences et emploie environ 595 personnes.

En 2017, nonobstant la hausse de ses emplois et ressources, la BNI a perdu des parts de marché tant en emplois qu'en ressources. Ses parts de marchés se situent à 4,52% en emplois et à 5,31% en ressources, soit des reculs respectifs de 0,71 point de base et de 0,29 point de base.

Au 31 décembre 2017, la situation financière de la banque, se caractérise par :

- une hausse de 17,17% des produits d'exploitation bancaire, s'établissant à 40 041 millions FCFA grâce à l'augmentation de 2 663 millions FCFA des produits sur immobilisation financières et de 1 934 millions FCFA des intérêts des crédits à la clientèle.
- une baisse de 7,06% des charges d'exploitation bancaire, passant à 8 645 millions FCFA grâce à la baisse de 392 millions FCFA des intérêts sur les « Autres emprunts », et de 258 millions FCFA des intérêts sur les dépôts à terme.

Le produit net bancaire (PNB) qui en découle s'établie à 31 396 millions FCFA, en hausse de 26,23% par rapport à 2016.

Quant aux frais généraux, ils ont augmenté de 7,56% en se fixant à 20 027 millions FCFA. Cette hausse est consécutive à l'augmentation de 823 millions FCFA de masse salariale et de 584 millions FCFA des « Autres frais généraux ».

Ainsi, le résultat brut d'exploitation (RBE) a plus que doublé (+122%), passant à 9 990 millions FCFA.

Par ailleurs, le coût net du risque a largement augmenté (de 2 522 millions FCFA en 2016 à 25 805 millions FCFA) suite au provisionnement de plusieurs créances douteuses et litigeuses d'un montant global de 34 562 millions FCFA. **En outre, coefficient d'exploitation s'est amélioré de 11,5 points en se situant à 76,1% en 2017 contre 87,6% en 2016.** Toutefois, il demeure supérieur à la moyenne du secteur qui est de 65%.

En définitive, les activités à fin 2017 de la BNI se sont soldées par un résultat net déficitaire de 17 775 millions FCFA contre un bénéficie de 1 877 millions FCFA en 2016.

Au titre des perspectives, l'activité de la banque devrait connaitre une progression notable par la mise en oeuvre des chantiers d'excellence 2021, qui se traduisent essentiellement par l'extension du réseau, la diversification des produits à la clientèle et l'amélioration du système d'information.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	100

Coefficient d'exploitation

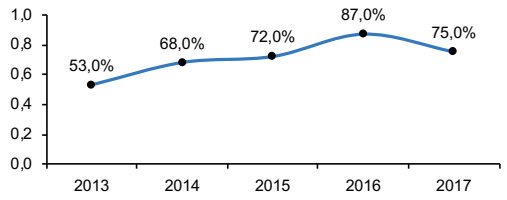

Produit Net Bancaire (en Mds FCFA)

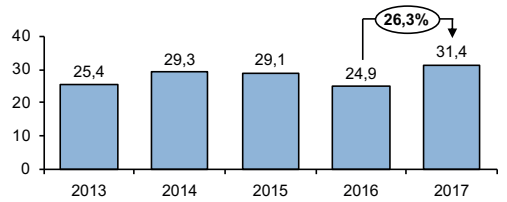

Résultat net (en Mds FCFA)

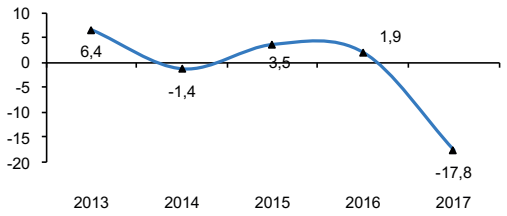

FAITS MARQUANTS

- Opérationnalisation du plan stratégique 2017-2021 ;
- Lancement du produit BNI ONLINE ;
- Souscription à l'emprunt obligataire TPCI 2017-2029 pour 10 milliards FCFA à un taux de 6,25% ;
- Souscription TPCI 2017-2024 de 20 milliards FCFAà 5,95% dont 10 milliards FCFA de conversion de créances.

CNCE

FINANCE

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 10 décembre 2009

Capital social 35 milliards FCFA

Capitaux propres -63,5 milliards FCFA

Part de l'État 100%

Produit Net Bancaire 1,04 milliard FCFA (-67%)

Résultat Net -15,125 milliards FCFA

DG FADIGA Issa

Effectif 770

Née de la scission de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Epargne (SIPE), la **Caisse Nationale des Caisses d'Epargnes (CNCE)** dispose du plus grand réseau d'agences en Côte d'Ivoire avec 127 agences. L'année 2017 est marquée par la levée de l'Administration Provisoire, l'adoption du plan de restructuration par le Gouvernement, et la nomination d'un nouveau Directeur Général. Suivant la croissance du secteur bancaire ivoirien, les emplois de la CNCE ont connu une hausse de **35,2%** pour s'établir à **9,5 milliards FCFA**. Quant aux ressources, elles ont connu une baisse de **2,1%** pour s'établir à **104,4 milliards FCFA**, malgré leur croissance enregistrée par le secteur bancaire ivoirien.

En outre, la part de marché de la banque en ressources a baissé, en passant de **1,5%** en 2016 à **1,1%** en 2017. Par contre, la part de marché en emplois est restée constant à **0,12%**. Cette situation a été occasionnée par les problèmes de trésorerie qui ne permettent pas à la banque de développer son activité.

Au 31 décembre 2017, la situation financière de la CNCE se caractérise par :

- Une baisse de **26,63%** des produits d'exploitation bancaires qui se sont établis à **3,93 milliards FCFA**, contre **5,36 milliards FCFA** en 2016 ;
- Une baisse de **11,79%** des charges d'exploitation bancaires qui se sont établis à **2,88 milliards FCFA**, contre **3,27 milliards FCFA** en 2016.

Le **produit net bancaire (PNB)** qui en découle, a baissé de moitié pour s'établir à **1,04 milliard FCFA**.Quant aux **frais généraux,** ils ont connu une légère hausse de **2,3%** pour s'établir à **13,77 milliards FCFA** en 2017, soit une augmentation de **308 millions FCFA**.

Ainsi, le résultat brut d'exploitation (RBE) se dégrade de **1,1 milliard FCFA**, passant de **-14,14 milliards FCFA** en 2016 à -15,24 milliards FCFA en 2017. Par ailleurs, le coût net du risque est positif et se situe à **246 millions FCFA** en 2017 contre un coût net du risque négatif de **192 millions FCFA** en 2016. En outre, le coefficient d'exploitation a doublé pour atteindre **1579%**, contre 793% en 2016. Cette situation extrême traduit un niveau d'activité bancaire insuffisant pour couvrir les charges. En définitive, les activités au titre de l'exercice 2017 de la CNCE se sont soldées par **un résultat net déficitaire de 15,13 milliards FCFA** contre un déficit de **12,36 milliards FCFA** en 2016, soit une dégradation de **2,77 milliards FCFA**.

Les fonds propres effectifs étant **négatifs de 63,51 milliards FCFA**, la CNCE ne respecte **aucun des ratios prudentiels** s'y rapportant.

Dans un contexte économique plutôt favorable, nonobstant la mise en oeuvre de son plan de restructuration et de recapitalisation qui lui permettra de se conformer au dispositif prudentiel, la CNCE entend accroitre ses produits d'exploitation, diversifier ses sources de revenu, tout en maitrisant ses charges d'exploitation et en améliorant la productivité de ses ressources humaines dans une perspective de développement de son réseau d'agences.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	100%

Coefficient d'exploitation (%)

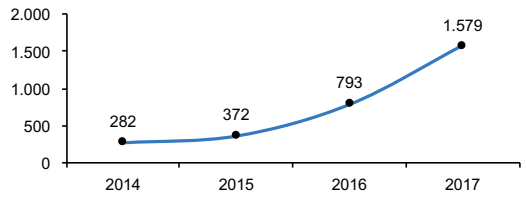

Produits sur Titres (en Mds FCFA)

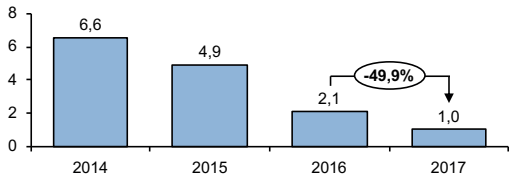

Résultat net (en Mds FCFA)

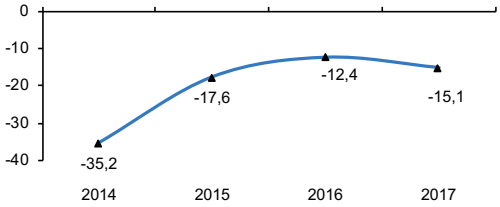

FAITS MARQUANTS

- Adoption du plan de restructuration et de recapitalisation de la Banque élaboré par le cabinet Ernst & Young et OnPoint ;
- Fin de l'Administration Provisoire, le 27 septembre 2017 par décision du Ministre de l'Economie et des Finance (arrêté n°437/MEF/DGTCP/DECFINEX), suite à l'avis favorable émis par la Commission Bancaire ;
- Nomination du nouveau Directeur Général en Conseil des Ministres, le 14 décembre 2017.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 18 décembre1996

Capital social 3,0 milliards FCFA

Capitaux propres 6,9 milliards FCFA (-1,30%)

Part de l'État 1,83%

Chiffre d'Affaires 4,7 milliards FCFA (-9,3%)

Résultat Net 1,3 milliard FCFA (- 25%)

Dividendes bruts 1,2 milliard FCFA

Dividendes État 22,1 millions FCFA

PCA GOUDIABY Pierre Atépa

DG AMENOUNVE Edoh Kossi

Adm États UEMOA SARE ZIME. (BENIN)

Effectif 56

La **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)** a pour principales missions : (i) l'organisation du marché boursier ; (ii) la cotation et la négociation des valeurs mobilières ; (iii) la diffusion des informations boursières ; et (iv) la promotion et le développement du marché.

En 2017, elle a enregistré l'admission à la côte de deux (2) nouvelles sociétés, portant ainsi le nombre de sociétés cotées à 45. Cependant sa capitalisation boursière est en baisse (-11,3%), passant de 7,7 milliards FCFA en 2016 à 6,8 milliards FCFA.

La situation financière de la BRVM est marquée par une baisse de 9,2% de son chiffre d'affaires pour s'établir à 4,7 milliards FCFA, liée essentiellement à la diminution de 478 millions FCFA des produits sur titres qui constituent la quasi-totalité du chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3,8 milliards FCFA contre 3,9 milliards FCFA en 2016, dominées principalement par :

- des frais de personnel de 1,5 milliard FCFA, en hausse de 5,3% par rapport à 2016 ;
- les autres services extérieurs, avec une baisse de 7,7% par rapport à 2016 pour se situer à 1,5 milliard FCFA ;
- les services extérieurs qui s'élèvent à 530 millions FCFA, en baisse de 8,6%.

L'exercice 2017 s'est soldée par un résultat net bénéficiaire de 1,3 milliard FCFA en baisse de 25% par rapport à 2016. Par ailleurs, en raison de sa situation de trésorerie, la BRVM n'a pas eu recours à des financements externes.

Les objectifs poursuivis par la BRVM en 2018 consistent à accroitre le nombre des sociétés inscrites à la cote et amplifier les transactions, notamment par le lancement de la bourse en ligne. En outre, elle poursuivra son programme de campagne de communication locale, régionale et internationale dans le cadre de sa stratégie de visibilité. Enfin, dans le but d'attirer les investisseurs internationaux, la BRVM prévoit obtenir le statut de membre à part entière de la World Fédération of Exchanges (WFE).

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SGI	29,78
INSTITUTIONS SOUS-RÉGIONALES	22,50
DIVERS ACTIONNAIRES	15,38
ETATS DE L'UEMOA	12,97
CHAMBRE DE COMMERCE	10,58
BANQUES ET ASSURANCES	8,79

Produits sur Titres (en Mds FCFA)

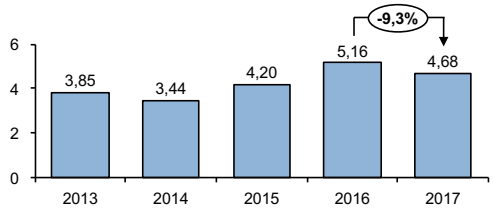

Résultat net (en Mds FCFA)

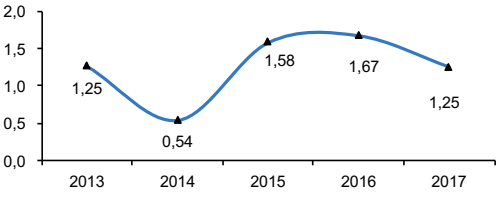

Capitalisation Boursière (en Mds FCFA)

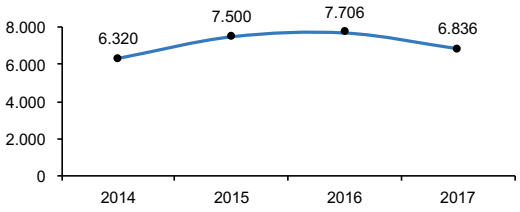

FAITS MARQUANTS

- Lancement du Troisième compartiment PME/PMI et fort potentiel de croissance ;
- Admission à la cote de deux (02) nouvelles sociétés en 2017 (NSIA Banque CI, Ecobank CI) ;
- Sept (7) introductions à la cote enregistrée au marché obligataire ;
- Onze (11) radiations de la cote sur le marché obligataire.

DC/BR

FINANCE

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 18 décembre1996

Capital social 1,5 milliard FCFA

Part de l'État 1,79%

Capitaux propres 3,7 milliards FCFA

CA 2,6 milliards FCFA

Résultat Net 1,0 milliard FCFA

Dividendes bruts 924,2 millions FCFA

PCA GOUDIABY Pierre Atépa

DG AMENOUNVE Edoh Kossi

Adm États UEMOA ASSAHORE KOFFI J. (MEF)

Effectif 10

Le **Dépositaire Centrale Banque de Règlement (DC/BR)** est une société anonyme de droit privé qui a pour mission : (i) la centralisation de la conservation des comptes courants des valeurs mobilières ; (ii) le règlement et la livraison des opérations de bourse ; (iii) le règlement des soldes de compensations et le paiement des produits attachés à la détention des valeurs mobilières ; et (iv) la mise en action du Fonds de Garantie.

En 2017, ses activités ont principalement porté sur les points ci-après :

- l'enregistrement de 11 nouvelles admissions de titres : la valorisation globale des titres en conservation est de 9 905,3 milliards FCFA contre 10 303,8 milliards FCFA en 2016, soit une baisse de 3,9% ;
- le traitement des Evènements sur valeurs (ESV) et des Règlements/ Livraison des opérations de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Le chiffre d'affaires du DC/BR a légèrement baissé pour s'établir à 2,5 milliards FCFA, à cause essentiellement de la diminution de 252 millions FCFA des produits de la BRVM.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1,8 milliard FCFA, en baisse de 3%, suite à la maitrise des charges de personnel s'élevant à 610 millions FCFA et des services extérieurs représentant 349 millions FCFA.

Ainsi, l'exercice 2017 s'est clôturé par un résultat net bénéficiaire de 1,05 milliard FCFA, en hausse 2,04% par rapport à 2016.

La situation des fonds propres indique une hausse de 5%, passant de 3,5 milliards FCFA en 2016 à 3,7 milliards FCFA, en raison du bénéfice net non distribué en 2016.

La structure financière du DC/BR est équilibrée, avec des indicateurs de solvabilité et de liquidité au vert. Par ailleurs, en raison de sa situation de trésorerie confortable, le DC/BR n'a pas eu recours à des financements externes.

Au titre des perspectives 2018, dans la mise en oeuvre de sa vision d'être un dépositaire numérique, sécurisé pour la gestion des titres et le règlement des transactions, le DC/BR entreprendra les actions ci-après :

- la conduite de diverses études relatives à l'autonomisation, et au développement de nouvelles plateformes d'activités ;
- l'élargissement de l'offre de services.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SGI	28,56
INSTITUTIONS	22,07
DIVERS ACTIONNAIRES	14,81
ETATS DE L'UEMOA	12,72
CHAMBRE DE COMMERCE	11,05
BANQUES ET ASSURANCES	10,78

Produits sur Titres (en Mds FCFA)

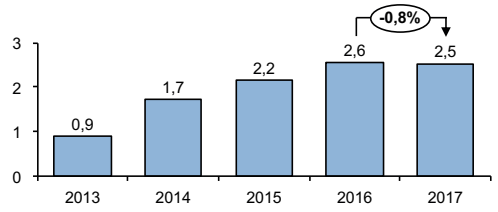

Résultat net (en Mds FCFA)

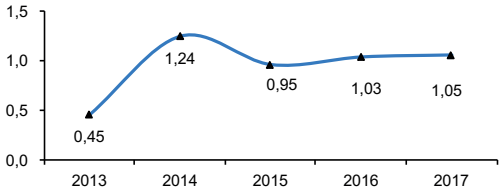

Valorisation titres de conservation (en Mds FCFA)

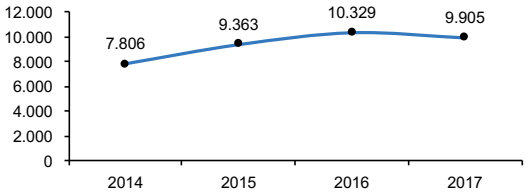

FAITS MARQUANTS

- Inscription de nouveaux adhérents - cinq (5) nouvelles Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) et une (1) Banque Teneur de Comptes Conservateurs (BTCC) - portant respectivement leurs nombres à 29 SGI et 8 BTCC ;
- Règlement total de 1 082,5 milliards FCFA en faveur des adhérents du Marché Financier Régional.

Société Ivoirienne de Banque

SIB

FINANCE

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 18 juin1962

Capital social 10 milliards FCFA

Part de l'État 5%

Capitaux propres 73,0 milliards FCFA (+21,7%)

Produit Net Bancaire 56,0 milliards FCFA (+16,3%)

Résultat Net 22,5 milliards FCFA (+31,8%)

Dividendes 10,5 milliards FCFA (+10,6%)

Dividendes nets État 525 millions FCFA (+22,8%)

PCA et Adm.MEF N'DIA Coffi Georges Léon

DG COULIBALY Daouda

Effectif 751 (+5,3%)

Filiales et Participations Africaine de bourse (73,3%),SIPIM (33%), BRINKS (7,3%), AXA Assurance (1,7%), GIM-UEMOA (0,1%)

Créée le 18 Juin 1962, la **Société Ivoirienne de Banque (SIB)** a une vocation de banque universelle et de réseau. Au 31décembre 2017, avec 60 agences qui s'adressent à un large éventail de clients, elle fait partie des cinq (5) premières banques de la Côte d'Ivoire.

En 2017, bien que ses ressources et ses emplois se soient accrus, les parts de marché de la SIB ont baissé pour se situer à 9,1% en ressources et 8,7% en emplois.

A fin 2017, la situation financière de la banque se caractérise par :

- une augmentation de 71,7 milliards FCFA en 2016 à 85,6 milliards FCFA des produits d'exploitation, expliquée par la hausse de 4,5 milliards FCFA des intérêts des créances sur la clientèle, de 4,5 milliards FCFA des produits de crédit-bail et de 2,4 milliards FCFA des produits sur les titres de placement ;
- une hausse de 6,1 milliards FCFA des charges d'exploitation bancaire, passant à 29,6 milliards FCFA, imputable à l'augmentation de 4,1 milliards FCFA des charges sur les opérations de crédit-bail et de 1,6 milliard FCFA des intérêts des dettes à l'égard de la clientèle.

Ainsi, le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 16,3% pour s'établir 56,0 milliards FCFA en 2017.

Les frais généraux, quant-à-eux, se sont accrus de 10,5% pour se fixer à 24,6 milliards FCFA.

Par conséquent, le résultat brut d'exploitation (RBE) est en hausse de 22,1%, passant à 29,2 milliards FCFA en 2017.

Le coût net du risque est passé de 1,9 milliard FCFA en 2016 à 2,0 milliards FCFA, et le coefficient d'exploitation s'est amélioré légèrement en passant de 51% en 2016 à 48,5% (norme de gestion : 65%).

Les activités de la SIB se sont donc soldées par un résultat net bénéficiaire de 22,5 milliards FCFA contre 17,1 milliards FCFA en 2016 (hausse de 31,8%). Par ailleurs, la banque a respecté la totalité du dispositif prudentiel et règlementaire auquel elle est soumise.

En perspective, la SIB continuera à jouer son rôle de banque leader en poursuivant son plan de développement. En 2018, elle compte lancer l'élaboration d'un nouveau plan stratégique,

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ATTIJARIWAFA BANK	51
ATTIJARI IVOIRE HOLDING	24
ETAT DE COTE D'IVOIRE	5
FLOTTANT (VIA LA BRVM)	20
DONT PERSONNEL SIB	3

Produit Net Bancaire (en Mds FCFA)

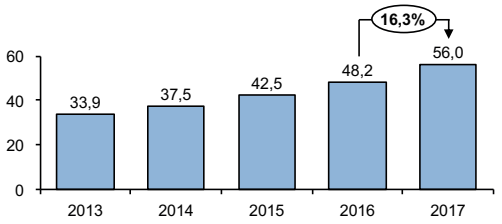

Résultat net (en Mds FCFA)

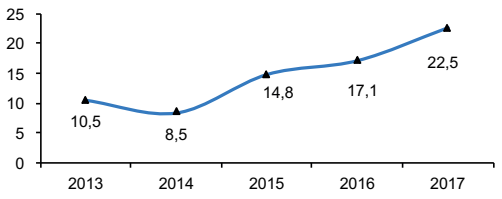

Crédits, Dépôts, Nombre d'agences

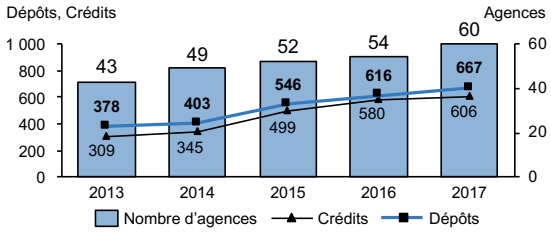

Coefficient d'exploitation (%)

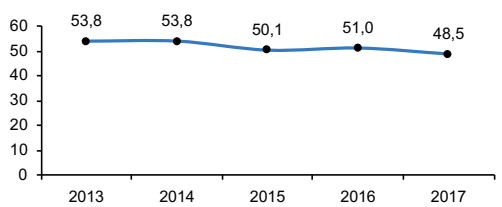

FAITS MARQUANTS

- Fractionnement de l'action SIB (le nombre d'actions porté de dix millions à cinquante millions) ;
- Nomination d'un nouveau DGA ;
- Obtention de deux (2) prix : le prix du meilleur Etablissement Financier de Côte d'Ivoire 2016 ; le prix du meilleur Spécialiste en Valeur du Trésors (SVT) 2016.
- Ouverture de six (6) nouvelles agences ;
- Emission de dette subordonnée de 10 milliards FCFA.

VERSUS BANK
Notre expertise fait la différence

VERSUS BANK

FINANCE

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1er décembre 2003

Capital social 3 milliards FCFA

Capitaux propres -1,6 milliards FCFA

Part de l'État 100%

Produit Net Bancaire 5,3 milliards FCFA (-4,4%)

Résultat Net 929 millions FCFA (-45,5%)

PCA LOHOUES Essoh Vincent

DG KOIZAN Guy

Adm. SEPMBPE BAMBA Seydou

Adm. MEF KASSI N'guessan

Effectif 108 (+9,1%)

Filiales GIM-UEMOA (1,12%) ; SCIF (0,95%) ; SWIFT (0,0002%)

Créer en 2003, **VERSUS BANK** a démarré ses activités en 2004, avant d'être totalement reprise en 2008 par l'État de Côte d'Ivoire à la suite de difficultés qu'elle a rencontrées. Au 31 décembre 2017, la banque opérait avec trois (3) agences pour le financement principalement des PME/PMI.

Depuis plus de 7 ans, VERSUS BANK poursuit sa dynamique de croissance, dans un environnement fortement concurrentiel contenant 30 établissements de crédit, dont 28 banques et 2 établissements financiers.

En 2017, bien que ses ressources et ses emplois se soient accrus, ses parts de marchés ont baissé respectivement de 0,04 points et 0,08 points en ressources et en emplois pour se situer à 0,65% et 0,73%, respectivement.

Au 31 décembre 2017, la situation financière de la banque se caractérise par :

- une augmentation (+38,3%) des produits d'exploitation bancaire qui se sont établis à 10,3 milliards FCFA , expliquée essentiellement par la hausse de 3,3 milliards FCFA des produits sur opérations de change ;
- une augmentation (+162,8%) des charges d'exploitation bancaires, passant à 5,0 milliards FCFA, imputable à la hausse (+3,0 milliards FCFA) des charges sur les opérations de change.

Il en découle un produit net bancaire (PNB) en baisse de 4,4% (5,3 milliards FCFA en 2017). Quant aux frais généraux, ils se sont accrus de 202 millions FCFA en se fixant à 3,6 milliards FCFA.

Ainsi le résultat brut d'exploitation (RBE) est en baisse de 21,2%, passant de 2,0 milliards FCFA en 2016 à 1,6 milliard FCFA.

Par ailleurs, le coût net du risque est passé de 200 millions FCFA en 2016 à 414 millions FCFA. En outre, le coefficient d'exploitation se détériore, passant de 66,4% en 2016 à 72,6% (norme de gestion : 65%).

En définitive, les activités de VERSUS BANK se sont soldées par un résultat net bénéficiaire en baisse (-45,5%), soit un montant de 929 millions FCFA contre 1,7 milliard FCFA en 2016.

Les fonds propres effectifs de la banque s'améliorent également, passant de -2,5 milliards FCFA en 2016, à -1,6 milliard FCFA. Toutefois, la banque ne respecte pas l'ensemble de ses ratios prudentiels, et les besoins de recapitalisation de la banque à fin 2017 s'élèvent à 11,6 milliards FCFA.

Au titre des perspectives, VERSUS BANK compte continuer à renforcer sa dynamique de redressement en attendant sa privatisation.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

Produit Net Bancaire (en Mds FCFA)

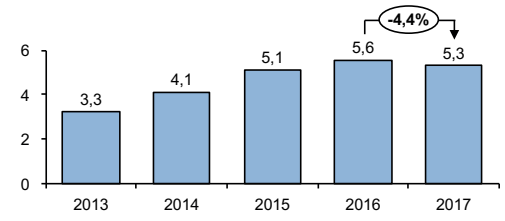

Résultat net (en Millions FCFA)

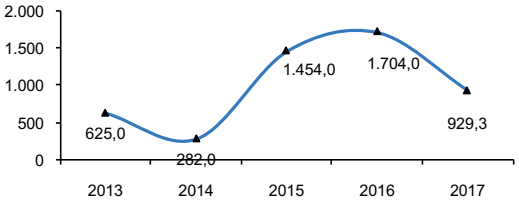

Crédits, Dépôts, Nombre d'agences

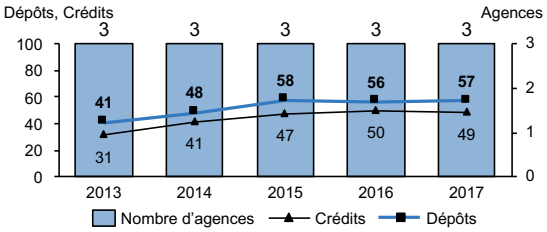

FAITS MARQUANTS

- Interpellation de la Banque par la Commission Bancaire dans le cadre de la recapitalisation - réception d'une mise en garde et d'un blâme ;
- Distinction de la Banque qui remporte le prix de l'établissement le plus innovant aux Awards du financement des PME 2017 ;
- Suspension du processus de privatisation de la Banque en raison du conflit avec un ex-actionnaire.

Coefficient d'exploitation (%)

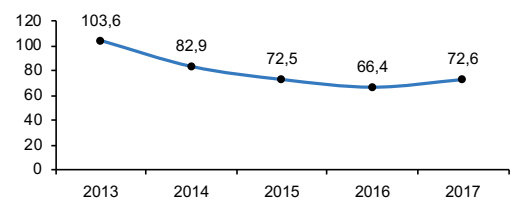

14390.47
12195.37
DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

L'AIGF a mené plusieurs activités dont la publication du Tableau National de Répartition du Spectre de Fréquences (TANARES), l'attribution des bandes de fréquences radio électriques, l'assainissement du spectre, la réhabilitation des stations de contrôles fixes (FMS) d'Abidjan, du sous-système de gestion et de deux (2) stations mobiles (MMS)...

32 MILLIONS D'ABONNÉS MOBILES, 13 MILLIONS D'INTERNAUTES, ET 10 MILLIONS D'UTILISATEURS DES SOLUTIONS DE PAIEMENT

Selon l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le développement des TIC est en constante progression dans le monde avec pour corollaire une croissance ininterrompue depuis dix ans de la disponibilité des communications portée par le développement de la téléphonie mobile et, plus récemment, d'une plus large bande mobile.

La Côte d'Ivoire n'est pas restée en marge de ces développements. Elle compte, en 2017, environ 32 millions1 d'abonnés mobiles, sur une population globale de près de 25 millions d'habitants, 13 millions d'internautes dont 3,5 millions de facebookeurs, et 10 millions d'utilisateurs des solutions de paiement mobile pour un volume de transaction de 17 milliards de FCFA par jour. En outre, le secteur des TIC qui représente plus de 1 000 milliards FCFA[1] de chiffre d'affaires, connait une croissance de 7 à 8% chaque année et contribue à hauteur de 7% au PIB (avec un objectif de 15% en 2020). C'est donc naturellement que le pays est passé de la 14e à la 9e place du classement 2017 de l'indice de développement des TIC en Afrique.

Deux (2) entreprises publiques, à savoir l'**ANSUT** et l'**AIGF,** concrétisent la place de la « **Télécommunication** » dans la stratégie d'émergence de la Côte d'Ivoire. Ce sous-secteur s'est caractérisé par une croissance de 15,65% du nombre d'abonnés à la téléphonie mobile, un accroissement de 16 454 abonnés pour la téléphonie fixe (un total de 305 562 abonnés en 2017), et une hausse de 25,62% du parc global d'abonnés à l'Internet.

En ce qui concerne le sous-secteur des « **Technologies** », l'année 2017 a enregistré la mise en oeuvre de plusieurs projets dont : (i) le projet d'extension du réseau fibre optique de 5000 km; (ii) le projet « un citoyen, un ordinateur + une connexion internet » qui devra permettre en 5 ans à 500 000 familles de disposer d'un microordinateur avec une connexion internet ; (iii) le projet e-Education, dont la mise en oeuvre aiderait à améliorer la qualité de l'éducation, pour l'atteinte des objectifs d'émergence du pays à l'horizon 2020 ; (iv) le projet d'installation de la première liaison fibre optique aérienne de l'Intranet de l'Administration d'une longueur de 2,9 km ; (v) le projet de mise en exploitation du Système d'Information de Gestion des Procédures (SIGP) Judiciaires, Pénales et d'Emission des Actes Administratifs, etc.

Ces chantiers qui constituent des opportunités commerciales pour les sociétés publiques du secteur « Technologie, poste et télécommunication » ont contribué au développement de l'économie numérique en Côte d'Ivoire. En outre, les performances commerciales des sociétés parapubliques du sous secteur« **Technologies** » sont marquées en 2017 par un chiffre d'affaires global qui s'est amélioré de 4,49% en passant à 52,51 milliards FCFA. A contrario, le résultat net du sous-secteur s'est fortement dégradé (-21,9%), passant à un bénéfice de 11,48 milliards FCFA. Cette contre-performance a été occasionnée, principalement, par la baisse respective de 20,22% et 92,01% du résultat net de **WEBB Fontaine CI et VITIB CI.**

Quant au sous-secteur de la « Poste », auparavant dominé par un seul opérateur historique, il a enregistré depuis les années 80 l'arrivée d'opérateurs privés qui exercent leurs activités sur tous les segments du marché postal, à savoir les segments « courrier et colis » et « transferts d'argent ».

Globalement, au titre de l'exercice 2017, les sociétés du portefeuille de l'État évoluant dans le secteur « **Technologies, télécommunications et poste** » enregistrent un chiffre d'affaires global de 628,14 milliards FCFA, en hausse de 10,03%. Ce dynamisme du secteur a été porté principalement par **ORANGE CI** qui représente 85% du chiffre d'affaires de ces entreprises. De même, le résultat net global de ces entreprises s'est soldé par une hausse de 16,74%, pour se fixer à 62,04 milliards FCFA. Cette performance est portée essentiellement par **ORANGE CI** dontle résultat net s'est accru de 32,28% pour se fixer à 64 milliards FCFA.

1 ARTCI, Rapport annuel 2017

AIGF

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM & POSTE

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 mars 2012

Capital social 500 millions FCFA

Capitaux propres 16,74 milliards FCFA (+6%)

Part de l'État 100%

CA 10,20 milliards FCFA (-2%)

Résultat Net 838,497 millions FCFA

PCA AKA Sayé Lazare

DG YACOUBA COULIBALY

Adm SEPMBPE TRAORE Tiédié

Adm MEF DOUAIS Gouellet C.

Filiales RASCOM (3,41%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Créée en 2012, l'**Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques, en abrégé AIGF,** a pour mission principale d'assurer la planification, l'attribution et le contrôle des fréquences radioélectriques, en veillant aux besoins des administrations et des autorités affectataires de fréquences radioélectriques.

En 2017, l'AIGF a mené plusieurs activités dans le cadre de ses missions, compris l'enregistrement de 69 nouveaux permissionnaires, la réhabilitation des stations de contrôles fixes (FMS) d'Abidjan, du sous-système de gestion et de deux (2) stations mobiles (MMS).

A fin 2017, la situation financière de la société est caractérisée par :

- une baisse de 1,99% des produits d'exploitation qui sont passés à 10,20 milliards FCFA, occasionnée par la chute de 2,2 milliards FCFA de la quotepart licence (2% de la contribution financière résultant de l'attribution d'une licence individuelle ou d'autorisation générale) ;
- une augmentation de 12,25% des charges d'exploitation pour se situer à 11,15 milliards FCFA, due principalement à l'augmentation de 709 millions FCFA (+50,25%) des postes « honoraires », de 281 millions FCFA (+320,39%) des « assurances », de 237 millions FCFA (+34,47%) des « dotations aux amortissements et aux provisions » et de 115 millions FCFA du compte « transports ».

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 951 millions FCFA au 31 décembre 2017 contre un bénéfice de 473 millions FCFA en 2016. Par ailleurs, le résultat financier ressort nul en 2017 et le résultat HAO bénéficiaire de 2,07 milliards FCFA contre 139 millions FCFA en 2016, en raison principalement des reprises d'amortissement sur les biens hérités de la liquidation de l'ex-ATCI et du produit HAO résultant du contrôle en 2017.

La société a ainsi dégagé un résultat net bénéficiaire de 838 millions FCFA, en hausse de 70,24%.

Par ailleurs, la dette fiscale de l'AIGF a baissé de 56,31%, pour se situer à 1,27 milliard FCFA, pendant que les impôts et taxes dus s'élèvent à 706 millions FCFA.

Au titre des perspectives de l'exercice 2018, plusieurs actions seront menées par la société, à savoir :

- au plan technique : (i) recenser toutes les stations et sites radioélectriques sur l'étendue du territoire ; (ii) réaliser l'audit des bandes des fréquences des réseaux d'accès ; (iii) réaliser une campagne de mesure des RNI suivie d'une campagne de communication ;
- au plan des activités supports : (i) veiller au respect et à l'application de procédures ; (ii) renforcer les capacités humaines ; (iii) optimiser le système d'information avec l'implémentation complète du système intégrée SAGE X3.

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

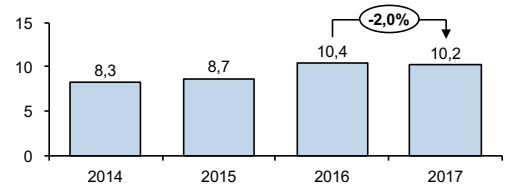

Résultat net (en millions FCFA)

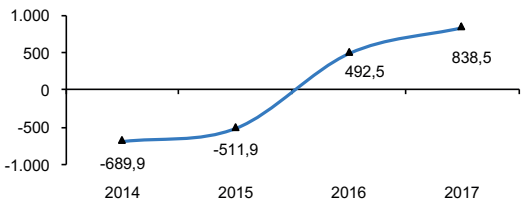

Ratio dette fin. /bilan (%)

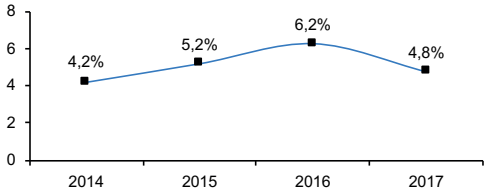

FAITS MARQUANTS

- Mise à jour et publication du Tableau National de Répartition du Spectre de Fréquences (TANARES) ;
- Autorisation, coordination et implantation des stations radioélectriques de toute nature sur le territoire national ;
- Attribution des bandes de fréquences radio électriques aux affectataires ;
- Assainissement du spectre par le relèvement de brouillage, la détection des réseaux illicites, l'inspection des navires, le contrôle de la conformité des sites et des installations radioélectriques et la répression
- Réhabilitation des sites abritant le système SGCAS et des voies d'accès ;
- Suivi des opérations de transit avec le dédouanement des équipements de la phase 2 du projet SGCAS ;
- Préparation de la Conférence Mondiale des Radiocommunications 2019 (CMR-19) et de la Conférence Mondiale du Développement des Télécommunications (CMDT-17) ;
- Réalisation d'une mission à Paris d'une délégation de l'AIGF conduite par le DG.

ANSUT

AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS-TIC

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 mars 2012

Capital social 500 millions FCFA

Capitaux propres 114,83 milliards FCFA (+49%)

Part de l'État 100%

CA 20,66 milliards FCFA (-2%)

Résultat Net - 11,26 milliards FCFA (-76%)

PCA KONE Lassina

DG SORO-KIPEYA Jean Euloge

Adm. SEPMBPE DJENI Isabelle

Adm. MEF FOFANA Epse Touré Na Mafingue

Filiales VITIB (6,89%)

Créée par le décret n°2012-949 du 26 septembre 2012 suite à la reforme intervenue dans le secteur par l'ordonnance 2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux TIC, l'**Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC (ANSUT)** a pour principales missions : (i) l'élaboration des cahiers de charges des Programmes de Service Universel des Télécommunications/TIC (PSUTTIC) ; (ii) la mise en oeuvre des PSUTTIC pour le compte de l'État ; (iii) le financement des PSUTTIC ; (iv) la gestion des opérations d'investissement financées par l'État dans le domaine des Télécommunications/TIC.

En 2017, l'ANSUT s'est attelée à réaliser ses missions, en se focalisant sur les projets majeurs que sont le Backbone National, le programme « un citoyen, un ordinateur + une connexion internet » et la réhabilitation de l'immeuble Postel 2001.

A fin décembre 2017, la situation financière de la société s'est caractérisée par :

- une augmentation de 4,59% des produits d'exploitation qui se sont fixés à 22,75 milliards FCFA. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 1,55 milliard FCFA des « travaux et services vendus », et de 1,16 milliard FCFA des « reprises de provisions » ;
- une hausse de 29,99% des charges d'exploitation pour se fixer à 28,44 milliards FCFA. Cette augmentation est principalement expliquée par l'accroissement des « dotations aux amortissements et aux provisions » de 4,56 milliards FCFA et du compte « transports » de 1,05 milliard FCFA.

Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé ressort déficitaire de 5,69 milliards FCFA contre un déficit de 131 millions FCFA en 2016.

Par ailleurs, le résultat financier ressort déficitaire de 5,53 milliards FCFA contre un déficit de 4 milliards FCFA en 2016. Le résultat HAO ressort également déficitaire de 1,17 million FCFA contre un déficit de 2,23 milliards FCFA en 2016.

En définitive, après l'impôt sur le résultat de 35 millions FCFA, la société dégagé un résultat net déficitaire de 11,26 milliards FCFA, contre un déficit de 6,4 milliards FCFA en 2016.

A fin décembre 2017, la dette fiscale de la société, évaluée à 271 millions FCFA, s'est accrue de 26,9%. Les impôts et taxes dus s'élèvent à 290 millions FCFA, en hausse de 124 millions FCFA par rapport à 2016.
Pour l'exercice 2018, la société envisage mener plusieurs actions, à savoir : le redimensionnement des projets de l'agence, l'allègement du service de la dette et la digitalisation de l'ANSUT.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

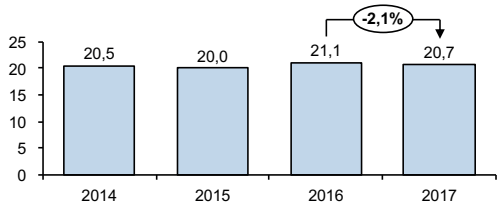

Résultat net (en millions FCFA)

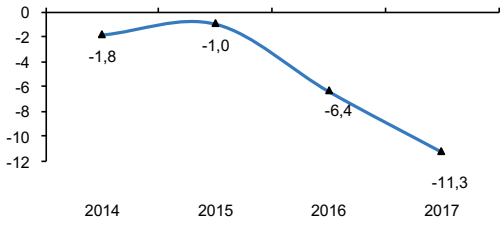

Ratio dette fin. /bilan (%)

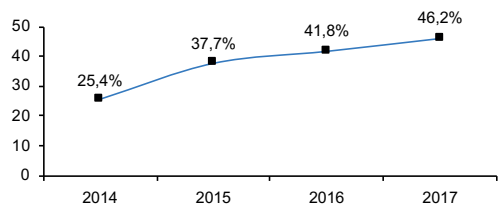

FAITS MARQUANTS

- Levée de fonds d'un montant de 36 milliards auprès de la syndication BOAD/CORIS BANK pour la réhabilitation de l'immeuble POSTEL 2001 ;
- Tirage d'un montant de 20,89 milliards FCFA sur l'emprunt des 73 milliards FCFA ;
- Mise en exploitation de l'immeuble POSTEL 2001 ;
- Cession de titres de créances d'un montant de 12,5 milliards FCFA sur le marché financier ;
- Réorganisation de l'Agence avec mise en place d'un nouvel organigramme marqué par la création de la Direction des Opérations Métiers (DOM) et la Direction des Opérations Supports (DOS) ;
- Signature de l'arrêté de détermination des biens et immeubles de l'État, dévolus ou confiés à la gestion de l'ANSUT.

ORANGE

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM & POSTE

Opérateurs publics de service public

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 13 Mars 1996

Capital social 6 milliards FCFA

Capitaux propres 369,2 milliards FCFA (+21,0%)

Part de l'État 15,03%

CA 538,3 milliards FCFA (+11,5%)

Résultat Net 64,0 milliards FCFA (+32,3%))

Dividendes 10 milliards FCFA

Dividendes nets État 1,5 milliard FCFA

PCA METTLING Bruno

DG MAMADOU Bamba

Adm. SEPMBPE DIABY Mariam

Adm. MENP APETE André Augustin

Effectif 1596 (+ 9,62%)

Filiales Orange Libéria (100%), Orange Burkina Faso (50%), OCIP (100%), Afrimarket (6,48%), TELE-NUM (49%), Côte d'Ivoire Câbles (40%), Groupement Orange Service (22,64%), Orange Money Côte d'Ivoire (99,99%), VITIB (2%), SICABLE (1,28%), RASCOM (1,27%) ; CANAL+CI (5%)

Depuis sa fusion absorption avec la société Côte d'Ivoire Télécom le 1er juillet 2016, **Orange Côte d'Ivoire (ORANGE CI)** est devenu un opérateur de téléphonie fixe mobile. Sa mission est l'établissement de réseaux et la fourniture de services de télécommunications en Côte d'Ivoire.

Au cours de l'exercice 2017, Orange Côte d'Ivoire a connu une croissance (+10,1%) de son parc Mobile, portée par une campagne de recrutement très active consolidant le leadership d'Orange.

A fin 2017, la situation financière de la société s'est caractérisée par :

- **une augmentation de 21,5% des produits d'exploitation qui se sont établis à 606,4 milliards FCFA.** Cette hausse s'explique par des augmentations respectives de 55,5 milliards FCFA du chiffre d'affaires et de 47 milliards FCFA de la production immobilisée ;
- **une hausse de 20,6% des charges d'exploitation,** passant à 499,4 milliards FCFA, qui s'explique essentiellement par l'accroissement des services extérieurs (+63,1 milliards FCFA), la variation de stocks (+4,4 milliards FCFA) et les charges de personnel (+13,1 milliards FCFA).

Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé ressort bénéficiaire de 107 milliards FCFA, en hausse de 26,2% par rapport à 2016. Par ailleurs, le résultat financier ressort déficitaire de 7,3 milliards FCFA, contre un déficit de 14 millions FCFA en 2016. Le résultat HAO a, quant à lui, connu une détérioration, passant de -2,3 milliards FCFA en 2016 à -4,0 milliards FCFA.

En définitive, en prenant en compte l'impôt sur le résultat (31,7 milliards FCFA), la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 64,0 milliards FCFA contre un bénéfice de 48,4 milliards FCFA en 2016.

Quant aux impôts dus, ils s'élevaient à 84,7 milliards FCFA (dont 53,0 milliards FCFA d'impôts et taxes et 31,7 milliards FCFA d'impôt sur le résultat) contre 82,7 milliards FCFA en 2016.

Pour l'exercice 2018, ORANGE CI envisage se positionner comme l'opérateur digital de référence sur le marché ivoirien à travers :
(i) la préservation des revenus sur la voix Mobile ;
(ii) l'accélération des relais de croissance et l'exploration de nouvelles activités ;
(iii) la mise en oeuvre d'actions spécifiques sur les clients à forte valeur.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ATLAS COUNTRIES SUPPORT	58,65
FRANCE CABLES RADIO-CI	15,80
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,03
SIFCOM	10,35
EMPLOYÉS ET EX-EMPLOYÉS DE CIT	0,17

Parts de marché en pourcentage

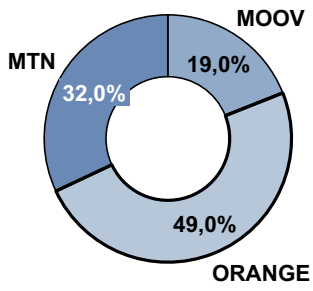

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

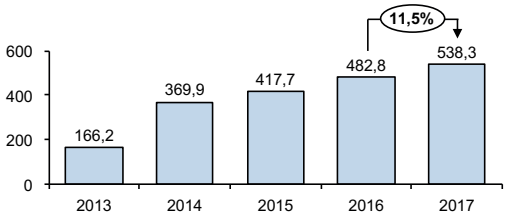

Résultat net (en Mds FCFA)

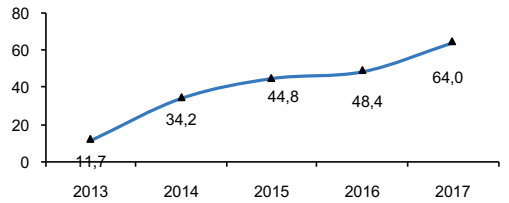

FAITS MARQUANTS

- 13 juin 2017] Dissolution de CI2M avec prise d'effet ;
- Croissance du marché Mobile (+3,7 millions de SIMs) portée par Moov et MTN ;
- Environnement de télécommunication fortement concurrentiel : recul de la part de marché volume d'ORANGE CI passant de 45,2% en 2016 à 41,3% en 2017 ;
- Lancement des offres Illimix, combinant voix, data et SMS afin de juguler la perte de valeur due au multi SIM ;

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 30 juin 1998
Capital social 5 362 millions FCFA
Capitaux propres -20,4 milliards FCFA
Part de l'État 100%

CA 6,4 milliards FCFA (+ 1,94%)
Résultat Net -3 017 millions FCFA
Subv. d'exploitation 3,9 milliards FCFA (+ 101,64%)
PCA KAH ZION Denis

DG GNAMBA-YAO Isaac
Adm. MEF KABA Ibrahim
Adm. SEPMBPE Mme ADO GOSSAN
Filiales CHRONOPOST(50%)

La **Poste de Côte d'Ivoire (PCI)** est née de la dissolution de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Epargne (SIPE). Elle a été créée sous sa forme actuelle par le décret n°98-377 du 30 juin 1998, et a pour mission d'exploiter le service public des postes à travers l'acheminement par voie terrestre, aérienne ou maritime de tout type de courriers et paquets tant sur le territoire national, qu'à destination et en provenance des pays étrangers.

A fin décembre 2017, la situation financière de la PCI est caractérisée par :

- Une légère hausse des activités commerciales : le chiffre d'affaires a augmenté de 1,94%, passant à 6,4 milliards FCFA ;
- **une augmentation de 13,43% des produits d'exploitation qui se sont établis à 12,3 milliards FCFA.** Cette hausse s'explique par l'augmentation de 1,95 milliards FCFA des subventions d'exploitation ;
- **une légère augmentation (+0,44%) des charges d'exploitations,** passant à 15,1 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement expliquée par la hausse des charges de personnel (+370 millions FCFA), des services extérieurs (+408 millions FCFA) et de la dotation aux amortissements (+409 millions FCFA).

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 2,9 milliards FCFA, contre un déficit de 4,3 milliards FCFA en 2016.

Par ailleurs, le résultat financier ressort déficitaire de 308 millions FCFA contre un bénéfice en 2016 de 235 millions FCFA.

En définitive, après l'impôt sur le résultat d'un montant de 32 millions FCFA et le résultat HAO bénéficiaire de 185 millions FCFA, **la Poste a dégagé un résultat net déficitaire de 3,0 milliards FCFA, contre un déficit de 4,0 millions FCFA en 2016.**

La dette fiscale de la société, quant-à-elle, est évaluée à 5,3 milliards FCFA contre 4,99 milliards FCFA en 2016, et les impôts et taxes de l'exercice 2017 se chiffrent à 268 millions FCFA.

Au titre des perspectives, la Poste compte mettre en oeuvre les diligences suivantes :

- la remise en état et la reconfiguration de la plateforme commerciale ;
- le renforcement de la plateforme technologique par l'achèvement de l'équipement du Data Center, l'interconnexion de toutes les agences postales ;
- la réalisation de certaines missions spécifiques pour améliorer la qualité de l'information financière et le rendement des produits.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

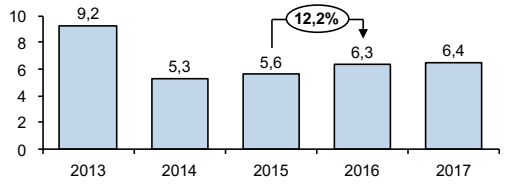

Résultat net (en Millions FCFA)

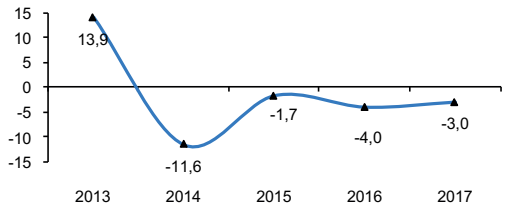

FAITS MARQUANTS

- Cérémonie de lancement de la Banque d'Abidjan (BDA) : le Conseil des Ministres du 13 avril 2017 a adopté la convention de partenariat entre la Poste et la société BDK Financial Group ;
- Tenue de la 8ème édition du forum postal africain à Abidjan ;
- Désignation de la Poste CI comme opérateur des services postaux universels : la Poste bénéficie d'une licence d'exploitation pour une durée de 10 ans.

QUIPUX-AFRIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 25 juillet 2013

Capital social 1 milliard FCFA

Capitaux propres 1,4 milliard FCFA (+ 14,24%)

Part de l'État 35%

CA 11,8 milliards FCFA (+ 1,73%)

Résultat Net 171,3 millions FCFA (+ 249,59%)

PCA GOMEZ Oscar David Pinéda

DG KONE Ibrahima

Adm. SNDI SORO Nongolougo

Adm. SEPMBPE TRAORE Karim

QUIPUX Afrique S.A est une société de droit ivoirien qui s'affirme à travers le développement de solutions technologiques appliquées aux systèmes de transports terrestres. QUIPUX Afrique est une filiale de QUIPUX Innova qui a mis en place plus de 50 projets dans le monde. L'un des produits de QUIPUX Afrique adaptés aux réalités socio-économiques de la Côte d'Ivoire, est le Centre de Gestion Intégrée (CGI) du Ministère des Transports.
Le CGI a pour mission d'intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour résoudre les problèmes du secteur des transports en Côte d'Ivoire, grâce à la coordination des forces interinstitutionnelles en télécommunication et informatique, à la création d'espaces d'innovation et à l'utilisation de plateformes convergentes d'éducation. Le CGI facilite et sécurise toutes les démarches relatives aux transports terrestres en Côte d'Ivoire.
Durant l'année 2017, QUIPUX Afrique S.A à contribuer à la sensibilisation et à la présentation des titres de transports produits auprès des autorités locales et des transporteurs, mais également sur les centres de gestion intégrée l'intérieur du pays.

A fin 2017, la situation financière de la société s'est caractérisée par :

- **une augmentation de 0,68% des produits d'exploitation qui se sont établis à 11,8 milliards FCFA**. Cette légère hausse s'explique par l'augmentation de 205 millions FCFA du chiffre d'affaires (+1,46%) en raison de la hausse des travaux et services vendus qui sont passés à 11,7 milliards FCFA ;
- **une baisse de 0,69% des charges d'exploitation, passant à 11,4 milliards FCFA en 2017.** Cette baisse est essentiellement expliquée par la diminution des autres achats (-71 millions FCFA).

Le résultat d'exploitation dégagé en 2017 est donc bénéficiaire de 368 millions FCFA, en hausse de 77% par rapport à 2016. Par ailleurs, le résultat financier ressort déficitaire de 166 millions FCFA contre un déficit de 175 millions FCFA en 2016, et le résultat HAO connait une dégradation en passant de 8 millions FCFA en 2016 à 14 millions FCFA.
En définitive, après le paiement de l'impôt sur le résultat d'un montant de 39 millions FCFA, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 171 millions FCFA contre 50 millions FCFA en 2016 (+142%).**

A fin 2017, la dette fiscale de la société a augmenté de **103%** pour se fixer à **464 millions FCFA** contre **228 millions FCFA** en 2016.

En 2020, QUIPUX Afrique ambitionne être leader dans la gestion intégrée de services à forte valeur ajoutée, destinés à la modernisation des activités de l'Administration en charge de la gestion de la mobilité et du transport routier en Afrique. Il s'agira, pour ce faire, de déployer de façon constante des technologies innovantes et techniques d'opérations modernes en relation avec le savoir-faire du groupe.

FAITS MARQUANTS

- La rénovation des sites de l'intérieur ;
- Financement Etude sur le Control intelligent de la mobilité ;
- Mission d'audit de l'IGE sur les procédures de délivrance des Permis de Conduire et du contrôle technique des véhicules automobiles ;
- Levée de la mesure de suspension des changements des PC au nouveau format ;
- Nomination d'un coordonnateur général des CGI.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
QUIPUX INNOVA	65,00
SNDI	35,00

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

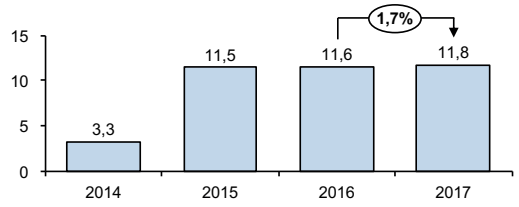

Résultat net (en Millions FCFA)

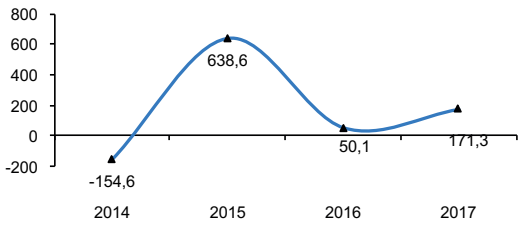

Ratio dette fin. /bilan (%)

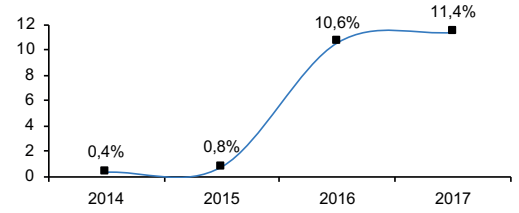

SNDI

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM & POSTE

Champions nationaux public

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 10 mars 1999

Capital social 200 millions FCFA

Capitaux propres 2,27 milliards FCFA (+ 18,66%)

Part de l'État 100%

CA 8,6 milliard FCFA (+ 1,25%)

Résultat Net 424 millions FCFA (+ 58,22%)

Subventions (Expl.Invest.) 00 FCFA

PCA et Adm Primature NIAMKEY Paul Kodjo

DG SORO Nongolougo

Adm. SEPMBPE DAGO Jacob

Filiales QUIPUX (35%)

Depuis 1999, année de sa création, la **Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)** propose une offre de services intégrés, composée de neuf (9) grands domaines d'activités stratégiques et d'expertise métier. L'exercice 2017 marque le début de la mise en oeuvre du Plan Stratégique 2017-2020, découlant du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.
A fin décembre 2017, la situation financière de la SNDI est caractérisée par les faits ci-dessous.

Une amélioration des activités commerciales, avec le chiffre d'affaires qui a augmenté de 1,25% passant à 8,6 milliards FCFA ; les produits d'exploitation ont également augmenté de 0,31%, grâce à la très bonne performance des prestations réalisées sur le segment « produits hors Côte d'Ivoire » qui a enregistré une hausse de 497% passant à 787 millions FCFA.

Une baisse de 1,72% des charges d'exploitation qui se sont situées à 8,0 milliards FCFA. Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions qui ont baissé de 80,31%, passant à 140 millions FCFA.

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 653 millions FCFA au 31 décembre 2017, en hausse de 34,52% par rapport à 2016. Par ailleurs, le résultat financier ressort déficitaire de 54 millions FCFA, contre un déficit de 86 millions FCFA en 2016.

En définitive, après l'impôt sur le résultat d'un montant de 175 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 424 millions FCFA en 2017 contre un bénéfice de 268 millions FCFA en 2016, en hausse de 58,22%.**

Quant aux impôts et taxes, ils s'élèvent à 106 millions FCFA au 31 décembre 2017, contre 117 millions FCFA en 2016. Par ailleurs, la dette fiscale de la SNDI se situe à 11,8 milliards FCFA, en hausse de 12,25%.

Les perspectives de l'exercice 2018 de la SNDI reposent essentiellement sur :

- la poursuite du projet du nouveau Système d'Information Budgétaire (SIB) de la Côte d'Ivoire ;
- la poursuite du projet du nouveau Système d'Information et de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) du Bénin et le projet d'Archivage Physique et Numérique du Ministère de la Fonction Publique ;
- la généralisation du Système d'information et de gestion des procédures judiciaire, pénales et d'émission des actes administratifs en Côte d'Ivoire ;
- le projet du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) de l'Office Nationale d'Identification (ONI) du Ministère de l'Intérieur et de la sécurité.

FAITS MARQUANTS

- Lancement de la mise en exploitation du Système d'Information de Gestion des Procédures (SIGP) judicaires, pénales et d'émission des actes administratifs ;
- Démarrage à Cotonou du projet de refonte du Système-d'Information de Gestion des Finances Publiques ;
- Installation de la première liaison fibre optique aérienne de l'internet de l'Administration (2,9 KM) ;
- Renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'État de la région de l'Indenié-Djuablin à l'usage adéquat des outils informatiques de base ;
- Restitution du Schéma Directeur du Système d'Information du Ministère de la Sante et de l'hygiène Publique ;
- Achèvement de l'élaboration du Schéma Directeur du Système d'Information

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

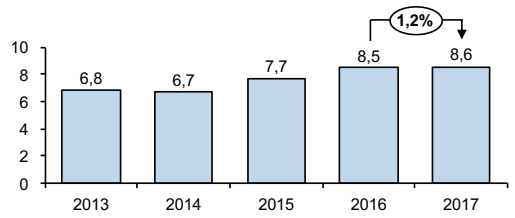

Résultat net (en Millions FCFA)

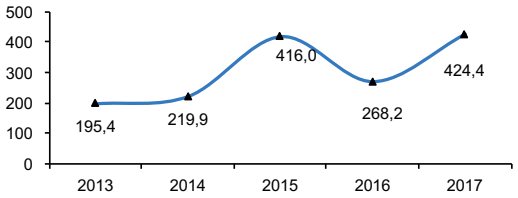

Ratio dette fin. /bilan (%)

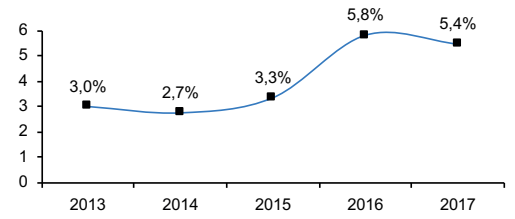

VITIB

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM & POSTE

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 30 août 2004
Capital social 2,2 milliards FCFA
Capitaux propres -2 milliard FCFA
Part de l'État 27,50%
CA 1,1 milliard FCFA (+35,4%)

Résultat Net 60 millions FCFA (-92%)
Subv. d'exploitation 528 millions FCFA (-12%)
PCA MESSE WOI Alphonse
DG PANGO Philippe

Adm. SEPMBPE DOUMBIA Thiékoro
Adm. MCENP SAKO Ahmed

Le **Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB)** est une société anonyme à participation financière publique minoritaire qui a pour mission l'aménagement des sites, la construction d'infrastructures immobilières, techniques et technologiques, et l'exploitation et la promotion de la zone franche.

Au niveau de la performance opérationnelle, trois (3) nouvelles entreprises ont été agréées, faisant évoluer le parc technologique du VITIB à 29 entreprises.

A fin décembre 2017, la situation financière du VITIB s'est caractérisée par :

- **une amélioration (+35,4%) des activités commerciales :** le chiffre d'affaires est passé de 810 millions FCFA en 2016 à 1,1 milliard FCFA ;
- **un retour à la normale des produits d'exploitation** après l'annulation d'une dette de 2,32 Milliards FCFA envers la SIR en 2016, qui a impacté le poste « autres produits ».
- **une baisse de 62,8% des charges d'exploitation qui se sont fixesé à 1,9 milliard FCFA.** Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution de 3,1 milliards FCFA des « autres charges » (provisions sur créances du fait de l'ancienneté) s'établissant à 323 millions FCFA en 2017, contre 3,5 milliards FCFA en 2016.

Il en résulte un résultat d'exploitation bénéficiaire de 78 millions FCFA, en en baisse de 81,2% par rapport à 2016. Quant au résultat financier, il ressort déficitaire de 17 millions FCFA, contre un déficit de 18 millions FCFA en 2016.

En définitif, le résultat net ressort bénéficiaire de 60 millions FCFA, en baisse de 92% par rapport à 2016.

Quant aux impôts et taxes, ils s'élèvent à 3 millions FCFA contre 4 millions FCFA en 2016. Par ailleurs, la dette fiscale de la société est évaluée à 1,7 milliard FCFA, en hausse 6,7% par raport à 2016.

Pour 2018, la société envisage mener plusieurs actions, à savoir :
(i) recapitaliser l'entreprise, de sorte à supporter un plan d'investissement, et satisfaire les exigences de conformité d'avec l'OHADA ; (ii) accélérer la mise en place du Bureau de Coordination Administrative du ZBTIC ; (iii) finaliser l'exécution des accords du prêt BOAD, BIDC et Exim Bank Inde avec la remise des clés du nouvel hôtel de l'entreprise ; (iv) finaliser l'étude de la rédaction d'un nouveau business plan; (v) rechercher des financements extérieurs non étatiques pour la réalisation des infrastructures de la zone franche.

FAITS MARQUANTS

- Réduction du capital social à 2 176 350 000 FCFA correspondant au capital effectivement libéré ;
- L'accélération des travaux d'aménagement visible le long de l'autoroute Abidjan Bassam ;
- Trois (3) entreprises agréées sur huit (8) ;
- Lancement d'étude stratégique du VITIB (business plan du VITIB, étude de compétitivité et plan de masse de ZBTIC) ;
- Pose de la première pierre des Tours Jumelles de la zone franche.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
PRESTIGE TELECOM	20,7
NSIA	13,8
ETAT DE COTE D'IVOIRE	8,3
MTN COTE D'IVOIRE	7,6
ANSUT	6,9
CNDI	6,9

Subvention d'exploitation
(en millions FCFA)

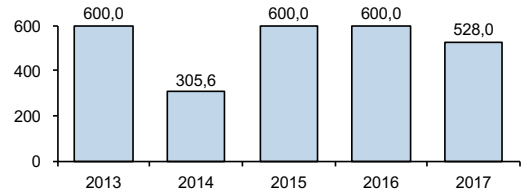

Chiffre d'affaires (en millions FCFA)

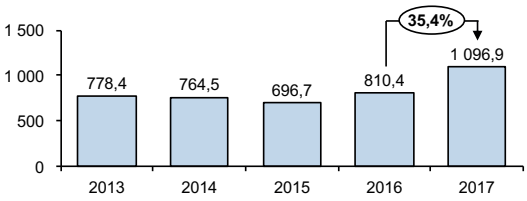

Résultat net (en millions FCFA)

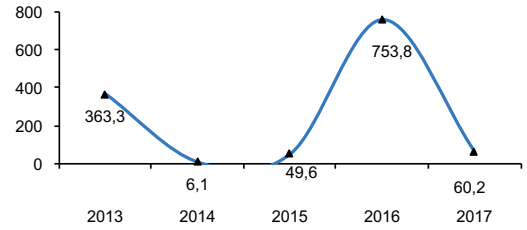

Ratio dette fin. /bilan (%)

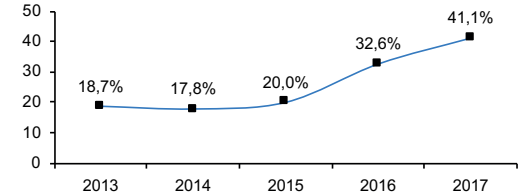

WEBB FONTAINE

WFCI

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM & POSTE

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 30 avril 2013

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres 10,9 milliards FCFA (-20,4%)

Part de l'État 8%

CA 31,1 milliards FCFA (+5,7%)

Résultat Net 10,8 milliards FCFA (-20,6%)

Dividendes 10,8 milliards FCFA

Dividendes nets État 736,1 millions FCFA

PCA SENGER Bénédict

DG MANOUAN Guy Serge

Adm. SEPMBPE KADIO Albert Louis

Adm. MCIPME FADIGA Kaladji

Effectif 234 (-2,5%)

Société à participation financière publique minoritaire, **Webb Fontaine Côte d'Ivoire (WBCI)** est spécialisée dans le déploiement de plateformes intégrées de Guichet Unique de Commerce Extérieur (GUCE), de solutions complètes d'automatisation des procédures commerciales. Elle intervient également, dans la mise en place de solutions d'analyse de la valeur et de la classification des marchandises.

Elle bénéficie de deux (2) conventions de concession de cinq (5) ans, signées avec l'État de Côte d'Ivoire, à savoir le Ruling Center (RC) et le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), qui ont été reconduites pour une durée d'un (1) an.

A fin 2017, la situation financière de la société WBCI est caractérisée par :

- **une amélioration des activités commerciales** : le chiffre d'affaires a connu une hausse de 5,7% se fixant à 31,1 milliards FCFA ;
- **une baisse des produits d'exploitation** : malgré l'amélioration des activités commerciales, les produits d'exploitation ont connu une baisse de 5% en passant de 33,0 milliards FCFA à 31,3 milliards FCFA, en raison de la baisse constatée au niveau des autres produits d'un montant de 3,3 milliards FCFA ;
- **une baisse des charges d'exploitation** : la baisse des produits d'exploitation a induit une diminution de 2,3% des charges d'exploitation qui sont passées de 19,2 milliards FCFA en 2016 à 18,8 milliards FCFA, due essentiellement au recul de 1,2 milliard FCFA des « autres charges » qui passent de 1,7 milliard FCFA en 2016 à 432 millions FCFA « .

Il en résulte un résultat d'exploitation bénéficiaire de 12,6 milliards FCFA, en baisse de 8,7% par rapport à 2016. Par ailleurs, le résultat financier s'est amélioré, passant d'un déficit de 141 millions FCFA en 2016 à un déficit de 110 millions FCFA.

En définitive, après la prise en compte **des impôts sur le résultat de 1,6 milliard FCFA, le résultat net ressort bénéficiaire de 10,8 milliards FCFA**, en baisse de 20,6% par rapport à 2016.

Au titre des perspectives de l'exercice 2018, la société envisage :

- l'implémentation à hauteur de 100% des modules du GUCE ;
- le développement de la version 2 du GUCE tenant compte des objectifs du Doing business ;
- l'amélioration continue de la qualité des services donnés aux opérateurs économiques ivoiriens.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
W.F. GROUP LTD	91,96
ETAT DE COTE D'IVOIRE	8,00
AUTRES	0,04

Subventions (en Mds F CFA)

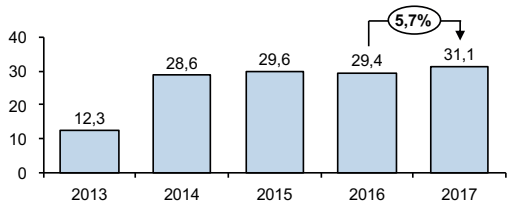

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

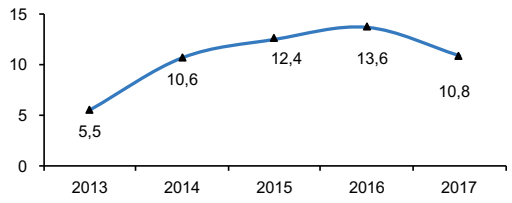

Ratio dette fin. /bilan (%)

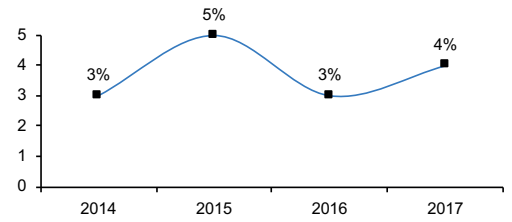

FAITS MARQUANTS

- Confirmation de la certification pour le GUCE en version ISO 9001 : 2015, et celle du Rulling Center a été confirmée et migrée de la version ISO 9001 : 2008 vers la version ISO 9001 : 2015 ;
- Reconduction tacite pour un (1) an de la convention GUCE ;
- Lancement officiel du système de paiement électronique à travers la plateforme du GUCE.

PANORAMA SECTORIEL

Le LBTP, premier laboratoire certifié ISO 9001 version 2015 en Côte d'Ivoire, affiche un résultat net de 803,6 millions FCFA, en hausse pour la 4ème année consécutive…

DE NOMBREUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS, VISANT LA RESTAURATION ET L'ACCROISSEMENT DES INFRASTRUCTURES

Après plus d'une décennie d'instabilité politique, la Côte d'Ivoire a retrouvé une trajectoire de forte croissance faisant d'elle l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, avec un taux de croissance qui devrait se maintenir autour de 7,6%. Le secteur du « Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) et des autres infrastructures » (Infrastructures commerciales et industrielles) occupe une place de choix dans la relance économique du pays.

En effet, depuis quelques années, ce secteur connait une évolution certaine, faisant de la Côte d'Ivoire un grand chantier en termes de constructions d'infrastructures (routières et industrielles) et de grands ouvrages (routes, ponts, écoles, logements, etc.). Il contribue efficacement au développement du potentiel économique de la Côte d'Ivoire et sera inévitablement un vecteur de croissance durant les dix prochaines années.

En 2017, les nombreux investissements réalisés en faveur de ce secteur, visant la restauration et l'accroissement des infrastructures existantes, lui ont permis de rester dynamique. Ainsi, les entreprises publiques du secteur « BTP et autres infrastructures » ont évolué dans un environnement assez favorable permettant un développement de leurs activités.

Toutefois, **le chiffre d'affaires cumulé de celles évoluant dans le sous-secteur « BTP » (AGEF, LBTP, SICOGI1 et SONITRA) a chuté de 30,38%,** passant à 25,44 milliards FCFA en 2017. Cette situation est essentiellement due aux contreperformances réalisées par l'AGEF (5,31 milliards FCFA contre 16,04 milliards FCFA en 2016), résultant principalement de la régression du niveau de vente des parcelles brutes et des difficultés liées au financement des travaux d'aménagement.

Par ailleurs, **SONITRA** a réalisé le meilleur taux d'accroissement (28,89%) des activités commerciales de ce secteur, avec un montant de 3,37 milliards FCFA contre 2,62 milliards FCFA en 2016.

S'agissant du résultat global d'exercice, il convient d'indiquer que malgré la baisse de 36,51% du résultat net de l'**AGEF, le bénéfice net cumulé du sous-secteur a plus que quadruplé, se fixant à un montant de 1,99 milliard FCFA, contre 443,67 millions FCFA en 2016.** Cette performance est essentiellement due à la réduction de 99,13% des pertes enregistrées par la **SICOGI** (-15,09 millions FCFA, contre -1,74 milliard FCFA en 2016), mais aussi à l'amélioration du bénéfice net réalisé par **LBTP** et **SONITRA** (+44,32% et +8,5%, respectivement).

Concernant **les infrastructures industrielles et commerciales (FODI, SGMT et MGB),** les travaux de réhabilitation des zones industrielles de Yopougon et de création de la nouvelle zone industrielle située au PK 24 **(FODI)**, la redynamisation du Marché de Gros de Bouaké par l'accroissement des redevances variables **(MGB)** et la recherche de ressources additionnelles **(SGMT)** constituent l'essentiel des actions menées en 2017. Ainsi, les activités commerciales de ces sociétés se sont soldées par un chiffre d'affaires cumulé de 1,45 milliard FCFA contre 1,27 milliard FCFA en 2016, en hausse de 14,06%. Toutefois, leur résultat net consolidé est passé d'un bénéfice de 67,32 millions FCFA en 2016 à un déficit de 197,25 millions FCFA. Cette baisse est due essentiellement au déficit de 224,13 millions FCFA subi par **MGB**, du fait de la constitution de provisions d'un montant cumulé de 290 millions FCFA, dont 230 millions FCFA de provisions sur créances douteuses.

AGEF

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 6 mai 1999

Capital social 400 millions FCFA

Capitaux propres 4,9 milliards FCFA (+18,3%)

Part de l'État 57,15%

CA 5,3 milliards FCFA (-67,9%)

Résultat Net 762,0 millions FCFA (-36,58%)

Subvention d'exploitation 131 millions FCFA

PCA DANHO Pierre Nandjui

DG COULIBALY Lamine

Adm. SEPMBPE SANOGO Bassirima

Adm Min de la Construction DJOMAN Henri

Effectif 84 (+1,2%)

L'**Agence de Gestion Foncière (AGEF)** est une société à participation financière publique majoritaire qui a pour missions principales : (i) la constitution de réserves foncières pour son propre compte et celui de l'État ; (ii) la vente des terrains aménagés, sécurisés et viabilisé ; (iii) la vente de parcelles brutes ; (iv) l'ingénierie foncière.

Au 31 décembre 2017, les réserves foncières constituées par l'AGEF, pour le compte de l'État, représentent une superficie totale de 1 042,6 ha, d'une valeur de 31,9 milliards FCFA. Le montant total payé, au titre de la constitution de ces réserves foncières, s'élève à 7,4 milliards FCFA, soit un reste à payer de 24,5 milliards FCFA.

Au niveau commercial, l'AGEF enregistre **une baisse (-67,9%) d'intensité de ses différentes activités. Le chiffre d'affaires réalisé s'est fixé à 5,3 milliards contre 16,0 milliards en 2016**, en raison de la régression du niveau de vente des parcelles brutes et des difficultés liées au financement des travaux d'aménagement. Toutefois, en raison de la maîtrise observée au niveau des charges, **le résultat d'exploitation a connu une hausse de 213%, passant de 350 millions FCFA à 1,1 milliard FCFA.**

En définitive, le résultat net s'est établi à 761 millions FCFA, en baisse de 36,5%. Ce résultat bénéficiaire a permis l'accroissement de 18% des capitaux propres, passant de 4,2 milliards FCFA à 4,9 milliards FCFA.

Par ailleurs, l'analyse de l'actif du bilan fait ressortir une hausse de 8% des créances-clients qui a atteint 26,1 milliards FCFA à fin 2017. De même, les créditeurs divers, constitués essentiellement des dettes envers les détenteurs des droits coutumiers, sont en progression de 6%, allant de 41,4 milliards FCFA en 2016 à 43,9 milliards FCFA en 2017.

L'examen du besoin de trésorerie fait ressortir une trésorerie nette négative de 298,7 millions FCFA, contre une valeur négative de 1,9 milliard FCFA en 2016.

En ce qui concerne les **recettes des impôts, elles sont en baisse de 42,5%** et se fixent à 375 millions FCFA (dont 80 millions FCFA d'impôts et taxes et 295 millions FCFA d'impôt BIC).

En perspective, l'AGEF envisage : (i) la mobilisation de 500 ha de réserves foncières dans le district d'Abidjan et de 780 ha à l'intérieur du pays ; (ii) l'aménagement de 660 lots.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	35,09
SICOGI	18,05
SIPIM	10,03
CGRAE	7,02
SATCI-IAU	5,76
SCI LES ROSIERS	5,76
BATIM	5,76
HABITAT POUR TOUS	5,76
SAHAM-EX COLINA	5,76
SCI LES LAURIERS	0,5
IAU	0,5

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

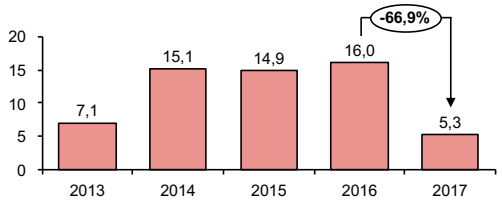

Résultats net (en Millions FCFA)

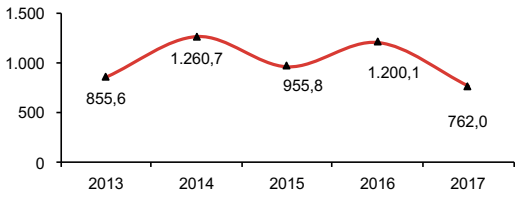

Ratio dette fin. /bilan (%)

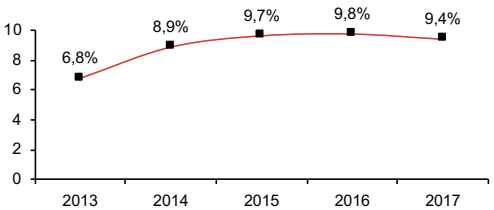

FAITS MARQUANTS

- Forte baisse du niveau des activités de l'entreprise ;
- Contrat avec un huissier de justice pour le recouvrement des créances.

FODI

Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 22 octobre 2014

Capital social 10 millions FCFA

Capitaux propres 43,6 millions FCFA (-13,4%)

Part de l'État 100%

CA 606 millions FCFA (+21,5%)

Résultat Net -6,8 millions FCFA (-167,1%)

PCA GNIZAKO Bouabré Antoine

DG BLEY Felix

Adm. MMG BOMBO Mathurin

Adm. SEPMBPE TAHI Fabrice

Le **Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI)** est une société d'État, créée par ordonnance n°2014-633 du 22 octobre 2014, dont la mission est de mobiliser les ressources et de procéder au paiement des dépenses relatives aux opérations et activités liées aux infrastructures industrielles. Ses principales ressources proviennent essentiellement des redevances industrielles et d'emprunts auprès des établissements financiers.

En 2017, **le FODI a collecté des redevances industrielles, d'un montant de 12,4 milliards FCFA,** contre 12,5 milliards FCFA en 2016. Ces redevances sont affectées selon la répartition ci-après :

- travaux d'investissements : 95%, soit 11,8 milliards FCFA, contre 11,9 milliards FCFA en 2016 ;
- fonctionnement du FODI (chiffre d'affaires) : 4%, soit 606 millions FCFA, contre 499 millions FCFA en 2016 ;
- renforcement des capacités : 1%, soit 124 millions FCFA, contre 124,8 millions en 2016.

Dans le cadre de la levée de fonds portant sur le montant de 50 milliards FCFA, obtenue en 2015, le FODI a effectué un tirage de 8 milliards FCFA auprès de la SIB en 2017. Au 31 décembre 2017, le montant des dettes financières se chiffre à 30,3 milliards FCFA.

Concernant les emplois, **le FODI a effectué le règlement des dépenses d'opérations d'un montant de 14,1 milliards FCFA**, contre un montant de 20,9 milliards FCFA en 2016. Ces opérations portent essentiellement sur les travaux de réhabilitation des zones industrielles de Yopougon et de création de la nouvelle zone industrielle située au PK 24.

Le résultat net dégagé par les activités de fonctionnement de la société est déficitaire de 6,8 millions FCFA, contre un résultat net bénéficiaire de 10,1 millions FCFA en 2016, soit une baisse de 16,8 millions FCFA. Ce déficit s'explique essentiellement par la non prise en compte des ressources non nivelées d'un montant cumulé de 386 millions FCFA, dont 15,4 millions FCFA représentant la quote-part destinée au fonctionnement.

Quant aux impôts, ils sont en baisse de 8%, passant de 19,9 millions FCFA en 2016 à 18,4 millions FCFA (15,4 millions FCFA d'impôts et taxes, 3 millions FCFA d'impôts BIC).

En perspectives, le FODI vise principalement à consolider l'assiette des redevables. Ainsi, la société entend (i) mettre en exploitation des applications informatiques pour la gestion de la redevance, des purges et des décomptes et poursuivre la dématérialisation des paiements, (ii) mobiliser des ressources en organisant un forum des bailleurs, et (iii) développer un système d'informations intégré (ERP) CEPICI-AGEDI-FODI, de la demande à l'attribution de lots et de la gestion de la redevance.

FAITS MARQUANTS

- Baisse de 1% des ressources relatives aux redevances industrielles ;
- Tirage de 8 milliards FCFA, portant à 32 milliards FCFA, le cumul des tirages effectués par le FODI au 31 décembre 2017.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

Redevances d'occupation des terrains industriels (en Mds FCFA)

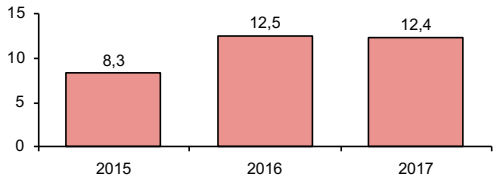

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

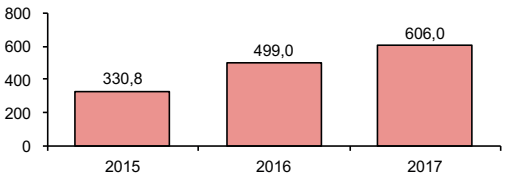

Résultats net (en Millions FCFA)

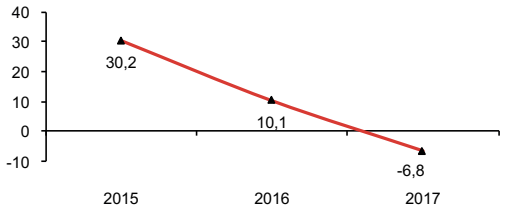

Dettes financières (en Mds FCFA)

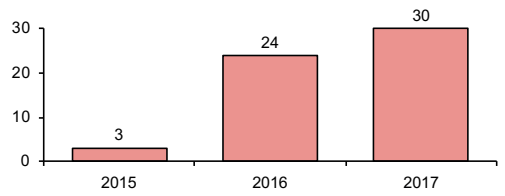

LBTP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 02 décembre 1978
Capital social 1 milliards FCFA
Part de l'État 95,20%
Capitaux propres 4,7 milliards FCFA (+17,8%)

CA 8,3 milliards FCFA (+6,9%)
Résultat Net 703,6 millions FCFA (+44,3%)
PCA BITTY Kokora Daniel
DG KOUASSI Jean-Claude

Adm. SEPMBPE AHUELIE Manouan
Adm. MIE EKPINI Gilbert

Créé en 1978, le **Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP)** a pour objet d'accompagner l'État et les opérateurs économiques du secteur privé dans la réalisation d'infrastructures viables, de qualité et durables dans les secteurs du BTP et de l'énergie. Ses activités sont essentiellement orientées vers les études de sols, les études énergétiques, le contrôle des travaux et l'expertise technique dans le domaine des matériaux de construction.

En 2017, la société a évolué dans un environnement économique satisfaisant, marqué, toutefois, par un accroissement de la concurrence. La plupart de ses départements ont largement atteint leurs objectifs commerciaux prévisionnels, notamment les départements « SECUREL », « génie civil » et « recherche, formation et qualité », qui ont eu des taux de réalisation respectifs de chiffre d'affaires de 123%, 119% et 122%. Toutefois, s'agissant du département Contrôle Industriel et Economie d'Energie (DCIE), le taux d'exécution ressort à 89%.

Au total, le LBTP a réalisé un chiffre d'affaires de 8,3 milliards FCFA, en progression de 539 millions FCFA par rapport à 2016. Cette hausse est essentiellement due à l'accroissement du volume d'activités des départements « SECUREL » et « génie civil », dont le chiffre d'affaires cumulé (6,7 milliards FCFA) représente 80% du chiffre d'affaires global.

Les produits et charges d'exploitation ont évolué avec des taux de croissance respectifs de 6,8% et 3,5%. **Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé s'est fixé à 1 milliard FCFA contre 751,3 millions FCFA en 2016.**

En définitive, le résultat net s'est établi à un bénéfice de 703,6 millions FCFA en 2017, en amélioration de 44,3%.

En raison des bénéfices successifs enregistrés, les capitaux propres de la société ont connu une croissance continue. Entre 2016 et 2017, ils ont connu une hausse de 17,7% pour se fixer à 4,7 milliards FCFA.

En ce qui concerne les impôts dus, ils se sont améliorés (+23%) pour s'établir 3,4 milliards FCFA contre 2,8 milliards FCFA en 2016.

Par ailleurs, les créances clients ont augmenté (+32%), passant de 6,2 milliards FCFA en 2016 à 8,2 milliards FCFA.

En perspective, le LBTP vise plusieurs objectifs à savoir : **(i)** la mise en oeuvre de la convention entre le LBTP et le Ministère du Commerce relative à la vérification des matériaux de construction ; **(ii)** la signature de la convention de recherche entre le LBTP et l'AGEROUTE ; **(iii)** la réouverture des délégations SECUREL de BOUNA, BOUNDIALI, DAOUKRO et DUEKOUE.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT-CÔTE D'IVOIRE	95,20
SIPE	2
CEBTP	1
CETE-APAVE	1
ORIGNY-SERVICE	0,50
PERSONNEL LBTP	0,30

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

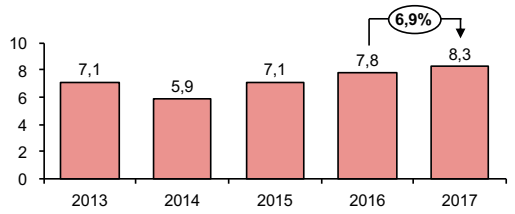

Résultat net (en Millions FCFA)

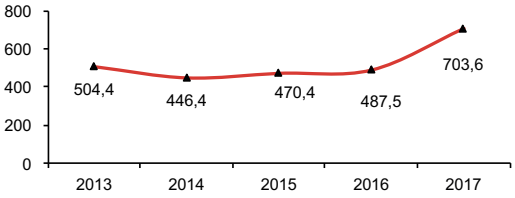

Ratio dette fin. /bilan (%)

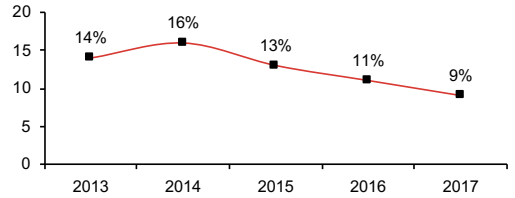

Créances clients (en Mds FCFA)

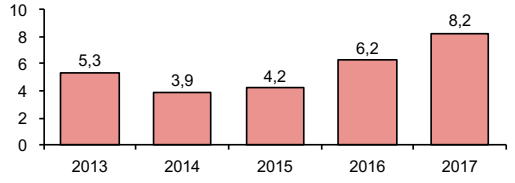

FAITS MARQUANTS

- Investissement sur fonds propres à hauteur de 2,1 milliards FCFA.
- Augmentation de 32% des créances clients, soit un montant de 8,2 milliards FCFA ;
- Premier laboratoire certifié ISO 9001 version 2015 en Côte d'Ivoire.

MGB

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 02 octobre 1997

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres -999 millions FCFA (-41,30%)

Part de l'État 10%

CA 280,1 millions FCFA (+25%)

Résultat Net -224,1 millions FCFA (-489%)

PCA OUATTARA Souleymane

DG OUATTARA Souleymane

Adm. SEPMBPE Col. KOUASSI Haccandy

Adm. MCIPME SAUHI Raymond

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
CCI	51
COMMUNE DE BOUAKE	20
ENTREPRISES	13,5
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10
ASSOCIATION	5

La Société d'Exploitation du **Marché de Gros de Bouaké** est une société à participation financière publique minoritaire qui a pour missions principales la location d'emplacements pour le commerce (box, espaces de vente et parkings) et la distribution des produits agricoles et alimentaires.

En 2017, les activités commerciales de la société ont connu une intensification, traduite par la réalisation d'un chiffre d'affaires de 280,1 millions FCFA, en croissance de 25% par rapport à celui de l'exercice 2016.
Ce chiffre d'affaires a été obtenu grâce aux redevances variables qui s'établissent à un montant de 158 millions FCFA contre 98,5 millions FCFA en 2016, en hausse de 60,37%.

Quant aux charges d'exploitation, elles s'établissent à 594,8 millions FCFA, en hausse de 68,93% par rapport à 2016. Cette augmentation s'explique par l'évolution du poste de charges « dotation aux amortissements et provisions »exécuté à un montant de 306,4 millions FCFA contre 85,4 millions FCFA en 2016.

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 314,7 millions FCFA, contre un déficit de 120,8 millions FCFA en 2016.

A l'instar du résultat d'exploitation, le résultat net est en forte régression, passant d'un déficit de 30,7 millions FCFA en 2016 à une perte de 224,1 millions FCFA.

Par ailleurs, en raison des déficits successifs des exercices antérieurs, les capitaux propres de la société se trouvent fortement dégradés. Au 31 décembre 2017, ceux-ci s'établissent à -999 millions FCFA, pour un capital social de 100 millions FCFA, compromettant ainsi la continuité d'exploitation de la société.

L'analyse du passif du bilan fait ressortir une hausse de 45,75% des dettes fournisseurs, s'établissant à 111,7 millions FCFA, contre 76,6 millions FCFA en 2016.

En ce qui concerne les recettes des impôts, elles connaissent une légère augmentation de 1,87%, passant d'un montant de 52,5 millions FCFA à 53,5 millions FCFA en 2017.

En termes de perspectives, la société envisage le rétablissement de son équilibre financier à travers la mise en oeuvre du plan de restructuration adopté le 1mars 2017 par le Gouvernement. Ce plan comprend entre autres la révision de la convention de concession, la restructuration du capital social et la mise en oeuvre du projet de réhabilitation du marché de gros de Bouaké, dans le cadre du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS).

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

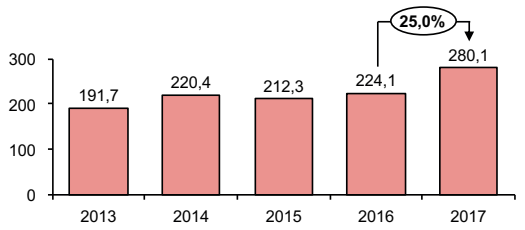

Résultat net (en Millions FCFA)

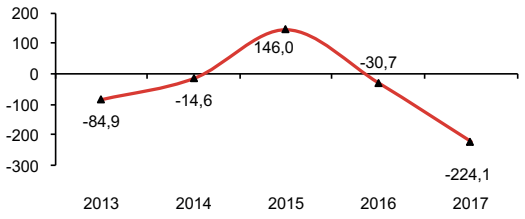

Ratio dette fin. /bilan (%)

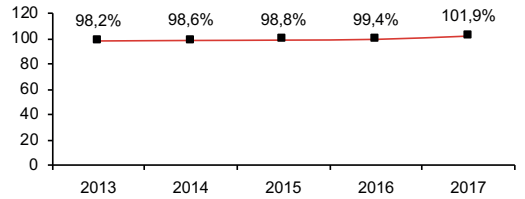

FAITS MARQUANTS

- Adoption d'un Plan de Développement Stratégique par le Conseil des Ministres en sa séance du 1 mars 2017 ;
- Réalisation d'un Audit financier, opérationnel et organisationnel de la société par le Cabinet International Goodwill Audit & Consulting dans le cadre de sa Restructuration.

SGMT

SGMT
SOCIETE DE GESTION DU GRAND MARCHE DE TREICHVILLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 2003
Capital social 250 millions FCFA
Capital propres -763,3 millions FCFA (-68,16%)
Part de l'État 85,76%

CA 567,3 millions FCFA (+2,94%)
Résultat Net 33,6 millions FCFA (-64,64%)
PCA BOUAKE Fofana
DG KOFFI André

Adm. SICOGI BOUAKE Fofana et AHOUA Carlton
Adm. SEPMBPE OUATTARA Sié

Suite à l'incendie qui a ravagé le grand marché de Treichville le 14 mars 1997, la SICOGI et les autorités municipales ont signé une convention « Build Own Operate and Transfer (BOOT) » déterminant le cadre juridique et contractuel de l'opération de reconstruction, d'exploitation et du transfert de propriété du nouveau marché de Treichville. Pour la gestion de l'ouvrage, les deux parties ont créé l**a Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT)** dont les principales missions sont l'exploitation et l'entretien dudit marché.

En 2017, le développement de la sous-location a permis à la SGMT de réaliser un **chiffre d'affaires de 567,3 millions FCFA, en hausse de 2,9%.**

L'analyse des activités d'exploitation de la société révèle d'une part, une hausse de 37% des produits d'exploitation et d'autre part, une baisse de 9,6% des charges d'exploitation. En effet, les produits d'exploitation ont été réalisés hauteur 774 millions FCFA, contre 565 millions FCFA en 2016. Cette hausse s'explique essentiellement, par l'amélioration du chiffre d'affaires et des reprises de provisions sur les créances relatives aux pas de portes rétrocédés à la SICOGI, d'un montant de 194 millions FCFA. Quant aux charges d'exploitation, elles ont baissé de 115 millions FCFA, passant de 1,2 milliard FCFA en 2016, à 1,1 milliard FCFA.

Il se dégage, un résultat d'exploitation déficitaire de 299,2 millions FCFA, en amélioration de 323,6 millions FCFA par rapport à 2016. Ce **résultat d'exploitation est négatif depuis sept (7) ans**, traduisant ainsi la nécessité d'améliorer le modèle économique de la société.

Après le résultat HAO d'un montant de 335,6 millions FCFA, obtenu grâce à la reprise de la subvention d'investissement à hauteur de 343 millions FCFA, le résultat net ressort bénéficiaire de 33,6 millions FCFA, contre un bénéfice de 95,1 millions FCFA réalisé en 2016 (baisse de 64,64%).

En ce qui concerne les impôts dus, ils sont en baisse de 6,95%, passant de 23,5 millions FCFA en 2016 à 21,8 millions FCFA, dont 18,8 millions FCFA d'impôts et taxes et 3 millions FCFA d'impôt BIC.

L'analyse du bilan ressort des créances clients qui demeurent élevées et en augmentation (2 634 millions FCFA, contre 2 496 millions FCFA en 2016, soit une augmentation de 5,5%).

Par ailleurs, **les capitaux propres se trouvent fortement dégradés**, se fixant à -763 millions FCFA, contre -454 millions FCFA en 2016. Cette situation constitue une réelle menace pour la continuité d'exploitation au regard de l'OHADA.

En termes de perspectives, la SGMT envisage (i) augmenter l'assiette de recouvrement des clients, en portant le taux d'occupation à plus de 85%, (ii) mettre l'accent sur le recouvrement des loyers tant au niveau des emplacements exploités et non exploités, et (iii) finaliser l'étude sur le marché de nuit.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SICOGI	90,00
MAIRIE DE TREICHVILLE	10,00

Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)

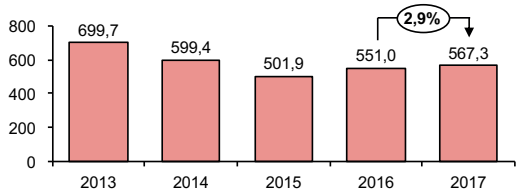

Résultat net (en Millions FCFA)

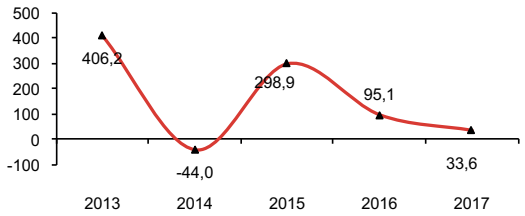

Ratio dette fin. /bilan (%)

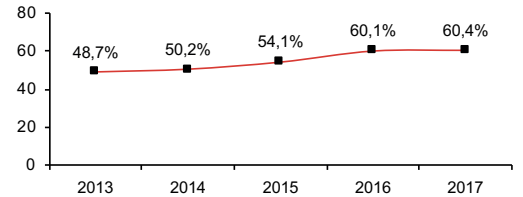

FAITS MARQUANTS

- Arrivée sur le marché, de 111 commerçants, suite aux actions de proximité entreprises par la société ;
- Arrivée sur le marché, du groupe PROSUMA par l'ouverture d'un super marché ;
- Création d'un comité d'hygiène et de salubrité piloté par les commerçants.

SICOGI

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 22 mars 1962

Capital social 4,6 milliards FCFA

Capitaux propres 28,1 milliards FCFA (+140%)

Part de l'État 84,19%

CA 8,4 milliards FCFA (-16,42)

Résultat Net -15,1 millions FCFA (+99%)

PCA BAKAYOKO Ibrahim

DG BOUAKE Fofana

Adm. SEPMBPE CISSE Makhète

Adm. MCLAU KOALLA O. Célestin, DJIG-BENOU Firmin, KOIDOU Djagoran Constant

Filiales SGMT (90%), AGEF (18%)

La **Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI)** est une société à participation financière publique majoritaire, créée en 1962 pour l'amélioration et le développement de l'habitat urbain et rural en Côte d'Ivoire.

Ses activités demeurent orientées vers les principaux métiers de l'industrie immobilière que sont la promotion immobilière, l'aménagement foncier, la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'intermédiation immobilière.

Depuis plusieurs années, cette société est confrontée à d'énormes difficultés de gestion et de gouvernance, occasionnant des déficits nets importants, avec pour conséquences un risque de continuité d'exploitation et la perte de confiance de l'ensemble de ses partenaires.

Tout comme l'exercice 2016, la SICOGI a connu une situation de quasi-inactivité en 2017. En effet, aucun programme immobilier n'a pu être exécuté.

Ainsi, le chiffre d'affaires enregistré par la société a connu une régression de 16,4%, passant d'un montant de 10,1 milliards FCFA en 2016 à 8,4 milliards FCFA.

Suivant la même tendance, le résultat d'exploitation s'est fixé à un déficit de 449 millions FCFA, contre une perte de 431 millions FCFA en 2016, en raison du faible niveau de réalisation du chiffre d'affaires couplé aux charges structurelles supportées par la société.

En définitif, après le résultat financier déficitaire de 247,24 millions et le résultat HAO d'un montant de 710 millions FCFA, **le résultat net de la société est ressorti déficitaire de 15,09 millions FCFA, contre un déficit de 1,74 milliard FCFA au 31 décembre 2016, en amélioration de 1,72 milliard FCFA**.

Au 31 décembre 2017, les dettes financières de la société se chiffrent à un montant de 15,65 milliards FCFA, en baisse de 54,27%, en raison de **la conversion du prêt Eximbank Chine en quasi-fonds propres**. Ainsi, les capitaux propres s'établissent à un montant de 28,09 milliards FCFA, contre 11,69 milliards FCFA en 2016.

En ce qui concerne les impôts, ils sont en baisse de 27,92%, passant de 413,847 millions FCFA en 2016 à 298,31 millions FCFA en 2017.

En termes de perspectives, la SICOGI envisage (i) la mise en place d'un processus d'innovation et de développement de nouveaux produits et services, (ii) le renforcement des capacités des ressources humaines et promotion du travail en équipe, et (iii) la mise en oeuvre effective de son plan de restructuration, adopté le 3 novembre 2017 par le Gouvernement.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	84,18
CNPS	11,26
CDC PARTICIPATION	2,98
DISTRICT D'ABIDJAN	0,53
CHAMBRE DE COMMERCE	0,20
DIVERS ACTIONNAIRES	0,85

Chiffre d'affaires (en Milliards FCFA)

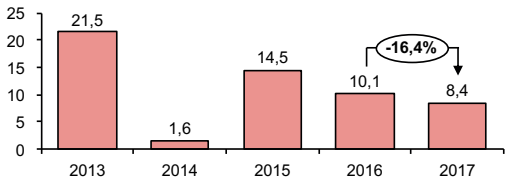

Résultat net (en Millions FCFA)

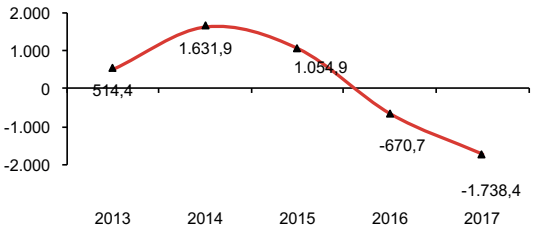

Ratio dette fin. /bilan (%)

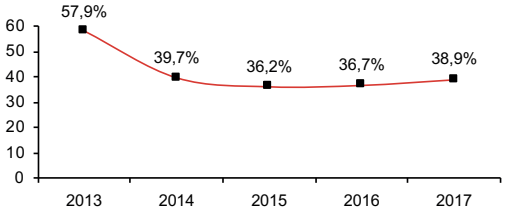

FAITS MARQUANTS

- Adoption du plan de restructuration financière de la SICOGI, par le Gouvernement le 3 novembre 2017 ;
- Nomination de Monsieur BOUAKE Fofana, en qualitéde Directeur Général de la SICOGI.

SONITRA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1963

Capital social 2,27 milliards FCFA

Capitaux propres 1,5 milliard FCFA (+58,60%)

Part de l'État 55%

CA 3,4 milliards FCFA (+28,89%)

Résultat Net 536,5 millions FCFA (+8,50%)

PCA HAÏDARA Mamadou

DG KOLTUNOFF Daniel

Adm. SEPMBPE BAH Ezéchiel

Adm Min Infrast Economiques KONGO Beugré

La **Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA)** est une société à participation financière publique majoritaire, issue d'un partenariat entre l'État ivoirien et la société Solel Boneh International (SBI). Elle a pour principales missions : l'étude, la construction des bâtiments, des routes et toutes réalisations relatives au génie civil.

Les activités de la SONITRA ont été caractérisées par un faible niveau d'exécution (moins de 50%). En effet, sur 4 projets prévus, seulement 2 ont pu être exécutés partiellement.
Ainsi, le chiffre d'affaires de la société s'établit à 3,4 milliards FCFA, pour une prévision de 7,3 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 46%.

Toutefois, comparativement à celui réalisé en 2016, le chiffre d'affaires est en hausse de 29%.

En raison principalement, de l'accroissement du poste de charges « transfert de charges » (+1,77 milliard FCFA), les produits d'exploitation ont doublé pour atteindre 5,4 milliards FCFA. A l'instar des produits, les charges d'exploitation ont augmenté de 161% pour se fixer à 5,3 milliards FCFA. Cette hausse est due essentiellement aux charges provisionnées d'un montant de 1,8 milliard FCFA.

Il se dégage, ainsi, un résultat d'exploitation de 119,5 millions FCFA, en baisse de 79,75% par rapport à 2016. Quant au résultat net, il est bénéficiaire de 536,5 millions FCFA, en hausse de 8,5%.

Ce résultat a permis l'amélioration du niveau des capitaux propres qui sont passés de 915,5 millions FCFA en 2016 à un montant de 1,4 milliard FCFA, soit une croissance de 58,6%.

En ce qui concerne les impôts dus, ils sont en baisse de 48,1 millions FCFA, se fixant à 80,6 millions FCFA (dont 58,68 millions FCFA d'impôts et taxes et 21,91 millions FCFA d'impôts BIC) en 2017.

En perspectives, la SONITRA envisage la redynamisation de ses activités et la recherche de nouveaux marchés. A cet effet, des conventions sont en cours de signature entre d'une part, la SONITRA et la SICOGI, et d'autre part, entre la SONITRA et une institution bancaire, dans le cadre de la réalisation d'un projet immobilier pour le personnel de cette banque. Par ailleurs, par décret n°2016- 867 en date du 3 novembre 2016, l'État a décidé de céder 10% de ses actions à la SBI. A l'issue de cette opération, l'État détiendra 45% des actions contre 55% pour la SBI.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	55,00
SBI INTER HOLDING	45,00

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

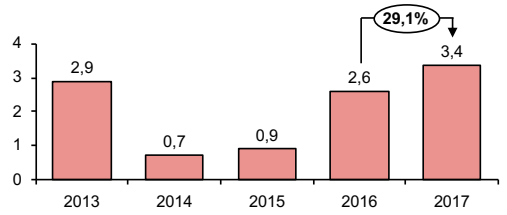

Résultat net (en Millions FCFA)

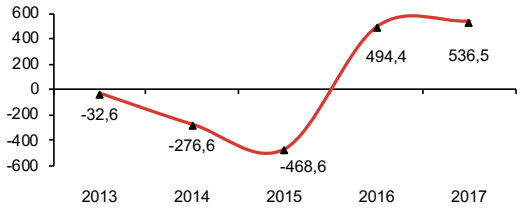

Ratio dette fin. /bilan (%)

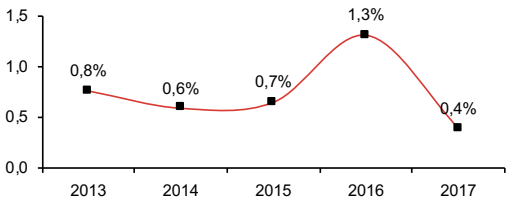

FAITS MARQUANTS

- Création d'un comité de redynamisation des activités de la SONITRA au sein du Conseil d'Administration.

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PANORAMA SECTORIEL

En 2017, le PASP, premier port exportateur de cacao au monde, poursuit son projet d'extension et de modernisation de ses infrastructures portuaires…

PLUSIEURS PROJETS STRUCTURANTS EN COURS DANS LES TRANSPORTS TERRESTRE, AÉRIEN, FERROVIAIRE ET MARITIME

D'importants projets (nouveaux ou de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures existantes) sont prévus dans le cadre du PND 2016-2020, afin de redorer le blason du Transport (terrestre, aérien, ferroviaire ou maritime) en Côte d'Ivoire. En effet, de 7% du PIB actuellement, le Gouvernement envisage porter la part du secteur des transports à 9% en 2020. Les sous-secteurs de transport ferroviaire, aéroportuaire et portuaire offrent plusieurs opportunités. Les travaux de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Kaya évalués à 262 milliards de FCFA, le décongestionnement des ports d'Abidjan et de San-Pedro, ainsi que le programme de développement de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny avec 2 millions de passagers transportés annuellement – pour ne citer que ceux-là – constituent un potentiel d'investissements porteurs. Pour l'État de Côte d'Ivoire, le développement d'infrastructures de qualité constitue un axe majeur pour l'amélioration du **transport terrestre**. Les entreprises du portefeuille de l'État exerçant dans ce secteur sont composées de trois (3) sociétés d'État (**FER, AGEROUTE et SIPF**) et de trois (3) sociétés à participation financière publique (**SOTRA, SOCOPRIM et SITARAIL**).

Ainsi, au cours de l'exercice 2017, les ressources mobilisées par le **FER**, d'une valeur totale de 168,97 milliards FCFA, en hausse de 15% par rapport à 2016, ont été affectées à hauteur de 61,16 milliards FCFA (36,19%) aux travaux d'entretien routier. Par ailleurs, plusieurs investissements en cours ont été finalisés ainsi que de nouveaux chantiers ouverts par l'**AGEROUTE** (achèvement des travaux du Programme d'Entretien Routier (PER) 2014-2015 et accélération de l'exécution des chantiers de travaux neufs démarrés en 2016).

Au plan financier, les entreprises du portefeuille de l'État évoluant dans les transports terrestres ont réalisé, un chiffre d'affaires cumulé de 92,57 milliards FCFA (SODE : 21,76 milliards FCFA ; SPFP : 70,8 milliards FCFA) en 2017, en hausse de 5,29%.

Par ailleurs, environ 95% des échanges extérieurs passent par la voie maritime. Le port d'Abidjan capte, à lui seul, 76% de ce trafic. Les infrastructures portuaires constituent, de ce fait, un véritable outil de développement Ainsi, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) et le Port Autonome de San-Pedro (PASP) ont entrepris plusieurs travaux d'infrastructures, à savoir, entre autres : (i) l'élargissement de la baie de Vridi, (ii) la construction du Terminal Roulier (RORO), (iii) la construction du second Terminal à Conteneur, d'un terminal minéralier et céréalier, pour le PAA et pour le PASP : (i) le déplacement et l'extension du Terminal à Conteneurs de San Pedro, (ii) construction d'un Terminal Industriel Polyvalent (TIPS), (iv) le remblayage et la viabilisation de 150 ha sur domaine portuaire, (vi) la construction et l'exploitation d'un terminal minéralier combiné à une voie ferrée SAN PEDRO-MAN, Tous ces investissements permettront au secteur du transport maritime et portuaire ivoirien d'être conforme aux standards internationaux. Ainsi, leurs positions respectives s'en trouveront confortées ; le port d'Abidjan, comme leader sur la côte ouest africaine et 1er port de transbordement d'Afrique sub-saharienne, et le port de San-Pedro, comme 1er port mondial d'exportation de cacao et débouché privilégié pour l'exportation de la production agricole de la Côte d'Ivoire et de l'hinterland.

En 2017, le PAA et le PASP ont enregistré un trafic global de 27,1 millions tonnes, en hausse de 3%. Le chiffre d'affaires cumulé s'établit à 94,32 milliards FCFA, contre 87,21 milliards FCFA, représentant une hausse de 8,2% et le résultat net s'établit à 11,8 milliards FCFA, contre 12,08 milliards FCFA représentant une baisse de 2,4%.

Quant au transport aérien, le marché africain a progressé de 7,6% par rapport à 2016, et six (6) compagnies aériennes africaines ont fait leur entrée dans le top 100 des compagnies mondiales. Ce sont, dans l'ordre, Ethiopian Airlines, South African Airways, Air Mauritius, Air Seychelles, Kenya Airways et Royal Air Maroc. Malgré tout, l'Afrique reste toujours à la peine, représentant seulement 3% du trafic passager mondial. Une dynamique haussière est également constatée dans le trafic aérien ivoirien en raison de la croissance de l'activité économique. En 2017, le secteur a enregistré un total de 2,13 millions de passagers transportés, contre 1,92 millions en 2016 et 36 533 mouvements aériens, contre 37 908 en 2016. Cette performance est portée par l'Aéroport d'Abidjan qui a enregistré 2,07 millions de passagers transportés, en accroissement de 13,14% par rapport à l'année 2016. Quant à Air Côte d'Ivoire (ACI), elle a enregistré une hausse de 88 499 passagers transportés en 2017 et a renforcé sa position de leader avec 52,74% (+0,72%) de part de marché par rapport au réseau des agences de voyage.

De 2016 à 2017, le chiffre d'affaires du secteur aérien s'est accru de 13,59%, passant de 124,8 milliards FCFA à 141,76 milliards FCFA. Toutefois, le résultat net ressort déficitaire de 5,99 milliards FCFA, en raison de la perte de 9,61 milliards FCFA enregistrée par ACI.

Air Côte d'Ivoire

AIR COTE D'IVOIRE

TRANSPORTS

Champions nationaux

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 12 mai 2012

Capital social 130 milliards FCFA (+106,4%)

Capitaux propres 31,0 milliards FCFA (+337,6%)

Part de l'État 57,54%

CA 106,1 milliards FCFA (+13,3%)

Résultat Net -9,6 milliards FCFA (-10,1%)

Subv.d'exploitation 2,2 milliards FCFA

PCA Général Abdoulaye COULIBALY

DG RDECUREY Rene Louis

Adm Ministère des Transports SIDIBE Noumory

Adm. SEPMBPE TAHI Fabrice

Effectif 616 (+11,8%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	57,54
GOLDENROD INVEST	23,41
AIR FRANCE FINANCE	11,11
BOAD	7,94

Créée en 2012, **Air Côte d'Ivoire (ACI)**, est la principale compagnie aérienne ivoirienne. Ses activités principales sont le transport de passagers, de fret ainsi que la maintenance et l'entretien des avions. Elle dessert, en plus des aéroports ivoiriens, une **vingtaine de destinations africaines**. Son hub principal est l'Aéroport international Félix-Houphouët-Boigny.

Le bilan opérationnel de la société fait ressortir une croissance moyenne annuelle de 15,5% du trafic de passagers depuis 2015. Le trafic global en 2017 s'établi à 808 471 passagers, négativement impacté par le réseau domestique (trafic en baisse de 13%) en raison des travaux de réhabilitation de la piste d'atterrissage de l'aéroport de San-Pedro. Au niveau commercial, **le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13,3%.** Cette évolution est la résultante d'un effet volume, relatif à la croissance du nombre de passagers transportés.

Quant au déficit d'exploitation, il s'est creusé de 71% (-10,3 milliards FCFA contre -6 milliards FCFA en 2016), du fait de l'augmentation (+34%) des charges variables programmes, en l'occurrence le carburant (294 FCFA/litre contre 221 FCFA/litre en 2016). Le déficit d'exploitation du réseau domestique qui doit **faire l'objet de subventionnement par l'État de Côte d'Ivoire s'élève à 2,3 milliards FCFA.**

Le résultat financier de la compagnie affiche un déficit de 3,8 milliards FCFA, contre un déficit de 4,3 milliards FCFA en 2016. **Enfin, le résultat net est passé d'un déficit de 8,7 milliards FCFA en 2016 à un déficit de 9,6 milliards FCFA, soit une hausse du déficit de 10%.**

Au titre de l'endettement, un emprunt d'un montant total de 51,1 milliards FCFA a été contracté en 2017 pour le financement des aéronefs, portant ainsi les dettes financières de la compagnie à 89,8 milliards FCFA, contre 44,06 milliards FCFA en 2016.

Suite à l'augmentation du capital social de la société, **les capitaux propres**, déficitaires, depuis plusieurs années, se sont établis à **31 milliards FCFA**, montant toujours inférieur à la moitié du capital social.

S'agissant de l'impôt dû à l'État, il est de **699,6 millions FCFA**, soit une hausse globale de 52,7% par rapport à 2016.

L'évolution actuelle du secteur et l'environnement concurrentiel dans lequel évoluent les compagnies aériennes africaines, exigent d'Air Côte d'Ivoire son développement, en vue de l'accroissement de ses performances opérationnelles et financières. Son programme d'acquisition de nouveaux aéronefs, actuellement en cours, reste une réponse adéquate à ce défi de positionnement.

Trafic (en milliers)

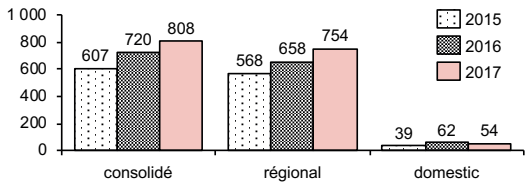

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

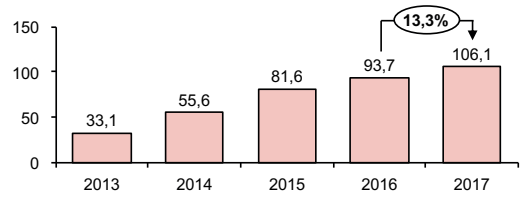

Résultat net (en Mds FCFA)

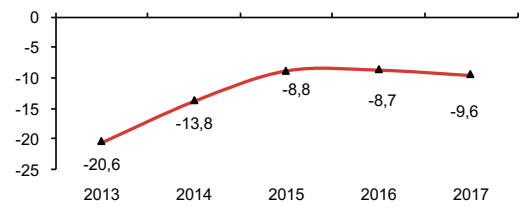

Ratio dette fin. /bilan (%)

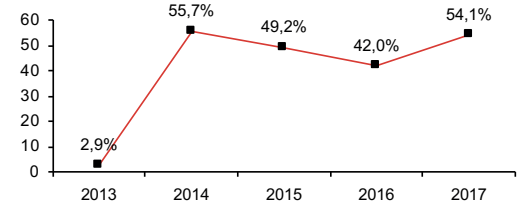

FAITS MARQUANTS

- [16 février 2017] Augmentation du capital, passant de 63 milliards FCFA à 130 milliards FCFA, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- [Juillet 2017] Obtention de la certification IOSA ;
- [18 juillet 2017] Réception du premier A320 CEO ;
- Recours à un emprunt INVESTEC de 30 millions USD pour le financement du premier A320 CEO ;
- Réhabilitation de la piste de San-Pedro occasionnant l'arrêt de la destination durant plusieurs mois.

AERIA

TRANSPORTS

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 15 mai 1996

Capital social 1,42 milliard FCFA

Part de l'État 10%

Capitaux propres 14,6 milliards FCFA (+23,8%)

CA 26,7 milliards FCFA (+13,3%)

Résultat Net 3,2 milliards FCFA (-16,1%)

Dividendes 283,6 millions FCFA

Dividendes nets État 24,1 millions FCFA

PCA Gal COULIBALY Abdoulaye

DG DARRIAU Giles

Adm.SEPMBPE TRAORE Seydou

Adm. MT SIDIBE Noumory

Effectif 235 (-17,25%)

L'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan a été concédé à la société AERIA depuis mai 1996, avec pour mission, la modernisation et le développement de l'Aéroport International d'Abidjan.

L'année 2017 a été caractérisée par une augmentation du trafic, atteignant 2,1 millions de passagers et entrainant une hausse de 21,9% des redevances commerciales, de 13,2% des redevances aéronautiques, de 8,3% des redevances domaniales et de 8% des redevances diverses.

Le chiffre d'affaires de la société a, par conséquent, augmenté de 13,3% pour atteindre 26,7 milliards FCFA. En raison de la régression des autres produits de 58,1%, les produits d'exploitation s'établissent à 27,4 milliards FCFA contre 25,8 milliards FCFA l'année précédente.

Malgré l'amélioration de l'activité commerciale, **le résultat d'exploitation enregistre une légère baisse de 7,8%** due à la hausse des charges d'exploitation de 10,5%, atteignant 5,7 milliards FCFA en 2017.

Le résultat net qui se dégage s'est établi à 3,2 milliards FCFA, en baisse de 16,2%, du fait de la constitution de provision (400 millions FCFA) pour entretien et grosses réparations.

Les dividendes nets perçus par l'État et les impôts dus par la société s'élèvent respectivement à 24,1 millions FCFA et 1,9 milliard FCFA contre 34 millions FCFA et 1,8 milliard FCFA en 2016.

La part de la dette dans le bilan de la société est en baisse, mais sa capacité de remboursement s'est légèrement détériorée, passant de 1,2 an en 2016 à 2,7 ans en 2017, en raison des prêts PROPARCO, BOAD et BICICI (18,7 milliards FCFA).

Les prévisions d'évolution pour 2018 du trafic (5,7% en moyenne par an pour l'Afrique), estimées au taux de croissance de 3,5% pour AERIA, laissent entrevoir de bonnes perspectives en termes de recouvrement de redevances aéronautiques et de redevances domaniales. Cet optimisme est conforté par le lancement de la ligne vers les États-Unis à partir de mai 2018 et la décision de la compagnie CORSAIR de passer à 7 fréquences hebdomadaires dès juillet 2018.
Le chiffre d'affaires attendu en 2018 s'élève à 28,3 milliards FCFA. Aussi, les travaux d'extension de l'Aérogare Internationale, en cours d'exécution, vont se poursuivre.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SEGAP	27,1
EGIS AIRPORT	21,5
AFRIFAR	12,2
ETAT COTE D'IVOIRE	10,0
CCI CI	4,5
ASECNA	2,3
AUTRES PRIVES	22,4

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

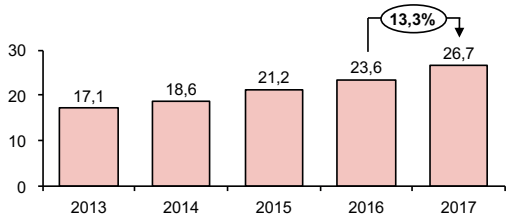

Résultat net (en Mds FCFA)

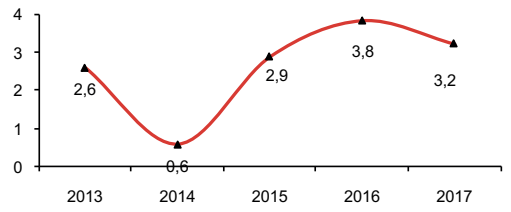

Ratio dette fin. /bilan (%)

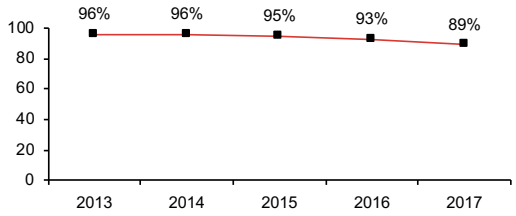

Capacité de remboursement
(en nombre d'années)

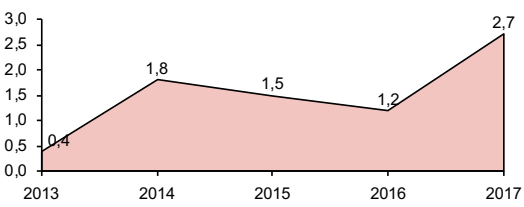

FAITS MARQUANTS

- [11 Juil. 2017] Obtention de la certification de l'OACI plaçant la plateforme aéroportuaire ivoirienne parmi les plus modernes au monde ;
- [14 Oct. 2017] Crash d'un avion Antonov An-26 au large d'Abidjan pendant la phase d'approche. 4 des 6 membres de l'équipage sont décédés ;
- 27 Oct. 2017] Lancement par la société Nigériane MED-VIEW de nouvelles lignes depuis Abidjan ;
- Atteinte de l'accréditation Carbone de niveau 2 ;
- Décaissement du 2ème prêt PROPARCO (8,5 milliards FCFA) et du prêt BOAD (5,1 milliards FCFA) ;
- Etablissement de nouvelles liaisons entre Lisbonne et Abidjan par la société TAP Portugal.

AGEROUTE

TRANSPORTS

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 septembre 2001

Capital social 300 millions FCFA

Capitaux propres 898,4 millions FCFA (+66,27%)

Part de l'État 100%

CA 4,9 milliards FCFA (+20,5%)

Résultat Net 261,0 millions FCFA (+639,03%)

PCA GNONKONTE Désiré

DG DIMBA N'Gou Pierre

Adm. SEPMBPE AGKPO Jean Luc

Adm. MT KOUAKOU Kouakou Romaint

Effectif 127 (+1,60%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT COTE D'IVOIRE	100

L'**Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE)** est une société d'État créée le 19 Septembre 2001 par le décret n°2001-59, dont le rôle est d'effectuer un suivi de l'ensemble du réseau routier, de gérer la création de nouvelles infrastructures et d'entretenir celles existantes et leur signalétique.

L'année 2017 a vu l'ouverture de nouveaux chantiers et la poursuite des investissements en cours (C2D, le Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), l'Union du Fleuve Mano, le Programme Routier numéro 8, le Projet de Renaissance des Infrastructures De Côte d'Ivoire (PRICI), etc.). Globalement, le taux d'avancement physique des projets en cours est d'environ 40%. Concernant le volet routier, 15 984 km de routes ont été entretenues (PAT sur routes revêtues et reprofilage de routes en terre).

Au terme de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires de l'entreprise a augmenté de 20,5% pour atteindre 4,9 milliards FCFA, en raison de la facturation de nouvelles conventions (1 757 millions FCFA) et du recouvrement des arriérés de MOD 2008-2011 du Fonds d'entretien Routier (1 841 millions FCFA).

Ainsi, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 14,74% par rapport à l'exercice 2016, s'établissant à 5,2 milliards FCFA. Quant aux charges d'exploitation elles se sont fixées à 4,83 milliards FCFA au 31 décembre 2017.

Comparées à l'exercice 2016, elles ont connu une hausse de 8%, consécutive aux « frais de formation (+371,19%) » et aux « honoraires des consultants (+31,41%) ».

L'amélioration des produits, combinée avec les efforts de maîtrise des charges, ont permis de dégager un résultat bénéficiaire de 261 millions FCFA, en hausse de 639% par rapport à 2016.

En outre, les impôts dus par l'AGEROUTE à l'État ont connu une hausse, passant de 122,9 millions FCFA en 2016 à 332,7 millions FCFA en 2017 (BIC : 208,24 millions FCFA ; impôts et taxes : 124,44 millions FCFA).

L'année 2018 annonce de bonnes perspectives en matière de mise en oeuvre du PND 2016–2020, en ce qui concerne les infrastructures routières. Un accroissement du portefeu ille de projets à plus de 1 900 milliards FCFA est envisagé, ce qui contribuerait à l'amélioration du chiffre d'affaires de l'agence. En particulier, la signature de la Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée du projet PTUA devrait permettre de procéder à la facturation des prestations réalisées depuis l'exercice 2017.

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

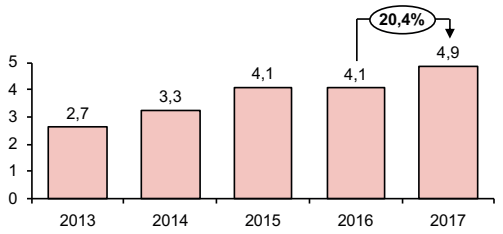

Résultat net (en Millions FCFA)

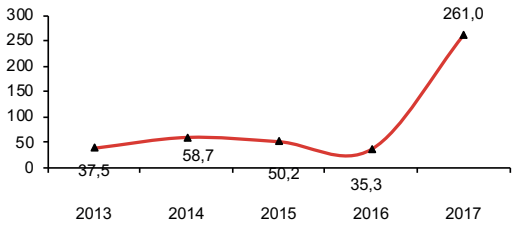

Ratio dette fin. /bilan (%)

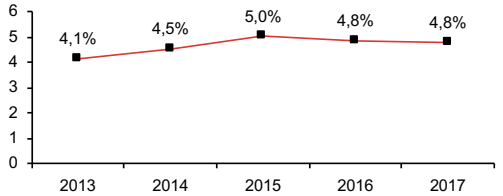

FAITS MARQUANTS

- [1er août 2017] Nomination par le Conseil d'Administration de Monsieur Dimba N'Gou Pierre, en qualité de nouveau Directeur Général de l'AGEROUTE ;
- Achèvement des travaux du Programme d'entretien Routier (PER) 2014-2015 ;
- Accélération de l'exécution des chantiers de travaux neufs démarrés en 2016, notamment les routes Boundiali-Odienné, Odienné-Gbéléban, Agboville-Rubino-Cechi, Ferké-Nassian-Kong etc.).

FER

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 Septembre 2001

Capital social 300 millions FCFA

Capitaux propres 3,3 milliards FCFA (+10%)

Part de l'État 100%

CA 15,6 milliards FCFA (+15%)

Résultat Net 0 FCFA

Subv.d'exploitation 69,6 milliards FCFA (-4%)

Subv. d'investissement 669,6 millions FCFA (+259%)

PCA DIAKITE Coty Souleymane

DG DIABY Lanciné

Adm SEPMBPE BAMBA Seydou

Adm MIE EKPINI Gilbert

Effectif 369 (+1,6%)

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT COTE D'IVOIRE	100

Créé par le décret N°2001-593 du 19 Septembre 2001, le **Fonds d'Entretien Routier (FER)** est une société d'État, dont la mission consiste en la mobilisation des ressources pour le financement des études et des travaux d'entretien courant et périodique du réseau routier ivoirien.

Au titre de l'année 2017, le FER a mobilisé des ressources d'une valeur totale de 169 milliards FCFA, en hausse de 15% par rapport à 2016 (147,2 milliards FCFA). En effet, les recettes affectées au FER au titre de la Taxe Spécifique Unique (TSU) sur les produits pétroliers s'établissent à 85 milliards FCFA, contre 69,8 milliards FCFA en 2016. Quant à la commercialisation de la route (péage pesage) elle a permis de mobiliser des ressources d'une valeur de 15,5 milliards FCFA, en hausse de 16% par rapport à 2016. Toutefois, les redevances patentes et vignettes enregistrent une baisse de 4%, passant de 23,9 milliards FCFA à 22,8 milliards FCFA. Cette performance au niveau des ressources mobilisées est principalement due à la hausse de la consommation en carburant, à l'amélioration du niveau des ressources fiscales, ainsi qu'aux efforts de mobilisation de fonds réalisés par le FER auprès des établissements financiers.

Ainsi, les ressources mobilisées ont été affectées à hauteur de 61,2 milliards FCFA (36%) aux travaux d'entretien routier, 57,7 milliards FCFA (34%) aux remboursements d'emprunts, 7,9 milliards FCFA (5%) aux charges fonctionnement 856 millions FCFA (1%) et aux dépenses d'acquisition biens corporels et incorporels pour l'entreprise. **A l'instar des exercices précédents et compte tenu de sa mission de service public, le FER a dégagé un résultat net nul en 2017.**

En ce qui concerne les impôts reversés à l'État, ils ont connu une hausse de 71%, passant de 235,4 millions FCFA en 2016 à 401,8 millions FCFA (dont 35 millions FCFA d'impôts sur le résultat et 366,8 millions FCFA d'impôts et taxes).

Le niveau de l'endettement du FER est passé de 118 milliards FCFA en 2016 114 milliards FCFA en 2017, eu égard au remboursement régulier du service de la dette.

Par ailleurs, en vue de l'amélioration de la performance de son activité, le FER envisage : (i) obtenir la certification de la norme ISO 9001 version 2015, (ii) mettre en place des dispositions contractuelles et des sanctions administratives dans le suivi et le contrôle des travaux, (iii) réduire les délais de passation des marchés en donnant des dérogations au FER, (iv) réaliser des missions de benchmarking et développer l'approche basée sur les risques dans toutes les activités, et (v) clôturer effectivement les anciens programmes d'entretien routier.

Enfin, le processus de transformation du FER en Fonds Routier (FR) visant recadrer les financements opérés constitue une tribune pour aborder la problématique d'une réforme institutionnelle avec pour objectif d'adapter l'objet social du FER à la nature des travaux financés, ainsi qu'à son ambition.

Travaux routiers sur le total des charges (en Mds FCFA)

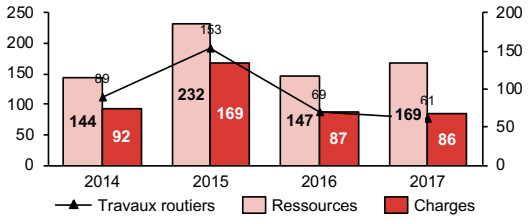

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

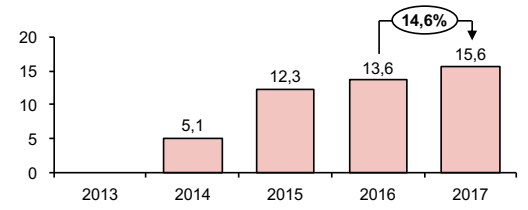

Ratio dette fin. /bilan (%)

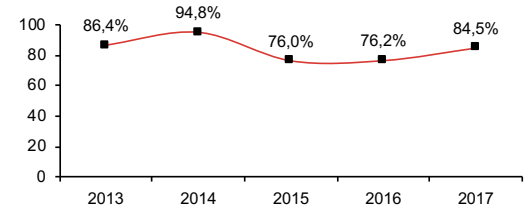

FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur SIANDOU Fofana, Directeur Général du FER, au poste de Ministre du Tourisme le 10 janvier 2017 ;
- Tirage de 5 milliards de la levée de fonds BOAD de 24 milliards FCFA le 25 juin 2017 ;
- Signature du mandat de Conseil entre NSIA et le FER, dans le cadre de la restructuration de la dette du secteur le 31 juillet 2017 ;
- Nomination de M. Lanciné DIABY au poste de Directeur Général du FER le 01 août 2017 ;
- Signature de la convention d'ouverture de crédit avec ECOBANK pour la restructuration de la dette du secteur de l'entretien routier de 2003 à 2011 ;
- Convention d'ouverture de la levée de fonds de 80 milliards FCFA avec BGFI Capital.tugal.

OIC

TRANSPORTS

Gestion patrimoniale

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 25 décembre 1975

Capital social 500 millions FCFA

Capitaux propres 1,2 milliard FCFA (+56,6%)

Part de l'État 20%

CA 3,8 millions FCFA (+24,4%)

Résultat Net 423,1 millions FCFA (-29,7%)

PCA KONE Fako

DG SIDIBE Issoufou

Adm. SEPMBPE TOURE Yetjli Prosper

Adm. MT CONE Dioman

Effectif 151

L'**Office Ivoirien des Chargeurs (OIC)** a été créé en vue de répondre à des exigences d'ordre économique. Sa mission est de concevoir et de mettre en oeuvre toutes actions permettant de réduire l'incidence des coûts de transport sur l'économie nationale ainsi que d'optimiser et réguler l'offre et la demande de fret.

En 2016, l'OIC s'est doté d'un Plan Stratégique de Développement (PSD) 2016-2020 pour fixer les orientations sur les exercices à venir. Ce plan consolide les résultats satisfaisants enregistrés après les réformes engagées, depuis 2012, au niveau de la gouvernance et de la politique de maîtrise budgétaire.

L'année 2017 a été caractérisée par une amélioration du niveau global des activités. Le chiffre d'affaires s'est accru de 24,4%, passant à 3,8 milliards FCFA, en raison de la hausse (+13%) des produits BSC (Bordereau de Suivi des Cargaison) et des pénalités de stationnement de 39%.

Le résultat d'exploitation résultant est bénéficiaire de 490,6 millions FCFA, en baisse de 19,7% par rapport à 2016, consécutive à la forte baisse des reprises de provision sur les retraites (226,7 millions FCFA en 2016 contre 5,1 millions FCFA) et à la hausse de 222,9 millions FCFA des dotations aux provisions liée aux investissements effectués pour le déploiement des antennes du DUT(Document Unique de Transport).

En définitive, bien qu'en baisse de 29,7% en comparaison avec celui de 2016, le résultat net de 2017, d'un montant de 423,1 millions FCFA, reste supérieur à la prévision budgétaire d'un montant de 401,8 millions FCFA.

S'agissant de l'impôt dû à l'État, il est de 329,0 millions FCFA, dont 246,9 millions FCFA d'impôts et taxes et 81,1 millions FCFA d'impôts BIC, soit une hausse globale de 208,5% par rapport à 2016.

Le niveau d'endettement de la société reste faible par rapport au bilan. Au 31 décembre 2017, les dettes financières s'élèvent à un montant de 383,2 millions FCFA, contre 343,4 millions FCFA en 2016.

La stratégie de diversification du portefeuille d'activités de l'OIC issue du PSD est en cours. Les investissements nécessaires pour les projets phares, en l'occurrence, le DUT, la régulation des flux de camions au port d'Abidjan, l'assistance aux filières d'exportation (PMEX-COOPE) sont en cours de mise en oeuvre et sont prévus être achevés en 2018. Pour sa part, le DUT, document constitué de la lettre de voiture nationale, la lettre de voiture internationale et la feuille de route, démarre en juin 2018 avec des tournées de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire national.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
GCCI	40,00
ETAT COTE D'IVOIRE	20,00
SIVOMAR	7,00
SIFCA	5,00
AUTRES	28,00

Trafic

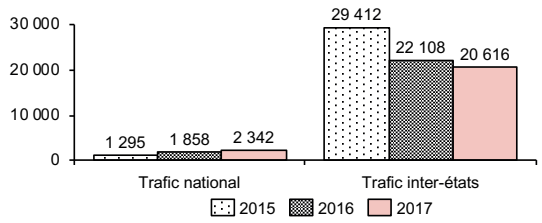

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

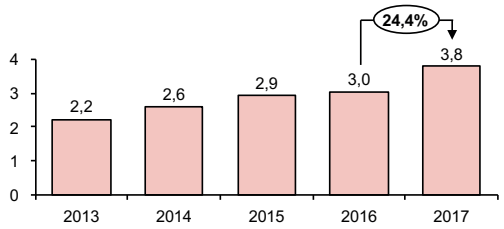

Résultat net (en Millions FCFA)

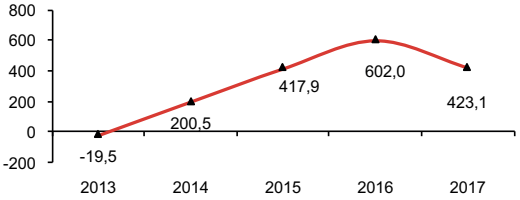

Ratio dette fin. /bilan (%)

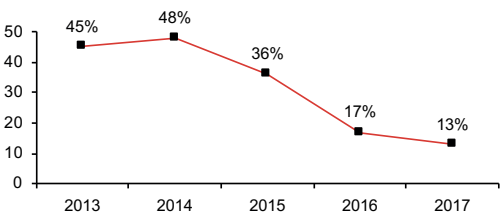

FAITS MARQUANTS

- Révision du budget 2017 de l'OIC en raison de la prise en charge de la totalité des investissements et des dépenses liées à la mise en oeuvre du DUT, suite au retrait du partenaire UTELECOM ;
- Baisse du trafic routier inter-état de 4,9% par rapport à celui de 2016, passant de 21 684 à 20 616 ;
- Hausse du trafic national de 63% par rapport à 2016 ;
- Hausse de 13% des recettes BSC par rapport à 2016, s'établissant à 1,7 milliard FCFA en 2017 ;
- Début de l'exploitation de la gare de fret en avril 2017, avec 5 518 camions et un loyer perçu de 29,2 millions FCFA ;
- Non démarrage du DUT entraînant la non-atteinte des objectifs budgétaires y afférents.

PAA

TRANSPORTS

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 5 février 1951
Capital social 16 milliards FCFA
Capitaux propres 120,4 milliards FCFA (+9,9%)
Part de l'État 100%
CA 85,5 milliards FCFA (+5,9%)

Résultat Net 11,1 milliards FCFA (-5,8%))
PCA KANTE Koly
DG HIEN SIE
Adm. SEPMBPE KEHO Yaya
Adm. MEF GBANE Oumar

Adm. MT SORO Daufanguy B
Filiales CIE (0,29%), SOCEF (2,78%), OIC (6%),SITARAIL (7,5%), BIVAC (13%), IRES (32,67%), SLA (34,99%)
Effectif 1448 (-2,16%)

Situé sur la Côte Ouest Africaine, le **Port Autonome d'Abidjan (PAA)** est une infrastructure économique de premier plan pour l'économie ivoirienne en matière de commerce, de pêche, de transit et de transbordement. Grâce à sa position géographique idéale et à la qualité de ses services, il représente aujourd'hui 76% des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire, 60% des activités industrielles du pays, plus de 73% des recettes douanières, et plus de 55 000 emplois directs et indirects.

L'année 2017 a été caractérisée par **une augmentation de 3,8% du trafic global**, atteignant 22,6 millions de tonnes de marchandises manutentionnées (21,7 millions de tonnes en 2016), hausse impulsée à la fois par le trafic des marchandises générales (+11,5%) et celui des produits de pêche (+2,4%). Le trafic des escales navires a baissé de 4,6%, de 2016 à 2017, du fait de la régression des escales commerciales, conséquence de la massification des navires par le regroupement des compagnies maritimes. Les escales navires s'établissent à 2 612 (2 738 en 2016).

L'exercice s'est soldé par **une hausse (+5,9%) du chiffre d'affaires qui a atteint 85,5 milliards FCFA** ; ce regain repose sur un accroissement de la redevance marchandise (+12,6%), des revenus liés aux autres prestations relatives à l'eau, l'électricité, au magasinage et gardiennage (+11,1%) ainsi que des produits accessoires (+13,7%). **En revanche, le résultat d'exploitation (16,4 milliards FCFA) enregistre une baisse de 15,4% due à la hausse des charges d'exploitation de 2,8%.**

Le résultat net qui se dégage est également bénéficiaire mais en baisse de 5,8%, s'établissant à 11,1 milliards FCFA. Cette baisse est due, en grande partie à la dotation aux amortissements et aux provisions d'un montant de 19,1 milliards FCFA.

Les impôts dus à l'État sont en hausse de 31,6%, affichant un montant de 5,6 milliards FCFA, contre 4,3 milliards FCFA en 2016 (dont 1,5 milliard FCFA d'impôts et taxes et, 4,2 milliards FCFA d'impôts BIC). Le ratio dettes sur bilan est en légère baisse. La capacité de remboursement s'est légèrement détériorée, en raison des tirages sur les emprunts BOAD et EXIMBANK.

En définitive, le PAA s'inscrit dans la vision d'être un hub port de la façade ouest de l'océan atlantique et de référence internationale. Ainsi, dans l'objectif d'améliorer sa gouvernance, la société entend mettre en concession le Terminal minéralier et renégocier le contrat de concession du premier Terminal à Conteneurs (TC1). Ces actions visent à instaurer un mécanisme financier régulatoire qui permettra de partager le supplément de rentabilité au-delà de la rentabilité globale accordée aux actionnaires de la société concessionnaire.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT COTE D'IVOIRE	100,00

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

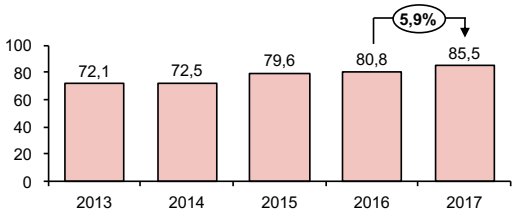

Résultat net (en Mds FCFA)

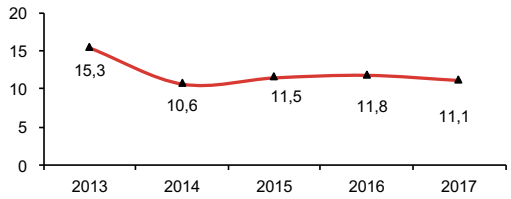

Ratio dette fin. /bilan (%)

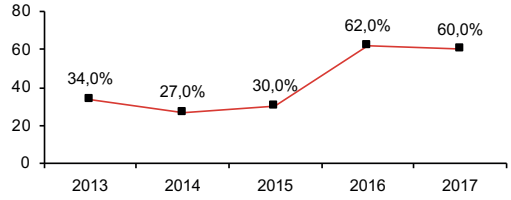

Capacité de remboursement (nombre d'années)

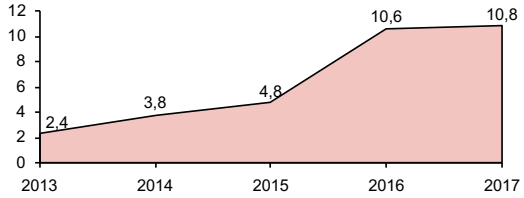

FAITS MARQUANTS

- Réalisation à 100% de la 1ère phase du remblaiement de la baie de Vridi ;
- Approfondissement à 95% des quais 11, 12 et 13 par Jet Grounting ;
- Réalisation du Terminal Roulier à 85% et du second Terminal à Conteneurs à 55% ;
- Elargissement et approfondissement du canal de Vridi à 75% ;
- Obtention de la certification ISO 14001 version 2004 pour son engagement en matière de développement durable et renouvellement de la certification ISO 9001 version 2008 sur l'accueil navire ;
- Préparation de la société à la migration des certifications aux normes ISO 9001 et 14001 version 2015.

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 12 juin 1971

Capital social 2 milliards FCFA

Capitaux propres 13,7 milliards FCFA (-2,4%)

Part de l'État 100%

CA 8,8 milliards FCFA (+36,8%)

Résultat Net 672 millions FCFA (+140%)

Subv. d'investissement 900 millions FCFA (-19,6%)

PCA KOUAME Kouamé Jean-Baptiste

DG Hilaire Marcel LAMIZANA

Adm SEPMBPE GOH Betro Serge Constant

Adm Ministère des Transports TOURE Moussa

Effectif 229 (+3,6%)

Créé en 1971, le **Port autonome de San-Pedro (PASP)** est transformé en société d'État par décret n°95-818, avec pour mission la gestion de l'ensemble des fonctions portuaires y compris les opérations d'exploitation, de services aux navires, d'entretien, de renouvellement et de l'extension des infrastructures portuaires. Sa vision est d'être un pôle de développement géostratégique de la Côte d'Ivoire et un moteur de l'intégration régionale.

Le bilan opérationnel du PASP montre une tendance baissière du trafic. Depuis 2015, le trafic de marchandises, de navires et le débit des conteneurs connaissent des baisses respectives de 3,4%, 6,6% et 7,7% en moyenne par an.

Cette baisse découle, entre autres, de la forte contraction du transbordement, en baisse de 24,5% par an, en moyenne.

L'activité commerciale n'a pas suivi cette contre-performance opérationnelle. Le chiffre d'affaires a augmenté de 37%, passant de 6,5 milliards FCFA en 2016 à 8,8 milliards FCFA en 2017, en raison de la hausse de la redevance marchandises (+33%) et de l'augmentation des produits accessoires de 1,5 milliard FCFA (+204%).

Avec la réduction du déficit d'exploitation de 65,4%, **la situation financière de la société est en légère amélioration.** En effet, le résultat d'exploitation se fixe à un déficit de 379 millions FCFA, contre un déficit de 1,1 milliard FCFA en 2016. Les prévisions de 2018 laissent entrevoir des perspectives plus reluisantes avec une absorption totale du déficit d'exploitation (+15 millions FCFA). Quant a**u résultat net, il est bénéficiaire de 672,2 millions FCFA, soit une hausse de 140%** obtenue grâce aux reprises de subvention d'un montant de 1,9 milliard FCFA.

S'agissant de l'impôt dû à l'État, il est de 826,2 millions FCFA, dont 362,73 millions FCFA d'impôts et taxes et 463,4 millions FCFA d'impôts BIC, soit une hausse globale de 54,4% par rapport à 2016.

Le niveau des dettes financières de la société reste faible par rapport au bilan. Au 31 décembre 2017, il s'élève à une proportion de 21,5%, soit une diminution de quatre (4) points par rapport à 2016.

S'agissant des perspectives, le PASP entend poursuivre son projet d'extension, pour accroitre de façon significative son activité et jouer son rôle de pôle de développement. A cet effet, plusieurs protocoles d'accord ont été signés pour la mise en oeuvre et le financement des travaux. L'atteinte de cette vision se fera, aussi, par la mise en oeuvre des directives de son nouveau plan d'entreprise 2017-2021, notamment l'application du nouveau barème des redevances dès 2018.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT COTE D'IVOIRE	100,00

Evolution du trafic

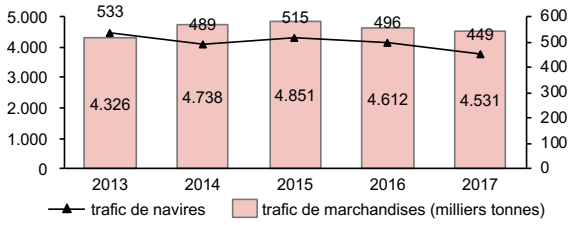

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

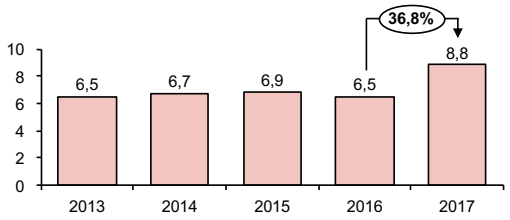

Résultat net (en Millions FCFA)

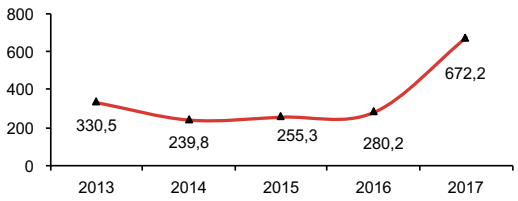

FAITS MARQUANTS

- [8 Août 2017] Suspension, par le Ministère des Transports, de la mise en application du nouveau barème des redevances, adopté le 1er juillet 2017 ;
- [27 Juil. 2017] Adoption du nouveau plan d'entreprise 2017-2021, lors de la tenue de la session ordinaire du conseil d'Administration ;
- Signature de l'avenant N°1 de la Convention de Concession du Terminal à Conteneurs du Port entre la compagnie MSC et la partie ivoirienne (État, PASP), pour un investissement global de 308 milliards FCFA ;
- Baisse du trafic de transbordement de 20% de 2016 à 2017.

Ratio dette fin. /bilan (%)

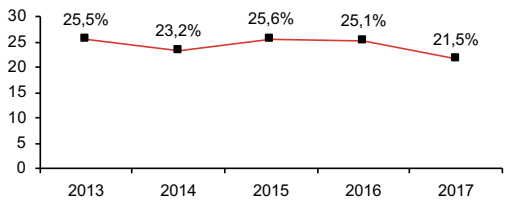

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 26 juillet 1995

Capital social 3 milliards FCFA

Capitaux propres 2,1 milliards FCFA (-25,71%)

Part de l'État 100%

CA 1,3 milliard FCFA (-7,3%))

Résultat Net 1,4 million FCFA (+106,53%)

PCA DIOMANDE Vassiafa

DG CISSE Moustapha

Adm. SEPMBPE DJOHAN Gérard

Adm. MIE BAFFAH Koné

Effectif 64

La **Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)** est une société d'État créée par le décret n° 95-582 du 26 juillet 1995, pour assumer la propriété des matériels et la gestion des infrastructures ferroviaires existantes, pour le compte de l'État de Côte d'Ivoire.

Au terme de l'exercice 2017, **le chiffre d'affaires de la SIPF** – constitué essentiellement du droit d'usage de la SITARAIL, des revenus du RANHOTEL et des loyers perçus - **s'est établi à 1,3 milliard FCFA, soit une baisse de 7,3% par rapport à l'exercice 2016.** Cette situation est consécutive à une contreperformance enregistrée par le RANHOTEL de Bouaké (-110,32 millions FCFA), en raison des différents évènements survenus en 2017, ayant entrainé l'annulation de plusieurs commandes clients (le PNUD, PAFARCI, etc.).

Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé par la société a connu une régression de 86,26 millions FCFA, passant d'un déficit de 61,8 millions FCFA en 2016 à un déficit de 148 millions FCFA.

Après **le résultat financier bénéficiaire de 43,96 millions FCFA** et le résultat HAO en hausse de 76,42 millions FCFA, du fait de la reprise de provisions relative au départ à la retraite du personnel, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 1,36 million FCFA, contre un déficit de 20,88 millions FCFA en 2016.**

Les impôts dus à l'État se sont élevés à 96,95 millions FCFA (dont 90,14 millions FCFA d'impôts et taxes et 6,81 millions FCFA d'impôts BIC) en 2017, contre 92,34 millions FCFA en 2016 (dont 84,86 millions FCFA d'impôts et taxes et 7,48 millions FCFA d'impôts BIC).

Au titre de l'endettement, aucun emprunt n'a été n'a contracté par la SIPF au cours de l'exercice 2017. Cependant le stock de la dette de 14,57 milliards FCFA est constitué du solde de la dette relative au premier Programme d'Investissement d'Urgence (PIU), contracté par la SITARAIL et suivi par la SIPF.

En perspective, la SIPF envisage un meilleur suivi des projets ferroviaires visant à l'amélioration des infrastructures en très mauvais état, notamment les travaux de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya. En outre, il est également prévu la poursuite des travaux dela ligne 1 du Métro d'Abidjan qui reliera Anyama à l'aéroport d'Abidjan. Enfin, la SIPF envisage des moyens pour optimiser la rentabilité des baux et des emprises en location.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT COTE D'IVOIRE	100,00

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

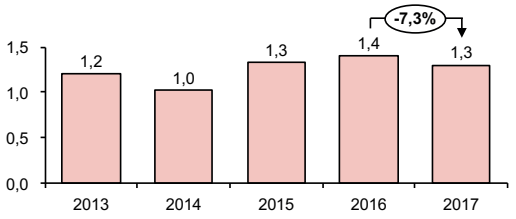

Résultat net (en Millions FCFA)

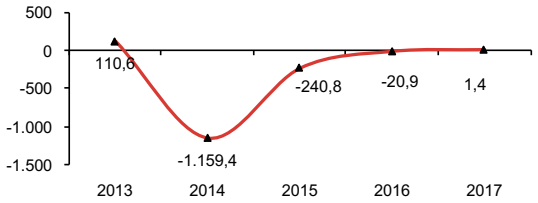

Ratio dette fin. /bilan (%)

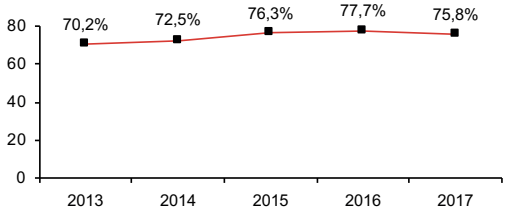

FAITS MARQUANTS

- 6 septembre 2017] Approbation de la Convention de Concession Révisée ;
- [17 octobre 2017] Signature de l'avenant N°1 à la Convention de Concession du projet de la ligne 1 du métro ;
- 30 novembre 2017] Pose de la première pierre de la ligne 1 du métro d'Abidjan.

SITARAIL

TRANSPORTS

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création Août 1995

Capital social 5 milliards FCFA

Capitaux propres 8,3 milliards FCFA (-21%)

Part de l'État (via la SIPF et le PAA) 15%

CA 34,8 milliards FCFA (-1%)

Résultat Net -2,2 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 670,7 millions FCFA

PCA ROUSSIN Michel

DG QUENTIN Gerard

Adm. SIPF CISSE Moustapha

Adm. PAA HIEN Sié Yacouba

EFFECTIF 1 473

La **Société Internationale de Transport Africain par Rail (SITARAIL)** est une filiale de COMAZAR (Groupe Bolloré), opérant dans les chemins de fer en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Depuis août 1995, ces deux (2) États ont concédé l'exploitation de leurs réseaux ferroviaires à la SITARAIL.

L'exercice 2017 s'achève sur une légère baisse de 1% du chiffre d'affaires global de l'entreprise, passant à 34,8 milliards FCFA. Cette situation est consécutive aux produits accessoires qui ont connu une baisse de 33%, bien que l'activité transport de marchandises (fret) soit en hausse de 2% (soit 506 millions FCFA), eu égard à l'application des nouveaux tarifs.

Le résultat d'exploitation enregistre une baisse de 2,1 milliards FCFA, passant d'un bénéfice de 54 millions FCFA en 2016 à un déficit de 2 milliards FCFA. Cette régression découle principalement d'une part, de la hausse des « autres charges », passant de 428 millions FCFA à 1,88 milliard FCFA, et d'autre part, des « charges de personnel » qui se chiffrent à 10 milliards FCFA contre 9,2 milliards FCFA en 2016, en raison des mesures prises pour l'harmonisation des salaires des employés et des promotions.

Nonobstant le résultat financier qui connait une amélioration de 88% (un déficit de 49,86 millions FCFA, contre un déficit de 428 millions FCFA en 2016), **le résultat net ressort déficitaire de 2,2 milliards FCFA en 2017, contre un déficit de 554 millions FCFA en 2016.**

Quant aux impôts dus à l'État, ils s'élèvent à 817 millions FCFA, contre 801 millions FCFA en 2016, pendant que le ratio endettement se fixe à 27%, contre 16% en 2016, suite à l'augmentation des provisions pour risques et charges (2,11 milliards FCFA, contre 1,58 milliard FCFA en 2016).

Les perspectives 2018 s'établissent à 879 mille tonnes et 858 millions de tonnes-kilomètres contre environ 800 mille tonnes et 766 millions de tonneskilomètres réalisées en 2017. Cette croissance espérée en volume devrait être consécutive à (i) l'accroissement de la capacité de traction avec la mise en service de 4 nouvelles locomotives National Railways Equipment (NRE), (ii) la poursuite de l'industrialisation du trafic conteneurs et hydrocarbures, (iii) l'optimisation des terminales par le trafic coton et (iv) l'amélioration des délais de rotation des wagons.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
SOFIB	66,99
ETAT DU BURKINA	15,00
PAA	7,50
SIPF	7,50
FCP (PERSONNEL)	3,00

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

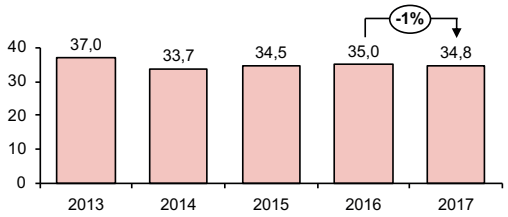

Résultat net (en Mds FCFA)

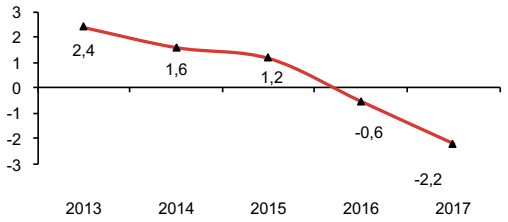

Ratio dette fin. /bilan (%)

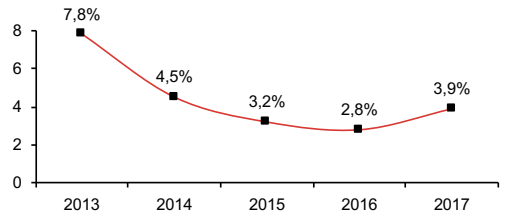

FAITS MARQUANTS

- [13 juillet 2017] Signature de la Convention de Concession Révisée (CCR), en marge de la 6e Conférence du sommet des Chefs d'États du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ;
- [4 décembre 2017] Lancement des travaux de modernisation des infrastructures ferroviaires à Abidjan en présence des Ministres des Transports de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et le groupe Bolloré ;
- Réalisation du 2e audit de suivi de la certification ISO 9001 et IRIS ;
- 1 juillet 2017] Révision générale des tarifs pour tous les produits, à l'exception des hydrocarbures.

SOCOPRIM

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 02 décembre 1997
Capital social 18,4 milliards FCFA
Part de l'État 18,7%
Capitaux propres 77,2 milliards FCFA (+7,3%)
CA 12,5 milliards FCFA (+9,2%)
Résultat Net 10,4 milliards FCFA (+173%)
Subv. d'exploitation 19,0 milliards FCFA (+7,5%)
Dividendes 2,3 milliards FCFA
Dividendes d'état 433 millions FCFA
PDG PARADIS Charles
Adm. SEPMBPE BAMBA Seydou
Adm. MIE BERTE Ibrahima
Effectif 179 (+9,2%)

La **Société Concessionnaire du Pont Riviera-Marcory (SOCOPRIM)** est une société, dont l'objet est la conception, la construction et l'exploitation du pont à péage reliant les communes de Riviera et de Marcory.

L'exercice 2017 s'est soldé par un trafic moyen en hausse de 10%, pour atteindre 66 000 véhicules/jour grâce à l'extension de la gare à péage intervenue en 2016.

Ainsi, le chiffre d'affaires s'est établit à 12,5 milliards FCFA, représentant une hausse de 9,2% par rapport à 2016.

Aussi, le résultat d'exploitation de la SOCOPRIM est en nette amélioration (+15,2%) avec un montant de 18,4 milliards en 2017, en raison de la baisse des charges d'exploitation (-34%). Le résultat financier est, quant-à-lui, passé d'un déficit de 13,9 milliards FCFA à un déficit de 9,7 milliards FCFA, en raison de la revalorisation des prêts libellés en dollars.

Par ailleurs, la **compensation gouvernementale**, résultant de la différence entre le revenu annuel garanti et celui perçu a augmenté de 7,5% pour se fixer à 19 milliards FCFA en 2017.

Au total, la **SOCOPRIM a enregistré un résultat net bénéficiaire de 10,4 milliards FCFA, contre 3,8 milliards FCFA** en 2016. Ce résultat a permis, d'une part, une hausse de 7,3% des capitaux propres à 77,1 milliards FCFA et d'autre part, la distribution de dividendes d'un montant brut de 2,3 milliards FCFA, dont 433 millions FCFA à l'État de Côte d'Ivoire.

La part de la dette dans le bilan connait une baisse de 2%, consécutivement aux remboursements réguliers des dettes.

Quant aux impôts dus par la société à l'État, ils sont passés de 52,2 millions FCFA en 2016 à 69,3 millions FCFA en 2017.

En perspective, la SOCOPRIM souhaite une révision à la hausse de la grille tarifaire de l'État ; ce qui permettrait de réduire, à terme, le niveau de la compensation gouvernementale et d'accroître à long terme la performance financière de l'entreprise.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
PAIDF	26,0
AFC	26,0
ÉTAT COTE D'IVOIRE	18,7
BYTP	17,0
BNI	6,5
TOTAL CI.	3,8
SETAO	2,0

Trafic 2015-2017 (véhicules/ Mois)

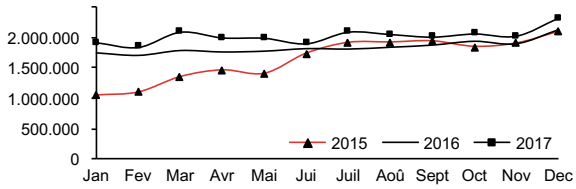

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

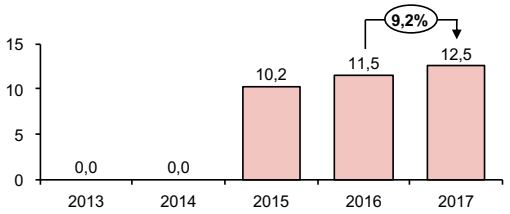

Résultat net (en Mds FCFA)

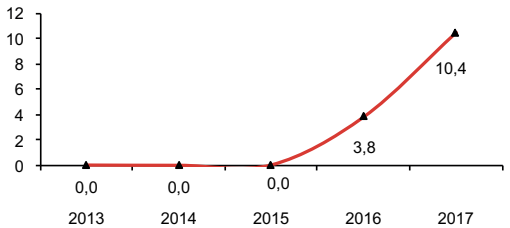

Résultat net (en Mds FCFA)

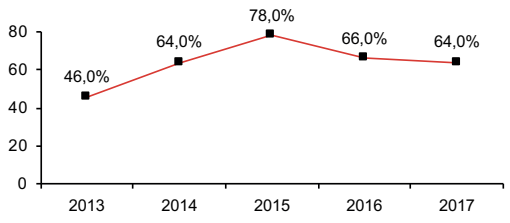

FAITS MARQUANTS

- Allongement de la maturité du prêt de la BMCE de 6 ans (passant de 9 ans à 15 ans) ;
- Augmentation du nombre de passages de 10%, consécutivement à l'extension en fin 2016 de la gare de péage ;
- Recrutement de 15 nouveaux péagers ;
- Demande de renonciation relative à la rémunération de la trésorerie adressée aux prêteurs en fin d'année ;
- Augmentation du résultat net de 6,6 milliards FCFA.

SODEXAM

TRANSPORTS

Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 16 avril 1997

Capital social 1 milliards FCFA

Part de l'État 100%

Capitaux propres 19,9 milliards FCFA (+2%)

Chiffre d'Affaires 9 milliards FCFA (+18,6%)

Résultat Net 406,4 millions FCFA (+57,4%)

Subv d'exploitation 1,8 milliard FCFA (-9,8%)

Subv d'investissement 1,5 milliard FCFA (-34,9%)

DG EZALEY Georges Philippe

PCA KOHEMUN Gbanda Martin

Adm. SEPMBPE TRAORE Karim

Adm. MT DIOP M'Baye

Effectif 484(+9,2%)

Créée par le décret 97-228, la **Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM)** est chargée de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports, ainsi que de la météorologie et des activités aéronautiques en Côte d'Ivoire. Ses missions sont (i) la mise en oeuvre de la réglementation relative à l'aviation civile et à la météorologie, et (ii) la représentation de l'État pour le suivi et le contrôle de la mise en oeuvre de la convention de concession de l'Aéroport d'Abidjan.

En 2017, l'**activité de la société** a été marquée, au plan aéroportuaire et aéronautique, par une hausse de 4,64% du trafic à l'aéroport d'Abidjan en termes de mouvement. Cela a engendré une fréquence de 2,1 millions de passagers contre 1,8 million de passagers en 2016, soit une hausse de 13,1%.

Quant au trafic des aéroports de l'intérieur du pays, il a connu une baisse de 53,9% en raison de la cessation des activités de l'ONUCI et de la fermeture de l'aéroport de San-Pedro. Sur le plan météorologique, la transmission des messages météorologiques a baissé de 4,8% pour les Synops et de 5,2% pour les Metars.

Le chiffre d'affaires s'est accru (+18,6%) pour atteindre 9 milliards FCFA. Cette amélioration est la résultante de la hausse des produits d'exploitation (10,8 milliards FCFA contre 9,6 milliards FCFA en 2016).

Malgré cela, le résultat d'exploitation enregistre une hausse (+69,3%) de son déficit (-1,4 milliard FCFA en 2017 contre -816,9 millions FCFA en 2016), imputable à l'accroissement (+16,8%) des charges d'exploitation, notamment, les « autres achats » de 27,2% (2,4 milliards FCFA), les « services extérieurs » de 17,5% (2,1 milliards FCFA) et les « dotations aux amortissements et provisions » de 52,7% (2,03 milliards FCFA).

Le résultat net qui se dégage est bénéficiaire et en hausse (+57,4%) par rapport à 2016, s'établissant à 406,4 millions FCFA, grâce aux reprises de subvention qui s'établissent à 1,9 milliard FCFA.

Le ratio « dettes sur bilan » de la société est en baisse et se fixe à 4,6% en 2017, contre 7,3% en 2016, avec une capacité de remboursement qui s'est améliorée, passant de 3,9 ans à 2,3 ans.

En définitive, l'entreprise entend poursuivre la réhabilitation des aéroports et suivre la mise en oeuvre du 2ème programme quinquennal d'AERIA, notamment, l'extension de l'aire de stationnement sud, du terminal pour aviation d'affaires et de la salle de traitement des passagers. Elle envisage entreprendre des négociations en vue de l'obtention d'un régime fiscal particulier (TVA sur la facturation AERIA).

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ÉTAT COTE D'IVOIRE	100,00

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

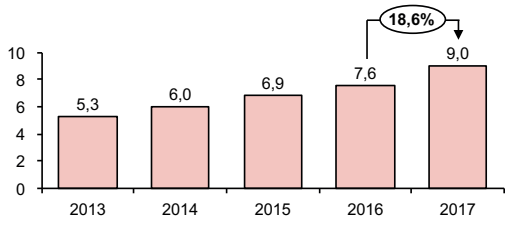

Résultat net (en Millions FCFA)

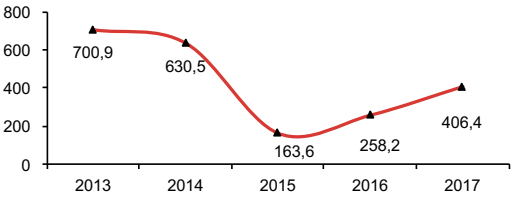

Ratio dette fin. /bilan (%)

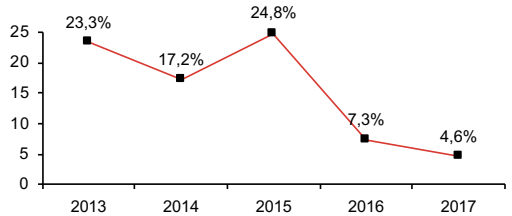

Capacité de remboursement
(en nombre d'années)

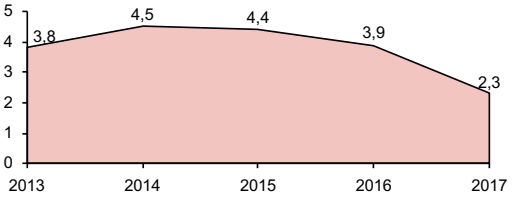

FAITS MARQUANTS

- Lancement officiel du projet de démarche qualité en vue de la certification ISO 9001 version 2015 de la météorologique nationale ;
- Lancement des travaux d'extension de l'Aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, d'un coût de 42 milliards FCFA ;
- Rénovation à 99% de la piste de l'aéroport de San Pedro dans le cadre du projet de rénovation de l'aéroport de San Pedro, financé par un prêt de la BOAD d'un montant de 14,5 milliards FCFA.

SOTRA

Structures non commerciales

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 16 décembre 1960

Capital social 3 milliards FCFA

Capitaux propres 42,5 milliards FCFA

Part de l'État 60,17%

Chiffre d'Affaires 23,5 milliards FCFA (+5%)

Résultat Net - 1,7 milliard FCFA

Subv d'exploitation 8 milliards FCFA

Subv d'investissement 173 millions FCFA (+196%)

PCA YOUSSOUF Sylla

DG MEÏTE Bouaké

Adm. MT TOURE Abdoulaye

Adm. SEPMBPE FADIGA Youssouf et DIABA A.

Filiales SOTRA Industries (100%) ; Institut SOTRA (100%) ; SOTRA Tourisme (100%)

La **Société des Transports Abidjanais (SOTRA)** a pour mission l'exploitation du service public de transport de personnes sur route et sur lagune dans les limites de la ville d'Abidjan.

L'exercice 2017 s'est soldé par une amélioration globale de l'activité d'exploitation de la SOTRA. Avec la livraison de 500 autobus neufs TATA, le niveau des ventes de tickets et de location des autobus a fortement augmenté (34% et 26%). **Ainsi, l'on enregistre une hausse de 5% du chiffre d'affaires qui est passé à 23,46 milliards FCFA.** Au plan opérationnel, certains indicateurs connaissent une amélioration, notamment le parc auto en ligne qui est passé de 352 autobus en 2016 à 438 autobus et le nombre de passagers transportés s'établissant à 87 millions, en hausse de 2% par rapport à 2016.

Le résultat d'exploitation enregistre une augmentation de 7,58 milliards FCFA, passant d'un déficit de 7,35 milliards FCFA en 2016 à un résultat bénéficiaire de 231,11 millions FCFA en 2017. Ce résultat est imputable d'une part, à la baisse de 9% du niveau global des charges d'exploitation, et d'autre part à la progression de 10% des produits d'exploitation, notamment les « recettes propres » de l'entreprise qui sont passées de 8,67 milliards FCFA en 2016 à 10,51 milliards FCFA et les « autres produits » qui s'établissent à 3,99 milliards FCFA en 2017, contre 335 millions FCFA en 2016. Par ailleurs, le résultat financier de l'entreprise s'est amélioré, passant d'un déficit de 3,27 milliards FCFA en 2016 à un déficit de 2,2 milliards FCFA, en raison du remboursement des emprunts pour un montant de 5,55 milliards FCFA.

Ainsi, la SOTRA enregistre un résultat net déficitaire de 1,65 milliard FCFA en 2017, contre un résultat bénéficiaire de 1,29 milliard FCFA en 2016. Il convient de rappeler que le résultat net de 2016 est bénéficiaire en raison du résultat exceptionnel de 12 milliards FCFA, réalisé par l'entreprise dans le cadre du projet immobilier en faveur de son personnel.

Quant aux impôts dus à l'État, ils s'élèvent à 726 millions FCFA, contre 616 millions FCFA en 2016. S'agissant du ratio « dette financière sur bilan », celui-ci se fixe à 24,6%, suite **à la comptabilisation partielle du prêt de 56,4 milliards FCFA de la banque d'import et export Eximbank of India**, destiné à l'acquisition du 1er lot de 500 autobus neufs TATA, en capital par dotation pour un montant de 44,8 milliards FCFA.

Enfin, dans le cadre de la redynamisation des activités de la société pour apporter une offre de service public en adéquation avec la demande, la SOTRA a adopté la mise en oeuvre d'un nouveau plan stratégique 2018-2020, permettant d'asseoir les principaux leviers suivants : (i) reconstitution de l'offre de service en matériel roulant neuf, estimé à 2 000 autobus en ligne en 2020 ; (ii) restructuration des filiales par la relance de leurs activités par partenariats techniques.

FAITS MARQUANTS

- Acquisition du 1er lot de 500 autobus neufs du constructeur TATA, dans le cadre du programme de renforcement de l'offre de transport initié par l'État de Côte d'Ivoire ;
- 25 septembre 2017] Décès de Monsieur Camara Lanciné, Président du Conseil d'Administration de la SOTRA en exercice depuis avril 2011 ;
- [24 octobre 2017] Braquage d'un véhicule de transfert de fonds de la SOTRA, causant un préjudice financier de 23 millions FCFA ;
- [7 novembre 2017] Incendie du bateau bus n°997 immatriculé AN951, en provenance d'Abobodoumé pour Treichville.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	60,10
IVECO FRANCE	39,80
ADISTRICT D'ABIDJAN	0,07
AUTRES ACTIONNAIRES	0,03

Evolution des indicateurs opérationnels

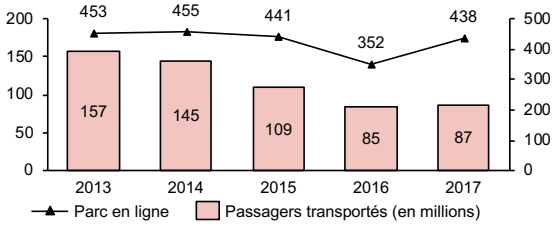

Chiffre d'affaires (en Mds FCFA)

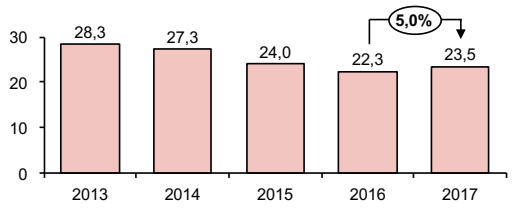

Résultat net (en Mds FCFA)

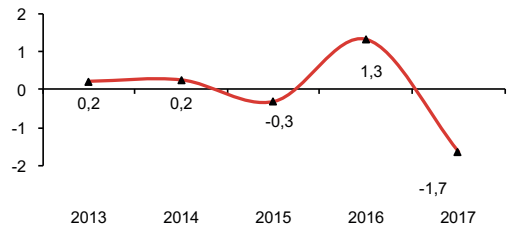

Ratio dette fin. /bilan (%)

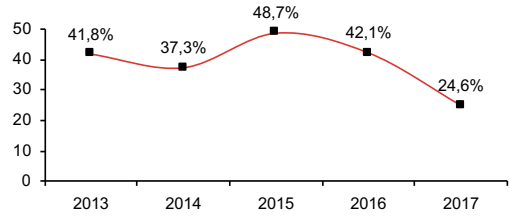

DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

ANNEXE 2

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 3

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS EN FONCTION DU SEGMENT

ANNEXE 4

SOCIÉTÉS AYANT ENEFICIE DE SUBVENTIONS

ANNEXE 5

SOCIÉTÉS AYANT DISTRIBUE DES DIVIDENDES

ANNEXE 6

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 7

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 8

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENTS

ANNEXE 9

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET PAR SEGMENT

ANNEXE 10

MEILLEUR FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION

ANNEXE 11

EFFECTIVITÉ DES COMITÉS D'AUDIT ET DE GESTION DES RISQUES

Les valeurs sont en millions FCFA

ANNEXE 1

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

SOCIÉTÉS D'ÉTAT

SOCIÉTÉS	DESIGNATION	CAPITAL	PART ÉTAT	CAPITAL DE L'ÉTAT
1 AGEROUTE	*Agence de Gestion des Routes*	300	100,00%	300
2 AIGF	*Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radio électriques*	500	100,00%	500
3 ANSUT	*Ag. Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC*	500	100,00%	500
4 BNETD	*Bureau National d'Études Techniques et de Développement*	2 000	100,00%	2 000
5 BNI	*Banque Nationale d'Investissement*	20 500	100,00%	20 500
6 CI-ENERGIES	*Energies de Côte d'Ivoire*	20 000	100,00%	20 000
7 CNCE	*Caisse Nationale des Caisses d'Épargne*	40 000	100,00%	40 000
8 FER	*Fonds d'Entretien Routier*	300	100,00%	300
9 FODI	*Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles*	10	100,00%	10
10 I2T	*Société Ivoirienne de Technologie Tropicale*	250	100,00%	250
11 IDT	*Ivoirienne de Télédétection*	100,00%	100,00%	100,00%
12 INS-SODE	*Institut National de la Statistique*	2 000	100,00%	2 000
13 ONAD	*Office National de l'Assainissement et du Drainage*	1 000	100,00%	1 000
14 ONEP	*Office National de l'Eau Potable*	150	100,00%	150
15 PAA	*Port Autonome d'Abidjan*	16 000	100,00%	16 000
16 PASP	*Port Autonome de San-Pedro*	2 000	100,00%	2 000
17 PCI	*Poste de Côte d'Ivoire*	12 664	100,00%	12 664
18 PETROCI HOLDING	*Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire*	20 000	100,00%	20 000
19 RTI	*Radio Diffusion Télévision Ivoirienne*	6 000	100,00%	6 000
20 SIPF	*Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire*	3 000	100,00%	3 000
21 SNDI	*Société Nationale de Développement Informatique*	200	100,00%	200
22 SNPECI	*Société Nouvelle de Presse et d'Edition de Côte d'Ivoire*	175	100,00%	175
23 SODEFOR	*Société de Développement des Forêts*	383	100,00%	383
24 SODEMI	*Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire*	600	100,00%	600
25 SODERTOUR-LACS	*Société de Développement Touristique de la Région des Lacs*	10 000	100,00%	10 000
26 SODEXAM	*Société d'Expl. et de Dév.t Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique*	1 000	100,00%	1 000
27 SPDC	*Société des Palaces de Cocody*	7 140	100,00%	7 140
28 VERSUS BANK	*Versus Bank*	3 000	100,00%	3 000
GRAND TOTAL		**169 672**	**100,00%**	**169 672**

SOCIÉTÉ À PARTICIPATION FINANCIÉRE PUBLIQUE MAJORITAIRE

SOCIÉTÉS	DESIGNATION	CAPITAL	PART ÉTAT	CAPITAL DE L'ÉTAT
1 AGEF	*Agence de Gestion Foncière*	400	57,15%	229
2 AIR CÔTE D'IVOIRE	*Air Côte d'Ivoire*	130 000	57,54%	74 802
3 BHCI	*Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire*	6 776	50,86%	3 446
4 CI- ENGINEERING	*Côte d'Ivoire Engineering*	1 301	71,00%	924
5 CML	*Compagnie Minière du Littoral*	600	61,00%	366
6 EDIPRESSE	*EDIPRESSE SARL*	25	65,00%	16
7 INIE	*Institut Ivoirien de l'Entreprise*	120	63,00%	76
8 LBTP	*Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics*	1 000	95,20%	950
9 LONACI-SEM	*Loterie Nationale de Côte d'Ivoire*	400	80,00%	320
10 SGMT	*Société de Gestion du Grand Marché de Treichville*	250	85,76%	214
11 SICOGI	*Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière*	4 566	84,19%	3 844
12 SOTRA	*Société des Transports Abidjanais*	3 000	60,00%	1 800
GRAND TOTAL		**148 438**	**58,60%**	**86 987**

SOCIÉTÉ À PARTICIPATION FINANCIÉRE PUBLIQUE AVEC MINORITÉ DE BLOCAGE

SOCIÉTÉS	DESIGNATION	CAPITAL	PART ÉTAT	CAPITAL DE L'ÉTAT
1 ADCI	*Ag. pour le Dév.de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire*	450	40,00%	20
2 ANADER	*Agence Nationale d'Appui au Développement Rural*	500	35,00%	175
3 CNRA	*Centre National de Recherche Agronomique*	500	40,00%	200
4 FOREMI	*Société de Forage Minier*	100	49,00%	49
5 QUIPUX-AFRIQUE	*Quipux-Afrique*	1 000	35,00%	350
6 SIR	*Société Ivoirienne de Raffinage*	39 000	47,00%	18 330
7 SONITRA	*Société Nationale Ivoirienne de Travaux*	2 273	55,00%	1 250
GRAND TOTAL		**43 423**	**46,92%**	**20 374**

SOCIÉTÉ À PARTICIPATION FINANCIÉRE PUBLIQUE MINORITAIRE

SOCIÉTÉS	DESIGNATION	CAPITAL	PART ÉTAT	CAPITAL DE L'ÉTAT
1 AERIA	*Aéroport International Abidjan*	1 418	10,00%	142
2 AGBAOU GOLD OPERATIONS SA	*Agbaou Gold Operations SA*	100	15,00%	15
3 BM	*Bondoukou Manganèse*	1 010	10,00%	101
4 BRVM	*Bourse Régionale des Valeurs Mobilières*	3 022	2,00%	60
5 CIDT	*Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles*	7 200	10,00%	720
6 CIE	*Compagnie Ivoirienne Electricité*	14 000	15,00%	2 100
7 CIPREL	*Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité*	29 200	15,00%	4 380
8 CMB	*Compagnie Minière du Bafing*	100	15,00%	15
9 DCBR	*Dépositaire Centrale Banque de règlement*	1 540	1,79%	28
10 GESTOCI	*Société de Gestion des Stocks Pétroliers*	240	13,00%	31
11 IPS (WA)	*Industrial Promotion Services (West Africa)*	1 000	15,00%	150
12 IVOIRE MANGANÈSE	*Ivoire Manganèse*	10	10,00%	1
13 LEB	*Lagune Exploitation Bongouanou*	10	10,00%	1
14 LGL	*Lihir Gold Limited*	90	10,00%	9
15 MGB	*Marché de Gros de Bouaké*	100	10,00%	10
16 NDCI	*Newcrest Dougbafla Côte d'Ivoire*	10	10,00%	1
17 NHCI	*Newcrest Hiré Côte d'Ivoire*	10	10,00%	1
18 OIC	*Office Ivoirien des Chargeurs*	500	20,00%	100
19 ORANGE CI	*Orange Côte d'Ivoire*	5 996	15,03%	901
20 PALMAFRIQUE	*PALMAFRIQUE*	3 500	30,00%	1 050
21 PMCI	*Perseus Mining Côte d'Ivoire*	100	10,00%	10
22 SIB	*Société Ivoirienne de Banque*	10 000	5,00%	500
23 SIFAL	*Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiant*	560	32,00%	179
24 SITARAIL	*Société International de Transport Africain par RAIL*	5 000	15,00%	750
25 SIVAC	*Société Ivoirienne d'Abattage et de charcuterie*	38	32,00%	12
26 SM SA	*Shiloh Manganèse S.A*	50	10,00%	5
27 SMI	*Société des Mines d'Ity*	600	15,00%	90
28 SOCOPRIM	*Société Concessionnaire du Pont Riviéra - Marcory*	18 367	25,00%	4 592
29 SODECI	*Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire*	4 500	3,00%	135
30 TONGON SA	*Société des Mines de Tongon SA*	10	10,00%	1
31 TRCI	*Tropical Rubber Côte d'Ivoire*	2 000	20,00%	400
32 VITIB SA	*Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie*	2 176	25,93%	564
33 VIVO ENERGY-CI	*VIVO ENERGY-CI*	3 150	5,00%	158
34 WFCI	*Webb Fontaine Côte d'Ivoire*	100	8,00%	8
35 YAOURÉ MINING SA	*Yaouré Mining SA*	1 000	10,00%	100
GRAND TOTAL		**116 707**	**14,84%**	**17 320**

ANNEXE 2

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 ANADER	10 175	7 284	-28,41%	608	647	6,48%
2 CIDT	16 433	19 690	19,82%	-5 746	-6 007	
3 CI-ENGINEERING	635	367	-42,11%	2 201	-378	
4 CNRA	8 964	7 951	-11,30%	-2 129	-399	
5 I2T	115	209	82,13%	-437	-245	
6 IPS (WA)	2 442	2 480	1,56%	1 568	2 800	78,56%
7 PALMAFRIQUE	19 311	23 552	21,96%	304	2 011	560,72%
8 SIVAC	231	140	-39,48%	3	4	16,26%
9 SODEFOR	4 516	4 965	9,93%	19	-978	
GRAND TOTAL	**62 823**	**66 640**	**6,08%**	**-3 609**	**-2 546**	

AUTRES SERVICES

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	RN 2016	RN 2017	VAR CA. (%)	VAR RN. (%)
1 ADCI	27	717	-36,54%	6-43	-3	
2 BNETD	26 541	27 838	4,89%	4 953	2 467	-50,19%
3 INIE	48	110	128,25%	33	-382	
4 INS-SODE	1 729	2 572	48,77%	-1 107	-1 124	
5 LONACI-SEM	61 253	77 128	25,92%	821	1 050	27,89%
6 SODERTOUR-LACS	4 452	4 205	-5,56%	-177	209	
7 SPDC	19 235	22 526	17,11%	675	1 615	139,23%
GRAND TOTAL	**113 285**	**134 397**	**18,64%**	**5 155**	**3 833**	**-25,66%**

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AGEF	16 039	5 307	-66,91%	1 200	762	-36,51%
2 FODI	499	606	21,45%	10	-7	
3 LBTP	7 769	8 308	6,94%	487	704	44,32%
4 MGB	224	280	24,98%	-31	-224	
5 SGMT	551	567	2,94%	95	34	-64,64%
6 SICOGI	10 107	8 447	-16,42%	-1 738	-15	
7 SONITRA	2 614	3 369	28,89%	494	536	8,50%
GRAND TOTAL	**37 803**	**26 885**	**-28,88%**	**518**	**1 790**	**245,38%**

EAU ET ASSAINISSEMENT

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 ONAD	497	443	-10,94%	0	0	
2 ONEP	2 513	3 182	26,60%	227	144	-36,56%
3 SODECI	87 983	91 270	3,74%	2 707	2 723	0,57%
GRAND TOTAL	**90 993**	**94 894**	**4,29%**	**2 934**	**2 867**	**-2,30%**

ÉLECTRICITE

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 CIE	589 635	593 261	0,61%	10 780	1 987	-81,57%
2 CI-ENERGIES	837	802	-4,21%	0	0	
3 CIPREL	72 408	76 741	5,98%	25 699	26 760	4,13%
GRAND TOTAL	**662 881**	**670 805**	**1,20%**	**36 479**	**28 747**	**-21,20%**

FINANCE

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 BHCI	6 603	7 814	18,34%	1 711	1 316	-23,08%
2 BNI	24 873	31 396	26,23%	1 877	-17 775	
3 BRVM	5 160	4 680	-9,30%	1 669	1 251	-25,03%
4 CNCE	2 085	3 989	91,32%	-12 359	-15 125	
5 DCBR	2 550	2 530	-0,78%	1 027	1 047	1,99%
6 SIB	50 732	56 000	10,38%	17 091	22 529	31,82%
7 VERSUS BANK	5 568	5 323	-4,40%	1 704	929	-45,46%
GRAND TOTAL	**97 571**	**111 732**	**14,51%**	**12 720**	**-5 827**	

HYDROCARBURES

SOCIETES	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 GESTOCI	15 030	14 994	-0,24%	513	683	33,06%
2 PETROCI HOLDING	202 959	226 783	11,74%	5 378	13 938	159,17%
3 SIFAL	21 789	18 324	-15,90%	409	333	-18,79%
4 SIR	827 377	1 056 312	27,67%	-8 336	45 374	
5 VECI	271 009	311 414	14,91%	4 389	5 005	14,03%
GRAND TOTAL	**1 338 163**	**1 627 827**	**21,65%**	**2 353**	**65 332**	**2676,09%**

MEDIA

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 EDIPRESSE	5 769	4 719	-18,19%	-209	-357	
2 RTI	11 035	11 137	0,92%	314	137	-56,32%
3 SNPECI	4 321	4 819	11,52%	-2 374	2 772	
GRAND TOTAL	**21 126**	**20 676**	**-2,13%**	**-2 268**	**2 552**	

MINE

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AGO	145 294	127 434	-12,29%	80 599	53 114	-34,10%
2 CMB	0	0		0	-1 571	
3 CML	3 130	16 613	430,80%	-2 091	5 008	
4 FOREMI	3 716	4 498	21,06%	-422	-676	
5 IVOIRE MANGANÈSE	0	1 806		0	-605	
6 LGL	30 681	1 305	-95,75%	-28 884	-4 478	
7 NDCI	0	0		74	-79	
8 NHCI	63 707	100 589	57,89%	21 660	9 025	-58,33%
9 SMI	54 411	43 712	-19,66%	10 665	5 420	-49,18%
10 SODEMI	157	129	-17,54%	-319	31 457	
11 TONGON SA	190 514	214 844	12,77%	23 152	38 097	64,55%
GRAND TOTAL	**491 609**	**510 931**	**3,93%**	**104 434**	**134 710**	**28,99%**

TECHNOLOGIE, TELECOM ET POSTE

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AIGF	10 406	10 199	-1,99%	493	838	70,24%
2 ANSUT	21 088	20 655	-2,05%	-6 399	-11 258	
3 ORANGE CI	482 821	538 336	11,50%	48 382	64 000	32,28%
4 PCI	6 326	4 683	-25,97%	-4 027	-3 017	
5 QUIPUX-AFRIQUE	11 564	11 764	1,73%	50	171	241,59%
6 SNDI	8 470	8 576	1,25%	268	424	58,22%
7 VITIB SA	810	1 097	35,35%	754	60	-92,01%
8 WFCI	29 405	31 069	5,66%	13 628	10 825	-20,57%
GRAND TOTAL	**570 890**	**626 379**	**9,72%**	**53 149**	**62 045**	**16,74%**

TRANSPORT

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AERIA	23 559	26 696	13,31%	3 828	3 209	-16,17%
2 AGEROUTE	4 055	4 886	20,50%	35	261	639,03%
3 AIR CI	93 681	106 099	13,26%	-8 730	-9 615	
4 FER	13 590	15 575	14,60%	0	0	
5 OIC	3 037	3 777	24,37%	602	423	-29,72%
6 PAA	80 752	85 485	5,86%	11 804	11 123	-5,77%
7 PASP	6 454	8 832	36,84%	280	672	139,89%
8 SIPF	1 407	1 304	-7,31%	-21	1	
9 SITARAIL	35 033	34 795	-0,68%	-551	-2 224	
10 SOCOPRIM	11 486	12 541	9,19%	3 821	10 447	173,38%
11 SODEXAM	7 565	8 971	18,59%	258	406	57,42%
12 SOTRA	22 348	23 465	5,00%	1 292	-1 660	
GRAND TOTAL	**302 967**	**332 428**	**9,72%**	**12 619**	**13 044**	**3,37%**

ANNEXE 3

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS EN FONCTION DU SEGMENT

CHAMPIONS NATIONAUX

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AIR CI	93 681	106 099	13,26%	-8 730	-9 615	
2 BNETD	26 541	27 838	4,89%	4 953	2 467	-50,19%
3 BNI	24 873	31 396	26,23%	1 877	-17 775	
4 LBTP	7 769	8 308	6,94%	487	704	44,32%
5 PETROCI HOLDING	202 959	226 783	11,74%	5 378	13 938	159,17%
6 SICOGI	10 107	8 447	-16,42%	-1 738	-15	
7 SIR	827 377	1 056 312	27,67%	-8 336	45 374	
8 SNDI	8 470	8 576	1,25%	268	424	58,22%
GRAND TOTAL	**1 201 776**	**1 473 760**	**22,63%**	**-5 841**	**35 503**	

GESTION PATRIMONIALE

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 ADCI	27	17	-36,54%	-43	-3	
2 AGO	145 294	127 434	-12,29%	80 599	53 114	-34,10%
3 BHCI	6 603	7 814	18,34%	1 711	1 316	-23,08%
4 BRVM	5 160	4 680	-9,30%	1 669	1 251	-25,03%
5 CIDT	16 433	19 690	19,82%	-5 746	-6 007	
6 CI-ENGINEERING	635	367	-42,11%	2 201	-378	
7 CIPREL	72 408	76 741	5,98%	25 699	26 760	4,13%
8 CMB	0	0		0	-1 571	
9 CML	3 130	16 613	430,80%	-2 091	5 008	
10 CNCE	2 085	3 989	91,32%	-12 359	-15 125	
11 DCBR	2 550	2 530	-0,78%	1 027	1 047	1,99%
12 EDIPRESSE	5 769	4 719	-18,19%	-209	-357	
13 FOREMI	3 716	4 498	21,06%	-422	-676	
14 GESTOCI	15 030	14 994	-0,24%	513	683	33,06%
15 IPS (WA)	2 442	2 480	1,56%	1 568	2 800	78,56%
16 IVOIRE MANGANÈSE	0	1 806		0	-605	
17 LGL	30 681	1 305	-95,75%	-28 884	-4 478	
18 MGB	224	280	24,98%	-31	-224	
19 NDCI	0	0		74	-79	
20 NHCI	63 707	100 589	57,89%	21 660	9 025	-58,33%
21 OIC	3 037	3 777	24,37%	602	423	-29,72%
22 PALMAFRIQUE	19 311	23 552	21,96%	304	2 011	560,72%
23 QUIPUX-AFRIQUE	11 564	11 764	1,73%	50	171	241,59%
24 SGMT	551	567	2,94%	95	34	-64,64%
25 SIB	50 732	56 000	10,38%	17 091	22 529	31,82%
26 SIFAL	21 789	18 324	-15,90%	409	333	-18,79%
27 SIVAC	231	140	-39,48%	3	4	16,26%
28 SMI	54 411	43 712	-19,66%	10 665	5 420	-49,18%
29 SODERTOUR-LACS	4 452	4 205	-5,56%	-177	209	
30 SONITRA	2 614	3 369	28,89%	494	536	8,50%
31 SPDC	19 235	22 526	17,11%	675	1 615	139,23%
32 TONGON SA	190 514	214 844	12,77%	23 152	38 097	64,55%
33 VECI	271 009	311 414	14,91%	4 389	5 005	14,03%
34 VERSUS BANK	5 568	5 323	-4,40%	1 704	929	-45,46%
35 WFCI	29 405	31 069	5,66%	13 628	10 825	-20,57%
GRAND TOTAL	**1 060 318**	**1 141 135**	**7,62%**	**160 023**	**159 641**	**-0,24%**

OPÉRATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AGEF	16 039	5 307	-66,91%	1 200	762	-36,51%
2 PCI	6 326	4 683	-25,97%	-4 027	-3 017	
3 RTI	11 035	11 137	0,92%	314	137	-56,32%
4 SNPECI	4 321	4 819	11,52%	-2 374	2 772	
GRAND TOTAL	**37 723**	**25 947**	**-31,22%**	**-4 886**	**654**	

OPPORTUNITE DE DÉLEGATION DE SERVICE PUBLIC

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AERIA	23 559	26 696	13,31%	3 828	3 209	-16,17%
2 CIE	589 635	593 261	0,61%	10 780	1 987	-81,57%
3 LONACI-SEM	61 253	77 128	25,92%	821	1 050	27,89%
4 ORANGE CI	482 821	538 336	11,50%	48 382	64 000	32,28%
5 PAA	80 752	85 485	5,86%	11 804	11 123	-5,77%
6 PASP	6 454	8 832	36,84%	280	672	139,89%
7 SITARAIL	35 033	34 795	-0,68%	-551	-2 224	
8 SOCOPRIM	11 486	12 541	9,19%	3 821	10 447	173,38%
9 SODECI	87 983	91 270	3,74%	2 707	2 723	0,57%
10 SODEXAM	7 565	8 971	18,59%	258	406	57,42%
11 SOTRA	22 348	23 465	5,00%	1 292	-1 660	
GRAND TOTAL	**1 408 889**	**1 500 781**	**6,52%**	**83 423**	**91 733**	**9,96%**

STRUCTURES NON COMMERCIALES

SOCIÉTÉS	CA 2016	CA 2017	VAR CA. (%)	RN 2016	RN 2017	VAR RN. (%)
1 AGEROUTE	4 055	4 886	20,50%	35	261	639,03%
2 AIGF	10 406	10 199	-1,99%	493	838	70,24%
3 ANADER	10 175	7 284	-28,41%	608	647	6,48%
4 ANSUT	21 088	20 655	-2,05%	-6 399	-11 258	
5 CI-ENERGIES	837	802	-4,21%	0	0	
6 CNRA	8 964	7 951	-11,30%	-2 129	-399	
7 FER	13 590	15 575	14,60%	0	0	
8 FODI	499	606	21,45%	10	-7	
9 I2T	115	209	82,13%	-437	-245	
10 INIE	48	110	128,25%	33	-382	
11 INS-SODE	1 729	2 572	48,77%	-1 107	-1 124	
12 ONAD	497	443	-10,94%	0	0	
13 ONEP	2 513	3 182	26,60%	227	144	-36,56%
14 SIPF	1 407	1 304	-7,31%	-21	1	
15 SODEFOR	4 516	4 965	9,93%	19	-978	
16 SODEMI	157	129	-17,54%	-319	31 457	
17 VITIB SA	810	1 097	35,35%	754	60	
GRAND TOTAL	**81 407**	**81 970**	**0,69%**	**-8 235**	**19 016**	**-92,01%**

ANNEXE 4

SOCIÉTÉS AYANT BÉNEFICIE DE SUBVENTION EN 2017

SOCIÉTÉS	SE2016	SE2017	SI 2016	SI 2017	ST 2016	ST 2017
AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE	**11 627**	**116 057**	**229**	**91**	**111 856**	**16 148**
SODEFOR	1 208	1 067	0	51	1 208	1 118
I2T	880	1 125	229	40	1 109	1 165
SIVAC	211	268	0	0	211	268
CNRA	1 128	4 086	0	0	1 128	4 086
ANADER	8 200	9 512	0	0	8 200	9 512
BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES	**0**	**964**	**0**	**0**	**0**	**964**
AGEF	0	131	0	0	0	131
SICOGI	0	833	0	0	0	833
EAU ET ASSAINISSEMENT	**2 818**	**2 527**	**668**	**196**	**3 486**	**2 723**
ONAD	1 046	1 016	649	157	1 694	1 174
ONEP	1 773	1 510	19	39	1 792	1 549
ELECTRICITÉ	**17 870**	**20 579**	**0**	**0**	17 870	20 579
CI-ENERGIES	17 870	20 579	0	0	17 870	20 579
HYDROCARBURES	**1 147**	**475**	**3 756**	**0**	**4 903**	**475**
GESTOCI	0	475	3 756	0	3 756	475
VECI	1 147	0	0	0	1 147	0
MÉDIA	8 036	9 431	67	2 217	8 103	11 649
RTI	7 886	9 245	0	2 142	7 886	11 387
SNPECI	150	186	67	75	218	262
MINE	**0**	**0**	**0**	**-1 060**	**0**	**-1 060**
CMB	0	0	0	0	0	0
SODEMI	0	0	0	-1 060	0	-1 060
SERVICES	5 870	6 250	744	124	6 614	6 374
BNETD	1 740	1 653	36	55	1 776	1 707
SODERTOUR-LACS	1 111	1 113	134	34	1 245	1 148
INIE	791	655	558	31	1 349	685
INS-SODE	2 054	1 870	16	4	2 070	1 874
SPDC	0	835	0	0	0	835
ADCI	175	125	0	0	175	125
TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE	**2 518**	**4 696**	**0**	**0**	**2 518**	**4 696**
ANSUT	0	300	0	0	0	300
VITIB SA	600	528	0	0	600	528
PCI	1 918	3 868	0	0	1 918	3 868
TRANSPORTS	**102 955**	**101 385**	**9 329**	**3 805**	**112 284**	**105 190**
SODEXAM	1 995	1 800	7 915	1 850	9 910	3 650
PASP	0	0	1 120	900	1 120	900
FER	72 263	69 606	195	700	72 458	70 306
AGEROUTE	354	136	42	183	396	318
SOTRA	8 000	8 000	58	173	8 058	8 173
SITARAIL	662	671	0	0	662	671
AIR CI	2 000	2 172	0	0	2 000	2 172
SOCOPRIM	17 680	19 000	0	0	17 680	19 000
GRAND TOTAL	**152 841**	**162 364**	**14 794**	**5 373**	**167 635**	**167 737**

* SE : Subvention d'Exploitation ; ** SI : Subvention d'Investissement ; *** ST : Subvention Totale

ANNEXE 5

SOCIÉTÉS AYANT DISTRIBUÉ DES DIVIDENDES A L'ÉTAT EN 2017

SOCIÉTÉS	PART ÉTAT	RN 2016	DIVIDENDE NET D'IVRM 2016	TAUX DE DIST. 2016 (%)	RN 2017	DIVIDENDE NET D'IVRM 2017	TAUX DE DIST. 2017 (%)
1 PETROCI HOLDING	100,00%	5 378	2 550	55,78%	13 938	8 500	0,00%
2 TONGON SA	10,00%	23 152	4 930	250,51%	38 097	7 225	223,12%
3 CIPREL	15,00%	25 699	1 750	54,49%	26 760	2 374	70,99%
4 ORANGE CI	15,03%	48 382	1 278	20,67%	64 000	1 278	15,62%
5 AGO	15,00%	80 599	1 700	24,81%	53 114	1 120	24,81%
6 WFCI	8,00%	13 628	927	100,00%	10 825	736	100,00%
7 LONACI-SEM	80,00%	821	340	60,90%	1 050	476	66,67%
8 SIB	5,00%	17 091	428	55,58%	22 529	473	46,61%
9 SOCOPRIM	25,00%	3 821	545	89,97%	10 447	368	22,24%
10 CIE	15,00%	10 780	1 455	100,00%	1 987	268	100,05%
11 SMI	15,00%	10 665	0	0,00%	5 420	119	0,00%
12 SODECI	3,00%	2 707	79	99,74%	2 723	79	99,17%
13 AERIA	10,00%	3 828	34	10,45%	3 209	24	8,84%
14 BRVM	2,00%	1 669	22	81,47%	1 251	20	96,60%
15 DCBR	1,79%	1 027	14	82,51%	1 047	15	88,25%
16 IPS (WA)	15,00%	1 568	140	70,15%	2 800	2	43,21%
17 NSIA-BANQUE	10,00%	17 120	765	52,57%	0	0	0,00%
TOTAL	**344,82%**	**267 936**	**16 956**	**59,1%**	**259 197**	**23 076**	**67,7%**

ANNEXE 6

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

SECTEUR	CA 2016	RATIO 2016*(%)	CA 2017	RATIO 2017*(%)	VAR. CA	VAR. CA %
AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE	62 823	1,66%	66 640	1,58%	3 817	3 817
BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES	37 803	1,00%	26 885	0,64%	-10 918	-10 918
EAU ET ASSAINISSEMENT	90 993	2,40%	94 894	2,25%	3 901	3 901
ELECTRICITÉ	662 881	17,49%	670 805	15,89%	7 924	7 924
FINANCE	97 571	2,57%	108 807	2,58%	11 236	11 236
HYDROCARBURES	1 338 163	35,31%	1 627 827	38,57%	289 664	289 664
MÉDIA	21 126	0,56%	20 676	0,49%	-450	-450
MINES	570 890	15,06%	626 379	14,84%	55 489	55 489
SERVICES	491 609	12,97%	510 931	12,11%	19 322	19 322
TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE	113 285	2,99%	134 397	3,18%	21 111	21 111
TRANSPORTS	302 967	7,99%	332 428	7,88%	29 460	29 460
TOTAL	**3 790 112**	**100,00%**	**4 220 669**	**100,00%**	**430 557**	**430 557**

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 7

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

SECTEUR	RN 2016	RATIO 2016*(%)	RN 2017	RATIO 2017*(%)	VAR. RN	VAR. RN %
AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE	-3 609	-1,61%	-2 546	-0,83%	1 063	
BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES	518	0,23%	1 790	0,58%	1 271	245,38%
EAU ET ASSAINISSEMENT	2 934	1,31%	2 867	0,94%	-67	-2,30%
ELECTRICITÉ	36 479	16,25%	28 747	9,38%	-7 732	-21,20%
FINANCE	12 720	5,67%	-5 827	-1,90%	-18 547	
HYDROCARBURES	2 353	1,05%	65 332	21,31%	62 979	2676,09%
MÉDIA	-2 268	-1,01%	2 552	0,83%	4 821	-212,51%
MINES	53 149	23,68%	62 045	20,24%	8 896	16,74%
SERVICES	104 434	46,52%	134 710	43,94%	30 276	28,99%
TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE	5 155	2,30%	3 833	1,25%	-1 323	-25,66%
TRANSPORTS	12 619	5,62%	13 044	4,26%	425	3,37%
TOTAL	**224 484**	**100,00%**	**306 546**	**100,00%**	**82 062**	**36,56%**

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 8

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

SEGMENT	CA 2016	RATIO 2016*(%)	CA 2017	RATIO 2017*(%)	VAR. CA	VAR. CA %
CHAMPIONS NATIONAUX	1 201 776	31,71%	1 473 760	34,92%	34,92%	22,63%
GESTION PATRIMONIALE	1 060 318	27,98%	1 138 210	26,97%	26,97%	7,35%
OPÉRATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC	37 723	1,00%	25 947	0,61%	0,61%	-31,22%
OPPORTUNITÉ DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	1 408 889	37,17%	1 500 781	35,56%	35,56%	6,52%
STRUCTURES NON COMMERCIALES	81 407	2,15%	81 970	1,94%	1,94%	0,69%
TOTAL	**3 790 112**	**100,00%**	**4 220 669**	**100,00%**	**100,00%**	**11,36%**

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 9

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET PAR SEGMENT

SEGMENT	RN 2016	RATIO 2016*(%)	RN 2017	RATIO 2017*(%)	VAR. RN	VAR. RN %
CHAMPIONS NATIONAUX	-5 841	-2,60%	35 503	11,58%	41 344	-707,82%
GESTION PATRIMONIALE	160 023	71,28%	159 641	52,08%	-382	-0,24%
OPÉRATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC	-4 886	-2,18%	654	0,21%	5 540	-113,38%
OPPORTUNITÉ DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	83 423	37,16%	91 733	29,92%	8 310	9,96%
STRUCTURES NON COMMERCIALES	-8 235	-3,67%	19 016	6,20%	27 251	-330,93%
TOTAL	**224 484**	**100,00%**	**306 546**	**100,00%**	**82 062**	**36,56%**

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 10

FONCTIONNNEMENT DES CONSEILS

SOCIÉTÉS	NBRE DE RÉUNION CA 2016	TX DE PARTICIPATION CA 2016	NBRE DE RÉUNION CA 2017	TX DE PARTICIPATION CA 2017
1 VERSUS BANK	4	87,5%	3	88,8%
2 SODEXAM	5	85,4%	5	86,1%
3 LBTP	5	78,2%	6	78,33%
4 PASP	6	80,0%	6	84%
5 AGEROUTE	6	91,5%	6	92%
6 CI ENERGIES	7	98,0%	7	86%
7 SIPF	6	93,0%	5	90%
8 FER	6	100,0%	8	100%
9 BNI	6	90,0%	8	86%
10 SNDI	6	90,0%	6	92%
11 ONAD	6	77,4%	5	64,40%
12 SODEMI	5	100,0%	6	100%
13 BNETD	6	83,3%	5	83,33%
14 I2T	6	100,0%	6	93%
15 RTI	7	84,0%	5	85%
16 INIE	6	100,0%	6	78%
17 ONEP	8	75,0%	8	75%
18 SPDC	6	95,8%	6	95,55%
19 ACI	8	83,0%	11	77,67%
20 CML	3	87,5%	4	100%
21 AGEF	6	66,3%	5	75%
22 SGMT	3	92,0%	4	92%
23 FODI	5	76,3%	8	77,27%
24 LONACI	8	73,8%	9	76,25%
25 SOTRA	3	82,0%	5	72%
26 PAA	5	86,0%	4	94%
27 PETROCI	7	78,0%	7	88%
28 AIGF	7	89,2%	6	95,35%
29 INS	8	100,0%	4	85%
30 BHCI	5	92,0%	6	99%
31 SNPECI	4	100,0%	6	100%
32 ANSUT	7	96,4%	3	87,50%
33 SONITRA	2	95,0%	4	67%
34 CI-ENGINEERING	4	89,0%	3	86%
35 PCI	9	89,0%	6	89%
36 SODERTOUR LACS	0	0,0%	1	87,50%
37 CNCE (*)	0	0,0%		
TOTAL	**201**	**81,2%**	**203**	**86,3%**

(*) Pas de Conseil d'Administration en 2017

ANNEXE 11

FONCTIONNEMENT DES COMITÉS D'AUDIT ET DE GESTION DES RISQUES

SOCIÉTÉS	NBRE DE RÉUNION CA 2016	TX DE PARTICIPATION CA 2016	NBRE DE RÉUNION CA 2017	TX DE PARTICIPATION CA 2017	JETONS DE PRÉSENCE CA 2017
1 LONACI	3	83,3%	8	75,0%	14 000 000
2 PASP	4	94%	6	100%	14 117 640
3 AGEROUTE	6	94%	6	89%	10 588 230
4 BNI	5	90%	6	83%	12 000 000
5 VERSUS BANK	5	100%	5	93%	7 000 000
6 SODEXAM	6	94%	5	93%	7 500 000
7 FER	6	100%	5	100%	10 000 000
8 SODEMI	3	100%	5	100%	10 000 000
9 AGEF	3	91,6%	5	80,0%	8 000 000
10 SIPF	6	100%	4	100%	8 000 000
11 ONAD	3	100%	4	100%	8 235 291
12 INIE	3	100%	4	92%	5 500 000
13 SPDC	4	94%	4	100%	7 000 000
14 CML	2	75%	4	100%	8 000 000
15 SOTRA	2	100%	4	100%	8 000 000
16 PCI	0	0%	4	100%	8 000 000
17 CI ENERGIES	4	100%	3	100%	5 294 115
18 I2T	3	100%	3	100%	4 800 000
19 RTI	0	0%	3	100%	6 000 000
20 ONEP	0	0%	3	58%	0
21 LBTP	1	50%	2	75%	3 000 000
22 FODI	1	75%	2	75%	3 500 000
23 PETROCI	3	100%	2	100%	3 000 000
24 SONITRA	0	0%	2	100%	3 000 000
25 BNETD	3	75%	1	75,00%	1 050 000
26 ACI	1	66%	1	100%	0
27 SGMT	1	100%	1	100%	300 000
28 PAA	2	87,5%	1	75,0%	1 500 000
29 AIGF	2	75%	1	100%	1 500 000
30 INS	4	100%	1	100%	2 000 000
31 BHCI	2	83%	1	100%	0
32 ANSUT	4	91,7%	1	100,0%	1 200 000
33 SNDI	1	100%	0	0%	0
34 CI-ENGINEERING	0	0%	0	0%	0
35 SNPECI	0	0%	0	0%	0
36 CNCE (*)	0	0%	0	0%	0
37 SODERTOUR LACS (*)			0	0%	0
TOTAL	**93**	**84,50%**	**107**	**92,60%**	**778 372 403**

(*) Pas de Conseil d'Administration en 2017

NOTES

DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GÉNÉRALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
1er Etage, Immeuble Le III, Boulevard Roume
Plateau, Abidjan - Côte d'Ivoire
Tél. : + 225 20 22 32 34

2017-2018

www.dgpe.gouv.ci